

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

PROGRAMME 04

**SECRETARIAT AUX RELATIONS AVEC LES
PREMIÈRES NATIONS ET LES INUIT**

- **RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS.....SECTION 3**
 - 3.1 OPPOSITION OFFICIELLE
 - 3.2 DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION
 - 3.3 TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

SECTION 3

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

SECTION 3.1

OPPOSITION OFFICIELLE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nation et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

<p>1. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, qui ont eu lieu en 2024-2025, qui sont en cours et à venir pour l'année 2025-2026 incluant les détails sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) l'objet des négociations ; b) la date des rencontres ; c) l'échéancier des négociations ; d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement ; e) un état de situation des négociations ; f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec ; g) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral ; h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone ; i) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes ; j) les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes ; k) les ministères et organismes fédéraux impliqués.
<p>2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, ont eu lieu en 2024-2025, en cours et à venir pour l'année 2025-2026 incluant les détails sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) l'objet des négociations ; b) la date des rencontres ; c) l'échéancier des négociations ; d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement ; e) un état de situation des négociations ; f) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec ; g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone ; h) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes ; i) les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes.
<p>3. Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2024-2025 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SRPNI.</p>
<p>4. Liste des rencontres faites avec les communautés autochtones par le ministre et/ou son cabinet pour l'année 2024-2025. Inclure les noms des personnes qui y ont assisté et les sujets abordés et les lieux</p>
<p>5. Concernant la commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics, communément appelé « la commission Viens », veuillez fournir bilan, plan de déploiement, analyses, sommes dépensées du budget mis de côté pour donner suite, et tout autre document pertinent.</p>

6.	Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées, rapports et des sommes engagées dans le cadre du rapport de la commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec.
7.	Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées, rapports et des sommes engagées dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
8.	Les crédits demandés au Conseil du trésor pour la mise en œuvre des appels à la justice du rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
9.	Liste des montants accordés aux organisations, aux associations ou aux entreprises, etc. situées hors réserve, notamment les organisations représentant des métis, des groupes de pression, des organismes communautaires, etc.
10.	Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2024-2025, déposer : le mandat et le contrat, la durée du contrat, les tâches effectuées, une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.
11.	Concernant le Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA) : nombre de demandes reçues (par volet et par communauté) de même que la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2024-2025, ainsi que les montants déboursés, et ce, pour chaque volet du programme : <ol style="list-style-type: none"> a) développement économique; b) garantie de prêt; c) infrastructure communautaire; d) action communautaire; e) soutien à la consultation.
12.	Liste des projets économiques présentés en 2024-2025 par les administrations autochtones au SRPNI et l'état d'avancement de ces projets, incluant les motifs invoqués pour les projets non retenus. Détail des coûts engendrés pour le SRPNI pour chacun des projets.
13.	État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027.
14.	État d'avancement, budget ventilé et échéanciers pour le Mois de l'histoire des Autochtones.
15.	État d'avancement et rapport détaillé du fonctionnement du gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour l'année 2024-2025.
16.	État d'avancement et rapport détaillé de la mise en œuvre de la <i>Loi concernant principalement la mise en œuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawake</i> .
17.	État d'avancement et rapport détaillé de la mise en œuvre de la <i>Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement</i> .
18.	Pour tous les programmes du Secrétariat, donner le détail des crédits existants en 2024-2025 qui n'ont pas été reconduits pour 2025-2026, en incluant les programmes qui ont été abolis.
19.	Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2024-2025 et 2025-2026.
20.	État d'avancement de la table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones, jeunes et adultes. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions accomplies et des sommes engagées dans le cadre de cette table.

21. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées en 2024-2025 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.
22. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées en 2024-2025 pour prévenir les problèmes de la santé mentale et lutter contre les suicides dans les communautés autochtones. Incluant les ressources disponibles ainsi que les ententes spécifiques et leurs revendications des communautés.
23. Actions posées et crédits engagés en 2024-2025 auprès des jeunes et des femmes autochtones et les crédits demandés.
24. Détails de l'état d'avancement des travaux entre le SRPNI et le MSSS sur un plan d'action sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones. État d'avancement du comité tripartite et coûts engendrés par sa mise en place, ses activités, etc.
25. État d'avancement du projet d'implantation de deux appareils de tomodensitométrie au Nunavik et les sommes investies en date du 31 mars 2025.
26. Pour l'année 2024-2025, liste des rencontres et des communications entre le SRPNI et le MSSS concernant le maintien et la rénovation des hôpitaux et dispensaires dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les villages nordiques.
27. Pour l'année 2024-2025, liste des rencontres et des communications entre le SRPNI et le MSSS concernant le maintien et l'embauche du personnel soignant dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les villages nordiques
28. Les coûts et le nombre d'ETC qui travaillent à la résolution des différends entre les diverses communautés de chasseurs et le gouvernement du Québec concernant les droits de chasse sur les réserves fauniques du Québec. Ventilation des coûts des parties privées qui œuvrent pour le gouvernement dans ce dossier, le cas échéant et par réserve faunique.
29. Pour l'année 2024-2025, et les prévisions pour 2025-2026 concernant les ressources en habitation pour les communautés, le nombre de logements sociaux à développer, ainsi que toute étude, analyse ou document relié.
30. État de situation concernant le logement nécessaire à fournir pour les travailleurs enseignants et infirmiers dans les communautés des Premières Nations et des villages nordiques.
31. Pour l'année 2024-2025, liste de tout étude, analyse ou document concernant les besoins de main-d'œuvre dans les communautés autochtones.
32. Les programmes et ressources disponibles pour faciliter l'entrepreneuriat autochtone dans leur communauté, ainsi que les ressources investies, ventilées par projet et les projets rejetés accompagnés des raisons du refus. Prévisions pour 2025-2026.
33. État de situation des négociations avec la réserve autochtone de Kahnawake pour l'opération d'un casino, salon de jeux, salle de poker ainsi que tout document pertinent à celles-ci. Préciser s'il y a eu entente et le cas échéant, préciser les conclusions et les coûts afférents.
34. État de situation des négociations avec la réserve autochtone de Wôlinak pour l'opération d'un casino, salon de jeux, salle de poker ainsi que tout document pertinent à celles-ci. Préciser s'il y a eu entente et le cas échéant, préciser les conclusions et les coûts afférents.
35. En lien avec les terrains de la défense nationale à Sainte-Foy, tous les échanges du ministre et de son cabinet avec la nation huronne-wendat et la nation innue.
36. Pour l'année 2024-2025, liste de tout étude, analyse, document et plan d'agrandissement concernant la maison Ullivik, ainsi que les prévisions pour 2025-2026 en ce domaine.
37. Pour l'année 2024-2025, les échanges du ministre, son cabinet et/ou le ministère avec la ministre de la Sécurité publique, son cabinet et/ou ministère concernant le registre des armes à feu pour les communautés autochtones.

38. Pour l'année 2024-2025, tout document et crédit demandé au ministère du Conseil du trésor concernant l'application de la <i>Loi sur le registre des armes à feu</i> pour les communautés autochtones.
39. La liste de tous les comités interministériels en 2024-2025, desquels a fait partie le SRPNI avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.
40. Pour l'année 2024-2025, état d'avancement, budget ventilé, échéanciers et crédits demandés pour le projet de Résilience Montréal destiné à la population en situation d'itinérance du square Cabot et de ses environs.
41. Pour l'année 2024-2025, état d'avancement, budget ventilé, échéanciers et crédits demandés en matière d'itinérance chez les populations autochtones dans la métropole et ailleurs au Québec.
42. État de situation pour 2023-2024 des différentes mesures mises en place en protection de la jeunesse dans le Grand Nord québécois.
43. Crédits octroyés dans la mise en œuvre du Principe de Joyce.
44. Depuis le 9 octobre 2021, la liste des annonces faites par le ministre, ventilée par les coûts, les projets retenus et rejetés en plus de faire le bilan et l'état de la mise en œuvre de chacune de ces annonces;
45. Bilan du déploiement de la somme de 15 millions de dollars afin de prévoir des actions ciblées favorisant la sécurisation culturelle à l'égard des membres des Premières Nations et des Inuits dans le réseau de la santé et des services sociaux. Fournir notamment : <ol style="list-style-type: none"> le nombre de formations qui ont été offertes aux gestionnaires et aux intervenants; le nombre d'agents de liaison et de navigateurs de service déployés.
46. État d'avancement de la construction du nouveau Centre d'amitié autochtone de Lanaudière. Fournir la liste des entreprises impliquées dans ce projet.
47. Bilan et crédits octroyés à la mise en œuvre de la table politique conjointe présidée par le ministre et le chef de l'APNQL. Fournir notamment : <ol style="list-style-type: none"> Le nombre de rencontres; Les projets et dossiers sur lesquels des discussions ont lieu; Les annonces découlant de cette table; Le nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec dans le cadre de cette table.
48. Bilan de la construction de trois centres d'hébergement dans le cadre de l'attribution d'une aide financière de 18,4 millions de dollars à la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (SIRCAAQ). Fournir la liste des entreprises impliquées dans ce projet.
49. Bilan de la prestation de 18,6 M\$ pour améliorer les services de police auprès des citoyens autochtones. Fournir : <ol style="list-style-type: none"> Les initiatives élaborées; L'état de situation des Corps de Police autochtone (CPA) établie par l'Association des directeurs de police des Premières Nations et Inuits du Québec; La formation initiale en place en patrouille-gendarmerie volet autochtone; Le nombre de policiers autochtones formés; L'accessibilité d'un plus grand nombre de policiers autochtones aux formations de perfectionnement professionnel de l'École nationale de police du Québec; Formation offerte aux CPA en matière de violence conjugale, d'agression sexuelle et de violence intrafamiliale; Nombre d'agents de liaison et agents de services correctionnels; Le niveau de bonification de la prestation de services aux CPA par l'intégration d'agents de liaison au sein du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJML) et au bureau du Commissaire à la déontologie policière (CDP); Formation disponible sur la réalité autochtone qui sera conçue et offerte aux agents des services correctionnels afin qu'ils aient une meilleure compréhension de la réalité autochtone.

50. Bilan de M. Paul Girard à titre de négociateur ayant comme mandat d'identifier des pistes de solution aux enjeux de cohabitation entre la municipalité d'Oka et la communauté de Kanesatake. Fournir notamment les crédits octroyés à ce dernier en précisant la source du fonds, et le tout ventilé par poste budgétaire notamment salarial, et en fonctionnement.
51. Fournir les sommes annoncées en prévention des violences sexuelles, conjugales et familiales en milieux autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.
52. Fournir les sommes annoncées pour la réussite et la persévérance des élèves autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.
53. Bilan détaillé du Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.
54. Bilan détaillé de la table collaborative avec le gouvernement du Québec et Femmes Autochtones du Québec pour favoriser le changement en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.
55. Fournir les sommes annoncées en 2024-2025 pour la construction de nouveaux milieux de vie pour les étudiantes et étudiants autochtones et leur famille à Québec en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.
56. Fournir les sommes annoncées en 2024-2025 pour les radios autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.
57. Bilan détaillé du Grand chantier pour les familles des communautés autochtones en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.
58. Bilan sur les négociations sur la chasse à l'original dans la réserve faunique La Vérendrye en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.
59. Fournir les sommes annoncées en 2024-2025 pour l'amélioration de l'accès à la justice pour les Autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.
60. Fournir les sommes annoncées en 2024-2025 pour lutter contre la violence conjugale et les féminicides pour le milieu autochtone en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.
61. Bilan détaillé de la table politique conjointe Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador et gouvernement du Québec en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.
62. Fournir les renseignements et/ou les réunions de planification concernant la présence et l'implication des Premières Nations ou de l'APNQL dans le cadre des négociations entre les gouvernements du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador pour l'hydroélectricité ainsi que pour toutes les séances de consultation impliquant le développement hydroélectrique ou autre production de l'électricité au Québec.
63. Bilan des négociations entre le gouvernement du Québec et la nation inuite concernant la mise sur pied d'une nouvelle forme de gouvernance au Nunavik. Fournir notamment : <ol style="list-style-type: none"> Le nombre de rencontres; Les projets et dossiers sur lesquels des discussions ont lieu; Les ministères et organismes publics qui participent à ces négociations; Le nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec.
64. État de situation du projet de traité Petapan. Fournir notamment : <ol style="list-style-type: none"> Le nombre de rencontres en 2024-2025; Le nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec en 2024-2025; Les annonces découlant de ces rencontres et les coûts qui viennent avec; Les intentions du gouvernement pour la suite des choses; Les obstacles au sein du gouvernement.

<p>65. Concernant l'entente entre Hydro-Québec et la communauté innue de Pessamit :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. L'état de situation dans les négociations en vue d'une entente finale; b. Les besoins d'Hydro-Québec à combler en matière de production d'électricité sur leur territoire; c. Si des ententes similaires sont prévues dans d'autres communautés autochtones.
<p>66. Fournir les sommes et les actions déployées en 2024-2025 pour lutter contre la tuberculose au Nunavik. Veuillez indiquer les organismes participants.</p>
<p>67. Fournir les sommes et les actions déployées en 2024-2025 pour lutter contre l'alcoolisme et la toxicomanie au Nunavik. Veuillez indiquer les organismes participants.</p>
<p>68. Fournir les sommes et les actions déployées en 2024-2025 pour améliorer les services préhospitaliers au Nunavik. Veuillez indiquer les organismes participants.</p>
<p>69. Fournir les sommes et les actions déployées en 2024-2025 pour mettre en place le projet de loi 32, Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux.</p>
<p>70. Fournir les sommes et les actions déployées en 2024-2025 pour mettre en œuvre des pratiques culturellement sécurisantes dans le réseau de la santé et des services sociaux.</p>
<p>71. Concernant la tenue du premier forum pour l'amélioration de l'accessibilité des services urbains aux autochtones :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Le nombre total de participants; b. Les coûts engendrés par l'organisation du forum; c. La liste des priorités d'action à long terme pour l'ensemble des régions afin d'améliorer l'accessibilité, la complémentarité et la continuité des services pour les Autochtones en milieu urbain et l'état d'avancement de la mise en application de celles-ci en date du 31 mars 2025;
<p>72. Concernant la campagne Réalités autochtones :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Le bilan de la phase 1; b. En date du 31 mars 2025, le bilan de la phase 2 ; c. En date du 31 mars 2025, la ventilation des coûts de chaque projet réalisé dans le cadre des 2 phases et le nombre de personnes rejointes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

1. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, qui ont eu lieu en 2024-2025, qui sont en cours et à venir pour l'année 2025-2026 incluant les détails sur :
 - a) l'objet des négociations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - e) un état de situation des négociations;
 - f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
 - g) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
 - h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - i) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes;
 - j) les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes;
 - k) les ministères et organismes fédéraux impliqués.

LES ALGONQUINS – LONG POINT FIRST NATION (LPFN)

Table sur l'assise territoriale

- a) L'objet des négociations

L'établissement de Winneway est situé sur des terres publiques n'ayant pas de statut juridique particulier. Cette situation fait que, notamment, LPFN n'est pas admissible à certains programmes fédéraux offerts aux communautés vivant sur réserve et que le développement des infrastructures est complexe. Les négociations en cours visent à convenir de l'approche qui permettra la création d'une assise territoriale pour LPFN.

- b) Les dates des rencontres

2024			
30 avril	22 mai	16 juillet	26 septembre
17 octobre	20 novembre	17 décembre	

2025			
31 janvier			

c) L'échéancier des négociations

- Aucun échéancier n'est établi par les parties.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

- Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En 2008, les parties ont pris l'engagement d'entamer des discussions pour que les terres sur lesquelles se trouvent l'établissement de Winneway puissent avoir un statut légal. Le 25 août 2020, le gouvernement du Québec et LPFN ont renouvelé l'engagement de poursuivre les discussions sur la base de l'entente-cadre de 2008. Comme certains sujets requièrent la participation du gouvernement du Canada, ce dernier a été invité à participer aux négociations. Toutefois en 2022, d'un commun accord, le Québec et LPFN ont fait le choix de poursuivre les discussions en bilatérale. Un projet d'entente a été négocié mais n'as pas été entériné par LPFN. Un mandat spécial de négociation visant à finaliser les discussions sur l'assise territoriale a été confirmé à l'automne 2023 et un représentant spécial a été nommé. De ces discussions s'en est résulté l'acceptation par LPFN de s'engager officiellement dans le processus de création d'une réserve sur la base d'un périmètre que les parties avaient identifiés dans le projet d'entente de 2022. Les travaux sur la création d'une réserve impliquant les deux paliers de gouvernement ont débuté depuis décembre 2024 et devront se poursuivre par l'entremise d'un comité technique mis en place à cette fin.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Geoffrey Kelley	Représentant spécial
M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Félicité Belisimbi.	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Andréanne Brière	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Stéphanie Jacques	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. Véronique Rozon	Négociateur en chef, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
M. Simard, Francois	Services aux Autochtones
Kennedy-Tremblay, Dane	Services aux Autochtones
M ^e Martine Roy	Notaire, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Steeve Mathias	Négociateur
M ^{me} Sharon Hunter	Directrice générale
Mme Diane Polson	Conseillère
M. Leonard Polson	Employé du conseil
M. Nadir André	Avocat
M ^{me} Isabelle Simard	Avocate
M. Peter Politis	Consultant

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

- Voir à la fin de la réponse.

j) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

- Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

k) Les ministères et organismes fédéraux impliqués

- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
- Services aux Autochtones

Table sur la desserte policière

a) L'objet des négociations

Depuis plusieurs années, LPFN estime que la desserte policière offerte par la Sûreté du Québec (SQ) ne répond pas aux besoins de sa communauté. Le gouvernement du Québec et LPFN ont initié des discussions visant les objectifs suivants :

- la mise en place à brève échéance de mesures temporaires afin d'assurer une présence policière autochtone dans la communauté de Winneway;
- la création d'un corps de police anishnabe qui fournirait une desserte policière aux communautés de Longue-Pointe, de Timiskaming First Nation (TFN) et Kebaowek.

b) Les dates des rencontres

2024

25 avril	8 et 22 mai	26 juin
20 et 27 novembre	11 et 20 décembre	

2025

10 janvier

c) L'échéancier des négociations

Bien qu'aucun échéancier ne soit établi, les parties veulent la conclusion rapide d'une entente.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En 2008, le gouvernement du Québec a convenu d'une entente-cadre avec LPFN. Cette entente établit un cadre général favorisant la conclusion d'ententes sectorielles dont une entente sur la sécurité publique.

Conscient de l'importance et l'urgence de fournir à LPFN des services policiers professionnels, dédiés et adaptés à ses besoins et à sa culture, conformément aux lois et aux règlements applicables, en 2021, le gouvernement du Québec a mis en place un comité d'action rapide pour proposer des solutions. Ce comité réunit les représentants du SRPNI, du MSP, de la SQ, de Sécurité publique Canada, de TFN, de la Première Nation de Kebaowek et de LPFN. De plus, le gouvernement du Québec a nommé M. Michel Martin à titre de facilitateur pour ce dossier.

L'objectif du gouvernement du Québec dans cette négociation est d'offrir une desserte policière à Winneway qui répondrait le mieux aux enjeux de cette communauté tout en optimisant les ressources.

En juillet 2022, une entente de collaboration entre le gouvernement du Québec et les communautés de LPFN, Kebaowek et TFN est intervenue afin que les corps de police de TFN et Kebaowek puissent desservir Winneway. La SQ demeure l'autorité compétente responsable du territoire et coordonne la desserte en collaboration avec les CPA des deux communautés. Cette entente permet une présence policière autochtone à Winneway d'ici à ce que des solutions plus pérennes soient trouvées.

Les discussions entre les parties continuent afin de mettre en place un corps de police anishnabe. En septembre 2023, les gouvernements fédéral et provincial ont donné une contribution à LPFN pour la réalisation d'un plan de faisabilité de ce corps de police qui réunirait les trois communautés. À date, un plan de faisabilité ainsi qu'un plan d'implantation ont été élaborés. Les travaux visant la concrétisation de l'implantation de ce corps de police sont sur le point de débuter.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Michel Martin	Facilitateur
M. Jean-Philippe Dequen	Ministère de la Sécurité publique
M ^{me} Annick Larose	Ministère de la Sécurité publique
M ^{me} Karine Pelletier	Ministère de la Sécurité publique
M. Jean-Sébastien Cloutier	Ministère de la Sécurité publique

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. Cory Johnson	Sécurité publique Canada
M ^{me} Eugénie Vu	Sécurité publique Canada

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Henry Rodgers	Chef du conseil de bande de LPFN
M. Lance Haymond	Chef du conseil de bande de Kebaowek
M ^{me} Vichy Chief	Cheffe du conseil de bande de TFN
M. Steeve Mathias	Négociateur
M ^{me} Sharon Hunter	Directrice générale
M ^{me} Déborah Decontie	consultant
M. Jacques Labreque	Consultant
M. Jean Vicaire	Coordonnateur

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

- Voir à la fin de la réponse.

j) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

- Ministère de la Sécurité publique.

k) Les ministères et organismes fédéraux impliqués

- Sécurité publique Canada.

LES ATTIKAMEKS

Négociation sur la revendication territoriale globale des Attikameks

a) L'objet des négociations

La négociation porte sur le règlement de la revendication territoriale et sur la conclusion d'une entente sur l'autonomie gouvernementale de la nation attikamek.

Cette négociation a pour objectifs de :

- préciser les droits des Attikameks et l'exercice de ceux-ci sur un territoire convenu;
- mettre en place des règles claires en matière d'exercice d'une autorité gouvernementale par la nation et les communautés attikameks sur des activités et des territoires convenus;
- s'entendre sur la participation des Attikameks au développement du territoire et au bénéfice des retombées économiques qui y sont liées.

b) Les dates des rencontres

À la demande du gouvernement fédéral, la table de négociation a été suspendue temporairement en juillet 2023. Aucune rencontre n'a eu lieu en 2024. La dernière rencontre de négociation a eu lieu le 17 mars 2023.

c) L'échéancier des négociations

La négociation est actuellement suspendue. Il n'est pas possible d'estimer dans quel délai les travaux reprendraient ni à quel moment une entente serait conclue.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

La revendication territoriale a initialement été présentée en 1979 par le Conseil Attikamek-Montagnais (CAM).

e) Un état de situation des négociations

En 1997, le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA) ont signé un protocole politique qui encadre le processus de la négociation de la revendication territoriale globale des Attikameks. Depuis, les parties négocient une entente de principe qui est l'étape précédant la conclusion d'un traité.

Le plus récent cycle de négociation a débuté en 2013. Les travaux se sont déroulés à un rythme soutenu de 2013 à 2018 et ont permis de progresser dans la rédaction d'un projet d'entente de principe qui comporte 26 chapitres. Le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le CNA souhaitaient conclure une entente de principe dans les meilleurs délais. Des obstacles reliés à des positions divergentes au sein des instances politiques attikameks, notamment entre le CNA et les conseils de bande, ont cependant ralenti les discussions à partir de 2018.

En juin 2021, le conseil des Atikamekw de Wemotaci (CAW) a suspendu le mandat qu'il avait accordé au CNA de le représenter à la négociation territoriale globale.

Le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (CAO) s'était quant à lui retiré de la négociation en 2019 et avait déposé une requête au tribunal pour faire reconnaître les droits de ses membres sur son territoire revendiqué. La procédure judiciaire est toujours en cours. Le CAO a ensuite réintégré la négociation en mars 2021.

En juillet 2021, une nouvelle équipe de négociation a été nommée par le CNA suite au départ de la négociatrice d'alors, Mme Hélène Dubé. M. Dany Chilton a agi à titre de négociateur du CNA de 2021 à 2023. M. Chilton n'est plus à l'emploi du CNA depuis l'hiver 2024.

Le 13 mars 2023, le CAO a révoqué à nouveau le mandat de négociation qu'il avait accordé au CNA en raison de divergences de positions avec les orientations du CNA. Ainsi, à l'hiver 2023, des trois conseils de bandes attikameks, seul le conseil de Manawan prenait encore part à la négociation.

En juillet 2023, le gouvernement fédéral a suspendu la table de négociation le temps de laisser les communautés attikameks et le CNA régler leurs différends sur la gouvernance interne.

En parallèle, l'opposition de certains membres des communautés de Manawan et de Wemotaci aux opérations forestières sur leurs territoires d'intérêt a mené à la création d'une table de négociation bilatérale entre le gouvernement du Québec, le CNA, Manawan et Opitciwan en mai 2023. Une entente-cadre portant sur le territoire et les ressources naturelles a notamment été conclue en août 2023.

Le 19 novembre 2024, les chefs de Manawan, Opitciwan et Wemotaci et le Grand Chef de la nation atikamekw ont adressé une lettre au premier ministre du Québec et au premier ministre du Canada pour exprimer leur volonté commune de reprendre la négociation territoriale globale. Le 17 janvier 2025,

le gouvernement du Québec répondait aux chefs, par l'entremise d'une lettre du ministre Lafrenière, qu'il souhaitait d'abord tenir une rencontre avec eux pour faire le point sur les situations qui ont mené à la suspension de cette négociation en 2023 et pour discuter de l'arrimage éventuel entre les diverses tables de négociation bilatérale avec les communautés atikamekw et la négociation territoriale globale. Le gouvernement du Québec est en attente d'un retour des chefs depuis l'envoi de cette lettre.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M ^e Pierre-Christian Labeau	Fasken, négociateur en chef
M ^{me} Coralie Laurendeau	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Tania Clercq	Ministère de la Justice
M ^e Sophie Lépine-Zaruba	Ministère de la Justice
M ^{me} Sophie Bussièrès	Ministère des Ressources naturelles et de la Forêt

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. Bruno Marion	Négociateur en chef, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
M. Jean-Sébastien Potvin	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
M ^{me} Marie-Andrée Thériault	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
M ^e Roxanne Gagné	Justice Canada

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Vacant	Négociateur en chef
M ^e Karina Kesserwan	Conseillère juridique, CNA
Vacant	Négociatrice adjointe, Manawan
M ^{me} Isabelle Veillette	Négociatrice adjointe, Opitciwan
M ^{me} Claudia Petiquay	Secrétariat au territoire, CNA
M. Gérald Ottawa	Secrétariat au territoire, CNA

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

- Voir à la fin de la réponse.

- j) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

- Ministère de la Justice
- Ministère des Ressources naturelles et de la Forêt

Le projet d'entente comprend également des chapitres d'intérêt pour plusieurs autres ministères.

k) Les ministères et organismes fédéraux impliqués

- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
- Ministère de la Justice

Le projet d'entente comprend également des chapitres d'intérêt pour plusieurs autres ministères fédéraux.

LES INNUS

a) L'objet des négociations

Les gouvernements du Canada et du Québec ainsi que les Premières Nations innues de Mashteuiatsh, Essipit et Nutashkuan (Regroupement Petapan) sont en négociation territoriale globale en vue de convenir d'un traité portant notamment sur la reconnaissance des droits ancestraux, le territoire, l'autonomie gouvernementale des Premières Nations signataires, les aspects financiers et le développement des communautés.

b) Les dates des rencontres

2024			
16, 23 et 24 avril	18, 26 et 27 juin	25 et 26 septembre	16, 17 et 30 octobre
			19 novembre
			27 et 28 novembre
2025			

c) L'échéancier des négociations

Les trois parties font les efforts nécessaires pour convenir d'un projet de traité dans les meilleurs délais.

Une fois le projet d'entente convenu, d'autres étapes doivent être franchies avant sa finalisation, notamment en ce qui concerne les consultations auprès des membres des communautés et des communautés autochtones tierces.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

La revendication territoriale globale présentée par le Conseil des Attikameks et des Montagnais (CAM) a été acceptée par le gouvernement du Canada en 1979 et par le gouvernement du Québec en 1980.

e) Un état de situation des négociations

Le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Regroupement Petapan participent, depuis plus de quarante ans, à la négociation d'une entente portant sur le règlement des revendications territoriales globales des trois Premières Nations. Une fois conclue, cette entente constituerait un traité moderne et bénéficierait d'une protection constitutionnelle en vertu de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*.

Jusqu'à maintenant, les parties ont franchi deux étapes menant au traité, soit la signature de l'Approche commune, en 2000, et celle de l'Entente de principe d'ordre général (EPOG), en 2004, qui vient jeter les bases du futur traité.

En 2024, les parties ont poursuivi les discussions et se sont rencontrées à plusieurs reprises pour échanger sur les enjeux soulevés par le gouvernement du Québec en 2023 et pour trouver des voies de passages pour les solutionner.

Malgré les efforts consentis par les parties, ces dernières n'ont pu trouver de solutions mutuellement acceptables pour certains de ces enjeux.

Les objectifs du gouvernement du Québec :

- Améliorer les relations avec les Premières Nations;
- Consolider la paix sociale et contribuer à un contexte d'investissement positif;
- Encourager les partenariats entre Autochtones et non-Autochtones;
- Confirmer le droit du Québec de développer ses ressources et obtenir plus de certitude quant aux droits que les Premières Nations exerceront.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M ^e Pierre-Christian Labeau	Négociateur en chef, avocat-conseil chez Fasken
M ^{me} Julie Cyr	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Myriam Morissette	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Catheryne Bélanger	Ministère de la Justice
M ^e Sophie Lépine-Zaruba	Ministère de la Justice
M. Luc Imbeault	Représentant des régions, Côte-Nord
M. Denis Taillon	Représentant des régions, Saguenay–Lac-Saint-Jean

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M ^e André Bourgeois	Négociateur en chef
M. Bruno Marion	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M ^{me} Catherine Lapeyrie	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M ^e Simon Gruda-Dolbec	Justice Canada

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M ^e Carl Nepton	Négociateur en chef du Regroupement Petapan
M ^{me} Julie Harvey	Regroupement Petapan
M ^e Mélissa Beaulieu	Conseillère juridique
M ^e Dominic Tremblay	Conseiller juridique

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- j) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes
- Ministère de la Justice
 - Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
 - Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
 - Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
 - Ministère du Travail
 - Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
 - Commission de la construction du Québec
 - Secrétariat du Québec aux relations canadiennes
 - Ministère de la Sécurité publique
 - Ministère de la Culture et des Communications
 - Ministère des Transports et de la Mobilité durable
 - Hydro-Québec
 - Société des établissements de plein air du Québec
 - Ministère des Finances
 - Ministère de la Famille
 - Ministère de l'Éducation
 - Ministère de l'Enseignement supérieur
 - Ministère de la Langue française
 - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
 - Ministère du Tourisme
 - Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
- k) Les ministères et organismes fédéraux impliqués
- Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord Canada
 - Ministère de la Justice
 - Agence canadienne d'évaluation environnementale
 - Agence parcs Canada
 - Garde côtière
 - Transports Canada
 - Environnement et Changements climatiques Canada
 - Finances Canada
 - Ministère des Pêches et Océans / Garde côtière
 - Ressources naturelles Canada
 - Secrétariat du Conseil du Trésor
 - Services aux Autochtones Canada
 - Défense nationale
 - Sécurité publique
 - Affaires mondiales
 - Travaux publics et approvisionnement

LES MICMACS

Négociation tripartite entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Secrétariat Mi'gma'wewi Mawiyomi

- a) L'objet des négociations

Les négociations visent la conclusion d'une entente-cadre qui jetterait les bases des discussions pour le règlement de la revendication territoriale globale des Micmacs, tout en permettant aux parties de négocier des ententes intérimaires ou sectorielles de manière bilatérale ou tripartite, selon les intérêts des parties et leurs champs de compétence respectifs.

b) Les dates des rencontres

2024	
10 avril	6 décembre

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'est établi.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Après avoir effectué une évaluation de risques, le gouvernement fédéral a demandé au gouvernement du Québec de participer à une négociation sur les droits aux terres, aux ressources, à l'autonomie gouvernementale et les droits issus de traités. Quant aux Micmacs, ils ont transmis aux gouvernements une déclaration de revendication (« Statement of Claim ») en 2007.

e) Un état de situation des négociations

En 2003, le gouvernement du Canada a voulu entamer un processus de négociation territoriale globale avec les Micmacs du Québec. À l'époque, le gouvernement du Québec ne souhaitait pas s'engager dans une telle négociation, mais a accepté de participer à une démarche alternative visant la conclusion d'ententes sectorielles qui augmenteraient le degré de certitude juridique entourant la question des droits des Micmacs. Toutefois, compte tenu de l'asymétrie des mandats des gouvernements du Québec et du Canada, les parties n'ont pu obtenir de résultats tangibles de ce cadre.

En 2016, à la lumière de nouvelles expertises historiques et d'analyses approfondies, le gouvernement du Québec a modifié sa position quant aux revendications des Micmacs ainsi que son mandat de négociation. Ainsi, il s'est engagé à poursuivre les négociations dans une perspective de conclure une entente finale concernant les revendications micmaques.

À partir de 2017, le gouvernement fédéral s'est doté de son côté de nouveaux mandats en matière de négociations bilatérales, entre autres sur les questions de pêches et de parcs, avec les trois communautés micmaques individuellement, ce qui a plongé les parties dans une nouvelle asymétrie des mandats.

Les négociations à la table tripartite ont ainsi ralenti, voire stagné, pendant quelques années, alors que les parties privilégiaient l'avancement de différentes négociations bilatérales.

En juin 2021, les représentants du SMM ont déposé un nouveau projet d'entente-cadre à la table tripartite qui se voulait un reflet de ces différents processus ayant avancé en parallèle au fil des années. Cette entente-cadre permettrait aux parties de poursuivre l'avancement de la NTG tout en négociant des ententes intérimaires ou sectorielles de manière bilatérale ou tripartite, selon les intérêts des parties et leurs champs de compétence respectifs.

Les discussions tripartites autour de ce nouveau cadre ont connu des périodes de ralentissement à leur tour, notamment car, du côté fédéral, le dossier est passé des mains de l'équipe de l'Atlantique à l'équipe du Québec. Des questions de clarifications des mandats des parties, d'arrimage et de cohérence entre les différents processus de négociation existants pour en dégager une compréhension commune ont mobilisé les efforts des équipes jusqu'à présent.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Alexia Desmeules	Conseillère, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M ^e Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. Louis-Charles Gagnon Tessier	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M ^{me} Valérie Veilleux	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M ^{me} Liisa Macnaughton	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M ^{me} Emily Foggia	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M ^e Bailey Fox	Justice Canada
M ^e Simon Gruda-Dolbec	Justice Canada

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M ^e Nadir André	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Candice Metallic	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Chastity Mitchell	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Tanya Barnaby	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^e Isabelle Simard	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Loni Vicaire	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Alicia Moffat	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

- j) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

- Le ministère de la Justice

Selon les sujets ciblés comme étant prioritaires par les parties au fil des discussions à venir, d'autres ministères pourraient être impliqués dans les négociations.

k) Les ministères et organismes fédéraux impliqués

- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
 - Justice Canada
-

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.

Employés du SRPNI	322 181 \$
Négociateurs externes	270 000 \$
<u>TOTAL :</u>	<u>592 181 \$</u>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, qui ont eu lieu en 2024-2025, actuellement en cours et à venir pour l'année 2025-2026 incluant le détail sur :
- a) l'objet des négociations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - e) un état de situation des négociations;
 - f) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;
 - g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - h) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes;
 - i) les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes.

LES ABÉNAQUIS – ODANAK ET WÔLINAK

Table de négociation sur une entente-cadre

- a) L'objet des négociations

La négociation vise à conclure une entente-cadre avec la Nation abénaquise. Les parties travaillent présentement sur un projet de mandat de négociation.

- b) Les dates des rencontres

2024			
11 juillet	28 août	23 septembre	18 novembre
2025			
13 janvier			

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent conclure l'entente-cadre six mois après la confirmation du projet de mandat de négociation.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

e) Un état de situation des négociations

En avril 2024, les chefs des Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak et le directeur-général de W8banaki ont fait part au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit de leur intérêt pour une entente-cadre concernant le développement sur leur territoire traditionnel appelé Ndakina.

À l'été 2024, des premiers échanges ont eu lieu entre des représentants du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit et de la Nation abénaquise sur le projet d'entente-cadre.

En septembre 2024, la Nation abénaquise a déposé liste de demandes au gouvernement du Québec qui porte sur une multitude de sujets, dont la consultation, la protection de l'environnement, l'accès au territoire et l'acquisition de terres, le développement d'infrastructures, le développement économique et d'autres.

Depuis, les parties travaillent à définir un mandat de négociation.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Alexandre Turgeon	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. David Bernard	Négociateur, W8banaki
M. Alexandre Carrier	Conseiller stratégique, W8banaki
M. Robert Prévost	Consultant
M ^{me} Alice Sécheresse	Consultante
M. Daniel G. Nolett	Directeur-général, Conseil des Abénakis d'Odanak
M ^e Benoît Champoux	Avocat de la Nation abénaquise
M ^{me} Nikita Zewski	W8banaki
M. Christopher Coggan	Consultant
M ^{me} Nadia Lemire	Conseil des Abénakis de Wôlinak
M. Stéphane Landry	Conseiller, Conseil des Abénakis de Wôlinak

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes.

La portée du mandat à convenir permettra de préciser les autres ministères du gouvernement du Québec concernés par la négociation.

LES ALGONQUINS

Table Nation Anishinabe-Québec sur la gestion de l'original dans la réserve faunique La Vérendrye

- a) L'objet des négociations

La négociation porte sur la participation e la nation algonquine à la gestion de l'original dans la réserve faunique La Vérendrye (RFLV) sur la protection du cheptel d'originaux. Une entente-cadre sur la gestion de l'original a été conclue entre le gouvernement du Québec et le Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg le 18 août 2021 et dont l'échéance est fixée au 31 mars 2025. Les parties travaillent maintenant à la mise en œuvre de l'entente-cadre et à la négociation d'une entente de collaboration.

- b) Les dates des rencontres

2024			
3 avril	17 avril	9 mai	23 mai
3 juin	19 juin	3 juillet	29 juillet
20 août	10 septembre	18 septembre	7 octobre
4 novembre	18 novembre	3 décembre	

- c) L'échéancier des négociations

Dans l'entente-cadre de 2021, les parties se sont engagées à élaborer une entente de collaboration d'ici le 31 mars 2025.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

- e) Un état de situation des négociations

En 2019, plusieurs communautés algonquines se sont rassemblées pour faire connaître leurs préoccupations sur l'état de la population d'originaux dans la réserve faunique La Vérendrye (RFLV) et les secteurs environnants. Elles réclamaient un moratoire sur la chasse sportive dans la RFLV. Les moyens de pression s'étant intensifiés à l'automne 2020, la Table Québec-Nation algonquine sur l'original a été mise en place afin de convenir de solutions pérennes de cohabitation entre les populations algonquines et les chasseurs. Le Conseil tribal de la nation algonquine-Anishinabeg a joué un rôle important pour fédérer les communautés autour de cette cause. Ces discussions ont mené à la conclusion de l'*Entente-cadre concernant la gestion de l'original entre*

la Nation anishnabe et le gouvernement du Québec (Entente-cadre) en juin 2021. Une entente-cadre distincte a également été conclue avec les Algonquins de Lac-Barrière, qui s'était dissociée des autres communautés algonquines au cours des premières phases de négociation. L'Entente-cadre prévoit des mesures intérimaires, étalées sur une période de quatre ans, ce qui inclut une suspension temporaire de la chasse sportive de l'orignal d'une durée de deux ans, c'est-à-dire jusqu'à l'automne 2022 inclusivement. Les modalités de l'Entente-cadre prévoient ensuite une reprise graduelle de la chasse dès l'automne 2023, sous réserve des conclusions de certaines études qui pourraient être réalisées par les parties.

En 2022, les parties ont mis sur pied un comité technique (le comité aviseur) qui a notamment pour mandat d'établir un portrait détaillé de l'état de santé du cheptel d'orignal dans la RFLV. Le comité regroupe des biologistes à l'emploi des communautés algonquines et des biologistes du gouvernement du Québec. Une fois les analyses du comité aviseur terminées, la Table Québec-Nation algonquine avait pour tâche d'élaborer un plan de chasse pour la reprise de la chasse sportive et de développer un modèle de participation accrue de la Nation algonquine à la gestion de l'orignal. Le rapport final du comité aviseur a été déposé en juin 2024.

Afin de donner le temps aux parties d'avancer le travail de mise en œuvre, le gouvernement du Québec a consenti à prolonger la suspension temporaire de la chasse sportive. En contrepartie, le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit a demandé qu'un plan de travail avec un échéancier serré soit convenu entre les négociateurs. Des discussions soutenues ont lieu depuis et visent à conclure une entente de collaboration qui établirait des modalités de gestion de l'orignal avec une participation accrue des Autochtones ainsi que des modalités de chasse particulières.

Une tournée des communautés algonquines s'est amorcée en novembre 2023. Lors de ces rencontres, le comité aviseur présentait les conclusions et les recommandations de son rapport sur l'état de santé du cheptel d'orignal dans la RFLV. Trois communautés (Kitcisakik, Lac Simon et Kitigan Zibi) ont été visitées.

Les parties consacrent des efforts actuellement en vue de conclure une entente de collaboration, qui aborderait notamment la reprise de chasse sportive.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Mario Gibeault	Négociateur
M ^{me} Coralie Laurendeau	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Samuel Fiset	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. François Paradis	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. François-Xavier Perron-Maranda	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Solaine Prince	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. André Dumont	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

M. Ambroise Lycke
Ministère de l'Environnement, de la
Lutte contre les changements
climatiques, de la Faune et des Parcs

M^e Hubert Noreau-Simpson
M^e Rosemarie Fortier
Ministère de la Justice
Ministère de la Justice

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M ^{me} Adrienne Jérôme	Négociatrice, nation algonquine
M ^{me} Savanna McGregor	Grande cheffe de la nation algonquine
M. Norm Odjick	Directeur général, Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg
M ^{me} Robin Cayer	Coordonnatrice, Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg
M. Jean-Guy Whiteduck	Négociateur adjoint, Kitigan Zibi
M. Gorden McGregor	Négociateur adjoint, Kitigan Zibi (à partir d'août 2024)
M. Jimmy Papatie	Négociateur adjoint, Kitcisakik
M. Charlie Papatie	Négociateur adjoint, Kitcisakik (à partir du printemps 2024)
M. Danny Pien	Négociateur adjoint, Lac-Simon
M. Mario St-Georges	Biologiste, Algonquins de Lac-Barrière
M. Pierre-Luc Bastien	Biologiste, Conseil tribal nation algonquine Anishinabeg
M. Joel Odjick	Biologiste, Conseil tribal nation algonquine Anishinabeg
Me Amir Attaran	Conseiller juridique, Conseil tribal nation algonquine Anishinabeg

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes.

Aucun autre ministère n'est impliqué.

LES ALGONQUINS – KEBAOWEK

- a) L'objet des négociations

Discussions visant la conclusion d'une entente sur la consultation et

l'accommodement. Cette entente mettra en place un processus de consultation convenu en vue de permettre à Kebaowek de faire valoir ses préoccupations lorsqu'une mesure envisagée est susceptible d'avoir un impact sur les droits qu'elle revendique.

b) Les dates des rencontres

2024			
9 avril	7 mai	4 juin	18 septembre
25 octobre	10 décembre		
2025			
23 janvier			

c) L'échéancier des négociations

Il est de la volonté des parties de finaliser dans les meilleurs délais les discussions, mais aucun échéancier n'est fixé.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En mars 2022, Kebaowek a signifié au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs dans le temps l'arrêt de sa participation aux processus de consultations et d'harmonisation initiés par le gouvernement du Québec tant et aussi longtemps que de nouveaux processus de consultation et d'harmonisation mutuellement satisfaisants ne seraient pas convenus. En novembre 2022, le ministère des Ressources naturelles et des forêts et le SRPNI ont proposé à Kebaowek de mettre en place une table de négociation en vue de négocier une entente sur la consultation et l'accommodement. Dès janvier 2023, les discussions entre Kebaowek et le SRPNI ont débuté. Bien que le déclencheur de la demande de Kebaowek fût en lien avec les activités forestières, il a été convenu que les discussions porteront sur une entente sur la consultation et l'accommodement de portée générale avec la possibilité de négocier plus tard, si c'est la volonté des parties, des annexes sectorielles portant sur des processus de consultation et d'accommodement plus spécifiques.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Andréanne Brière	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^e Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M ^e Jameela Jeeroburkhan	Avocate
Me Rose Victoria Adams	Avocate

M. Pascal Bibeau
M. Justin Roy

Employé du conseil de bande
élu au conseil de bande

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Les ministères suivants ont été consultés sur le projet d'entente: ministère des Ressources naturelles et des Forêts, ministère de l'Environnement, de la Lutte aux Changement climatiques, de la Faune et des Parcs, ministère des Transports et de la Mobilité durable, ministère de la Culture et des Communications, ministères des Affaires municipales et de l'Habitation

LES ALGONQUINS – LAC-BARRIÈRE

- a) L'objet des négociations

La négociation visait à conclure une entente afin de mettre en œuvre les recommandations conjointes de 2006 des représentants spéciaux respectifs du gouvernement du Québec et des Algonquins de Lac-Barrière (ALB). Les discussions portent principalement sur la participation à la gestion des ressources renouvelables (forestières et fauniques) et aux bénéfices économiques qui en découlent. Une entente a été conclue le 14 décembre 2021. Le conseil de bande actuel a adopté, en 2023, une résolution pour rejeter l'entente. Les discussions se poursuivent afin d'amender l'entente ou de convenir d'autres solutions.

- b) Les dates des rencontres

2024	
8 mai	10 décembre

- c) L'échéancier des négociations

Il n'y a pas de date d'échéance associée à ces négociations à l'heure actuelle.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

L'Entente de mise en œuvre des recommandations conjointes de 2006 des représentants spéciaux du Québec et des Algonquins de Lac-Barrière (l'Entente) a été conclue le 14 décembre 2021, et les parties ont travaillé à sa mise en œuvre jusqu'à l'élection d'un nouveau conseil de bande le 10 mars 2023.

L'Entente porte principalement sur la participation à la gestion des ressources renouvelables (forestières et fauniques) tout en comportant des mesures d'aide au développement économique et social de la communauté.

Le 5 décembre 2023, le nouveau conseil de bande élu transmettait une lettre

et une résolution pour signifier qu'il rejetait formellement cette entente signée par le conseil de bande précédent. Le conseil de bande soutient notamment que l'entente de mise en œuvre ne bénéficiait pas de l'acceptabilité sociale nécessaire, et qu'elle n'aurait pas fait l'objet de consultations auprès des membres. Le conseil d'ALB indiquait également qu'il souhaitait entrer dans un protocole de discussion avec le gouvernement du Québec relativement à la foresterie, la faune et les autres ressources qui pourraient être extraites dans le territoire d'intérêt de Lac-Barrière.

Deux rencontres ont eu lieu en 2024 : une rencontre de négociation le 8 mai et une rencontre organisée par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, le 10 décembre, rencontre à laquelle divers élus régionaux et l'équipe de négociation du SRPNI ont participé.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Mario Gibeault	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Coralie Laurendeau	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Casey Ratt	Chef
M. Eric Charbonneau	Membre du conseil de bande
Mme Anida Decoursay	Membre du conseil de bande
M. Jessie Decoursay	Membre du conseil de bande
M. Terrence Nottaway	Membre du conseil de bande
M. Charles T. Ratt	Directeur des ressources naturelles
M ^e Katherine Hensel	Avocate de la communauté
M ^e Kristie Tsung	Avocate de la communauté

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes.

Aucun autre ministère n'est impliqué.

LES ALGONQUINS – LAC-SIMON

a) L'objet des négociations

Processus de discussion visant la conclusion d'une entente qui permettrait au gouvernement du Québec et à la Première Nation Anishnabe de Lac Simon de renforcer leur relation tout en apportant des solutions concrètes et mutuellement satisfaisantes aux enjeux auxquels la communauté est confrontée.

b) Les dates des rencontres

2024

30 mai	10 juillet	9 août	30 septembre
21 octobre	5 et 28 novembre	12 décembre	

2025

30 janvier

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été déterminé.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le 18 janvier 2022, les parties ont conclu le Protocole d'entente sur la Table centrale. Ce protocole établit notamment une Table centrale qui servira aux parties de forum d'échange sur les sujets d'intérêts communs. Plusieurs sujets ont déjà été abordé à cette table suivant les priorités identifiées par Lac-Simon. En juin 2024, Lac-Simon a demandé que des discussions aient lieu en vue de la conclusion d'une entente qui aura notamment pour objet de favoriser l'implication de Lac Simon dans la gestion et la mise en valeur du territoire et de ces ressources. Dès lors, les représentants des parties ont eu des discussions approfondies en vue de comprendre ce qui était recherché par la communauté. Par la suite des discussions ont débuté sur la base des priorités que Lac-Simon a signifiées au gouvernement. Essentiellement les discussions portent sur le renforcement des relations entre les parties, l'amélioration des processus de consultation et des mesures de développement économique qui pourraient être mis en place au bénéfice de la communauté de Lac-Simon.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M ^e Tania Clercq	Ministère de la Justice
M ^{me} Andréanne Brière	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M ^{me} Adrienne Jérôme	Employé du conseil de bande
M ^{me} Pamela Papatie	Négociatrice en chef
Mme Marlene Jérôme	Employé du conseil de bande
M. Daniel Pien	Employé du conseil de bande
M ^e Julie Paré	Avocate
M ^e Jeanne Pérès	Avocate

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ne s'applique pas.

LES ALGONQUINS – LONG POINT FIRST NATION (LPFN)

Table sur les ressources naturelles

- a) L'objet des négociations

Cette table de négociation vise à mettre en place des mécanismes favorisant la conciliation des activités d'exploitation des ressources naturelles avec les activités de chasse, pêche, piégeage et de cueillette de LPFN.

- b) Les dates des rencontres

2024		
21 mai	19 juin	17 juillet
25 septembre	16 octobre	19 novembre
11 décembre		
2025		
14 janvier	16 janvier	

- c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'est établi par les parties.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

À la suite du renouvellement de l'engagement des parties à mettre en œuvre

l'Entente-cadre de 2008, les discussions sur la foresterie ont repris en 2020 dans le but de conclure notamment une entente sur la consultation et résoudre d'autres enjeux en lien avec la pratique des activités traditionnelles des membres de LPFN. Un projet d'entente a été déposé par le gouvernement du Québec, mais est demeuré sans suites malgré les nombreuses relances du gouvernement du Québec. En 2023, les discussions ont repris, et ce, dans un contexte où LPFN avait cessé de participer aux processus d'harmonisation forestière, insatisfaite des mécanismes mis en place et du soutien financier qui lui était octroyé pour y participer. En 2024, LPFN a demandé que le mandat de la table soit élargi pour couvrir toutes les ressources naturelles. Le gouvernement du Québec a déposé des propositions pour répondre à diverses préoccupations de la communauté.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Félicité Belisimbi.	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Andréanne Brière	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Véronique Paul	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Pascal Simard	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Mme Josée Elvire Djongo	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Steeve Mathias	Négociateur
M ^e Isabelle Simard	Avocate
M. Peter Politis	Consultant
M. Léonard Polson	Employé du conseil de bande

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun autre ministère n'est impliqué.

LES ATIKAMEKS - WEMOTACI

Table de négociation sur la foresterie et la villégiature

a) L'objet des négociations

La négociation a visé en 2023 à conclure l'*Entente-cadre Nahitatowin Masinahikan pour une nouvelle relation entre les Atikamekw de Wemotaci et le gouvernement du Québec*, qui a été signée en novembre, et en 2024 à donner suite aux engagements de l'entente-cadre, lesquels visent une meilleure collaboration dans la gestion des ressources forestières et fauniques et une meilleure cohabitation entre les utilisateurs du territoire, notamment les villégiateurs, et la population atikamekw de Wemotaci

b) Les dates des rencontres

2024		
12 avril	26 avril	17 mai
7 juin	26 septembre	

c) L'échéancier des négociations

Il n'y a pas d'échéancier fixé pour la négociation

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

e) Un état de situation des négociations

Le 24 février 2022, le Conseil des Atikamekw de Wemotaci (CAW) a signifié une mise en demeure au gouvernement du Québec alléguant des manquements en matière de consultation et d'accommodement dans le cadre des activités de foresterie et de délivrance de baux de villégiature. Des négociations ont suivi et ont abouti à la signature, en novembre 2023, de l'*Entente-cadre Nahitatowin Masinahikan pour une nouvelle relation entre les Atikamekw de Wemotaci et le gouvernement du Québec*, laquelle prévoit certaines mesures transitoires qui concernent principalement un réarrangement des chantiers forestiers de façon à prendre en compte les besoins particuliers et la préservation du mode de vie propre aux Atikamekw de Wemotaci, et qui jette les bases pour la négociation d'une entente à long terme. Les négociations en vue de l'entente à long terme, qui prévoient notamment l'examen et l'amélioration des pratiques en matière de consultation, ont débuté en janvier 2024.

Le 26 novembre 2024, le CAW a demandé une pause de rencontres de négociation, car le conseil de bande devait prioriser la résolution d'autres problématiques avec lesquelles compose la communauté. Plusieurs employés du secteur administratif qui participaient à la table de négociation ont également quitté leur poste et n'ont pas pu être remplacés encore, ce qui ne facilite pas la participation de la communauté à la négociation. Il n'y a pas eu de rencontres de négociation depuis ce temps.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Samuel Fiset	Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Coralie Laurendeau	Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Flavie Armand	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Kevin Partington	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Louis Breault	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Sophie Bussièrès	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. François Dupuis	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Philippe Grenier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Marie-Hélène Tremblay	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Solaine Prince	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Jon-Evan Quoquochi	Membre du Conseil des Atikamekw de Wemotaci
M. Miguel Coocoo	Membre du Conseil des Atikamekw de Wemotaci
M ^e Jacynthe Ledoux	Cain Lamarre
M ^e Cynthia Smith	Cain Lamarre
M ^e Zoé Robidoux	Cain Lamarre
M ^{me} Dorianne Petiquay	Bureau de gestion du territoire de Wemotaci
M ^{me} Marie-Laure Lusignan	Bureau de gestion du territoire de Wemotaci
M. Jean-Baptiste Chilton	Bureau de gestion du territoire de Wemotaci
M. Louis Bélanger	Consultant

h) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

- Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir la réponse à la fin

LES CRIS

- a) L'objet des négociations

Table centrale de négociation dont le mandat est de discuter de divers sujets d'intérêt commun, dans le contexte d'importants projets de développement des ressources, notamment énergétiques, du territoire de la Baie-James.

- b) Les dates de rencontre

2024		
10 décembre	19 décembre	
2025		
13 janvier	24 janvier	14 février

- c) L'échéancier des négociations

Initialement, la partie crie avait manifesté le souhait de conclure une entente de principe au 31 mars 2025, puis de conclure une entente finale sur cette base. Ensuite la partie crie a révisé son échéancier, pour cibler des priorités et proposer plutôt une entente de principe au 30 juin 2025 et une entente finale au 31 octobre 2025. Cet échéancier ne tenait pas compte du dépôt d'une contre-proposition gouvernementale.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

Le 19 décembre 2024, les représentants de la nation crie ont déposé un projet d'entente globale comprenant quinze chapitres de négociation.

Le 24 janvier 2025, une contre-proposition gouvernementale a été déposée.

Le 7 février 2025, la partie crie a soumis un échéancier révisé, mais sans revenir précisément sur les éléments de la contre-proposition gouvernementale.

Le 14 février 2025, la partie crie a expliqué son positionnement concernant un document de priorités déposé au premier ministre par la grande chef du Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) et présidente du Gouvernement de la nation crie.

La partie crie a par la suite indiqué au Québec qu'elle devrait prendre une pause avant de revenir avec des représentants dûment mandatés pour poursuivre les négociations, le cas échéant.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Maurice Charlebois	Négociateur externe
M. Daniel Desharnais	Ministère du Conseil exécutif, Secrétariat général, coordination gouvernementale et administration
M. David Saint-Pierre	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, chef d'équipe du Pôle d'expertise sur les gouvernances en milieu nordique
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice, avocat

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Davey Bobbish	Directeur-général au GNC
M. John Hurley	Avocat au cabinet Gowling WLG
M. David Heritage	Heritage Management Consulting Group inc.

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun.

Discussions en vue de la révision du cadre législatif applicable à la Commission scolaire crie

- a) L'objet des négociations

Le SRPNI et le ministère de l'Éducation (MEQ) discutent avec le Gouvernement de la nation crie (GNC) et la Commission scolaire crie (CSC) d'une révision possible du cadre législatif applicable à la CSC.

- b) Les dates des rencontres

2024
28 mai
2025
aucune rencontre

- c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été établi.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En réponse à la demande du GNC et la CSC de réviser le cadre législatif applicable à la CSC, le ministre de l'Éducation et le ministre responsable des relations avec les Premières Nations et les Inuit ont proposé à la nation crie la mise en place d'une table de discussions avec leurs représentants, laquelle a pour intention de répondre aux questions d'intérêt immédiat de la CSC, tout en permettant au gouvernement du Québec d'avoir une meilleure compréhension des demandes et enjeux soulevés par la nation crie relativement à une modernisation de la *Loi sur l'instruction publique pour les autochtones cris, inuit et naskapis* (LIPA-CIN, ch.I-14), de même que ses incidences sur la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ). Une seule rencontre a été tenue au cours de la dernière année financière, au printemps. Il y a eu une pause des discussions à la demande des Cris. Les discussions devraient toutefois reprendre, les Parties cherchent une date pour fixer la prochaine rencontre de la Table.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Marie-José Thomas	Ministère du Conseil exécutif, administratrice d'État
M ^{me} Marie-Josée Blais	Ministère de l'Éducation, sous-ministre adjointe
M ^{me} Josée Arseneault	Ministère de l'Éducation, directrice
M ^{me} Catherine Gélinau	Ministère de l'Éducation, conseillère
M ^{me} Sylvie Boulay	Ministère de la Justice, avocate
M ^{me} Marie-Josée Verreault	Ministère de la Justice, avocate
M ^{me} Annelise Jensen	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, conseillère
M ^{me} Esther Blais	Ministère de l'Enseignement supérieur, sous-ministre adjointe
M. Loïc Di Marcantonio	Ministère de l'Enseignement supérieur, directeur
M ^{me} Josiane Asselin	Ministère de l'Enseignement supérieur, conseillère
M ^{me} Annabelle Rousseau	Ministère de l'Enseignement supérieur, conseillère

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Abel Bosum	GNC, ancien grand chef, négociateur en chef
M ^{me} Caroline Mark	CSC, directrice générale
M. Richard Shecapio	GNC, négociateur
M ^{me} Melissa Saganash	GNC, directrice générale adjointe
M ^{me} Stella Lameboy	CSC, directrice générale adjointe, Enseignement supérieur et aux adultes

M ^{me} Edna Shecapio	CSC, agente administrative
M. Denis Blanchette	Gowling WLG, conseiller juridique
M. David Heritage	GNC, conseiller

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun.

Révision du cadre législatif applicable au Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James

- a) L'objet des négociations

Le SRPNI et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) discutent avec le Gouvernement de la nation crie (GNC) et le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James d'une révision possible du cadre législatif applicable à la CCSSSBJ.

- b) Les dates des rencontres

2024		
9 avril	5 mai	20 juin
18 juillet	19 décembre	
2025		
27 février		

- c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été établi.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

En réponse à la demande du GNC et la CCSSSBJ de réviser le cadre législatif applicable à la CCSSSBJ, le gouvernement du Québec a mis en place une table de discussions avec les représentants des deux parties. Les discussions se poursuivent.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Daniel Paré	Ministère de la Santé et des Services sociaux
M ^{me} Marie-José Thomas	Ministère du Conseil exécutif, administratrice d'État

M ^{me} Josée Martel	Ministère de la Santé et des Services sociaux, directrice générale par intérim
M ^{me} Josiane Perreault	Ministère de la Santé et des Services sociaux, directrice
M ^{me} Hakima Touami	Ministère de la Santé et des Services sociaux, conseillère
M. Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice, conseiller juridique
M ^{me} Annelise Jensen	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, conseillère

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Abel Bosum	GNC, ancien grand chef, négociateur en chef
M ^{me} Jeannie Pelletier	CCSSSBJ, présidente
M. Daniel St-Amour	CCSSSBJ, directeur général
M. Richard Shecapio	GNC, négociateur
M. Marcel Villeneuve	Conseiller
M ^{me} Melissa Saganash	GNC, directrice générale adjointe au GNC
M. Justin Ringer	CCSSSBJ, directeur
M. John Hurley	Gowling WLG, conseiller juridique

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun.

Négociations de l'Entente concernant la mise en œuvre du régime collaboratif de gestion forestière pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2028 entre le gouvernement du Québec et les Cris d'Eeyou Istchee et de l'Entente relative à la communication et à l'utilisation de certaines données dans le cadre du régime collaboratif de gestion des ressources forestières sur les terres de la catégorie II entre le gouvernement du Québec et les Cris d'Eeyou Istchee

a) L'objet des négociations

Afin de mettre en œuvre le régime collaboratif de gestion des ressources forestières visé à l'article 65 de l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James et à l'article 36 de l'Entente pour résoudre le

différend forestier Baril-Moses, des arrangements adéquats devaient être négociés, y compris un support technique et financier au Gouvernement de la nation crie (GNC).

Il était aussi nécessaire de définir les modalités de communication et d'utilisation des données du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), essentielles à la planification de l'aménagement durable des forêts, afin que le GNC dispose de toutes les informations nécessaires pour développer une capacité additionnelle en matière de planification et de gestion forestière.

b) La date des rencontres

2024		
25 septembre	9 novembre	15 novembre
29 décembre	5 décembre	14 décembre
20 décembre		

2025		
12 janvier	22 janvier	26 janvier
1 ^{er} Février	6 février	26 février
27 février		

c) L'échéancier des négociations

Le gouvernement du Québec et le GNC sont engagés, depuis le printemps 2020, à entreprendre et à poursuivre de façon diligente et de bonne foi des négociations afin de conclure une nouvelle entente de mise en œuvre du régime collaboratif prévu. Le démarrage des négociations est conforme aux dispositions de l'*Entente pour résoudre le différend forestier Baril-Moses*, qui fixait au plus tard le 1^{er} avril 2020 l'engagement des parties afin de conclure une entente de renouvellement en cette matière. Les discussions ont achoppé, dès mars 2021, sur les coûts de mise en œuvre du régime collaboratif, la durée des ententes subséquentes à la période 2021-2026 et la portée des responsabilités pouvant être exercées par le GNC.

Devant l'impasse, le Comité de liaison permanent établi en vertu du chapitre 11 de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris est intervenu ponctuellement à la demande du GNC. Les délais engendrés par l'examen des enjeux à résoudre relativement à l'interprétation, à la mise en œuvre harmonieuse et au suivi efficace des ententes conclues, dans un contexte politique et administratif mouvant, ont amené les parties à reprendre les discussions en septembre 2023.

Il n'y a pas d'échéancier aux négociations; leur résultat devait couvrir la période de cinq ans débutant le 1^{er} avril 2021 et se terminant le 31 mars 2026. Les parties ont trouvé des arrangements adéquats pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2028 notamment pour s'harmoniser aux cycles de planification forestière du Québec (période actuelle de 2023-2028), ce qui facilitera ainsi le travail des équipes du Québec et du GNC au moment de poursuivre la mise en œuvre.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les négociations sont en voie d'être conclue.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Marie-José Thomas	Ministère du Conseil exécutif, administratrice d'État affectée auprès de la secrétaire générale et greffière du Conseil exécutif
M. Alain Sénéchal	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), sous-ministre associé aux forêts
M. Simon St-Georges	MRNF, conseiller
M. Frédéric Desrosiers	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), conseiller
M ^{me} Marie-Josée Verreault	Ministère de la Justice, conseillère juridique

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Richard Shecapio	Négociateur du Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) – GCC(EI) – et du GNC auprès du gouvernement du Québec
M. Paul John Murdoch	Conseiller juridique et secrétaire du GCC(EI) et du GNC auprès du gouvernement du Québec
M ^{me} Nadia Saganash	Directrice des relations du GCC(EI) et du GNC auprès du gouvernement du Québec
M. Gillman Ottereye	Directeur du département de la foresterie du GNC
M. Jean-Sébastien Clément	Gowling WLG, conseiller juridique

h) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun.

LES HURONS-WENDATS

Discussions bilatérales sur des enjeux fauniques

a) L'objet des négociations

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ainsi que le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ont convenu de négocier avec la NHW une entente

concernant la pratique de la chasse à l'orignal et la gestion de la conservation de l'orignal sur les réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf.

b) Les dates des rencontres

2024			
16 avril	7 mai	29 mai	18 juin
9 juillet	28 août		

2025			
------	--	--	--

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent trouver les compromis permettant la conclusion d'une entente concernant la pratique de la chasse à l'orignal et la gestion de la conservation de l'orignal sur les réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf dans de brefs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le grand chef Rémy Vincent et le premier ministre François Legault ont confirmé leur intention mutuelle de renforcer la relation de nation à nation lors d'une rencontre tenue le 17 mars 2022. Dans cette foulée, le grand chef Rémy Vincent a demandé au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit et au ministre de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs la reprise, à l'automne 2023, des négociations d'une entente concernant la pratique de la chasse à l'orignal et la gestion de la conservation de l'orignal sur les réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf. La nomination d'un négociateur externe, épaulé par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, a permis l'établissement, en décembre 2023, d'un dialogue constructif visant la recherche de solutions au bénéfice des parties dans une perspective de cohabitation harmonieuse des divers usagers du territoire. Les discussions à la table de négociation se sont déroulées régulièrement entre avril et août 2024, en plus des échanges ayant cours entre le négociateur du gouvernement du Québec et celui de la Nation huronne-wendat.

La tenue d'un scrutin général au sein de la communauté, suivi de l'élection d'un nouveau grand chef ont mené à une pause des échanges à la table de négociation à compter de l'automne 2024. Cette période a permis aux parties de mener des analyses internes afin d'explorer de nouvelles pistes de compromis mutuels. Les échanges entre le négociateur du gouvernement du Québec et celui de la NHW a permis de maintenir un canal de communication jusqu'en janvier 2025. Le gouvernement attend confirmation du CNHW pour reprendre formellement les échanges.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Benoit Laliberté	Négociateur
M. Maxime Morin	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. François-Xavier Perron-Maranda	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

M ^{me} Anabel Carrier	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Dominic Bourget	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Stéphane Picard	Négociateur, Conseil de la Nation huronne-wendat
M ^e Matilda Bourdeau	Négociatrice adjointe, Conseil de la Nation huronne-wendat
M. Vincent Bourret	Directeur, Bureau du Nionwentsïo de la Nation huronne-wendat
M. Charles-Antoine Lesage	Bureau du Nionwentsïo de la Nation huronne-wendat

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun autre ministère n'est impliqué.

Discussions bilatérales sur un protocole de consultation

a) L'objet des négociations

Les parties ont convenu de mettre en place une table de discussion en vue de convenir d'une entente portant sur la consultation et l'accommodement.

b) Les dates des rencontres

2024			
10 avril	8 mai	10 juillet	23 juillet
27 août	9 octobre		
2025			

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent s'entendre sur un protocole portant sur la consultation et l'accommodement dans de brefs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les discussions entre le Conseil de la Nation huronne-wendat et le gouvernement du Québec se sont poursuivies depuis l'année précédente

concernant le projet de protocole de consultation. Des discussions visant l'identification de solutions mutuellement acceptables afin d'assurer plus de prévisibilité pour les parties dans le cadre de processus de consultation initiés par le gouvernement du Québec auprès de la Nation huronne-wendat ont eu cours jusqu'au mois d'octobre 2024.

Une pause des échanges à la table de négociation à compter d'octobre 2024 a permis aux parties de mener des analyses internes afin d'explorer de nouvelles pistes de compromis mutuels. Les échanges entre le négociateur du gouvernement du Québec et celui de la NHW a permis de maintenir un canal de communication jusqu'en janvier 2025. Le gouvernement attend confirmation du CNHW pour reprendre formellement les échanges.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Benoit Laliberté	Négociateur
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Maxime Morin	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Stéphane Picard	Négociateur, Conseil de la Nation huronne-wendat
M ^e Matilda Bourdeau	Négociatrice adjointe, Conseil de la Nation huronne-wendat

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Les ministères suivants ont été consultés dans le cadre de la démarche : le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, le ministère des Transports et de la Mobilité durable et le ministère de la Culture et des Communications.

LES INNUS - MASHTEUIATSH

- a) L'objet des négociations

Le gouvernement du Québec et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan souhaitent renouveler l'*Entente concernant certains enjeux forestiers et fauniques* signée en 2018 afin notamment de poursuivre la mise en œuvre de l'approche collaborative en matière d'aménagement forestier et la réalisation de mesures visant à valoriser la pratique de certaines activités traditionnelles.

- b) Les dates des rencontres

2024			
19 avril	10 mai	24 mai	4 juin

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent s'entendre sur le renouvellement pluriannuel de l'*Entente concernant certains enjeux forestiers et fauniques* dans les meilleurs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les parties ont de nouveau convenu de renouveler l'*Entente concernant certains enjeux forestiers et fauniques* pour une année supplémentaire. Les parties souhaitent poursuivre la négociation en vue de renouveler l'entente sur une base pluriannuelle à compter de 2025. Les discussions en ce sens devraient reprendre prochainement.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Myriam Morissette	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Martin Breault	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Thomas Faguy-Bernier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Frédérick Perron	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Claude Bélanger	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Louis Breault	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Anik Langevin	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Carl Cleary	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M. François Rompré	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M. James W. Moar	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M. Gabriel Duchesne Kurtness	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M. Lenny Valin	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M ^{me} Caroline Philippe	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs sont également consultés pour les sujets les concernant.

LES INNUS - PESSAMIT

- a) L'objet des négociations

Le gouvernement du Québec et le Conseil des Innus de Pessamit souhaitent améliorer leurs relations et apporter plus de prévisibilité pour le développement de projets sur le territoire par la conclusion d'une entente-cadre et d'une entente finale de nation à nation portant sur le développement du territoire et de ses ressources. Les parties ont convenu de prioriser les discussions sur le développement énergétique du territoire.

- b) Les dates des rencontres

2024			
19 avril	3 mai	7 mai	24 mai
5 juillet			
2025			
23 janvier			

- c) L'échéancier des négociations

L'entente-cadre Mamu Nikanutetau entre le gouvernement du Québec et la Première Nation des Innus de Pessamit a été conclue le 15 février 2024. La société d'État Hydro-Québec a également participé aux négociations et a signé l'entente à titre d'intervenante en y prenant plusieurs engagements. Les parties souhaitaient conclure l'entente de nation à nation en découlant dans un délai d'un an à partir de la date de signature, ou à une date autrement convenue entre les parties.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

Suivant la signature de l'entente-cadre, les représentants du Québec et de Pessamit ont repris les discussions en vue de conclure une entente finale de nation à nation. Ces discussions ont été mises en pause par Pessamit suivant des élections au sein de la communauté à l'été 2024 qui ont mené à des changements dans la composition du Conseil. Le gouvernement du Québec a signalé à maintes reprises son ouverture à poursuivre le dialogue entamé et est en attente d'orientations des nouveaux élus de Pessamit pour la suite.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle

Secrétariat aux relations avec les
Premières Nations et les Inuit

M^{me} Viviane Denis-Ducharme

Secrétariat aux relations avec les
Premières Nations et les Inuit

M ^{me} Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M ^e Marie-Christine Gagnon	Conseillère juridique, Gowling WLG
M ^e Charles Daviault	Conseiller juridique, Gowling WLG
M ^{me} Marie-Pier Bacon	Conseil des Innus de Pessamit
M. Gerald Hervieux	Conseil des Innus de Pessamit
M. René Simon	Conseil des Innus de Pessamit
M ^{me} Suzanne Charland	Conseil des Innus de Pessamit
M ^e David Schulze	Conseiller juridique, Dionne Schulze
M ^e Maryse Décarie-Daigneault	Conseillère juridique, Dionne Schulze
M. Louis Archambault	Consultant

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs sont également impliqués dans le cadre de ces négociations sur les sujets les concernant.

LES INNUS – UASHAT MAK MANI-UTENAM

- a) L'objet des négociations

En 2021, le gouvernement du Québec et les Innus de Uashat mak Mani-Utenam ont repris des discussions de « nation à nation » en vue de conclure une entente à brève échéance. Cette entente serait la base d'une relation renouvelée et permettrait la poursuite de discussions sur différents sujets d'intérêt pour les deux parties.

- b) Les dates des rencontres

Aucune rencontre formelle de la table de négociations n'a eu lieu, mais les négociateurs des deux parties ont eu plusieurs échanges au cours de la période couverte par la présente étude des crédits.

- c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier précis n'a été fixé par les parties.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

Au printemps 2021, les parties ont convenu d'un cadre de référence. Les représentants des parties ont déterminé les sujets devant être abordés au cours des discussions. Un calendrier prévoyant les échéanciers a aussi été convenu à l'été 2021. Les parties ont maintenu un rythme soutenu dans les négociations jusqu'à la période électorale dans la communauté en juin 2022. Le gouvernement du Québec a nommé un négociateur, M. Benoit Laliberté, pour la poursuite de ces négociations. Bien que les négociations n'aient encore formellement reprises, les négociateurs de Québec et d'ITUM continuent d'échanger sur une base régulière sur les priorités et attentes de leurs mandants, ainsi que sur les opportunités qui favoriseraient la reprise des négociations ou qui permettraient un rapprochement entre les parties.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Benoit Laliberté	Négociateur
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Jean-Claude Pinette-Therrien	Négociateur, Innu Takuaikan Uashatmak Mani-Utenam
---------------------------------	---

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Les autres ministères seront impliqués au moment opportun lorsque les sujets les concernant seront abordés.

LES INUIT

- a) L'objet des négociations

Dans la foulée de la signature de l'Accord de négociation sur l'autonomie gouvernementale du Nunavik le 20 décembre 2023, le gouvernement du Québec et la Société Makivik ont amorcé des négociations formelles en vue d'un nouveau modèle de gouvernance au Nunavik. Les échanges au cours de la dernière année ont porté essentiellement sur la question de la protection de la jeunesse au Nunavik, mais d'autres sujets ont également été abordés : aires protégées, régime des terres, logement, renouvellement des ententes Québec-Nunavik arrivant à échéance en 2027 (Sanarrutik, Sivunirmut).

- b) Les dates des rencontres

2024			
8 mai	17 mai	20 septembre	19 décembre

2025

6 février

12 mars

c) L'échéancier des négociations

Dans le cas du dossier de la protection de la jeunesse, Makivik souhaite la conclusion d'une convention complémentaire à la CBJNQ d'ici la fin de l'année 2025. Les discussions se poursuivent quant au véhicule le plus approprié en vue d'une réforme des services de protection de la jeunesse au Nunavik. Aucun échéancier dans le cadre des autres dossiers. Les discussions se poursuivront en 2025-2026.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Aucune

e) Un état de situation des négociations

L'Accord de négociation sur l'autonomie gouvernementale du Nunavik a été signé le 20 décembre 2023. Au cours de l'année 2024-2025, 6 rencontres de négociation formelles ont eu lieu.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. David Saint-Pierre	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Alexandre Mathieu	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M ^e Tania Clercq	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Tunu Napartuk	Négociateur, Société Makivik
M. Anthony Ittoshat	Négociateur, Société Makivik
M ^e Jean-François Arteau	Conseiller juridique, Société Makivik
M ^e François Dorval	Conseiller juridique, Société Makivik
M. Jean Dupuis	Société Makivik
M. Fabien Pernet	Société Makivik
M ^{me} Victoria Gordon	Société Makivik

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Le ministère de la Justice, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. D'autres ministères seront impliqués en fonction des sujets discutés à la table de négociation.

LES MALÉCITES

Discussions bilatérales en vue de la mise en œuvre de l'entente de nation à nation conclue en 2022

a) L'objet des négociations

En juin 2022, le gouvernement du Québec et la Première Nation Wolastoqiyik (Malécite) Wahsipekuk (PNWW) ont conclu une entente bilatérale de nation à nation qui prévoit la mise en place d'un lieu d'échange privilégié entre les deux parties, articulée autour de l'objectif général de développer et de renforcer leurs relations politiques, économiques et sociales existantes et futures.

Sa mise en œuvre se traduit par des discussions autour de cinq thèmes prioritaires identifiés à l'Entente : la consultation et l'accommodement; les activités traditionnelles; le développement économique; le patrimoine et la culture; les lieux d'intérêt pour la PNWW.

b) Les dates des rencontres

2024		
17 mai	26 juin	10 octobre
2025		
9 janvier	21 janvier	

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été établi.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

En 2010, la PNWW a transmis au gouvernement du Québec un mémoire présentant des faits historiques à l'appui de ses démarches de revendication territoriale globale. Un mémoire contenant des éléments d'information complémentaire a été présenté en 2012. Le gouvernement du Québec a été invité par la PNWW en tant qu'observateur aux discussions entre la PNWW et le gouvernement du Canada, en 2017 et 2018. Cette invitation s'inscrivait dans une volonté de faire des avancées vers une négociation territoriale globale.

Or, à l'heure actuelle, le gouvernement du Québec privilégie plutôt la mise en œuvre de l'entente de nation à nation par des discussions bilatérales sur des dossiers d'intérêt commun.

e) Un état de situation des négociations

Les rencontres entre les représentants du gouvernement du Québec et de la PNWW ont porté sur deux thèmes prioritaires identifiés à l'entente de nation à nation, soit le développement économique ainsi que la consultation et l'accommodement.

Les discussions sur la consultation et l'accommodement avaient été mises en pause par la PNWW suivant des échanges sur la question du territoire d'application d'une éventuelle entente sur ce thème à l'automne 2023. Les discussions à ce propos ont repris à l'automne 2024.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Maxime Morin	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

Des représentants des ministères sectoriels peuvent également être invités à participer selon les sujets de discussion.

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M ^e Benoît Amyot	Négociateur pour le Grand Conseil de la PNWW
M ^e Léonie Boutin	Conseillère juridique pour le Grand Conseil de la PNWW
M ^{me} Laurence Maher	Conseillère politique et juridique, Grand Conseil de la PNWW

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Des représentants des ministères sectoriels pourraient être invités à participer selon les sujets de discussion.

LES MICMACS

Discussions bilatérales portant sur le développement de la villégiature

- a) L'objet des négociations

À l'instar du modèle de l'entente de consultation conclue avec les Micmacs concernant les activités relatives aux hydrocarbures, le gouvernement du Québec veut poursuivre des discussions bilatérales sur d'autres sujets d'intérêt commun qui pourraient faire l'objet d'ententes sectorielles.

- b) Les dates des rencontres

2024			
16-17 avril	3-4 juillet	17-18 septembre	5 décembre

- c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été fixé par les parties pour le moment.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le gouvernement du Québec souhaite entretenir des relations harmonieuses de nation à nation avec la nation micmaque, axées sur le partenariat, la compréhension et le respect mutuel. Depuis déjà plusieurs années, le gouvernement du Québec et la nation micmaque travaillent à l'établissement et au maintien de telles relations par la mise en place d'un dialogue, qui peut mener à la négociation d'ententes sur des sujets d'intérêt commun et favoriser une meilleure cohabitation.

Le sujet d'intérêt prioritaire ciblé par les parties concerne la villégiature, et plus largement la planification du territoire public. Des rencontres exploratoires ont eu lieu en 2023 afin de présenter aux Micmacs les outils de planification existants et de trouver des solutions mutuellement acceptables pour résoudre certains enjeux.

Le gouvernement du Québec a confirmé son mandat de négociation en vue d'une éventuelle entente bilatérale sur la villégiature à l'automne 2023. Le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi a confirmé son mandat de négociation auprès du leadership des trois communautés à l'hiver 2024. Depuis, plusieurs rencontres ont eu lieu pour identifier des solutions communes au regard du développement de la villégiature, s'articulant notamment autour d'un processus de consultation concernant l'attribution de baux de villégiature par tirage au sort.

Le 30 septembre 2021, le gouvernement du Québec a également nommé un négociateur, M. Gilles Rouleau, pour agir à titre de représentant du gouvernement du Québec dans différents dossiers d'intérêt pour les Micmacs. Celui-ci entretient un dialogue avec le leadership micmac sur différents dossiers ciblés par les chefs.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Gilles Rouleau	Négociateur
M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Sylvie Boulay	Ministère de la Justice
M. Alain Leblanc	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Sophie Bussièrès	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Marie-Josée Racine	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Lydie Grenier-Loisel	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Myriane Houde-Poirier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

D'autres représentants des ministères sectoriels peuvent être conviés aux rencontres en fonction des sujets discutés.

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M ^e Nadir André	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M. Richard Jeannotte	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Chastity Mitchell	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Alicia Moffat	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^e Isabelle Simard	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Loni Vicaire	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Juliette Barnaby	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M. Scott Mettallic	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Santana Gedeon	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Tanya Barnaby	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Candice Metallic	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir la réponse à la fin.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Ne s'applique pas

LES MICMACS – LISTUGUJ

Entente-cadre bilatérale

- a) L'objet des négociations

En marge de discussions entre des représentants du gouvernement du Québec et de la communauté de Listuguj dans le dossier de la foresterie, ces derniers ont réitéré à quelques reprises leur souhait de convenir d'une entente-cadre bilatérale plus générale avec le Québec, qui mettrait en place un lieu d'échange pour aborder et structurer des discussions sur d'autres sujets prioritaires pour la communauté, en plus de celui de la foresterie.

Il s'agit des sujets suivants : encadrement du cannabis ; « rangers » mi'gmaq ; conservation, mise en valeur et gestion de la faune ; accès aux parcs et leur exploitation ; mise en valeur des ressources naturelles et énergétiques ; aires protégées d'initiative autochtone ; camps construits par des membres de la Première Nation Mi'gmaq de Listuguj et chalets non conformes construits par des personnes non autochtones ; consultation et mesures d'accommodement liés aux droits ancestraux et issus de traités revendiqués par la Première Nation Mi'gmaq de Listuguj.

b) Les dates des rencontres

2024		
15 octobre	21 novembre	17 décembre

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été fixé par les parties pour le moment.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les discussions autour d'une entente-cadre avec la communauté de Listuguj ont été très productives entre les parties. Trois rencontres ont eu lieu afin de convenir d'un projet d'entente entre les représentants à la table. La démarche d'approbation de l'entente a été initiée.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M ^e Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Scott Martin	Chef, Listuguj Mi'gmaq Government
M. Fred Metallic	Listuguj Mi'gmaq Government
M. Sky Metallic	Listuguj Mi'gmaq Government
M. George Martin	Listuguj Mi'gmaq Government
M ^e Zachary Davis	Conseiller juridique
M. Bassem Abdabrou	Directeur general, Listuguj Mi'gmaq Government

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Plusieurs ministères sectoriels seront invités à contribuer à la mise en œuvre de l'entente-cadre une fois qu'elle aura été approuvée, en fonction des sujets de discussion les concernant.

Foresterie

a) L'objet des négociations

À l'été 2022, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MRNF) et la communauté de Listuguj ont conclu *l'Entente relative à l'accès à des volumes ligneux, à la gestion des travaux de récolte du Listuguj Migmaq Government et à l'octroi de subventions 2022-2023*. Cette entente vise à résoudre certains enjeux dans le dossier de la foresterie, mais engage également le gouvernement du Québec à négocier une entente à plus long terme sur d'autres sujets d'intérêt pour la communauté, en plus de la foresterie, notamment concernant la consultation et l'accommodement ainsi que la faune et les parcs.

Le MRNF et Listuguj ont renouvelé l'entente en matière de foresterie pour l'année 2023-2024, et se sont engagés à poursuivre les discussions en vue de s'entendre sur une entente à plus long terme.

Les discussions se sont poursuivies en 2024 afin de convenir d'une entente pluriannuelle (2024-2028). Les parties ont convenu d'un projet d'entente à l'hiver 2025.

C'est le MRNF qui est responsable des négociations sur la foresterie. Les représentants du SRPNI ont participé à seulement quelques rencontres pour aborder des enjeux transversaux qui débordent le cadre de la foresterie, notamment concernant le souhait de Listuguj de discuter d'autres sujets prioritaires dans le cadre d'une entente bilatérale distincte.

b) Les dates des rencontres**

2024	
1 août	10 septembre

**** À noter que ce sont seulement les dates de rencontres auxquelles les représentants du SRPNI ont participé.**

c) L'échéancier des négociations

Les parties ont réussi à convenir d'un projet d'entente couvrant la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2028.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le gouvernement du Québec et la communauté de Listuguj tiennent des discussions depuis de nombreuses années dans le dossier de la foresterie. Jusqu'à présent, ces discussions ont porté principalement sur des aspects opérationnels concernant la récolte de bois annuelle de la communauté. Différents enjeux se sont présentés au fil des années qui ont parfois ralenti ou freiné les discussions. L'engagement renouvelé des parties a permis de mettre en place un contexte favorable à la collaboration.

Une première entente a été conclue pour l'année financière 2022-2023, puis reconduite pour 2023-2024. Une entente pluriannuelle a été conclue pour les années 2024-2028.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. François Dupuis	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Sophie Bussièrès	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Sébastien Ross	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Nicolas-Pascal Côté	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Annie Malenfant	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Scott Martin	Chef, Listuguj Mi'gmaq Government
M. Fred Metallic	Listuguj Mi'gmaq Government
M. Sky Metallic	Listuguj Mi'gmaq Government
M. Martin Cummings	Ingénieur forestier, Listuguj Mi'gmaq Government
M. George Martin	Listuguj Mi'gmaq Government
M ^e Zachary Davis	Conseiller juridique
M. Bassem Abdabrou	Directeur general, Listuguj Mi'gmaq Government

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun.

LES MICMACS - GESGAPEGIAG

a) L'objet des négociations

Depuis le début des années 1980, le gouvernement du Québec et la communauté de Gesgapegiag conviennent d'ententes portant sur l'encadrement de la pêche au saumon des membres de la communauté à l'aide de filets maillants dans la Grande rivière Caspédia.

Ces ententes visent notamment à assurer des rapports plus harmonieux entre les différents usagers de la rivière et de favoriser les retombées économiques découlant de la pêche récréative.

La plus récente entente annuelle (2024-2025) prévoyait un engagement des parties à entamer des négociations visant à trouver des solutions à plus long terme, et permettant de moderniser le cadre de l'entente.

b) Les dates des rencontres

2024			
11 octobre	4 novembre	26 novembre	18 décembre
2025			
22 janvier			

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitaient s'entendre sur une nouvelle entente avant la saison de pêche au saumon 2025. Un mécanisme de renouvellement automatique pour une période d'un an est tout de même prévu à l'entente actuelle pour permettre aux parties de poursuivre les efforts en vue de conclure une entente pluriannuelle.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les négociations ont avancé à un rythme soutenu depuis le début de l'automne 2024. Les premières rencontres ont surtout permis aux parties d'échanger de l'information sur leurs attentes et visions respectives pour revoir le modèle d'entente existant. Le gouvernement du Québec a pu présenter certaines contraintes avec lequel il doit composer, notamment au regard des enjeux de conservation de la ressource et du cadre législatif et réglementaire. Les échanges se poursuivent afin de convenir mutuellement des nouveaux paramètres d'une éventuelle entente pluriannuelle.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Alyson Blaquière	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M ^e Sylvie Boulay	Ministère de la Justice
M ^{me} Justine Desmeules	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Joannie M-Harrisson	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Dominic Maltais	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des

M. Maxime Boily	Parcs Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Valérie Bujold	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Jean-Sébastien Babin	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Clement Bernard	Négociateur, Micmacs de Gesgapegiag
M. Roderick Larocque	Chef, Micmacs de Gesgapegiag
M. Shawn Martin	Micmacs de Gesgapegiag
M. Aaron Condo	Micmacs de Gesgapegiag
M ^{me} Carolyn Larocque	Micmacs de Gesgapegiag

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun.

LES MOHAWKS - KAHNAWAKE

- a) L'objet des négociations

Au cours de la période visée, les relations entre le gouvernement du Québec et les Mohawks de Kahnawake ont été marquées par l'arrivée d'un nouveau conseil et d'un nouveau grand chef à l'été 2024, ce qui a entraîné un réajustement des priorités. Les efforts ont principalement porté, au cours de l'année 2024, sur la recherche d'une solution permettant de déjudiciariser le dossier de Northvolt, l'avancée des discussions visant à compléter l'engagement du gouvernement, pris à l'époque des travaux entourant le prolongement de l'autoroute 30, de leur transférer 211 acres de terres et la finalisation du texte de la *Déclaration de compréhension et de respect mutuel*.

Ces efforts, ainsi que le contexte occasionné par l'élection du grand chef actuel, ont permis la signature de la *Déclaration de compréhension et de respect mutuel*, entre le premier ministre et le grand chef le 20 décembre 2024. Cette entente, qui renouvelle celles signées en 1998 et en 2009, consacre le souhait des parties d'œuvrer au rapprochement et à une meilleure collaboration.

b) Les dates des rencontres

2024			
16 mai	4 juillet	9 octobre	18 octobre
30 octobre	9 décembre	18 décembre	
2025			
8 janvier	13 janvier	16 janvier	22 janvier

c) L'échéancier des négociations

Il n'y a pas d'échéancier de fixé pour cette négociation

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

e) Un état de situation des négociations

L'élection du conseil actuel, en juillet 2024, a permis la signature de la *Déclaration de compréhension et de respect mutuel* entre le premier ministre et le grand chef le 20 décembre 2024, ce qui a permis de confirmer les assises relationnelles entre les parties et a facilité la reprise de discussions, dont notamment les projets majeurs d'infrastructure comme le pont Honoré-Mercier. Il est souhaité que ce rapprochement permette de faire avancer certaines discussions qui pourraient se traduire par des résultats concrets au cours des prochaines années, voire par la déjudiciarisation de certains dossiers.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Geoffrey Kelley	Négociateur
M. Paul Girard	Négociateur
M. Samuel Fiset	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Mélanie St-Cyr	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
M. Renaud Laroche	Ministère du Travail

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Mme Kahsennenhawe Sky Deer (jusqu'en juillet 2024)	Grande cheffe, Conseil des mohawks de Kahnawà:ke
M. Cody Diabo (à partir de juillet 2024)	Grand chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M. Jeffrey Diabo (à partir de juillet 2024)	Chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M. Arnold Boyer	Chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M ^e Katie Spillane	Avocate, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M ^e Francis Walsh	Avocat, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Aucun

- i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

- Ministère des Transports et de la Mobilité durable
- Ministère du Travail

LES NASKAPIS

Négociation d'une convention complémentaire pour le chapitre 19 de la Convention du Nord-Est québécois sur le Programme d'aide à la chasse, à la pêche et au trappage

- a) L'objet des négociations

Les négociations visent la révision du Programme d'aide à la chasse, à la pêche et au trappage (Programme) afin, notamment, de bonifier l'aide financière offerte aux bénéficiaires naskapis. La demande de révision du Programme a été déposée par les Naskapis en octobre 2016 et les discussions avec le gouvernement du Québec ont débuté au printemps 2017.

- b) La date des rencontres

Une seule rencontre le 19 avril 2024.

- c) L'échéancier des négociations

Après la rencontre d'avril 2024, les parties se sont consacrées à faire cheminer pour approbation la Convention complémentaire no 5 de la Convention du Nord-Est québécois (CNEQ) modifiant le chapitre 19 de la CNEQ. Elle a été approuvée et signée le 20 mars 2025 par toutes les parties. Le processus d'entrée en vigueur est en cours.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Il ne s'agit pas d'une revendication territoriale.

- e) Un état de situation des négociations

L'équipe de négociation ne s'est pas réunie pendant un certain temps en raison d'une demande financière supplémentaire de la partie naskapie qui a exigé des analyses additionnelles et qui a nécessité des demandes d'autorisation des autorités. Il s'agissait cependant de la seule embûche majeure, tout le reste de la convention complémentaire envisagée étant consensuellement convenu. Au début de l'année 2024, la bonification du financement additionnel a été autorisée par les autorités du MELCCFP permettant la conclusion de la convention complémentaire no 5.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Maxime Boily

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

M^{me} Véronique Yelle

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements

climatiques, de la Faune et des Parcs

M ^{me} Julie Bissonnette	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Marie-Josée Verreault	Ministère de la Justice
M ^{me} Marie-Christine Adam	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. David Saint-Pierre	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Robert Prévost	Nation naskapie de Kawawachikamach
-------------------	------------------------------------

M. Thomas Dougherty	Nation naskapie de Kawawachikamach
---------------------	------------------------------------

Mme Theresa Chemaganish	Nation naskapie de Kawawachikamach
-------------------------	------------------------------------

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

i) Les autres ministères impliqués dans les négociations et les ententes

Aucun

Coût total pour l'ensemble des négociations bilatérales

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Employés du SRPNI	602 672 \$
Négociateurs externes	181 436 \$
<u>TOTAL :</u>	<u>784 108 \$</u>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

3. Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2024-2025 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SRPNI.

La liste sommaire des ententes conclues entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025 sous la responsabilité du Secrétariat aux relations avec les premières Nations et les Inuit (SRPNI), et déposées au greffe de ce dernier, est annexée à la présente. Ces ententes peuvent être consultées, sur demande, au SRPNI.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

4. Liste des rencontres faites avec les communautés autochtones par le ministre et/ou son cabinet pour l'année 2024-2025. Inclure les noms des personnes qui y ont assisté et les sujets abordés et les lieux.

La liste des rencontres est disponible sur le site Quebec.ca et elle est également annexée à la présente.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

5. Concernant la commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics, communément appelée « la commission Viens », veuillez fournir bilan, plan de déploiement, analyses, sommes dépensées du budget mis de côté pour donner suite, et tout autre document pertinent

Bilan

En septembre 2024, le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit rendait public un tableau de suivi des recommandations montrant que 92 appels à l'action sont réalisés ou en cours de réalisation¹.

Sommes dépensées du budget

Un montant de 200 M\$ sur cinq ans a été annoncé dans le cadre du Budget 2020 du gouvernement du Québec pour donner suite aux recommandations de la commission Viens et de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. La totalité de ces sommes a été engagée. Voici les mesures annoncées.

CPA : Corps de police autochtones
ENPQ : École nationale de police du Québec

MSSS : ministère de la Santé et des Services sociaux
MES : ministère de l'Enseignement supérieur
MEQ : ministère de l'Éducation du Québec
MSP : ministère de la Sécurité publique
SHQ : Société d'Habitation du Québec
SCF : Secrétariat à la condition féminine
MJQ : ministère de la Justice

Mesure	MO	2024-2025	Total 2020-2025
Implanter l'approche de sécurisation culturelle dans le réseau de la santé et des services sociaux avec les partenaires	MSSS	3 675 000 \$	14 993 750 \$
Soutenir la mise en place de nouveaux centres d'hébergement pour les élèves adultes, les étudiants et leurs familles	MES	4 000 000 \$	18 400 000 \$
Concertation, accompagnement et renforcement des corps de police autochtones	MSP	986 180 \$	4 144 285 \$
Accroître l'accessibilité d'un plus grand nombre de policiers autochtones aux formations de perfectionnement professionnel de l'ENPQ	MSP	981 617 \$	3 812 487 \$
Accroître l'accessibilité des aspirants policiers embauchés par les CPA au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie	MSP	945 995 \$	3 688 068 \$
Mise à jour des compétences en matière de violence conjugale et familiale ainsi qu'en enquête auprès des policiers œuvrant au sein des CPA	MSP	1 034 545 \$	3 557 005 \$
Embaucher des agents de liaison autochtones au bureau du Commissaire à la déontologie policière et au Laboratoire de science judiciaire et de médecine légale	MSP	235 972 \$	1 001 543 \$
Développer et offrir des formations aux employés des services correctionnels	MSP	0 \$	814 400 \$
Assurer le soutien financier de projets de prévention et d'intervention, par et pour les femmes et les filles autochtones, concernant l'exploitation sexuelle et autres formes de violences sexuelles	SCF	300 000 \$	1 200 000 \$
Mettre sur pied d'une campagne de sensibilisation visant à contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones	SRPNI	0 \$	5 000 000 \$

¹Lien internet: https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/conseil-executif/publications-adm/srpni/commission_viens/rapport-etape-commission-viens-2024.pdf

Développement de modules spécifiques sur certains enjeux pour bonifier formation générale en ligne sur les réalités autochtones pour les employés de l'État des secteurs public et parapublic	SRPNI	0 \$	800 000 \$
Embauche d'intervenants autochtones responsables d'offrir des services d'aide aux victimes d'actes criminels en collaboration avec le réseau des CAVAC	MJQ	1 899 340 \$	7 749 849 \$
Ententes avec des organisations autochtones pour la formation, l'accréditation et l'embauche d'interprètes en langues autochtones auprès de la Cour	MJQ	1 225 000 \$	5 450 000 \$
Ajustement de la rémunération des conseillers parajudiciaires déjà en poste	MJQ	560 000 \$	2 520 000 \$
Embauche de nouveaux conseillers parajudiciaires issus du milieu pour les Premières Nations et Inuits	MJQ	631 000 \$	2 477 500 \$
Augmenter le financement de base des organismes autochtones responsables des services des conseillers parajudiciaires	MJQ	280 000 \$	1 015 000 \$
Soutenir le déploiement de projets permettant de renforcer les services de première ligne dans les centres d'amitié, en s'inspirant du modèle de Val-d'Or**	MSSS	4 807 759 \$	15 508 900 \$
Assurer le financement récurrent, à Val d'Or, d'un modèle urbain novateur de services de santé et de services sociaux se caractérisant par son ancrage dans les savoirs, les traditions, l'identité, la culture et les valeurs autochtones	MSSS	3 139 146 \$	11 908 608 \$
Soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone et susceptibles d'être utilisés dans le cadre de mécanismes communautaires de résolution de conflits ou au sein du processus judiciaire.	MJQ	2 400 000 \$	3 600 000 \$
Soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone et susceptibles d'être utilisés dans le cadre de mécanismes communautaires de résolution de conflits ou au sein du processus judiciaire.	SCF	1 000 000 \$	2 400 000 \$
Soutenir de nouvelles initiatives en matière de justice communautaire dans les communautés des Premières Nations et des Inuits (Comité de justice) et augmenter les budgets d'exploitation des comités existants	MJQ	2 063 500 \$	7 215 500 \$
Mettre sur pied de nouvelles initiatives de justice communautaire en milieu urbain afin de répondre aux besoins des membres des Premières Nations et des Inuits.	MJQ	1 137 500 \$	4 050 000 \$
Bonifier la rémunération des rédacteurs à forfait, financer l'embauche de rédacteurs Gladue supplémentaires auprès de certains organismes autochtones et augmenter l'offre de formation.	MJQ	795 000 \$	2 930 000 \$
Mesures en itinérance Montréal et Val-d'Or PAI	MSSS	0 \$	600 000 \$
Assurer un soutien adéquat aux élèves autochtones dans le réseau québécois.	MEQ	5 798 000 \$	14 234 000 \$
Faciliter l'inclusion de contenu autochtone dans les cours par le développement de matériel complémentaire, ainsi que leur promotion	MEQ	1 700 000 \$	4 100 000 \$
Développer un plan de mise en œuvre pour intégrer du contenu autochtone dans le cursus québécois au niveau de l'éducation en concertation avec les Premières Nations et les Inuit	MEQ	365 000 \$	1 095 000 \$
Mettre en place des équipes de patrouille mixte d'intervention sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec	MSP	3 341 389 \$	11 656 983 \$
Contribution à l'embauche d'un agent communautaire dans le cadre du projet de police mixte à Montréal	MSP	111 310 \$	366 247 \$
Bonification des appels de projets	SCF	0 \$	6 000 000 \$
Mise en place d'un service d'accompagnement juridique et psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences	MJQ	700 000 \$	2 550 000 \$
Mettre en place une maison d'hébergement de 2 ^e étape pour femmes autochtones (Missinak)	SHQ		1 000 000 \$
Achat d'un système RAO à Uashat	MSP		144 000 \$
Effectifs au CPA de Uashat dans le cadre de la Patrouille mixte	MSP	221 400 \$	646 600 \$
Soutenir la construction d'une infrastructure de type Centre culturel	SRPNI		1 000 000 \$
Total		44 334 653 \$	167 629 725 \$
Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027			
Aide financière d'urgence pour les victimes de violence	MJQ	400 000 \$	400 000 \$
Mise sur pied d'une ligne d'écoute, de clavardage et de référencement spécifique aux Premières Nations et aux Inuit	MJQ	440 000 \$	440 000 \$
Établir des services juridiques pour femmes autochtones victimes de violences	MJQ	500 000 \$	1 150 000 \$
Soutenir des initiatives visant la persévérance et la réussite des élèves autochtones	MEQ	0 \$	640 218 \$
Soutenir l'autonomie des communautés en matière de protection de la jeunesse par le soutien et l'accompagnement à la conclusion et à la mise en œuvre d'ententes à ce sujet	MSSS	900 000 \$	2 700 000 \$
Soutenir l'adaptation de la pratique clinique aux réalités, cultures et besoins des enfants et familles autochtones.	MSSS	1 000 000 \$	3 000 000 \$
Diffuser une formation sur la sécurisation culturelle en protection de la jeunesse et des services de proximité destinés aux jeunes en difficulté auprès des gestionnaires, intervenants et familles d'accueil, afin d'améliorer	MSSS	0 \$	400 000 \$

leurs connaissances des réalités autochtones et renforcer leurs compétences culturelles			
Mettre en œuvre les recommandations du Rapport du Comité de travail sur l'application du Projet de loi 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines	SRPNI	0 \$	1 500 000 \$
Soutenir des projets et des initiatives visant la persévérance et la réussite des étudiants autochtones	MES	0 \$	880 000 \$
Soutenir la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec pour l'implantation d'un nouveau projet de milieu de vie communautaire pour les étudiants autochtones et leurs familles à Chibougamau	MES	4 014 234 \$	4 014 234 \$
Financer la mise à niveau des édifices résidentiels de la communauté de Kitcisakik en prévision de l'électrification de la communauté par HQ	SHQ	1 600 000 \$	4 800 000 \$
Investir dans les solutions à l'itinérance mises de l'avant par les communautés autochtones	MSSS	0 \$	2 200 000 \$
Soutenir le déploiement de 15 agents de liaison additionnels dans le Réseau de la santé et des services sociaux afin de renforcer les capacités en matière de sécurisation culturelle	MSSS	1 500 000 \$	3 750 000 \$
Améliorer les services en lien avec le système judiciaire pour les Premières Nations	MJQ	0 \$	400 000 \$
Amélioration de la justice au Nunavik	MJQ	2 000 000 \$	5 500 000 \$
Total Annonces Plan d'action gouvernemental MESCPNI à partir des fonds Viens		12 354 234 \$	31 774 452 \$
Total J'ai espoir		56 688 887 \$	199 404 177 \$

Sommes engagées – Plan d'action

Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027 en réponse aux recommandations de la Commission Viens					
#	Mesure	Source	M/O	2024-2025	Total 2022-2027
2.6	Mettre en place des services d'intervention spécialisés auprès des femmes autochtones incarcérées ayant un passé de victimisation sexuelle ou conjugale	PA	MSP	62 000 \$	310 000 \$
3.1	Soutenir des initiatives visant la persévérance et la réussite des élèves autochtones	PA	MEQ	1 000 000 \$	9 263 482 \$
		Viens	MEQ	0 \$	640 218 \$
3.6	Soutenir l'autonomie des communautés en matière de protection de la jeunesse par le soutien et l'accompagnement à la conclusion et à la mise en œuvre d'ententes à ce sujet	Viens	MSSS	900 000 \$	2 700 000 \$
3.7	Soutenir l'adaptation de la pratique clinique aux réalités, cultures et besoins des enfants et familles autochtones.	Viens	MSSS	1 000 000 \$	3 000 000 \$
3.8	Diffuser une formation sur la sécurisation culturelle en protection de la jeunesse et des services de proximité destinés aux jeunes en difficulté auprès des gestionnaires, intervenants et familles d'accueil, afin d'améliorer leurs connaissances des réalités autochtones et renforcer leurs compétences culturelles	Viens	MSSS	0 \$	400 000 \$
3.9	Mettre en œuvre les recommandations du Rapport du Comité de travail sur l'application du projet de loi 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines	Viens	SRPNI	0 \$	1 500 000 \$
4.1	Soutenir des projets et des initiatives visant la persévérance et la réussite des étudiants autochtones	PA	MES	2 865 000 \$	12 110 700 \$
		Viens	MES		880 000 \$

4.2	Soutenir la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec pour l'implantation d'un nouveau projet de milieu de vie communautaire pour les étudiants autochtones et leurs familles à Chibougamau	PA	MES	86 700 \$	1 386 700 \$
		Viens	MES	4 014 234 \$	4 014 234 \$
4.5	Former les employés du MTESS aux réalités autochtones (Mikimowin)	PA	MTESS	46 000 \$	215 000 \$
4.6	Financer des postes d'agents de liaison autochtones au développement de l'emploi	PA	MTESS	0 \$	3 600 000 \$
4.11	Mettre en place d'un soutien direct aux étudiants autochtones désireux de poursuivre des études supérieures, en fonction de critères à déterminer avec les partenaires autochtones	PA	SRPNI	0 \$	1 000 000 \$
4.12	Financer la mise à niveau des édifices résidentiels de la communauté de Kitcisakik en prévision de l'électrification de la communauté par HQ	Viens	SHQ	1 600 000 \$	4 800 000 \$
5.1	Améliorer l'accessibilité, la continuité et la qualité des services en matière de besoins psychosociaux généraux, de santé mentale, de dépendance, d'itinérance et de prévention du suicide pour les membres des Premières Nations du Québec, notamment en soutenant l'implantation d'ententes de collaboration entre les communautés non conventionnées intéressées et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux de leur territoire	PA	MSSS	1 000 000 \$	5 000 000 \$
5.2	Investir dans les solutions à l'intention des personnes vulnérables à Montréal, dont les personnes itinérantes, mises de l'avant par les milieux autochtones	PA	MSSS	0 \$	2 200 000 \$
		Viens	MSSS	0 \$	2 200 000 \$
5.3	Soutenir des patrouilles de rue communautaires intervenant auprès de la population itinérante autochtone à Montréal	PA	SRPNI	433 000 \$	1 599 000 \$
5.4	Soutenir le déploiement de 15 agents de liaison additionnels dans le réseau de la santé et des services sociaux afin de renforcer les capacités en matière de sécurisation culturelle	Viens	MSSS	1 500 000 \$	3 750 000 \$
5.5	Intégrer la sécurisation culturelle dans les actions de santé publique visant la promotion de la santé et la prévention, notamment la prévention du suicide, auprès des Premières Nations et des Inuit	PA	MSSS	120 000 \$	810 000 \$
6.1	Offrir un soutien et un accompagnement culturellement adapté pour la clientèle autochtone judiciairisée en collaboration avec des organismes spécialisés	PA	MSP	1 187 800 \$	5 597 500 \$
6.2	Offrir aux personnes autochtones en établissement de détention les services et les conditions les plus favorables à l'amorce d'un processus de réhabilitation ou de guérison, à l'aide d'une approche culturellement adaptée	PA	MSP	500 000 \$	1 500 000 \$
6.3	Maintenir une équipe mixte d'intervention à Sept-Îles et des agents de liaison autochtones en milieu urbain	PA	MSP	500 000 \$	1 500 000 \$
6.4	Améliorer les services en lien avec le système judiciaire pour les Premières Nations	Viens	MJQ		400 000 \$
6.5	Améliorer l'accès à la justice au Nunavik	PA	MJQ		500 000 \$
		Viens	MJQ	2 000 000 \$	5 500 000 \$
6.8	Former des procureures et procureurs aux poursuites criminelles et pénales sur les réalités autochtones dans un contexte de justice criminelle	PA	DPCP	35 000 \$	170 000 \$

Sous-total Enveloppe Plan d'action (incluant l'autofinancement)	7 835 500 \$	46 762 382 \$
Sous-total Fonds Viens	11 014 234 \$	29 784 452 \$
Total Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action 2022-2027	18 849 734 \$	76 546 834 \$

Mise en œuvre

Il est à noter que le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ne détient pas encore le portrait des sommes dépensées pour l'année 2024-2025, puisque la reddition de comptes formelle ne sera complétée qu'en juin 2025.

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Total
Sommes annoncées	6 739 643 \$	30 678 061 \$	49 433 563 \$	55 864 023 \$	56 688 887 \$	199 404 177 \$
Nombre de mesures	17	35	50	50	50	
Sommes dépensées	4 583 182 \$	22 378 311 \$	34 658 772 \$	52 303 541 \$		113 923 806 \$
Sommes mises de côté pour utilisation ultérieure.	2 020 000 \$	6 042 718 \$	6 732 145 \$	1 225 000 \$		

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

6. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées, des rapports et des sommes engagées dans le cadre du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec.
-

Rencontres et actions posées

Mise en œuvre des recommandations

De nombreux échanges se sont déroulés de manière continue entre le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), les partenaires autochtones et certains ministères, à tous les niveaux hiérarchiques, afin de discuter de la mise en œuvre des recommandations et de l'utilisation de la somme de 200 M\$ réservée au Budget 2020 pour la mise en œuvre de recommandations de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens) et de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA).

De la même manière, le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des premières Nations et Inuit 2022-2027* (Plan d'action), lancé en juin 2022, s'appuie sur des échanges similaires en plus des consultations de l'hiver 2022 qui avaient permis aux élus autochtones et aux organisations autochtones de se prononcer sur leurs besoins, sur leurs priorités et sur les actions à mettre en place. La majorité de ses mesures constituent des réponses aux appels à l'action de la Commission Viens et de L'ENFFADA.

Rapports

- En septembre 2024, le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit rendait public un tableau de suivi des recommandations montrant que 92 appels à l'action sont réalisés ou en cours de réalisation.

Sommes engagées

Les sommes engagées pour la mise en œuvre de la Commission Viens et de L'ENFFADA proviennent de deux enveloppes distinctes sous la responsabilité du SRPNI :

- 200 M\$ réservés au Budget 2020 pour la mise en œuvre de recommandations de la Commission Viens et de l'ENFFADA (Fonds Viens);
- 100 M\$ réservés pour le Plan d'action.

En 2022-2023, les mesures qui se sont ajoutées font toutes partie du Plan d'action, indépendamment de la source de financement. L'utilisation des sommes est décrite dans les tableaux qui suivent. Il est à noter que le second ne porte que sur les actions qui répondent à une recommandation de la Commission Viens.

Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027 en réponse aux recommandations de la Commission Viens					
#	Mesure	Source	M/O	2024-2025	Total 2022-2027
2.6	Mettre en place des services d'intervention spécialisés auprès des femmes autochtones incarcérées ayant un passé de victimisation sexuelle ou conjugale	PA	MSP	62 000 \$	310 000 \$
3.1	Soutenir des initiatives visant la persévérance et la réussite des élèves autochtones	PA	MEQ	1 000 000 \$	9 263 482 \$
		Viens	MEQ	0 \$	640 218 \$
3.6	Soutenir l'autonomie des communautés en matière de protection de la jeunesse par le soutien et l'accompagnement à la conclusion et à la mise en œuvre d'ententes à ce sujet	Viens	MSSS	900 000 \$	2 700 000 \$
3.7	Soutenir l'adaptation de la pratique clinique aux réalités, cultures et besoins des enfants et familles autochtones.	Viens	MSSS	1 000 000 \$	3 000 000 \$
3.8	Diffuser une formation sur la sécurisation culturelle en protection de la jeunesse et des services de proximité destinés aux jeunes en difficulté auprès des gestionnaires, intervenants et familles d'accueil, afin d'améliorer leurs connaissances des réalités autochtones et renforcer leurs compétences culturelles	Viens	MSSS	0 \$	400 000 \$
3.9	Mettre en œuvre les recommandations du Rapport du Comité de travail sur l'application du projet de loi 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines	Viens	SRPNI	0 \$	1 500 000 \$
4.1	Soutenir des projets et des initiatives visant la persévérance et la réussite des étudiants autochtones	PA	MES	2 865 000 \$	12 110 700 \$
		Viens	MES		880 000 \$
4.2	Soutenir la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec pour l'implantation d'un nouveau projet de milieu de vie communautaire pour les étudiants autochtones et leurs familles à Chibougamau	PA	MES	86 700 \$	1 386 700 \$
		Viens	MES	4 014 234 \$	4 014 234 \$
4.5	Former les employés du MTESS aux réalités autochtones (Mikimowin)	PA	MTESS	46 000 \$	215 000 \$
4.6	Financer des postes d'agents de liaison autochtones au développement de l'emploi	PA	MTESS	0 \$	3 600 000 \$
4.11	Mettre en place d'un soutien direct aux étudiants autochtones désireux de poursuivre des études supérieures, en fonction de critères à déterminer avec les partenaires autochtones	PA	SRPNI	0 \$	1 000 000 \$
4.12	Financer la mise à niveau des édifices résidentiels de la communauté de Kitcisakik en prévision de l'électrification de la communauté par HQ	Viens	SHQ	1 600 000 \$	4 800 000 \$
5.1	Améliorer l'accessibilité, la continuité et la qualité des services en matière de besoins psychosociaux généraux, de santé mentale, de dépendance, d'itinérance et de prévention du suicide pour les membres des Premières Nations du Québec, notamment en soutenant l'implantation d'ententes de collaboration entre les communautés non	PA	MSSS	1 000 000 \$	5 000 000 \$

	conventionnées intéressées et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux de leur territoire				
5.2	Investir dans les solutions à l'intention des personnes vulnérables à Montréal, dont les personnes itinérantes, mises de l'avant par les milieux autochtones	PA	MSSS	0 \$	2 200 000 \$
		Viens	MSSS	0 \$	2 200 000 \$
5.3	Soutenir des patrouilles de rue communautaires intervenant auprès de la population itinérante autochtone à Montréal	PA	SRPNI	433 000 \$	1 599 000 \$
5.4	Soutenir le déploiement de 15 agents de liaison additionnels dans le réseau de la santé et des services sociaux afin de renforcer les capacités en matière de sécurisation culturelle	Viens	MSSS	1 500 000 \$	3 750 000 \$
5.5	Intégrer la sécurisation culturelle dans les actions de santé publique visant la promotion de la santé et la prévention, notamment la prévention du suicide, auprès des Premières Nations et des Inuit	PA	MSSS	120 000 \$	810 000 \$
6.1	Offrir un soutien et un accompagnement culturellement adapté pour la clientèle autochtone judiciairisée en collaboration avec des organismes spécialisés	PA	MSP	1 187 800 \$	5 597 500 \$
6.2	Offrir aux personnes autochtones en établissement de détention les services et les conditions les plus favorables à l'amorce d'un processus de réhabilitation ou de guérison, à l'aide d'une approche culturellement adaptée	PA	MSP	500 000 \$	1 500 000 \$
6.3	Maintenir une équipe mixte d'intervention à Sept-Îles et des agents de liaison autochtones en milieu urbain	PA	MSP	500 000 \$	1 500 000 \$
6.4	Améliorer les services en lien avec le système judiciaire pour les Premières Nations	Viens	MJQ		400 000 \$
6.5	Améliorer l'accès à la justice au Nunavik	PA	MJQ		500 000 \$
		Viens	MJQ	2 000 000 \$	5 500 000 \$
6.8	Former des procureures et procureurs aux poursuites criminelles et pénales sur les réalités autochtones dans un contexte de justice criminelle	PA	DPCP	35 000 \$	170 000 \$
Sous-total Enveloppe Plan d'action (incluant l'autofinancement)				7 835 500 \$	46 762 382 \$
Sous-total Fonds Viens				11 014 234 \$	29 784 452 \$
Total Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action 2022-2027				18 849 734 \$	76 546 834 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

7. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées, des rapports et des sommes engagées dans le cadre du rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Rencontres et actions posées

Mise en œuvre des recommandations

De nombreux échanges se sont déroulés de manière continue entre le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) et certains ministères, à tous les niveaux hiérarchiques, afin de discuter de la mise en œuvre des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) et de l'utilisation de la somme de 200 M\$ réservée au Budget 2020 pour la mise en œuvre de recommandations de cette commission et de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens). Les actions élaborées font écho aux besoins exprimés aux ministères et organismes par leurs partenaires autochtones respectifs.

Le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et es Inuit 2022-2027* a été lancé en juin 2022. Ce plan d'action est le fruit de consultations avec les élus des Premières Nations et des Inuit, ainsi que plusieurs organismes autochtones. Plusieurs ministères et organismes ont participé à son élaboration. Ce plan d'action constitue, pour certaines mesures, la poursuite des réponses du gouvernement du Québec aux recommandations de la Commission Viens et de l'ENFFADA.

Loi 79

En réponse à l'appel à la justice n° 20 du rapport pour le Québec de l'ENFFADA, le gouvernement du Québec a adopté en juin 2021 la *Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement* (Loi).

L'application de la Loi repose sur plusieurs acteurs, dont la Direction de soutien aux familles, créée au SRPNI simultanément à l'entrée en vigueur de la Loi le 1^{er} septembre 2021, ainsi que l'Association des familles Awacak – Petits êtres de lumière. De juin 2021 à juin 2023, M^{me} Anne Panasuk a occupé les fonctions de conseillère spéciale pour le soutien aux familles auprès du ministre aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit. Depuis la fin de son contrat, elle poursuit sa collaboration avec Awacak.

La Direction de soutien aux familles coordonne un comité interministériel sur l'application de la Loi, qui s'est réuni à quatre reprises entre le 1^{er} mars 2024 et le 31 janvier 2025, soit les 14 mai, 17 septembre et 10 décembre 2024, puis le 28 janvier 2025.

La Direction de soutien aux familles siège également, depuis l'automne 2021, au Comité de suivi de la Loi. Institué par l'article 21 de la Loi, ce comité s'est réuni à cinq reprises entre le 1^{er} mars 2024 et le 31 janvier 2025, soit les 3 avril, 27 mai, 16 septembre et 16 décembre 2024, puis le 31 janvier 2025.

Durant cette période, la Direction de soutien aux familles a tenu, sur une base hebdomadaire, des rencontres continues avec les familles qu'elle accompagne, les différentes institutions visées par la Loi et ses différents partenaires. L'application de la Loi suit son cours.

Rapports

Plan d'action national

L'appel à la justice 1.1 du rapport national de l'ENFFADA concerne l'élaboration d'un plan d'action national visant à prévenir et à éradiquer toutes formes de violence envers les filles et les femmes autochtones. La recommandation 2 du rapport spécifique au Québec préconise que le gouvernement du Québec participe à la démarche.

Le Plan d'action national pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées a été adopté en 2021. Le gouvernement du Québec y possède une section réservée où il fait état de ses propres initiatives en la matière.

Par ailleurs, des rencontres de suivi se sont tenues dans le cadre du Groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

- Des rencontres entre professionnels ont eu lieu les 18 avril, 14 mai, 20 juin, 18 juillet, 19 septembre, 14 novembre et 12 décembre 2024. Une rencontre a également eu lieu le 16 janvier 2025.
- Une rencontre entre sous-ministres s'est déroulée le 8 janvier 2025.

Enfin, une table ronde portant sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, comprenant le fédéral, les provinces et les territoires, ainsi que les organismes autochtones nationaux et régionaux, s'est déroulée les 29 et 30 février 2025 en présence du ministre Lafrenière, de son adjoint gouvernemental, M. François St-Louis, et de fonctionnaires du SRPNI, du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, du Secrétariat à la condition féminine et du ministère de la Sécurité publique.

Sommes engagées

En 2024-2025, les mesures suivantes étaient en cours de mise en œuvre, en réponse à l'ENFFADA. Celles-ci sont financées à même l'enveloppe réservée pour la mise en œuvre de la Commission Viens et de l'ENFFADA de 200 M\$ et celle du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit.

CPA : Corps de police autochtones
 ENPQ : École nationale de police du Québec

MSSS: Ministère de la Santé et des Services sociaux
 MES : Ministère de l'Enseignement supérieur
 MSP : Ministère de la Sécurité publique
 MAMH : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
 SCF : Secrétariat à la condition féminine
 MJQ : Ministère de la Justice

Mesure	MO	2023-2024	Total 2020-2025
Mise à jour des compétences en matière de violence conjugale et familiale ainsi qu'en enquête auprès des policiers œuvrant au sein des CPA	MSP	1 034 545 \$	3 557 005 \$
Accroître l'accessibilité d'un plus grand nombre de policiers autochtones aux formations de perfectionnement professionnel de l'ENPQ	MSP	981 617 \$	3 812 487 \$
Assurer le soutien financier de projets de prévention et d'intervention, par et pour les femmes et les filles autochtones, concernant l'exploitation sexuelle et autres formes de violences sexuelles	SCF	300 000 \$	1 200 000 \$
Mettre sur pied d'une campagne de sensibilisation visant à contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones	SRPNI	0 \$	5 000 000 \$
Embauche d'intervenants autochtones responsables d'offrir des services d'aide aux victimes d'actes criminels en collaboration avec le réseau des CAVAC	MJQ	1 899 340 \$	7 749 849 \$
Soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone et susceptible d'être utilisé dans le cadre de mécanismes communautaires de résolution de conflits ou au sein du processus judiciaire.	SCF	1 000 000 \$	2 400 000 \$
	MJQ	2 400 000 \$	3 600 000 \$
Bonification des appels de projets	SCF	0 \$	6 000 000 \$
Mise en place d'un service d'accompagnement juridique et psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences	MJQ	700 000 \$	2 550 000 \$
Mettre en place une maison d'hébergement de 2 ^e étape pour femmes autochtones (Missinak)	SHQ		1 000 000 \$
Total		8 315 502 \$	36 869 341 \$

Mesures annoncées dans le Plan d'action

#	Mesure	Source	MO	2024-2025	Total 2022-2027
1.1	Valoriser, promouvoir et préserver les langues autochtones du Québec	Plan d'action	MCC	2 265 000 \$	8 404 700 \$
1.2	Soutenir le développement de formations autoportantes pour la transmission des langues autochtones	Plan d'action	MES	500 000 \$	2 000 000 \$
1.3	Bonifier l'aide et assurer un soutien adéquat aux médias autochtones	Plan d'action	MCC	1 790 000 \$	7 950 000 \$
1.4	Contribuer à la vitalité et au rayonnement des cultures autochtones	Plan d'action	MCC	1 400 000 \$	5 200 000 \$
1.5	Appel de projets pour les Autochtones : langues autochtones, projets culturels pour les jeunes d'âge scolaire et médias autochtones	Plan d'action	MCC	500 000 \$	1 500 000 \$

#	Mesure	Source	MO	2024-2025	Total 2022-2027
1.6	Augmenter le nombre d'ententes de développement culturel et renforcer celles qui sont en place et poursuivre la formation et l'embauche d'agents de développement culturel dans les communautés	Plan d'action	MCC	1 900 000 \$	5 700 000 \$
1.7	Soutenir la construction d'une infrastructure de type Centre culturel	Plan d'action	SRPNI	0 \$	4 000 000 \$
		Fonds Viens		0 \$	1 000 000 \$
2.1	Fournir une aide financière d'urgence à l'intention des victimes de violences	Plan d'action	MJQ	0 \$	800 000 \$
		Fonds Viens	MJQ	400 000 \$	400 000 \$
2.2	Soutenir l'intégration des services autour des personnes autochtones victimes de violences conjugale, familiale ou sexuelle	Plan d'action	MJQ	460 000 \$	2 070 000 \$
2.3	Mettre sur pied d'une ligne d'écoute, de clavardage et de référencement spécifique aux Premières Nations et aux Inuits	Plan d'action	MJQ	0 \$	1 320 000 \$
		Fonds Viens	MJQ	440 000 \$	440 000 \$
2.4	Établir des services juridiques pour femmes autochtones victimes de violences	Fonds Viens	MJQ	500 000 \$	1 150 000 \$
2.5	Services d'accompagnement psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences conjugale, familiale et sexuelle dans le cadre de démarches judiciaires	Plan d'action	MJQ	260 000 \$	1 300 000 \$
2.7	Soutenir la réalisation de projets en violence conjugale, familiale et sexuelle au sein des corps de police autochtones	Plan d'action	MSP	0 \$	771 418 \$
2.10	Évaluer les besoins des femmes autochtones victimes de violence conjugale et de leurs enfants exposés à la violence en termes de ressources d'hébergement en milieu urbain	Plan d'action	MSSS	0 \$	0 \$
TOTAL				10 415 000 \$	44 006 118 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

8. Les crédits demandés au Conseil du Trésor pour la mise en œuvre des appels à la justice du rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

En plus de la somme de 200 M\$ annoncée au Budget 2020 pour la mise en œuvre des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) et de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics (Commission Viens), le Budget du Québec 2023 a rendu disponible un montant de 4,5 M\$ supplémentaire sur cinq ans (2023-2028) pour le soutien aux familles d'enfants disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement de santé et de services sociaux.

Ce soutien financier vise notamment l'accompagnement des familles autochtones dans le contexte de l'application de la *Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement* (Loi 79). La Loi 79 constitue une réponse à l'appel à la justice n°20 de l'ENFFADA, demandant au gouvernement « de remettre aux familles autochtones toutes les informations dont il dispose concernant les enfants qui leur ont été enlevés à la suite d'une admission dans un hôpital ou tous les autres centres de santé au Québec ».

Le Budget du Québec 2022 a rendu disponible une somme de 100 M\$ pour l'élaboration du *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027*, lancé en juin 2022. Une part de ces investissements ont permis de concrétiser des initiatives en réponse aux recommandations des deux commissions d'enquête.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

9. Liste des montants accordés aux organisations, aux associations ou aux entreprises, etc. situées hors réserve, notamment les organisations représentant des métis, des groupes de pression, des organismes communautaires, etc.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) administre deux programmes par lesquels il peut accorder du financement à des organismes situés hors réserve :

PROGRAMME PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES (PPA)

Le programme PPA permet de soutenir des projets ponctuels à caractère sportif, culturel, social ou communautaire.

PROGRAMME FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES IV (FIA IV)

Le programme FIA IV vise à soutenir les Autochtones dans leur développement, qu'il soit économique, social ou communautaire et à répondre aux obligations gouvernementales en matière de consultation. Par le biais de quatre enveloppes distinctes, le FIA IV intervient auprès d'organismes situés hors réserve qui offrent des services aux Autochtones.

• • •

Action communautaire

Cette enveloppe vise à offrir aux organismes d'action communautaire hors réserve ou sur réserve, qui assurent des services à la clientèle autochtone, un soutien financier en appui à leur mission globale.

Développement économique

Cette enveloppe vise à mettre en place les conditions favorisant l'émergence du développement économique, à créer et développer des entreprises, à créer et consolider des emplois, à favoriser l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes et à favoriser le développement des entreprises d'économie sociale.

Les organismes situés hors réserve peuvent se voir accorder un financement par le biais de deux catégories :

Économie sociale

Cette catégorie vise à soutenir les projets d'économie sociale développés par des entreprises ou des organismes autochtones situés hors réserve ou sur réserve.

Mobilisateur économique

Cette catégorie vise à soutenir les organismes autochtones à but non lucratif situés hors réserve ou sur réserve qui ont développé un projet ayant un effet mobilisateur dans le domaine économique pour les communautés autochtones en général.

Développement social

Cette enveloppe vise à soutenir des projets, des initiatives et des ententes de partenariat en matière de développement social autochtone afin de déployer des actions pertinentes et adaptées aux réalités des Autochtones hors réserve ou sur réserve.

Aide aux Autochtones en milieu urbain

Cette enveloppe vise à améliorer les conditions de vie des citoyennes et citoyens autochtones dans les villes du Québec, en donnant notamment aux organismes d'action communautaire les moyens d'offrir des services directs de qualité à cette clientèle.

Cette enveloppe est constituée de deux volets :

Services directs

Ce volet vise le renforcement des services offerts aux Autochtones qui vivent ou qui sont de passage dans les villes du Québec, notamment dans les domaines psychosocial, sociojudiciaire, de la santé, de l'éducation et de la culture.

Infrastructures

Ce volet vise à renouveler et à améliorer les infrastructures des organismes d'action communautaire afin d'augmenter et de consolider leurs capacités d'intervention.

Le total des sommes octroyées à des organismes hors réserve au cours de l'exercice financier 2024-2025 (1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025) s'élève à 9 019 940 \$, soit 304 774 \$ dans le cadre du PPA, 4 000 000 \$ via la prise d'un décret pour soutenir le projet d'agrandissement et de rénovation du Centre d'amitié autochtone de Val d'Or et 4 715 166 \$ dans le cadre du FIA IV.

PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES (PPA)

ORGANISME	PROJET	VILLE	DÉBOURSÉ
Biennale d'art contemporain autochtone	7 ^e biennale d'art contemporain autochtone	Montréal	12 000 \$
Cégep de Thetford	Stage en éducation spécialisée à Chisasibi	Thetford Mines	2 000 \$
Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre	JNVR CAB du Lac Saint-Pierre 2024	Lac Saint-Pierre	4 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque)	JNVR CAALT 2024	La Tuque	5 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque)	JNPA CAALT 2024	La Tuque	4 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec (Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain)	Rassemblement partenaires Table Mamu	Québec	5 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	JNPA CAAQ 2024	Québec	4 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles (Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain)	Journée culturelle Table locale Sept-Îles	Sept-Îles	5 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	JNPA CAATR 2024	Trois-Rivières	4 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Salon carrières et emplois autochtone	Trois-Rivières	5 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Balado sur l'autochtonie urbaine	Val-d'Or	2 233 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	JNPA 2024 CAAVD	Val-d'Or	3 000 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Équipe féminine championnat mondial ballon-balai	Senneterre	5 000 \$
Centre d'Innovation des Premiers Peuples	Cercle régional des Kukums	Gatineau	10 000 \$
Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones - Université Laval	Colloque du CIÉRA 2024	Montréal	5 000 \$
Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones - Université Laval	Exposition Laissez-nous raconter notre territoire	Québec	5 348 \$
Centre MAMUK de Québec	JNVR 2024 Centre MAMUK	Québec	3 000 \$
Centre MAMUK de Québec	Sortie culturelle sur le territoire	Québec	1 000 \$
Centre national de cyclisme de Bromont	Cyclisme au Nunavik	Bromont	5 000 \$
Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone	Colloque CLE en foresterie autochtone 2024	Québec	13 300 \$
Collège d'Alma	Mentorat Techniques policières autochtones	Alma	10 000 \$
Coop Nitaskinan	Festival Nipinik 2024	Shawinigan	10 000 \$
Corporation du Salon du livre de la Côte-Nord	Salon du livre de la Côte-Nord 2024	Sept-Îles	5 000 \$
Corporation Eau Grand Air	Festival Eau Grand Air 2024	Baie-Comeau	4 000 \$
Culture Côte-Nord	Médiation culturelle et aménagement ruelle	Baie-Comeau	5 000 \$
École Nationale de Théâtre du Canada	Ateliers théâtre Pessamit 2024	Montréal	8 000 \$
Festival de la Paix de Victoriaville	Festival de la Paix de Victoriaville 2024	Victoriaville	5 000 \$
Festival international de la chanson de Granby	Festival international chanson Granby 2024	Granby	5 000 \$
Festival International du Film Ethnographique du Québec - Montréal	20 ^e édition du FIFEQ-MTL	Montréal	5 000 \$
Festival international de musique POP Montréal	JNPA 2024 - Festival POP Montréal	Montréal	4 000 \$

Festival International du Film Ethnographique du Québec - Ville de Québec	Journée autochtone du FIFEQ-QC 2024	Québec	4 800 \$
FOCUS Festival	Festival FOCUS 2024	Saint-Adolphe-d'Howard	2 500 \$
Kina8at	Journée de la Réconciliation 2024	Mont-Tremblant	7 500 \$
La Caravane de Phoebus	Cinédanse Sept-Îles 2024	Montréal	5 000 \$
La Chipie	Ateliers artistiques CAAQ	Québec	5 000 \$
Les Productions Ondinnok	Camp culturel et artistique Inabadan	Montréal	5 000 \$
Makila, coopérative de solidarité	Professionnalisation d'artistes autochtones	Montréal	5 000 \$
Montréal Autochtone	JNPA Montréal Autochtone 2024	Montréal	4 000 \$
Montréal Autochtone	Conférence langues autochtones	Montréal	10 000 \$
Oktoecho	Concerts et ateliers Saimaniq Sivumut	Montréal	4 000 \$
Ordre des sages-femmes du Québec	Congrès annuel de l'OSFQ	Montréal	6 393 \$
Plein Air Ville-Joie	Plateau d'animation sur les cultures autochtones	Trois-Rivières	1 700 \$
Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal	Marché public ambiance 18 ^e siècle 2024	Montréal	5 000 \$
Productions Feux Sacrés	Création d'une murale Plateau Mont-Royal	Montréal	2 500 \$
Productions GR4NITE	Websérie : Shawinigan, Ville d'histoires	Montréal	5 000 \$
Productions ONISHKA	Rassemblement AKI-ALPA	Montréal	2 000 \$
Recherches autochtones au Québec	Midis des Nations 2024	Montréal	3 500 \$
REFRAIN (Regroupement des festivals régionaux artistiques indépendants)	Collectif d'intervenants du milieu culturel	Sainte-Thérèse	2 000 \$
Réseau Solidarité Itinérance du Québec	États généraux de l'itinérance 2024	Québec	10 000 \$
Sismyk Diffusion	Spectacle "La Paix des Braves"	Québec	5 000 \$
Université du Québec à Montréal	Colloque persévérance et réussite scolaires 2024	Montréal	25 000 \$
Wapikoni Mobile	20 ^e anniversaire du Wapikoni	Montréal	5 000 \$
Wapikoni Mobile	Participation artistes autochtones ADISQ 2024	Montréal	15 000 \$
TOTAL			304 774 \$

DÉCRET

ORGANISME	PROJET	VILLE	DÉBOURSÉ
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Agrandissement et rénovation	Val-d'Or	4 000 000 \$
TOTAL			4 000 000 \$

FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES IV (FIA IV)

Action communautaire (soutien à la mission globale)

ORGANISME	VILLE	DÉBOURSE
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Joliette	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque)	La Tuque	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Manicouagan	Baie-Comeau	128 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Maniwaki	186 820 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	Sept-Îles	128 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	Québec	156 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Val-d'Or	212 000 \$
Centre MAMUK de Québec	Québec	128 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean	Roberval	172 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est	Alma	128 000 \$
Centre Mamik Saguenay	Saguenay	172 000 \$
Montréal Autochtone	Montréal	184 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Divers	212 000 \$

TOTAL **2 230 820 \$**

Développement social

ORGANISME	VILLE	DÉBOURSE
Association québécoise autochtone en science et en ingénierie • Expo-Sciences Autochtones	Divers	15 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière • Projet de sensibilisation, Table locale Orisnahiketan (accessibilité aux services en milieu urbain)	Joliette	40 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque) • Adaptation d'une plateforme de référencement, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	La Tuque	40 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque) • Aski. Le territoire: notre passé, notre avenir (activités sur le site Neroski)	La Tuque	80 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque) • Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	La Tuque	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki • Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Maniwaki	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Montréal • Patrouille Ka'wáhse – Volet K2	Montréal	171 704 \$
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières • Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Trois-Rivières	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or • Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Val-d'Or	32 000 \$
Table locale d'accessibilité de Montréal • Projets, Table locale d'accessibilité aux services de santé et services sociaux en milieu urbain	Montréal	76 000 \$
Exeko • Projets autochtones : villes et communautés	Divers	120 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec • Coordonnatrice en initiatives structurantes et mobilisation des milieux	Divers	80 000 \$
Société Makivik • Travailleurs de rue	Montréal	85 000 \$

TOTAL **835 704 \$**

Aide aux Autochtones en milieu urbain - Services directs

ORGANISME	VILLE	DÉBOURSÉ
Association des femmes inuit du Nunavik Saturviit • Centre de femmes inuit à Montréal	Montréal	65 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière • Animation culturelle	Joliette	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière • Point de services de Saint-Michel-des-Saints	Saint-Michel-des-Saints	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque) • Organisateur communautaire et navigateur de services	La Tuque	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Manicouagan • Bonification des services directs	Baie-Comeau	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki • Nigan Odji (Consolidation des services directs)	Maniwaki	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki • Point de services de Gatineau	Gatineau	15 767 \$
Centre d'amitié autochtone de Montréal • Teioronhióen Consolidation des services	Montréal	70 000 \$
Centre de Justice des Premiers Peuples de Montréal • Consolidation des services directs	Montréal	70 000 \$
Centre MAMUK de Québec • Agente d'accueil et agente communautaire	Québec	70 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean • Organisateur communautaire	Roberval	70 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est • Organisateur communautaire	Alma	70 000 \$
Centre Mamik Saguenay • Organisateur communautaire	Saguenay	70 000 \$
Foyer pour femmes autochtones de Montréal • Coordinatrice du soutien	Montréal	70 000 \$
Montréal Autochtone • Animation culturelle	Montréal	70 000 \$
Projets Autochtones du Québec • Consolidation des services	Montréal	70 000 \$
Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec • Coordonnateur à l'exploitation des milieux de vie	Divers	70 000 \$
TOTAL		1 130 767 \$

Aide aux Autochtones en milieu urbain – Infrastructures

ORGANISME	VILLE	DÉBOURSÉ
Centre MAMUK de Québec • Rénovations	Québec	49 101 \$
Centre Mamik Saguenay • Rénovations	Montréal	164 000 \$
TOTAL		213 101 \$

Notons que le gouvernement du Québec reconnaît officiellement la présence de 11 nations autochtones (Premières Nations et Inuit) sur son territoire. Sur la base des principes contenus dans les résolutions de l'Assemblée nationale de 1985 et 1989 portant sur la reconnaissance des droits des Autochtones, ces nations ont le droit de développer leurs identités, leurs cultures, leur base économique et leur autonomie au sein du Québec et dans le cadre des lois québécoises. Les regroupements métis ne sont pas inclus dans la clientèle visée. C'est dans ce contexte que le SRPNI contribue financièrement à des organismes, qu'ils se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

10. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2024-2025, déposer : le mandat et le contrat, la durée du contrat, les tâches effectuées, une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.

Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit, de Nutakuan et de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et la nation attikamek.

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 270 000 \$

Conseils GPK (Geoffrey Kelley)

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake ainsi que lors des négociations découlant de cette table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité. Représente le gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.

Agir à titre de représentant spécial du gouvernement du Québec dans les négociations avec Long Point First Nation sur la création d'une assise territoriale pour cette communauté.

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 16 761 \$

Benoît Laliberté

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec pour les négociations avec le Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) afin d'aborder notamment les enjeux liés à la consultation et l'accommodement et les enjeux fauniques en vue de conclure des ententes en ces matières

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec le Conseil des Innus de Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) visant la conclusion d'une entente de nation à nation

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 86 245 \$

Solutions Girard inc. (Paul Girard)

Agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake et le milieu local et régional et de proposer des solutions au ministre.

Agir à titre de négociateur en collaboration avec M. Geoffrey Kelley auprès de la communauté mohawk de Kahnawake.

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 111 655 \$

9321-8683 Québec Inc. (Mario Gibeault)

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la table d'échange mise en place avec la nation algonquine portant sur les questions de gestion et de prélèvement de l'original et d'identifier des mécanismes qui permettront une meilleure participation des Algonquins à la gestion de la faune.

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 56 483 \$

S.A.G. RESSOURCES HUMAINES INC. (Gilles Rouleau)

Agir à titre de négociateur auprès des communautés micmaques afin d'améliorer nos relations, de favoriser le vivre-ensemble et une cohabitation harmonieuse et trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les enjeux identifiés par les parties, notamment en matière de développement économique, de pêche et d'offre touristique.

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 4 048 \$

Maurice Charlebois Conseil (Maurice Charlebois)

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès des autorités de la nation crie.

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 17 899 \$

MANDAT DE FASKEN MARTINEAU DUMOULIN, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Contrat pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit, de Nutakuan et de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et la Nation Attikamek.

Dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, le Prestataire s'engage à :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration et dans la rédaction des textes d'entente;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

Dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada, et le gouvernement de la Nation Attikamek, le Prestataire s'engage à :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration et dans la rédaction des textes d'entente;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux;
- Produire un rapport écrit à l'attention du ministre responsable des Affaires autochtones à la fin du mandat.

MANDAT DE CONSEILS GPK
Contrat pour la période du 17 juin 2021 au 16 juin 2024
Renouvellement pour la période du 17 juin 2024 au 31 mars 2025

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake, à laquelle siègent le gouvernement du Québec et le Conseil des Mohawks de Kahnawake, ainsi que dans le cadre des négociations découlant de cette table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité; représentant du gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.

Dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake entre le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec, et des autres mandats afférents pouvant lui être confiés, le prestataire a le mandat :

- D'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec;
- De développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- De veiller à l'établissement et au maintien d'une relation axée sur le partenariat, le respect et la compréhension mutuelle, ainsi qu'à des canaux de communication et d'échanges ouverts et en continu;
- De présenter au ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

De plus, le ministre peut, avec le consentement du prestataire de service, lui confier tout autre mandat de même nature, pourvu que celui-ci n'entre pas en conflit avec l'exécution du présent contrat.

MANDAT DE BENOÎT LALIBERTÉ
Contrat pour la période du 2 février 2024 au 31 janvier 2025
Renouvellement pour la période du 1^{er} février 2025 au 31 janvier 2026

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec pour les négociations avec le Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) afin d'aborder notamment les enjeux liés à la consultation et l'accommodement et les enjeux fauniques en vue de conclure des ententes en ces matières

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec le Conseil des Innus de Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) visant la conclusion d'une entente de nation à nation

Agir à titre de négociateur pour les négociations entre le CNHW et le Québec, plus spécifiquement :

- Convenir avec les représentants du CNHW de mandats et de plans de travail et les soumettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit pour son approbation
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- Transmettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit , avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.

Agir à titre de négociateur pour les négociations entre ITUM et le Québec, plus spécifiquement :

- Convenir avec les représentants d'ITUM d'un mandat et d'un plan de travail et le soumettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit pour son approbation.
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- Transmettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.
- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit dans le cadre de ces discussions.

MANDAT DE SOLUTIONS GIRARD INC. (PAUL GIRARD)
Contrat pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025
Renouvellement pour la période du 1^{er} février 2025 au 31 janvier 2026

Agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake, la communauté de Kahnawake et le milieu local et régional et de proposer des solutions au ministre.

Solution Girard Inc. a le mandat de :

- Favoriser la concertation entre les représentants désignés de Kanesatake, de Kahnawake ainsi que ceux des milieux municipal et régional, dans le but d'établir un bilan sur les relations entre les communautés autochtones et non-autochtones.
- Coordonner les discussions inhérentes à la réalisation de ce bilan.
- Contribuer à mettre en œuvre les solutions qui auront été approuvées, en concertation avec les acteurs clés

De plus, le ministre peut, avec le consentement du prestataire de service, lui confier tout autre mandat de même nature, pourvu que celui-ci n'entre pas en conflit avec l'exécution du présent contrat.

MANDAT DE 9321-8683 QUÉBEC INC. (MARIO GIBEAULT)
Contrat pour la période du 1^{er} mai 2023 au 30 juin 2024
Renouvellement pour la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la table d'échange mise en place avec la nation algonquine portant sur les questions de gestion et de prélèvement de l'orignal et d'identifier des mécanismes qui permettront une meilleure participation des Algonquins à la gestion de la faune.

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation algonquine, plus spécifiquement :

- échanger sur les aspects techniques en lien avec la gestion, la conservation et les activités de prélèvement de l'orignal;
- élaborer des modèles visant une plus grande participation des algonquins à la gestion de l'orignal dans le but de trouver des solutions durables aux enjeux relatifs à la chasse à l'orignal;
- évaluer la pertinence d'intégrer des éléments complémentaires à la chasse, notamment au regard de la conciliation des usages du territoire et de la sensibilisation des utilisateurs aux réalités autochtones.

Diriger les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'appuyer et de le seconder au cours des différentes phases du processus de négociation.

Contribuer à développer des propositions concernant les orientations et les objectifs du Québec.

Faire rapport au ministre de l'avancement des négociations sur une base hebdomadaire.

S.A.G. RESSOURCES HUMAINES INC. (GILLES ROULEAU)
Contrat pour la période du 30 septembre 2021 au 29 septembre 2024
Renouvellement pour la période du 16 décembre 2024 au 15 décembre 2025

Agir à titre de négociateur auprès des communautés micmaques afin d'améliorer nos relations, de favoriser le vivre-ensemble et une cohabitation harmonieuse et trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les enjeux identifiés par les parties, notamment en matière de développement économique, de pêche et d'offre touristique.

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec les communautés micmaques, plus spécifiquement :

- Identifier des sujets avec les communautés micmacs cohérents dans le cadre de discussions bilatérales en vue d'établir des mandats de négociation.
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- Transmettre au ministre responsable des affaires autochtones un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des affaires autochtones, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.
- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le responsable des affaires autochtones dans le cadre de ces discussions.

MAURICE CHARLEBOIS CONSEIL (MAURICE CHARLEBOIS)
Contrat pour la période du 26 novembre 2024 au 26 novembre 2025

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès des autorités de la nation crie

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès des autorités de la nation crie, plus spécifiquement :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès des autorités de la nation crie afin qu'il représente ce dernier à la table centrale de négociation;
- Développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- Veiller à l'établissement et au maintien d'une relation axée sur le partenariat, le respect et la compréhension mutuelle, ainsi qu'à des canaux de communication et d'échanges ouverts et en continu;
- Faire rapport au MINISTRE de l'avancement des négociations.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

11. Concernant le Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA) : nombre de demandes reçues (par volet et par communauté) de même que la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2024-2025, ainsi que les montants déboursés, et ce, pour chaque volet du programme :
- a. action communautaire;
 - b. développement économique;
 - c. développement social;
 - d. garantie de prêt;
 - e. infrastructure communautaire;
 - f. soutien à la consultation;
 - g. aide aux Autochtones en milieu urbain.
-

PROGRAMME / ORGANISME	PROJET	DÉBOURSÉ
Développement économique total		10 448 881 \$
<i>Développement économique (général)</i>		8 092 566 \$
9520-0846 Québec Inc.	Acquisition d'Imprimak (Kitigan Zibi)	C
Administration régionale Kativik (ARK)	Entente particulière FIA IV (Nunavik)	269 000 \$
Atelier Frank Polson	Travaux de construction sur l'atelier de l'artiste (Winneway)	58 034 \$
Auberge Kuujuaq Inn inc.	Installation d'accès pour personnes à mobilité réduite (Nunavik)	58 958 \$
Conseil de bande des Micmacs de Gesgapegiag	Relais La Cache - Agrandissement et mise à niveau des installations (Gaspésie - Micmaque)	300 000 \$
Conseil de la Nation huronne-wendat	Aide au développement économique local (Wendake)	35 000 \$
Conseil de la Nation huronne-wendat	Agrandissement du bâtiment Yarihwa (Wendake)	500 000 \$
Conseil de la Nation Matimekush-Lac-John	Agrandissement de l'hôtel Innutel (Côte-Nord)	500 000 \$
Conseil de la Nation micmaque de Gespeg	Aide au développement économique local (Gespeg)	40 000 \$
Conseil de la Nation micmaque de Gespeg	Améliorations Calypso – Phase 2 : bateau de pêche (Gaspésie - Micmaque)	112 534 \$
Conseil de la Première Nation de Kebaowek	Acquisition de l'entreprise Costello Barge (Abitibi-Témiscamingue - Anishinabe)	45 000 \$
Conseil des Atikamekw de Manawan	Acquisition d'un séchoir à bois : entreprise de transformation du bois (Manawan)	87 500 \$

Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	Acquisition de deux camions sableurs Services forestiers Opitciwan (Obedjiwan)	482 720 \$
Corporation de développement économique d'Ekuanitshinnuat	Aide au développement économique local (Mingan)	72 000 \$
Delormier Trucking and Construction	Achat d'une excavatrice (Akwasasne)	226 162 \$
Dépanneur 6 à 11	Rénovation du dépanneur (Wôlinak)	42 130 \$
Développement économique Opitciwan inc.	Plan d'affaires – Cool box - hébergements dans la communauté (Obedjiwan)	11 000 \$
Entreprise Boddam (Équipements sportifs)	Construction d'un atelier et acquisition d'équipement (Akwasasne)	250 000 \$
Extractions TLS	Acquisition d'équipement pour entreprise de produits artisanaux de bien-être : huiles essentielles (Odanak)	3 000 \$
Fédération des coopératives du Nouveau-Québec	Modernisation du réseau câblé – télévision (Nunavik)	2 614 132 \$
Gym Inuk Strong	Insonorisation et acquisition d'équipement (Nunavik)	35 900 \$
Indigenous Co (Transport de copeaux de bois)	Achat d'un camion-remorque (Kitigan Zibi)	168 844 \$
Kahnawake Shakotii'a'Takehnhas Community Services	Collective Impact – Aide au développement économique local (Kahnawake)	200 000 \$
LaFlesche inc.	Acquisition d'équipement pour améliorer les capacités de l'usine (Kahnawake)	800 000 \$
Les Entreprises Kayuk Inc. (Entreprise touristique)	Construction de chalets et espaces de stockage (Nunavik)	90 000 \$
Les Entreprises Munick-Watkins (Entreprise écotouristique)	Acquisition d'équipement (Nunavik)	30 000 \$
Nation Naskapie de Kawawachikamach	Naskapi Construction Company : acquisition d'équipement (Kawawachikamach)	120 000 \$
Pêcheries Vincent Brière Inc.	Acquisition Poissonnerie le Verseau II (Rimouski - Wolastoqewi)	50 000 \$
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan	Programme de soutien aux détenteurs d'un bail dans le quartier des affaires Nishkue : Aide au développement économique local (Mashteuiatsh)	120 000 \$
Peter G. May Pyramid Camp (Entreprise touristique)	Améliorations au système d'emmagasinage d'énergie solaire (Nunavik)	7 500 \$
Pièces X-Press B.F. (Pièces de motoneiges)	Acquisition de l'entreprise et virage numérique (La Romaine)	39 120 \$
Pourvoirie Johny et Billy Cain Inc.	Amélioration des infrastructures d'accueil (Nunavik)	91 656 \$
Société de gestion PRP inc.	Acquisition de l'entreprise : Aquaculture l'Indigène (Essipit)	300 000 \$
Société Mukutan inc.	Étude - Construction d'un centre d'affaires (La Romaine)	104 000 \$
Thompson Farm (Élevage de bœufs de boucherie)	Acquisition d'une rotopresse (Akwasasne)	10 125 \$
Ungava Polar Tour (Entreprise écotouristique)	Acquisition d'équipement (Nunavik)	68 251 \$

Développement économique (économie sociale) 120 000 \$

Coopérative de travail Inter-Nations (CTIN)	Projet d'accroissement des bonnes pratiques (Obedjiwan)	120 000 \$
---	---	------------

Développement économique (Femmes et jeunes) 1 342 402 \$

Pénélope Picard-Binet	Acquisition dépanneur (Wendake)	9 000 \$
Mikuniss Collection	Acquisition des actifs de Robertson Accessoires et Traditions inc. (Mashteuiatsh)	75 000 \$
Pêcheries Vincent Brière Inc.	Acquisition Poissonnerie le Verseau II (Rimouski - Wolastoqewi)	50 000 \$
Performance X-Training Wendake S.E.N.C. inc.	Agrandissement et acquisition d'équipement (Wendake)	56 132 \$
Assi-Nipi Écohébergement S.E.N.C.	Réaménagement d'espaces de camping (Mashteuiatsh)	100 000 \$
Bar laitier Aura's	Achat d'une remorque et d'équipement pour glacier mobile (Lac-Rapide)	49 247 \$
Casse-croûte Chez Louise	Acquisition et déménagement des actifs du Casse-croûte Alibaba (Uashat)	105 000 \$
CONCEPT M (Centre d'esthétique)	Acquisition d'une machine laser et autres équipements (Québec - Wendat)	80 843 \$
Construction D. Newashish	Achat d'une pelle mécanique (Wemotaci)	111 820 \$
Service maritime du Nord inc.	Acquisition des actifs de Croisières Sept-Îles et autres équipements (Uashat - Innue de Nutashkuan)	100 000 \$
CRN électrique Inc.	Acquisition d'équipement roulant (Wendake)	84 700 \$
Les artisans Wawanolett	Acquisition d'équipement (Granby - Abénakis)	19 400 \$
Maman Ourse inc. (Soutien psychologique et sécurisation culturelle)	Acquisition d'équipement (Sept-Îles - Innue)	10 000 \$
Unisham Atelier (travail du cuir)	Acquisition d'équipement (Montréal - Innue)	20 000 \$
Famille Paul S.E.N.C.	Rénovations de l'Épicerie Paul (Mashteuiatsh)	60 000 \$
Ferme Denis Martin 1970 (Production maraîchère : concombre, courge, etc.)	Acquisition d'équipement et construction d'un bâtiment (Kanesatake)	131 066 \$
Foresterie Pekuakami inc.	Acquisition d'équipement de chantier (Mashteuiatsh)	45 000 \$
Friperie Mé-Li	Acquisition d'équipement et améliorations locatives Saint-Anaclet-de-Lessard - Wolastoqewi)	4 400 \$
Pêcherie Georges Gingras Nicolas	Acquisition d'un bateau de pêche (L'Isle-Verte - Wolastoqewi)	50 000 \$
GP Électrique inc	Acquisition d'équipement (Blainville - Wolastoqewi)	35 260 \$
Hatirontha - Domaine de l'habile chasseur (Hébergement touristique)	Rénovation des bâtiments et aménagements divers (Chaudière-Appalaches - Wendat)	34 000 \$
Kelly Cleary Lethiec (Services-conseils en entrepreneuriat)	Acquisitions mobilières (Laurentides - Abénakise)	7 500 \$
La Hutte de médecine étoilée (Yoga et artisanat)	Construction d'un bâtiment et acquisition d'équipement (Wendake)	10 000 \$

Maltech Électrique inc.	Acquisition d'équipement (Mingan)	16 000 \$
Produits Seconde Nature (Gravure laser sur bois)	Acquisition d'équipement (Chaudière-Appalaches - Wolastoqewi)	20 734 \$
P'tit Domaine Marienergie (Hébergement touristique)	Acquisition d'une yourte et d'équipement (Saint-Raymond - Wendat)	41 300 \$
Yana Tattoo Lounge	Acquisition d'équipement et améliorations locatives (Wendake)	16 000 \$

Développement économique (Mobilisateur)

893 913 \$

Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL)	Développement d'une application informatique pour le réseautage des entreprises certifiées ID1N	30 000 \$
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL)	Formations-conférences (Formation pour les agents de développement économique communautaire - ADEC)	112 127 \$
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL)	Rendez-vous annuel 2024 du Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec (HEC)	38 185 \$
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL)	Soutien au réseau des ADEL (développement économique)	189 588 \$
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL)	Structure suivi Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec	80 000 \$
Conseil de la Nation Atikamekw (CNA)	Organisation du Cercle économique régional des Premières Nations et du Québec à Trois-Rivières (CERPNO)	80 000 \$
Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue (SEANCAT)	Agent de liaison (Développement des affaires avec les autres nations autochtones)	40 000 \$
Tourisme Autochtone Québec (TAQ)	Organisation du Congrès international du tourisme autochtone (CITA - MTL 2025)	c
Tourisme Autochtone Québec (TAQ)	Mamowinitotan Soutien stratégique et promotion du tourisme autochtone au Québec	224 013 \$

Infrastructure communautaire

6 077 206 \$

Administration régionale Kativik (ARK)	Entente particulière FIA IV	525 000 \$
Conseil de bande des Micmacs de Gesgapegiag	Relais La Cache – Mise à niveau des espaces servant à des fins communautaires	350 000 \$
Conseil de la Première Nations de Longue-Pointe (Winneway)	Acquisition d'équipement pour la radio communautaire	235 000 \$
Conseil des Atikamekw de Manawan	CPE Kokom Tcitcatci (nouvelle construction)	147 200 \$
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Maison des jeunes (réfection de la cuisine et de la cafétéria)	60 370 \$
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Construction du skateparc	132 636 \$
Conseil des Innus de Pakua Shipu	Agrandissement et rénovation du centre administratif	1 000 000 \$

Conseil des Innus de Pakua Shipu	Plan d'affaires Bâtiment communautaire (maison des jeunes, bibliothèque et salle de sports)	27 000 \$
Conseil de la Première Nation des Innus de Nutashkuan	Achat d'une surfaceuse (patinoire de l'aréna de la communauté)	100 000 \$
Conseil Mohawk de Kahnawake	Construction du centre multifonctionnel	3 000 000 \$
Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	Reconstruction du centre administratif de la PNWW	500 000 \$

Action communautaire **2 558 820 \$**

Awacak	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque)	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Manicouagan	Soutien à la mission globale	128 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Soutien à la mission globale	186 820 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	Soutien à la mission globale	156 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	Soutien à la mission globale	128 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean	Soutien à la mission globale	172 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est	Soutien à la mission globale	128 000 \$
Centre Mamik Saguenay	Soutien à la mission globale	172 000 \$
Centre MAMUK de Québec	Soutien à la mission globale	128 000 \$
Montréal Autochtone	Soutien à la mission globale	184 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Saqjuq	Soutien à la mission globale	80 000 \$
Tukisivallirutitsanut Parnaitiit	Soutien à la mission globale	36 000 \$

Soutien à la consultation **2 062 032 \$**

Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	Table technique en sécurité publique	100 000 \$
Conseil de la Nation huronne-wendat	Soutien à la consultation	274 500 \$
Conseil de la Première Nation de Kebaowek	Soutien à la consultation	360 000 \$
Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit	Soutien à la consultation	100 000 \$
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Soutien à la consultation	182 610 \$
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Négociations foresterie	154 000 \$
Conseil des Innus de Pessamit	Négociation d'une entente-cadre	110 000 \$
Nation Naskapie de Kawawachikamach	Soutien à la consultation	186 789 \$
Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	Soutien à la consultation	143 500 \$
Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	Table de discussion PNWW	200 633 \$
Secrétariat du Mi'gmawei Mawiomi (communautés micmaques)	Soutien à la consultation	250 000 \$

Développement social **3 111 661 \$**

Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	Soutien du Conseil des femmes élues de l'APNQL	100 000 \$
Association de prévention du suicide des Premières Nations et Inuits du Québec et du Labrador	Soutien aux activités	128 000 \$
Association québécoise autochtone en science et en ingénierie	Expo-Sciences Autochtones	15 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque)	Adaptation d'une plateforme de référencement pour les membres de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	40 000 \$

Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque)	Aski. Le territoire: notre passé, notre avenir (activités communautaires et familiales sur le site Neroski)	80 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque)	Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Projet de sensibilisation de la Table locale Orisinahiketan (accessibilité aux services en milieu urbain)	40 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Montréal	Patrouille Ka'wáhse – Volet K2	171 704 \$
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain (Vallée-de-l'Or)	32 000 \$
Centre Unicura (Nunavik)	Girls Inc. (ateliers de formation destinés aux adolescentes inuit)	20 000 \$
Centre Waseskun (Établissement alternatif de détention et de réadaptation pour hommes autochtones)	Ateliers culturels	44 000 \$
Table d'accessibilité de Montréal	Projets de la Table locale d'accessibilité aux services de santé et services sociaux en milieu urbain - Montréal	76 000 \$
Club des petits déjeuners	Programme de petits déjeuners sur communautés	360 000 \$
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	Programme des coordonnateurs	801 357 \$
Exeko	Projets autochtones : villes et communautés (IdAction, Trickster - Ateliers culturels, échanges sur communauté, etc.)	120 000 \$
Fondation Nouveaux Sentiers	Programme Deviens (ateliers en milieux scolaires, stage pour les jeunes, etc.)	100 000 \$
Génome Québec (siège social à Montréal)	ADN-Eau (projet de science citoyenne pour les jeunes dans certaines communautés crie - prélèvements d'échantillons)	50 000 \$
Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ)	La médiation : une alternative au service des entreprises et entrepreneurs autochtones	16 600 \$
Institut Tshakapesh	Programme "Sous le Shaputuan" (Rencontres culturelles en milieux scolaires)	25 000 \$
Kina8at	Projet jeunesse Mosestan (camps et immersion culturelle)	27 000 \$
Kwe! À la rencontre des peuples autochtones	Festival Kwe!	100 000 \$
Mikana	Mamo Mawasak Mikitakan (sensibilisation aux enjeux et réalités autochtones)	80 000 \$
Minwashin	MIAJA - Un rassemblement sur l'oralité (culture anishinabe)	49 000 \$
Musique nomade	Ateliers d'accompagnement pour la relève musicale autochtone	80 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Coordination d'initiatives structurantes et mobilisation des milieux	80 000 \$
Société de communication Atikamekw Montagnaise	Soutien aux activités	120 000 \$
Société Makivik	Travailleurs de rue (Montréal)	85 000 \$
Wapikoni mobile	Soutien aux activités	175 000 \$

Aide aux Autochtones en milieu urbain - Services directs		1 130 767 \$
Association des femmes inuit du Nunavik Saturviit	Services au centre de femmes inuit à Montréal	65 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Animation culturelle	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Soutien au point de services de Saint-Michel-des-Saints	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque)	Organisateur communautaire et navigateur de services	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Manicouagan	Bonification des services directs	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Nigan Odji Consolidation des services directs	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Point de services de Gatineau	15 767 \$
Centre d'amitié autochtone de Montréal	Teioronhióen Consolidation des services directs	70 000 \$
Centre de Justice des Premiers Peuples de Montréal	Consolidation des services directs	70 000 \$
Centre MAMUK de Québec	Agente d'accueil et agente communautaire	70 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean	Organisateur communautaire	70 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est	Organisateur communautaire	70 000 \$
Centre Mamik Saguenay	Organisateur communautaire	70 000 \$
Foyer pour femmes autochtones de Montréal	Coordonnatrice du soutien	70 000 \$
Montréal Autochtone	Animation culturelle	70 000 \$
Projets Autochtones du Québec	Consolidation des services	70 000 \$
Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Coordonnateur à l'exploitation des milieux de vie	70 000 \$

Aide aux Autochtones en milieu urbain – Infrastructures		213 101 \$
Centre Mamik Saguenay	Rénovations	164 000 \$
Centre MAMUK de Québec	Rénovations	49 101 \$
TOTAL FIA IV		25 602 468 \$

Notons qu'entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025, le SRPNI a déboursé un peu plus de 3 948 450 \$ pour des projets approuvés dans le cadre des programmes antérieurs (FIA III, FIA II, FIA et FDA), ce qui porte les déboursés totaux à un peu plus de 29 550 920 \$.

Le tableau de la page suivante présente le nombre de demandes reçues en 2024-2025 par volet et par communauté dans le cadre du FIA IV.

NATION / COMMUNAUTÉS	Action communautaire	Aide aux Autochtones en milieu urbain (Services directs)	Aide aux Autochtones en milieu urbain (Infrastructures)	Développement économique	Développement économique (Économie sociale)	Développement économique (Femmes et Jeunes entrepreneurs)	Développement économique (Mobilisateur)	Développement social	Garantie de prêt	Infrastructure communautaire	Soutien à la consultation	Total général
ABÉNAQUIS (ABÉNAKIS)				7		1				3		11
Odanak				6						1		7
Wôlinak				1		1				2		4
ALGONQUINS (ANICHINABÉS)				13		2		4		4	2	25
Général								3				3
Kebaowek				1								1
Kitcisakik										2		2
Kitigan Zibi				2		1				1		4
Lac-Rapide				9								9
Lac-Simon											2	2
Timiskaming						1						1
Winneway				1				1		1		3
ATTIKAMEKS (ATIKAMEK)				5				2	1	1		9
Manawan				2								2
Obedjiwan				2				2	1			5
Wemotaci				1						1		2
HURONS-WENDATS				1		9		1		1		12
Wendake				1		9		1		1		12
INNUS				8	1	8		2		5	1	25
Essipit						2				2		4
La Romaine										1		1
Mashteuiatsh				1	1	3				1		6
Mingan				2								2
Nutashkuan				1								1
Pakuashipi										1		1

NATION / COMMUNAUTÉS	Action communautaire	Aide aux Autochtones en milieu urbain (Services directs)	Aide aux Autochtones en milieu urbain (Infrastructures)	Développement économique	Développement économique (Économie sociale)	Développement économique (Femmes et Jeunes entrepreneurs)	Développement économique (Mobilisateur)	Développement social	Garantie de prêt	Infrastructure communautaire	Soutien à la consultation	Total général
Pessamit				2							1	3
Uashat Maliotenam				2		3		2				7
INUIT				3							1	4
Général	1			3							1	4
MICMACS (MI'GMAQ)				3		2					1	6
Gespeg				2								2
Listuguj				1		2					1	4
MOHAWKS				5		8		1		2		16
Akwesasne				3		1						4
Kahnawake				2		1				2		5
Kanesatake						6		1				7
NASKAPIS				2								2
Kawawachikamach				2								2
WOLASTOQIYIK (MALÉCITES)				4		8				1	1	14
Cacouna Katastomiq				4		8				1	1	14
ORGANISMES AUTOCHTONES	1	5	5		1		4	10				26
ORGANISMES NON AUTOCHTONES		3						4				7
TOTAL GÉNÉRAL	1	8	5	51	2	38	4	24	1	17	6	157

LISTE DES PROJETS REFUSÉS

VOLET / PROJET	MOTIF
Développement économique – Jeunes et femmes	
Bonichoix Sainte-Thérèse-de-Gaspé	Le projet ne répond pas aux normes, objectifs et critères du programme
Développement social	
Pathway to Strengthening the Algonquin Anishnabe Workforce (PSAAW) Mise sur pied d'un registre	Le projet ne répond pas aux normes, objectifs et critères du programme
Groupe Inter-Action Travail (GIAT) Réconciliation Autochtone par la Récupération et l'Emploi (RARE)	Le projet ne répond pas aux normes, objectifs et critères du programme
Aide aux Autochtones en milieu urbain – Services directs	
Groupe communautaire l'itinéraire Accompagnement et intervention de rue	Le projet ne répond pas aux normes, objectifs et critères du programme

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

12. Liste des projets économiques présentés en 2024-2025 par les administrations autochtones au SRPNI et l'état d'avancement de ces projets, incluant les motifs invoqués pour les projets non retenus. Détail des coûts engendrés pour le SRPNI pour chacun des projets.

Liste des projets économiques présentés par les administrations autochtones entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025 dans le cadre du programme Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV), état d'avancement de ces projets et coûts engendrés pour le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit.

FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES IV

NATION / COMMUNAUTÉ / PROJET	ÉTAPE	DÉBOURSÉS
ABÉNAQUIS (ABÉNAKIS)		
<i>Odanak</i>		
Aide au développement économique local (ADEL)	Entente de financement	
Sources Abénakises Hotel et Spa	Analyse	
ALGONQUINS (ANICHINABÉS)		
<i>Kebaowek</i>		
Aide au développement économique local (ADEL)	Analyse	
<i>Lac-Rapide</i>		
Aide au développement économique local (ADEL)	Analyse	
Équipements d'entretien de la route	Analyse	
Étude de faisabilité - entreprise de concassage	Analyse	
Étude de faisabilité - entreprise de forage	Analyse	
Étude de faisabilité - entreprise de mousse isola	Analyse	
Étude de faisabilité - Entreprise de pavage	Analyse	
Étude de faisabilité - Entreprise de service eaux	Analyse	
Étude de faisabilité pour une scierie	Analyse	
Formation entrepreneuriat / finances	Analyse	
ATTIKAMEKS (ATIKAMEKW)		
<i>Manawan</i>		
Formation PFNL	Analyse	
Aide au développement économique local (ADEL) - Tourisme Manawan	Analyse	
<i>Wemotaci</i>		
Auberge Wemotaci	Analyse	

INNUS		592 000 \$
<i>Mashteuiatsh</i>		
Programme de soutien aux détenteurs d'un bail dans le quartier des affaires Nishkue	Versements	120 000 \$
<i>Mingan</i>		472 000 \$
Aide au développement économique local (ADEL)	Versements	72 000 \$
Rénovation du magasin Atautshuap	Versements	400 000 \$
<i>Nutashkuan</i>		
Achat de machineries pour déneigement et entretien de routes	Versements	
<i>Pessamit</i>		
Établissement hôtelier	Analyse	
Papinachois	Analyse	
<i>Uashat-Maliotenam</i>		
Acquisition de l'entreprise Les Barges de Matane	Versements	
Étude pour l'amélioration de l'expérience immersive à bord du train Tshiuetin	Versements	
MICMACS (MI'GMAQ)		112 534 \$
<i>Gespeg</i>		112 534 \$
Acquisition Motel Adams	Analyse	
Améliorations Calypso - Phase 2	Complété	112 534 \$
<i>Listuguj</i>		
Community Garden	Analyse	
MOHAWKS		
<i>Akwesasne</i>		
Akwesasne Grow	Analyse	
<i>Kahnawake</i>		
Parc Éolien Les Jardins	Analyse	
Socio-Economic Survey 2024	Entente de financement	
NASKAPIS		120 000 \$
<i>Kawawachikamach</i>		
Bâtiment naskapi à usage mixte	Analyse	
Naskapi Construction Company	Versements	120 000 \$
WOLASTOQIYIK (MALÉCITES)		
<i>Cacouna Kataskomiq</i>		
Pub et food truck Wolastoqey	Analyse	
TOTAL GÉNÉRAL		824 534 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

13. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2022-2027.

La reddition de comptes 2023-2024 produite par les ministères et organismes (MO) indique que la mise en œuvre des mesures se déroule généralement bien. Il est à noter que le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ne détient pas encore le portrait complet des résultats de l'année 2024-2025, puisque la reddition de comptes formelle ne sera complétée qu'à la fin juin 2025.

La ventilation des budgets pour 2024-2025 selon les MO est présentée ci-après :

Ministère ou organisme	Nombre de mesures	Budgets 2024-2025
Directeur des poursuites criminelles et pénales	2	288 000 \$
Société d'habitation du Québec	1	1 600 000 \$
Ministère de la Culture et des Communications	5	7 855 000 \$
Ministère de l'Éducation	1	1 000 000 \$
Ministère de l'Enseignement supérieur	3	7 465 934 \$
Ministère de la Famille	1	720 000 \$
Ministère de la Justice du Québec	8	4 185 000 \$
Ministère de la Sécurité publique	7	2 552 800 \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux	11	6 277 500 \$
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	2	46 000 \$
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	8	933 000 \$
Secrétariat à la jeunesse	2	550 000 \$
Secrétariat à la condition féminine	1	150 000 \$
Total	52	33 623 234 \$

Les budgets prévus pour la mise en œuvre des mesures des différents MO sont répartis comme suit pour les cinq années du Plan d'action :

2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total 2022-2027
31 116 218 \$	34 119 000 \$	33 623 234 \$	21 140 000 \$	21 140 000 \$	141 138 452 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

14. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers pour le Mois de l'histoire des Autochtones

Un projet de loi proclamant le Mois de l'histoire des Autochtones a été déposé au printemps 2013.

Le mois de juin avait été sélectionné afin d'être en concordance avec le gouvernement fédéral, qui avait déjà fait de ce mois le Mois de l'histoire des Autochtones, ce qui permettait d'y intégrer les festivités de la journée nationale des Autochtones. Cet arrimage permettait de favoriser la complémentarité entre les programmes de financement québécois et fédéral.

Toutefois, tous les acteurs concernés n'étaient pas convaincus que le mois de juin était approprié, puisqu'un des objectifs était de rejoindre la clientèle scolaire. Cette période de l'année est déjà très occupée par les examens et la fin des classes. Le projet de loi est mort au feuillet lors du déclenchement des élections, au printemps 2014.

Cet engagement a été réitéré lors du dépôt du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation, en décembre 2015.

Budget ventilé

Aucun budget n'a été alloué à l'instauration d'un Mois de l'histoire des Autochtones, en 2024-2025.

Échéancier

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit n'est pas en mesure, pour l'instant, de fournir un échéancier précis.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

15. État d'avancement et rapport détaillé du fonctionnement du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour l'année 2024-2025.
-

Conformément à la Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (LIGREIBJ) (RLRQ, chapitre G-1.04), le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) a succédé à la Municipalité de Baie-James le 1^{er} janvier 2014, pour l'administration des terres de la catégorie III qui en faisaient partie. Ce faisant, le territoire du GREIBJ exclut les terres des catégories I et II de la sélection allouée aux communautés criées ainsi que le territoire municipalisé des villes enclavées de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami.

La représentation au GREIBJ est paritaire entre les Cris et les Jamésiens pour les dix premières années de son fonctionnement. Onze représentants jamésiens de chacune des villes enclavées et des localités dans le territoire du GREIBJ ont été désignés au conseil. Chibougamau y détient neuf voix; Lebel-sur-Quévillon, quatre voix; Chapais, trois voix; Matagami, trois voix; Valcanton, une voix; Villebois, une voix; Radisson, une voix. Un représentant du gouvernement du Québec, sans droit de vote, a été nommé au conseil du GREIBJ. Membre d'office, le président du Gouvernement de la nation crie (GNC) et son vice-président, siègent aussi au conseil avec deux voix chacun, de même que les neuf chefs des communautés criées.

Le conseil du GREIBJ se réunit habituellement aux deux mois pour une séance d'une demi-journée. En 2024-2025, cinq séances ordinaires ont été tenues, soit les 28 mai, 23 juillet, 17 septembre, 14 novembre 2024 et le 11 février 2025. Aussi, sept séances extraordinaires ont eu lieu le 23 avril 2024, le 17 juin 2024, 7 août 2024, le 3 septembre 2024 et deux autres le 9 décembre 2024 dont l'une d'elles étant exclusivement consacrée à l'adoption des budgets de 2025 et une autre tenue le 12 décembre 2024.

Le président du GNC et le membre désigné par un vote secret entre les onze représentants jamésiens agissent, en alternance, comme président et vice-président du conseil, pour des mandats de deux ans. L'ex-Grande chef du Grand conseil des Cris (Eeyou Istchee), Mandy Gull-Masty, a occupé la fonction depuis le 1^{er} janvier 2024. L'alternance de la présidence du conseil du GREIBJ est prévue pour le 1^{er} janvier 2026.

Pour refléter la situation linguistique de la population et des représentants cris et jamésiens, un service de traduction assure que les conseillers et le public puissent s'exprimer en français, en anglais ou en cri lors des séances du conseil.

Les séances se déroulaient habituellement en alternance dans les communautés criées et jamésiennes. En 2024 et au cours des dernières années, elles ont souvent été tenues en virtuel. Le projet de loi 57, adopté le 6 juin 2024, a modifié l'article 12 de la LIGREIBJ concernant les modalités de participation à distance des élus aux séances du conseil du GREIBJ. Cela dit, au moins deux séances du conseil doivent avoir lieu annuellement en présentiel. Eu égard à ces changements,

l'orientation retenue par le conseil pour 2025 est de tenir quatre séances du conseil en présentiel et deux en virtuel.

Le conseil du GREIBJ a traité les affaires du GREIBJ en conformité avec la loi qui l'encadre.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

16. État d'avancement et rapport détaillé de la mise en œuvre de la *Loi concernant principalement la mise en œuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawà:ke*.
-

En 2014, le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawà:ke (CMK) signaient l'*Entente en matière de travail*, qui jette les bases d'un régime particulier à Kahnawake en matière de travail et qui prévoit la création d'un Bureau du travail de Kahnawake (BTK). Les modalités prévues à l'entente ont ensuite été consacrées par l'adoption de la *Loi concernant principalement la mise en œuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil mohawk de Kahnawà:ke*.

Le Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) et le BTK, en collaboration avec des équipes des différents ministères et organismes concernés se sont affairés depuis à mettre en œuvre les principes de l'*Entente en matière de travail* et négocier des ententes complémentaires. Ces travaux ont permis certains progrès, mentionnés plus bas. Cependant, comme la direction du BTK a été vacante entre mai 2023 et janvier 2024, un ralentissement temporaire des discussions a été observé durant cette même période. Depuis l'arrivée du directeur actuel, en juin 2024, les efforts ont repris pour la mise en œuvre des ententes.

Travaux en cours avec la Commission de la construction du Québec (CCQ) afin de donner suite à l'article 10 de l'*Entente en matière de travail*

L'article 10 de l'*Entente en matière de travail* prévoit :

« Mobilité de la main-d'œuvre

Les parties s'engagent, à la suite de la signature de la présente entente, à s'assurer que l'Autorité, travaillant de concert avec les institutions du Québec, facilite l'intégration des travailleurs et des entrepreneurs de Kahnawake qui souhaitent participer à l'industrie de la construction en dehors du Territoire visé par cette entente, conformément aux règles du Régime du Québec, notamment pour l'obtention d'une qualification de la CCQ ou d'une licence de la RBQ. ».¹

Collaboration avec la CCQ

Afin de donner suite à cet article, la CCQ collabore, depuis le printemps 2017, avec la communauté de Kahnawake et ses institutions (Bureau de travail de Kahnawake, le Bureau de développement économique et le Conseil mohawk de Kahnawà:ke). Cette démarche :

¹ *Entente en matière de travail entre le Conseil mohawk de Kahnawà:ke et le gouvernement du Québec*, article 10, page 6, 2014.

- 1- cible les obstacles limitant l'intégration de la main-d'œuvre mohawk à l'industrie de la construction et propose des solutions adaptées;
- 2- porte une attention particulière aux obstacles de nature systémique afin de formuler des correctifs également systémiques;
- 3- considère comme enjeu central la formation, l'intégration et le maintien en emploi de la main-d'œuvre mohawk à l'industrie de la construction, et l'acquisition de qualifications en vertu des standards de la CCQ comme une condition essentielle à cette intégration;
- 4- tient compte des obstacles à l'intégration de la main-d'œuvre mohawk inhérents à l'industrie de la construction, mais également de ceux propres à la communauté de Kahnawake;
- 5- propose, dans la mesure du possible, des solutions pertinentes pour plusieurs communautés des Premières Nations et Inuit.

Un groupe de travail sur la mobilité de la main-d'œuvre a été constitué afin d'animer cette démarche. Des représentants du SRPNI, du ministère du Travail et de la CCQ y participent. Une entente issue de ses travaux et impliquant la CCQ a été approuvée par le gouvernement du Québec le 25 mars 2020.

Travaux en cours avec la CNESST

L'entente intervenue entre le Conseil mohawk de Kahnawà:ke et le gouvernement du Québec, approuvée par décret le 24 juillet 2014 (décret n° 730-2014), visait la mise en œuvre d'un régime de Kahnawake en matière de travail sur le territoire.

L'article 9 de l'Entente prévoyait que *Le régime de Kahnawake sera voué à la réalisation d'objectifs que les parties partagent en ces matières à savoir : L'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles, La santé et sécurité du travail, La construction et Les procédures de règlement et mesures correctives.*

C'est dans ce contexte que la CNESST s'est vu confier par le gouvernement du Québec le mandat de négocier les responsabilités respectives et les modalités d'application du régime particulier de Kahnawake en matière d'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles.

La conclusion d'une entente de principe concernant l'indemnisation et la couverture des travailleurs de Kahnawake et les échanges entourant les besoins de protection financière du Bureau du travail de Kahnawake à l'égard de la survenance d'événements exceptionnels ont permis la rédaction d'une entente complémentaire à la satisfaction des deux parties. Le gouvernement du Québec et Kahnawake ont signé, le 20 décembre 2017, *l'Entente complémentaire pour la mise en œuvre du Régime de Kahnawà:ke en matière d'indemnisation des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles et de retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite*, approuvée par décret (n° 1077-2017) le 1^{er} novembre 2017.

Cette entente complémentaire permet de définir « l'administration des cotisations et des compensations entre les parties » (Entente, article 7) et de convenir, avec la CNESST, de la mise sur pied d'un mécanisme visant à assurer la sécurité financière du régime de Kahnawake.

À cette entente complémentaire viendront se greffer des ententes administratives entre la CNESST et le Conseil mohawk de Kahnawà:ke permettant d'en définir les modalités de mise en œuvre et de suivi. Ainsi, *l'Entente administrative relative à la mise en œuvre du régime de Kahnawà:ke en matière d'indemnisation des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles et de retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite* a été signée en juin 2024.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

17. État d'avancement et rapport détaillé de la mise en œuvre de la *Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants d'autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement*.
-

Contexte

Dans le cadre de ses travaux, l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) a recueilli les témoignages de familles faisant état du décès ou de la disparition d'enfants à la suite d'une admission en établissement de santé et services sociaux au Québec. En 2019, l'ENFFADA a rendu public son rapport final assorti, pour le Québec, de 21 appels à la justice. L'un d'eux visait à « remettre aux familles autochtones toutes les informations dont dispose (le gouvernement) concernant les enfants qui leur ont été enlevés à la suite d'une admission dans un hôpital ou tout autre centre de santé au Québec ».

Dans ce contexte, et afin de répondre aux besoins des familles, le gouvernement du Québec a adopté, le 3 juin 2021, la *Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement* (Loi).

La Loi

La Loi a pour objet de **soutenir les familles** d'enfants autochtones disparus ou décédés dans leurs recherches de renseignements sur les circonstances qui ont entouré la disparition ou le décès de ces enfants à la suite de leur admission en établissement – en tenant compte, notamment, des particularités linguistiques et culturelles des familles et de leurs besoins psychologiques et spirituels.

Orientée par un **préambule visant la quête de vérité des familles**, leur processus de guérison et la réconciliation, la Loi vise à rendre accessibles aux familles certains renseignements détenus par les établissements, les organismes publics et les congrégations religieuses, afin de leur permettre de faire la lumière sur les circonstances de la disparition ou du décès d'un enfant. Pour qu'elle soit applicable, l'enfant doit avoir été admis en établissement **avant le 31 décembre 1992**.

La Loi donne au ministre le **pouvoir de faire enquête** auprès des établissements, des organismes ou des congrégations religieuses lorsqu'un ou des éléments laissent croire que des renseignements susceptibles de faire connaître les circonstances ayant entouré la disparition ou le décès d'un enfant autochtone existent, mais qu'ils n'ont pas pu être communiqués en application des mesures qu'elle prévoit. Elle prévoit également qu'une personne peut **porter plainte au ministre** en cas d'insatisfaction et donne au ministre la responsabilité de rendre compte de l'application de la Loi dans un rapport annuel.

Les acteurs de l'application de la Loi

L'application de la Loi repose sur plusieurs acteurs partenaires :

1. La Direction de soutien aux familles (DSF), unité administrative créée au Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) simultanément à l'entrée en vigueur de la Loi pour en assurer l'application et le plein accompagnement des familles;
2. L'organisation Awacak – Petits êtres de lumière (Awacak), organisme composé de familles concernées par le décès ou la disparition d'un enfant autochtone à la suite de son admission en établissement;
3. M^{me} Anne Panasuk, ancienne journaliste d'enquête, nommée le 8 juin 2021 à titre de conseillère spéciale pour le soutien aux familles par le ministre. Le mandat de deux ans de M^{me} Panasuk a pris fin en juin 2023. Elle poursuit depuis son implication aux côtés d'Awacak.

À ces acteurs s'ajoute le **Comité de suivi de la Loi**, composé de neuf membres permanents et de quatre membres observateurs, dont des représentants des partis de l'opposition.

Soulignons également la collaboration, sous la coordination de la DSF, du comité interministériel sur l'application de la Loi, du comité interministériel sur les exhumations, du Réseau des accompagnatrices et accompagnateurs en santé et services sociaux ainsi que celle des institutions contribuant quotidiennement à la quête de vérité des familles.

Rapport de l'application (1^{er} mars 2024 - 28 février 2025)¹

L'accompagnement des familles

Les déplacements de la DSF, Awacak et leurs partenaires auprès des familles, des communautés et des institutions visées par la Loi, se sont poursuivis en 2024-2025. Le rapport fait état de **13 déplacements auprès des familles** visant à **remettre des résultats de recherche**, en plus de nombreuses rencontres de suivi en visioconférence et de plusieurs déplacements visant le repérage de lieux d'inhumation, la connaissance de certains sites et les recherches dans les archives.

Le **Comité de suivi** de la Loi a poursuivi ses rencontres de travail depuis sa mise sur pied en octobre 2021. Il s'est réuni à cinq reprises entre le 1^{er} avril 2024 et le 28 février 2025.

Le **comité interministériel** sur l'application de la Loi, coordonné par la DSF, s'est quant à lui réuni à quatre reprises entre le 1^{er} avril 2024 et le 28 février 2025.

Les recherches menées en application de la Loi

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi, la DSF réalise des recherches concernant **209 enfants**. Une majorité des demandeurs et demanderesse restent des **femmes**, soit plus de 78 % d'entre eux. Les **nations attikamek, innue et anichinabée** demeurent les principales nations représentées et la plupart des demandeurs font partie de la fratrie de l'enfant ou des enfants visés par les recherches.

¹ La présente fiche rend compte des activités réalisées entre le 1^{er} mars 2024 et le 28 février 2025 par souci de cohérence avec le quatrième rapport annuel de la Loi, présenté au gouvernement du Québec en mars 2025.

Sans les dérogations prévues à la Loi, les dossiers médicaux de moins de 13,4 % des enfants actuellement recherchés par la DSF auraient été accessibles à leurs familles.

Sur le plan des partenariats, la dernière année a notamment été consacrée la mise en œuvre de l'**entente conclue entre le SRPNI et Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)**, qui a permis une documentation en profondeur des dossiers de coroner, la tenue de plusieurs rencontres de sensibilisation auprès d'institutions religieuses et l'établissement de partenariats durables avec les directions régionales de BAnQ. Cette année a aussi vu la consolidation de collaborations avec les médecins, infirmières et infirmiers membres du Réseau des accompagnatrices et accompagnateurs en santé et services sociaux coordonné par la DSF, afin de faciliter l'interprétation des renseignements médicaux.

Le quatrième rapport annuel de la Loi poursuit enfin les **analyses concernant les trajectoires médicales** des enfants, les principales causes de leurs décès établies au cours des recherches de la DSF, ainsi que leurs lieux d'inhumation.

La réalisation de la troisième exhumation

La collaboration développée entre la DSF, le Bureau du coroner et le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale s'est poursuivie au cours de la dernière année avec la réalisation d'une **troisième exhumation et de la réinhumation de l'enfant dans sa communauté**, en septembre 2024, en collaboration avec le gouvernement du Canada et l'Église anglicane.

Les recommandations du Comité de suivi de la Loi

Des démarches ont été entreprises par la DSF et Awacak pour répondre aux 12 recommandations formulées par le Comité de suivi de la Loi entre 2021 et 2024. Un total de 50 % des recommandations ont été réalisés. Les autres recommandations sont en cours de réalisation.

Le Comité de suivi de la Loi a formulé une nouvelle recommandation dans le cadre du quatrième rapport annuel de la Loi. Elle concerne la création d'un fonds de commémoration en mémoire des enfants disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement. Le suivi de cette recommandation sera effectué dans le cadre du prochain rapport annuel.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

18. Pour tous les programmes du Secrétariat, donner le détail des crédits existants en 2024-2025 qui n'ont pas été reconduits pour 2025-2026, en incluant les programmes qui ont été abolis.
-

Programme 04 :

Tous les crédits existants en 2024-2025 ont été reconduits en 2025-2026.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

19. Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du Trésor pour l'année 2024-2025 et 2025-2026.
-

Programme 04 :

Crédits demandés au Conseil du trésor
2025-2026
413,2 M\$

En ce qui concerne les crédits demandés en 2024-2025, veuillez-vous référer à l'étude des crédits 2024-2025.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

20. État d'avancement de la table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones, jeunes et adultes. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions accomplies et des sommes engagées dans le cadre de cette table.

- Les rencontres de la Table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones (« Table ») sont suspendues depuis la dernière rencontre de la Table, qui a eu lieu le 10 et 11 avril 2024, en raison du pourvoi en contrôle judiciaire de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) et du Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) contre le Procureur général du Québec. Les sous-comités qui y sont associés sont également suspendus.
- Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) participe à ces rencontres de concertation aux côtés de représentants du ministère de l'Éducation (MEQ), du ministère de l'Enseignement supérieur, des centres de services scolaires, du gouvernement fédéral et du milieu autochtone de l'éducation (dont le CEPN et les commissions scolaires inuit, crie et le Comité naskapi de l'éducation).
- Le SRPNI siège uniquement à titre d'observateur à cette table, il n'en finance pas les activités ni les actions.
- La Table s'est dotée de trois grands objectifs :
 - La création de nouveaux matériels pédagogiques culturellement signifiants et par ailleurs, la révision et la bonification du matériel, des examens et des programmes existants afin de les rendre culturellement pertinents;
 - La reconnaissance des langues autochtones afin de créer un équilibre entre l'enseignement en langues autochtones et l'enseignement du français ou de l'anglais, en plus de l'adoption d'une approche de langue seconde lors de l'enseignement;
 - La mise en place et le suivi de formations sur les réalités autochtones par le personnel scolaire, autant lors des formations qualifiantes qu'en cours d'emploi.
- Depuis 2022, les membres de la Table ont surtout échangé sur :
 - le développement d'une stratégie pour la réussite éducative des élèves autochtones;
 - le remplacement du programme d'*Éthique et culture religieuse* (ÉCR) par le programme *Culture et citoyenneté québécoise* avec l'intégration de perspectives autochtones;
 - le rôle des agents de liaison en éducation Premières Nations et inuit dans le réseau de l'éducation;
 - le partage de pratiques, comme sur le recrutement et la rétention du personnel scolaire, ou la sécurisation culturelle.
- En raison de la poursuite, la rencontre prévue le 15 et 16 octobre 2024 a été annulée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

21. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées en 2024-2025 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones

Coordonné par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027* comprend un chantier s'adressant aux enjeux et défis des femmes autochtones. Trois actions destinées aux femmes autochtones victimes de violence sexuelle y sont intégrées :

<small>MJQ : ministère de la Justice MSP : ministère de la Sécurité publique</small>		
Numéro	Mesure	Porteur
2,4	Établir des services juridiques pour les femmes autochtones victimes de violence	MJQ
2,5	Mettre en place des services d'accompagnement psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences conjugale, familiale et sexuelle dans le cadre de démarches judiciaires	MJQ
2,7	Mettre en place des services d'intervention spécialisés auprès des femmes autochtones incarcérées ayant un passé de victimisation sexuelle ou conjugale	MSP

Les dossiers sous discussion ne relèvent pas des crédits budgétaires du SRPNI. Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives aux ministères et organismes qui en sont responsables.

Néanmoins, les programmes du SRPNI permettent de soutenir des projets de divers ordres. Ces programmes ne disposent pas d'enveloppe précise liée à des thématiques telles que la prévention des violences sexuelles, conjugales et familiales, mais permettent plutôt le dépôt de demandes en continu. Les sommes déboursées par le SRPNI à ce sujet entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025 totalisent 155 000 \$, dont 70 000 \$ au Foyer pour femmes autochtones de Montréal pour un poste de coordonnatrice du soutien ainsi que 20 000 \$ au Centre Unicura pour le projet d'ateliers « Girls Inc. ».

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

22. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées en 2024-2025 pour prévenir les problèmes de la santé mentale et lutter contre les suicides dans les communautés autochtones. Incluant les ressources disponibles ainsi que les ententes spécifiques et leurs revendications des communautés.
-

Instances de concertation

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) siègent avec le gouvernement fédéral à la Table de concertation sur les problématiques de crise sociale dans les communautés des Premières Nations du Québec, qui a pour mandat de soutenir les communautés des Premières Nations du Québec en période de crise sociale. Sous la responsabilité de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL), cette table se réunit à la demande des communautés autochtones.

Consultation des Premières Nations et des Inuit en matière de santé mentale et de prévention du suicide

Le SRPNI a collaboré avec le MSSS à l'organisation et à la tenue d'une consultation des organisations autochtones intégrant, dans un continuum, les enjeux de santé mentale, de prévention du suicide et d'itinérance. Tenu les 25, 26 et 28 janvier 2021, ce processus a permis de consulter près de neuf organisations représentant les Premières Nations et les Inuit (PNI), en vue de l'élaboration des prochains plans d'action gouvernementaux en la matière. Dans ce contexte, le *Plan d'action interministériel en santé mentale* a été dévoilé en janvier 2022. Le MSSS réitère l'importance du partenariat pour le développement d'une offre de soins et services adaptés et sécurisants culturellement, offerts aux personnes issues des PNI.

Initiatives en matière de prévention du suicide et de santé mentale

Le SRPNI finance, depuis plusieurs années, l'Association Prévention Suicide Premières Nations et Inuits du Québec et du Labrador. L'organisme bénéficie d'un soutien à la consolidation des activités et services de 160 000 \$ par année de 2023-2024 à 2026-2027, par le biais du volet Développement social, catégorie Mobilisateur social, du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV). Le Centre Unicura, pour son édition 2024 de Girls Inc., un projet de camps qui se déplacent pendant quatre semaines dans cinq communautés nordiques différentes (Inukjuak, Puvirnituk, Umiujaq, Kuujuaarapik et Akulivik) et qui aborde plusieurs thématiques dont le suicide, a été soutenu pour un montant de 20 000 \$ pour l'exercice financier 2024-2025 dans le cadre du FIA IV.

Le SRPNI a par ailleurs soutenu six initiatives ponctuelles visant la prévention du suicide, pour un total de 76 800 \$ en 2024-2025 répartis comme suit :

Conseil des Anicinapek de Kitsicakik - Symposium sur la santé mentale des hommes	7 500 \$
Société Mamuk de Nutashkuan - Festival Mamuk 2024 (sensibilisation au suicide durant le festival)	5 000 \$
Les Productions Innu Nikamu - Festival Innu Nikamu 2024 dans la communauté de Uashat-Maliotenam (sensibilisation au suicide durant le festival)	50 000 \$
Fun Sport Canada – Activités sportives et de prévention organisées à l'école Amikobi dans la communauté de Lac Simon	6 800 \$
Centre national de cyclisme de Bromont - Projet de cyclisme au Nunavik	5 000 \$
Conseil de la Nation Atikamekw - Programme de développement psychologique Ocitakan	2 500 \$

Dans le contexte de la problématique du suicide au Nunavik, le gouvernement du Québec accueille favorablement les efforts de mobilisation des différentes instances de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, notamment le lancement, en novembre 2019, de la Stratégie en prévention du suicide du Nunavik. En octobre 2020, l'Association québécoise en prévention du suicide a mis en place, grâce à un financement du MSSS, la Stratégie numérique en prévention du suicide pour le Québec, dont les services d'intervention par clavardage et par texto sont offerts. Le gouvernement du Québec collabore pleinement à la recherche et à la mise en œuvre de mesures de prévention et d'intervention adaptées au contexte inuit.

Initiatives pour l'amélioration des conditions de vie

Le gouvernement du Québec travaille plus largement, par divers moyens, à l'amélioration des conditions de vie des Autochtones.

Plusieurs des mesures du *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits* (PAGDSCPNI) ont visé des enjeux en lien direct avec les problématiques de santé mentale et les taux de suicide chez les Premières Nations et les Inuit. Par ailleurs, le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027* (Plan d'action) poursuit sur la même lancée. Un des chantiers qu'il comporte est celui de la santé et du bien-être des Autochtones. Certaines des mesures de ce chantier visent à améliorer l'accessibilité aux services en matière de santé mentale et de la prévention du suicide pour les membres des Premières Nations, notamment en soutenant l'implantation d'ententes de collaboration entre les communautés non conventionnées intéressées et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

De nombreuses mesures de soutien aux différentes dimensions de la santé mentale sont incluses dans le Plan d'action. Leur réalisation étant sous la responsabilité d'autres ministères, dont le MSSS et le ministère de la Justice du Québec; il appartient à ces derniers d'en présenter les informations de mise en œuvre.

De plus, le SRPNI collabore depuis 2022 avec le ministère de la Famille en réponse aux besoins des Autochtones en matière de lutte à l'intimidation, et ce, dans le cadre des travaux entourant le *Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025*.

Le gouvernement du Québec a lancé la Stratégie nationale de prévention du suicide 2022-2026 – *Rallumer l'espoir* – qui vise non seulement à prévenir les

décès par suicide, mais aussi à prévenir les tentatives et les idées suicidaires. Bien que l'ensemble des mesures de la Stratégie soient mises en œuvre pour le bien de l'ensemble de la population du Québec, des mesures particulières pour les communautés des PNI sont également proposées. L'approche de la sécurisation culturelle dans la promotion de la santé mentale et dans la prévention du suicide chez les PNI est mise de l'avant et les particularités de ces derniers sont prises en compte (besoins, réalités, façons de faire). Ces mesures prévoient également de soutenir les communautés autochtones dans la mise en œuvre d'actions de promotion de la santé mentale, de promotion de la vie et de prévention du suicide.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

23. Actions posées et crédits engagés en 2024-2025 auprès des jeunes et des femmes autochtones et les crédits demandés

Les tableaux suivants présentent les sommes déboursées par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025 pour des projets réalisés par ou pour des jeunes et des femmes autochtones, tous programmes confondus.

JEUNES

NOM DU PROJET	DÉBOURSÉ
Acquisition de la Poissonnerie le Verseau II (Pêcheries Vincent Brière Inc.)	100 000 \$
Agrandissement et acquisition d'équipement (X-Training)	56 132 \$
AQASI - Expo-Sciences Autochtones 2024	15 000 \$
Cégep de Thetford - Stage en éducation spécialisée à Chisasibi	2 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières - Salon carrières et emplois autochtone	5 000 \$
Centre de formation de la main-d'œuvre huron-wendat - Bourses étudiantes 2024	4 000 \$
Centre national de cyclisme de Bromont - Cyclisme au Nunavik	5 000 \$
Club des petits déjeuners	360 000 \$
Collège d'Alma - Mentorat Techniques policières autochtones	10 000 \$
Conseil de la Nation Atikamekw - Programme de développement psychologique Ocitakan	2 500 \$
Construction D. Newashish - Acquisition de machinerie	111 820 \$
Culture Côte-Nord - Médiation culturelle et aménagement ruelle	5 000 \$
Démarrage CRN électrique Inc. - Acquisition d'équipement roulant	84 700 \$
École Nationale de Théâtre du Canada - Ateliers théâtre Pessamit 2024	8 000 \$
Eeyou Istchee Sports & Recreation Association - Cree Nation Summer Games 2024	49 488 \$
Fondation Nouveaux Sentiers – Programme Deviens : Stages en milieu de travail et ateliers de découverte de soi et des professions	100 000 \$
Foresterie Pekuakami - Acquisition d'équipement de chantier	45 000 \$
Fun Sport Canada - Activités sportives École Amikobi	4 000 \$
Fun Sport Canada - Activités sportives et scolaires Noël jeunes Anishnabe	2 800 \$
GP Électrique - Acquisition d'équipement	35 260 \$
Institut Tshakapesh - École d'été journalisme en milieu autochtone 2024	10 000 \$
Kina8at – Projet jeunesse Mosestan (camps de jour et parcours d'immersion)	27 000 \$
Kwahiatonhk! - 13 ^e Salon du livre des Premières Nations	20 000 \$
Les artisans Wawanolett - Acquisition d'équipement	19 400 \$
Les Productions Ondinnok - Camp culturel et artistique Inabadan	5 000 \$
Maltech électrique - Acquisition d'équipement	16 000 \$
Mikana (Mamo Mawasak Mikitakan) – Sensibilisation aux enjeux et réalités autochtones	80 000 \$
Pêcheries Georges Gingras-Nicolas - Acquisition d'un bateau de pêche	50 000 \$
Pièces X-Press B.F. - Acquisition de l'entreprise et virage numérique	39 120 \$
Plein Air Ville-Joie - Plateau d'animation sur les cultures autochtones	1 700 \$

Productions Feux Sacrés - Création d'une murale Plateau Mont-Royal	2 500 \$
Rénovation du Dépanneur 6 à 11 de Wôlinak	42 130 \$
Société Mamuk de Nutashkuan - Tournoi de hockey Mamuk 2024	5 000 \$
Unisham Atelier - Acquisition d'équipement	20 000 \$
Université du Québec à Montréal - Colloque persévérance et réussite scolaires 2024	25 000 \$
Wapikoni mobile – Développement et consolidation des activités	175 000 \$
TOTAL	1 543 550 \$

En plus de ces projets, certains autres, sans les cibler exclusivement, ont une incidence particulière sur les jeunes Autochtones. À titre d'exemple, un montant de 801 357 \$ a été déboursé en 2024-2025 (1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025) par le SRPNI pour soutenir le *Programme pour l'embauche de coordonnateurs à la mobilisation communautaire, à la participation citoyenne et à la promotion des saines habitudes de vie.*

FEMMES

NOM DU PROJET	DÉBOURSÉ
9520-0846 Québec inc. - Acquisition d'Imprimak	150 000 \$
APNQL – Conseil des femmes élues	100 000 \$
Assi-Nipi écohébergement - Réaménagement d'espaces de camping	100 000 \$
Association des femmes inuit du Nunavik Saturviit – Centre de femmes inuit à Montréal	65 000 \$
Bar Laitier Aura's - Achat d'une remorque et d'équipement pour glacier mobile	49 247 \$
Casse-croûte Chez Louise - Acquisition et déménagement des actifs du Casse-croûte Alibaba	105 000 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre - Équipe féminine championnat mondial ballon-balai	5 000 \$
Centre d'Innovation des Premiers Peuples - Cercle régional des Kukums	10 000 \$
Centre Unicura - Girls Inc. 2024	20 000 \$
CONCEPT M - Acquisition d'une machine laser et autres équipements	80 843 \$
Conseil de la Nation Atikamekw - Sommet des femmes atikamekw	10 000 \$
Famille Paul S.E.N.C. - Rénovation de l'Épicerie Paul de Mashteuiatsh	60 000 \$
Ferme Denis Martin 1970 - Acquisition d'équipement et construction d'un bâtiment	131 066 \$
Foyer pour femmes autochtones de Montréal – Coordinatrice du soutien	70 000 \$
Friperie Mé-Li - Acquisition d'équipement et améliorations locatives	4 400 \$
Hatirontha Domaine de l'habile chasseur - Rénovations de bâtiments et aménagements divers	34 000 \$
Kelly Cleary Lethiec consultante -Acquisitions mobilières	7 500 \$
La Chipie - Ateliers artistiques CAAQ	5 000 \$
La hutte de médecine étoilée - Construction d'un bâtiment et acquisition d'équipement	10 000 \$
Maman Ourse - Acquisition d'équipement	10 000 \$
Mikuniss Collection - Acquisition des actifs Robertson Accessoires et Traditions inc.	75 000 \$
Ordre des sages-femmes du Québec - Congrès annuel de l'OSFQ	6 393 \$
Pénélope Picard-Binet - Acquisition de dépanneur	9 000 \$
Produits Seconde Nature - Acquisition d'équipement	20 734 \$
P'tit Domaine Marienergie (hébergement touristique) - Acquisition d'une yourte et d'équipement	41 300 \$
Services maritimes du Nord - Acquisition des actifs de Croisières Sept-Îles et autres équipements	100 000 \$
Yana Tattoo Lounge - Acquisition d'équipement et améliorations locatives	16 000 \$
TOTAL	1 295 483 \$

Afin de ne pas calculer deux fois un même projet, les projets portés par des femmes de 35 ans et moins ont été inclus dans le tableau « Femmes ».

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

24. Détails de l'état d'avancement des travaux entre le SRPNI et le MSSS sur un plan d'action sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones. État d'avancement du comité tripartite et coûts engendrés par sa mise en place, ses activités, etc.
-

La Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) est elle-même responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de son *Plan directeur de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador 2007-2017*, notamment mis en œuvre par le biais de plans stratégiques (2017-2020 et 2021-2024), dans le but de soutenir l'atteinte des cibles et le partage d'une vision commune s'appuyant sur les progrès réalisés et l'évolution des services offerts par les communautés des Premières Nations.

Il n'existe pas de plan d'action gouvernemental sur les services de santé et les services sociaux pour les peuples autochtones, mais plutôt des plans d'action sectoriels ciblés abordant des thématiques telles que l'itinérance, la violence, la toxicomanie, les agressions sexuelles et autres, lesquelles comportent des mesures consacrées aux besoins des Autochtones. Il n'existe pas non plus de comité tripartite pour l'élaboration d'un tel plan d'action gouvernemental.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit coordonne la mise en œuvre du *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027*, dont l'objectif est de consolider les efforts gouvernementaux, d'assurer la cohésion de l'action gouvernementale en la matière.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

25. État d'avancement du projet d'implantation de deux appareils de tomodensitométrie au Nunavik et les sommes investies en date du 31 mars 2025.
-

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et devrait leur être transmise. Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ne détient aucune information.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

26. Pour l'année 2024-2025, liste des rencontres et des communications entre le SRPNI et le MSSS concernant le maintien et la rénovation des hôpitaux et dispensaires dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les villages nordiques.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) n'a pas tenu en 2024-2025 de rencontres avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) concernant le maintien et la rénovation des hôpitaux et dispensaires dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les villages nordiques.

Chez les communautés non conventionnées, dans le cadre du programme des établissements de santé, Services aux Autochtones Canada travaille avec les communautés des Premières Nations pour financer les infrastructures qui soutiennent l'exécution de programmes et la prestation de services liés à la santé.

Dans les communautés conventionnées, le gouvernement du Québec assume le financement des soins de santé et de services sociaux par le biais d'ententes avec le MSSS, en vertu de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* et de la *Convention du Nord-Est québécois*.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec, représenté par le SRPNI et le MSSS, est membre du Comité des partenaires en santé et services sociaux. Il est signataire du protocole d'entente tripartite dans le cadre du Processus de gouvernance en santé et en services sociaux des Premières Nations au Québec qui viendrait confirmer l'engagement des gouvernements fédéral et provincial à travailler de concert afin que les enjeux de compétence soient analysés selon les rôles et responsabilités de chacune des parties, et que des changements soient apportés lorsque requis, pour mieux répondre aux réalités vécues par les Premières Nations au Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

27. Pour l'année 2024-2025, liste des rencontres et des communications entre le SRPNI et le MSSS concernant le maintien et l'embauche du personnel soignant dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les villages nordiques.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) n'a pas tenu en 2024-2025 de rencontres avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) concernant le maintien et l'embauche du personnel soignant dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les villages nordiques.

Dans les communautés non conventionnées, Services aux Autochtones Canada, par l'entremise de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuit, offre des programmes favorisant le recrutement et la rétention du personnel soignant dans les communautés des Premières Nations en fonction des besoins des communautés.

Dans les communautés conventionnées, le gouvernement du Québec assume le financement des soins de santé et de services sociaux par le biais d'ententes avec le MSSS, en vertu de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* et de la *Convention du Nord-Est québécois*.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec, représenté par le SRPNI et le MSSS, est membre du Comité des partenaires en santé et services sociaux. Il est signataire du protocole d'entente tripartite dans le cadre du Processus de gouvernance en santé et en services sociaux des Premières Nations au Québec qui viendrait confirmer l'engagement des gouvernements fédéral et provincial à travailler de concert afin que les enjeux de compétence soient analysés selon les rôles et responsabilités de chacune des parties, et que des changements soient apportés lorsque requis, pour mieux répondre aux réalités vécues par les Premières Nations au Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

28. Les coûts et le nombre d'ETC qui travaillent à la résolution des différends entre les diverses communautés de chasseurs et le gouvernement du Québec concernant les droits de chasse sur les réserves fauniques du Québec. Ventilation des coûts des parties privées qui œuvrent pour le gouvernement dans ce dossier, le cas échéant et par réserve faunique.
-

Réserve faunique La Vérendrye (négociation avec la nation algonquine)

Dans le cadre des négociations sur l'orignal dans la réserve faunique La Vérendrye, le négociateur externe embauché par le Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) pour ce dossier a reçu une rémunération de 45 186 \$ durant l'année financière 2024-2025. Du côté des employés du SRPNI, le dossier a requis 0,55 ETC durant l'année financière 2024-2025. Le coût total : 99 457 \$.

Dans le cadre des négociations Réserve faunique des Laurentides

En lien avec la pratique de la chasse à l'orignal et la gestion de l'orignal dans les réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf avec le Conseil de la Nation huronne-wendat, le négociateur externe embauché par le SRPNI a reçu une rémunération de 25 874 \$ durant l'année financière 2024-2025. Du côté des employés du SRPNI, le dossier a requis 0,15 ETC durant l'année financière 2024-2025. Le coût total : 39 908 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

29. Pour l'année 2024-2025, et les prévisions pour 2025-2026 concernant les ressources en habitation pour les communautés, le nombre de logements sociaux à développer, ainsi que toute étude, analyse ou document relié.

Logement sur terres de réserve

D'entrée de jeu, il importe de mentionner que la marge de manœuvre du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) en matière d'habitation est limitée par le fait que la question de l'habitation autochtone sur terres de réserve relève du gouvernement fédéral.

Les terres de réserves sont de compétence fédérale en vertu de l'article 91 (24) de la *Loi constitutionnelle de 1867* et l'article 81 de la *Loi sur les Indiens* (L.R.C. (1985), ch. I-5) établit les règles de base en matière de possession ou d'occupation d'une réserve indienne. Comme le stipule cet article, le conseil de bande peut réglementer la construction et la réparation des bâtiments, mais aussi leur utilisation.

Néanmoins, et dans le but d'améliorer l'habitat et les conditions de vie des membres de la communauté de Kitcisakik (bande sous responsabilité fédérale installée sur des terres publiques du Québec), la Société d'habitation du Québec (SHQ) a mis sur pied, en 2009, le Programme spécial de rénovation de maisons de la communauté algonquine de Kitcisakik. Le Programme a été doté d'un budget de 4,1 M\$ et devait permettre de compléter la rénovation de la majorité des 94 unités de logement de la communauté jusqu'en 2024. Par ailleurs, six unités demeurent à rénover, à ce jour. Les montants octroyés dans le cadre de ce programme ont été versés au Fonds Mikwam des Anicinapek de Kitcisakik.

Logement au Nunavik

En vertu de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ), les gouvernements du Québec et du Canada assument une responsabilité partagée envers les Inuit du Nunavik. À ce titre, ils signent depuis 2000 des ententes récurrentes (*Entente concernant la mise en œuvre de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois en matière de logement au Nunavik*) visant à construire des logements sociaux au Nunavik. Ils ont ainsi signé, le 24 mai 2018, une nouvelle entente pour la période 2017-2022, laquelle a par la suite été prolongée d'un an. Dans le cadre de la plus récente entente, couvrant les années 2023-2024 et 2024-2025, l'investissement du gouvernement du Canada s'élève à un peu plus de 31 M\$ par année. Comme c'était le cas pour l'Entente 2017-2022, le gouvernement du Québec est responsable de financer le déficit d'exploitation sur une période de quinze ans.

Par ailleurs, lors du budget fédéral 2018, le gouvernement du Canada a annoncé une enveloppe de 250 M\$ pour le Nunavik, sur dix ans, dans le cadre de la Stratégie de logement pour l'Inuit Nunangat. Les investissements fédéraux ont ainsi permis la construction de 509 unités de logement au Nunavik depuis 2017. Le gouvernement du Québec a accepté, afin d'éviter que ces unités de logement demeurent inoccupées, de financer de façon exceptionnelle le déficit d'exploitation jusqu'au 31 mars 2025, ce qui représente un investissement total évalué à 30,5 M\$. Un investissement supplémentaire de 10,7 M\$ est par ailleurs prévu pour assurer la couverture du déficit d'exploitation de ces logements.

Des discussions sont en cours entre la Société Makivik, l'Administration régionale Kativik, l'Office municipal d'habitation Kativik, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec afin de trouver une solution permettant d'assurer un financement à long terme.

Logement en milieu urbain

En ce qui a trait à la situation du logement en milieu urbain pour les Autochtones, le SRPNI est au fait des besoins particuliers du nombre grandissant de personnes autochtones vivant ou de passage dans les milieux urbains québécois. Les motivations et aspirations des Autochtones se dirigeant vers les villes varient grandement d'un individu à l'autre. À titre d'exemple, soulignons le cas des Autochtones qui ne sont que de passage en ville afin de recevoir des soins de santé spécialisés ou *a contrario*, ceux qui y sont établis à long terme afin d'entreprendre des études, d'y occuper un emploi ou fonder une famille.

De même, il est constaté que la présence autochtone dans plusieurs villes régionales se caractérise par des ménages à faibles revenus ayant plusieurs enfants, où les femmes agissent souvent à titre de chef de famille, et ce, dans un contexte de monoparentalité. Chemin faisant, on observe donc que les projets de logements en milieu urbain visant spécifiquement une clientèle autochtone tendent souvent à privilégier l'offre de logements de grande superficie, à un loyer abordable, dans des infrastructures incluant des espaces communautaires pouvant accueillir le déploiement de services d'appoint (ex. : le projet Kijaté à Val-d'Or).

Bien que le SRPNI ne réalise pas d'investissements directs en matière de logement, il contribue tout de même au besoin à des projets visant spécifiquement une clientèle autochtone en y soutenant financièrement l'aménagement d'espaces communautaires. Ainsi, il collabore à différents chantiers d'intérêts portés par certains ministères et organismes (MO).

À ce titre, notons la mesure 1.1.6 « Soutenir la mise en place de deux projets pilotes de centres d'hébergement pour les étudiants autochtones » du *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022* sous la responsabilité du ministère de l'Enseignement supérieur (MES). Cette mesure a permis la construction de résidences (aussi appelées « centres d'hébergement » ou « milieux de vie communautaires ») pour les étudiants autochtones et leurs familles à Sept-Îles (32 unités, soutien de 600 000 \$ du SRPNI pour l'aménagement d'espaces communautaires) et Trois-Rivières (42 unités, soutien de 2 235 000 \$ du SRPNI pour l'aménagement d'espaces communautaires et pour couvrir certains autres éléments uniques au projet).

De plus, il y a le projet de milieu de vie communautaire de Québec, de 94 unités, dont les travaux ont officiellement débuté à l'automne 2024, sous la direction de la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtone (SIRCAAQ), et avec la collaboration de l'Université Laval. Des MO québécois sont impliqués dans ce projet dont le MES, la SHQ et le ministère de la Famille. Pour sa part, le 12 juin 2023, le SRPNI a annoncé un soutien de 800 000 \$ pour l'aménagement des espaces communautaires.

Précisons que dans le cadre de la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : *écoute, réconciliation et progrès* (CERP), de même qu'en réponse à l'intérêt et aux besoins exprimés par les milieux locaux, le gouvernement du Québec a annoncé, le 27 novembre 2020, une bonification du financement associé à la mesure 1.1.6 pour les milieux de vie de Sept-Îles, de Trois-Rivières et de Québec. En effet, l'entente intervenue avec la SIRCAAQ prévoit une subvention supplémentaire de 18,4 M\$ sur cinq ans, accordée à même l'enveloppe gouvernementale de 200 M\$ visant à répondre aux recommandations des différentes commissions d'enquête, dont la CERP.

Par ailleurs, le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027*, dans le cadre du chantier des conditions socioéconomiques et de l'inclusion sociale, prévoit à la mesure 4.2 de soutenir la SIRCAAQ pour l'implantation d'un nouveau projet de milieu de vie communautaire pour les étudiants autochtones et leurs familles à Chibougamau, sous la responsabilité du MES et pour lequel la SHQ est impliquée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

30. État de situation concernant le logement nécessaire à fournir pour les travailleurs enseignants et infirmiers dans les communautés des Premières Nations et des villages nordiques.
-

La question de l'habitation autochtone sur terres de réserve (communautés non conventionnées) relève du gouvernement fédéral. Les terres de réserve sont de compétence fédérale en vertu de l'article 91 (24) de la *Loi constitutionnelle de 1867* et l'article 81 de la *Loi sur les Indiens* (L.R.C. (1985), ch. I-5) établit les règles de base en matière de possession ou d'occupation d'une réserve indienne. Comme le stipule cet article, le conseil de bande peut réglementer la construction et la réparation des bâtiments, mais aussi leur utilisation. Cette utilisation comprend également celle de l'usage de travailleurs enseignants et infirmiers, dans les communautés autochtones éloignées.

Sur le territoire visé par les conventions en milieu nordique, la question des logements destinés aux travailleurs de la santé et du milieu scolaire relève du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que du ministère de l'Éducation. Ces derniers travaillent en étroite collaboration avec leurs partenaires des milieux autochtones, tels que la Régie de la santé et des services sociaux du Nunavik, le Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James, le Centre local de services communautaires Naskapi, la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq, la Commission scolaire crie et la Commission scolaire Québec Central pour l'École des Naskapis, afin d'identifier les besoins.

Le dossier des logements dédiés aux employés des réseaux de la santé et de l'éducation dans les communautés autochtones ne relève donc pas des crédits budgétaires du SRPNI.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

31. Pour l'année 2024-2025, liste de tout étude, analyse ou document concernant les besoins de main-d'œuvre dans les communautés autochtones.
-

Selon les informations détenues par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit au regard des études, analyses ou autres documents concernant les besoins de main-d'œuvre dans les communautés autochtones produits par ou en collaboration avec le gouvernement du Québec :

- *Le portrait des besoins en employabilité de la population Premières Nations et Inuit en milieu urbain Gatineau (2024);*
- *Rapport d'évaluation – Stratégie ministérielle d'intégration professionnelle des Premières Nations et des Inuit 2017-2022 (2024);*
- Emploi-Québec, plans d'actions régionaux développés par les directions régionales de Services Québec, en collaboration avec les comités régionaux de main-d'œuvre (2024-2025) :
 - Abitibi-Témiscamingue – Plan d'action régional 2024-2025
 - Bas-Saint-Laurent – Plan d'action régional 2024-2025
 - Capitale-Nationale – Plan d'action régional 2024-2025
 - Centre-du-Québec – Plan d'action régional 2024-2025
 - Chaudière-Appalaches – Plan d'action régional 2024-2025
 - Côte-Nord – Plan d'action régional 2024-2025
 - Estrie – Plan d'action régional 2024-2025
 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine – Plan d'action régional 2024-2025
 - Lanaudière – Plan d'action régional 2024-2025
 - Laurentides – Plan d'action régional 2024-2025
 - Laval – Plan d'action régional 2024-2025
 - Mauricie – Plan d'action régional 2024-2025
 - Montérégie – Plan d'action régional 2024-2025
 - Montréal – Plan d'action régional 2024-2025
 - Nord-du-Québec – Plan d'action régional 2024-2025
 - Outaouais – Plan d'action régional 2024-2025
 - Saguenay—Lac-Saint-Jean – Plan d'action régional 2024-2025
- *Commission de la construction du Québec, Plan d'action de l'industrie de la construction pour l'inclusion des Premières Nations et des Inuit 2024-2034 (novembre 2024).*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

32. Les programmes et ressources disponibles pour faciliter l'entrepreneuriat autochtone dans leur communauté, ainsi que les ressources investies, ventilées par projet et les projets rejetés accompagnés des raisons du refus. Prévisions pour 2025-2026
-

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) est responsable du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV), un programme d'aide financière de 188,4 M\$ qui s'échelonne sur une période de cinq ans (2022-2027).

Il comporte sept volets, incluant les volets Développement économique et Garantie de prêt, dont l'objectif principal est de soutenir le développement économique autochtone.

Une communauté autochtone qui souhaite bénéficier du volet Développement économique du FIA IV doit signer une entente particulière avec le gouvernement du Québec.

Toutes les communautés ayant accès au FIA IV ont signé l'entente particulière avec le gouvernement du Québec qui leur donne accès aux volets Développement économique et Infrastructure communautaire, soit trente-deux conseils de bande et l'Administration régionale Kativik (représentant l'ensemble des villages nordiques). Seules les communautés de la nation crie n'ont pas accès à ces volets du programme en raison des mécanismes prévus dans les ententes en milieu nordique.

Le volet développement économique du FIA IV compte trois enveloppes distinctes réservées à des clientèles spécifiques :

- entrepreneuses ou jeunes entrepreneurs de 35 ans et moins;
- économie sociale;
- mobilisateur économique.

Les promotrices et les jeunes promoteurs autochtones peuvent déposer leurs demandes d'aide financière en tout temps pendant la durée du programme. Le SRPNI ne fait donc pas de prévisions sur une base annuelle.

Le tableau commençant à la page suivante présente les projets de développement économique soutenus financièrement par le SRPNI entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025.

PROGRAMME / ORGANISME

PROJET

DÉBOURSÉ

PROGRAMME / ORGANISME	PROJET	DÉBOURSÉ
Développement économique total		10 448 881 \$
Développement économique (général)		8 092 566 \$
9520-0846 Québec Inc.	Acquisition d'Imprimak (Kitigan Zibi)	150 000 \$
Administration régionale Kativik (ARK)	Entente particulière FIA IV (Nunavik)	269 000 \$
Atelier Frank Polson	Travaux de construction sur l'atelier de l'artiste (Winneway)	58 034 \$
Auberge Kuujuaq Inn inc.	Installation d'accès pour personnes à mobilité réduite (Nunavik)	58 958 \$
Conseil de bande des Micmacs de Gesgapegiag	Relais La Cache - Agrandissement et mise à niveau des installations (Gaspésie - Micmaque)	300 000 \$
Conseil de la Nation huronne-wendat	Aide au développement économique local (Wendake)	35 000 \$
Conseil de la Nation huronne-wendat	Agrandissement du bâtiment Yarihwa (Wendake)	500 000 \$
Conseil de la Nation Matimekush-Lac-John	Agrandissement de l'hôtel Innutel (Côte-Nord)	500 000 \$
Conseil de la Nation micmaque de Gespeg	Aide au développement économique local (Gespeg)	40 000 \$
Conseil de la Nation micmaque de Gespeg	Améliorations Calypso – Phase 2 : bateau de pêche (Gaspésie - Micmaque)	112 534 \$
Conseil de la Première Nation de Kebaowek	Acquisition de l'entreprise Costello Barge (Abitibi-Témiscamingue - Anishinabe)	45 000 \$
Conseil des Atikamekw de Manawan	Acquisition d'un séchoir à bois : entreprise de transformation du bois (Manawan)	87 500 \$
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	Acquisition de deux camions sableurs Services forestiers Opitciwan (Obedjiwan)	482 720 \$
Corporation de développement économique d'Ekuanitshinnuat	Aide au développement économique local (Mingan)	72 000 \$
Delormier Trucking and Construction	Achat d'une excavatrice (Akwasasne)	226 162 \$
Dépanneur 6 à 11	Rénovation du dépanneur (Wôlinak)	42 130 \$
Développement économique Opitciwan inc.	Plan d'affaires – Cool box -hébergements dans la communauté (Obedjiwan)	11 000 \$
Entreprise Boddam (Équipements sportifs)	Construction d'un atelier et acquisition d'équipement (Akwasasne)	250 000 \$
Extractions TLS	Acquisition d'équipement pour entreprise de produits artisanaux de bien-être : huiles essentielles (Odanak)	3 000 \$
Fédération des coopératives du Nouveau-Québec	Modernisation du réseau câblé – télévision (Nunavik)	2 614 132 \$
Gym Inuk Strong	Insonorisation et acquisition d'équipement (Nunavik)	35 900 \$
Indigenous Co (Transport de copeaux de bois)	Achat d'un camion-remorque (Kitigan Zibi)	168 844 \$
Kahnawake Shakotiaa'Takehnhas Community Services	Collective Impact – Aide au développement économique local (Kahnawake)	200 000 \$
LaFlesche inc.	Acquisition d'équipement pour améliorer les capacités de l'usine (Kahnawake)	800 000 \$
Les Entreprises Kayuk Inc. (Entreprise touristique)	Construction de chalets et espaces de stockage (Nunavik)	90 000 \$
Les Entreprises Munick-Watkins (Entreprise écotouristique)	Acquisition d'équipement (Nunavik)	30 000 \$

Nation Naskapie de Kawawachikamach	Naskapi Construction Company : acquisition d'équipement (Kawawachikamach)	120 000 \$
Pêcheries Vincent Brière Inc.	Acquisition Poissonnerie le Verseau II (Rimouski - Wolastoqewi)	50 000 \$
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan	Programme de soutien aux détenteurs d'un bail dans le quartier des affaires Nishkue : Aide au développement économique local (Mashteuiatsh)	120 000 \$
Peter G. May Pyramid Camp (Entreprise touristique)	Améliorations au système d'emmagasinage d'énergie solaire (Nunavik)	7 500 \$
Pièces X-Press B.F. (Pièces de motoneiges)	Acquisition de l'entreprise et virage numérique (La Romaine)	39 120 \$
Pourvoirie Johny et Billy Cain Inc.	Amélioration des infrastructures d'accueil (Nunavik)	91 656 \$
Société de gestion PRP inc.	Acquisition de l'entreprise : Aquaculture l'Indigène (Essipit)	300 000 \$
Société Mukutan inc.	Étude - Construction d'un centre d'affaires (La Romaine)	104 000 \$
Thompson Farm (Élevage de bœufs de boucherie)	Acquisition d'une rotopresse (Akwasasne)	10 125 \$
Ungava Polar Tour (Entreprise écotouristique)	Acquisition d'équipement (Nunavik)	68 251 \$

Développement économique (économie sociale)

120 000 \$

Coopérative de travail Inter-Nations (CTIN)	Projet d'accroissement des bonnes pratiques (Obedjiwan)	120 000 \$
---	--	------------

Développement économique (Femmes et jeunes)

1 342 402 \$

Assi-Nipi Écohébergement S.E.N.C.	Réaménagement d'espaces de camping (Mashteuiatsh)	100 000 \$
Bar laitier Aura's	Achat d'une remorque et d'équipement pour glacier mobile (Lac-Rapide)	49 247 \$
Casse-croûte Chez Louise	Acquisition et déménagement des actifs du Casse-croûte Alibaba (Uashat)	105 000 \$
CONCEPT M (Centre d'esthétique)	Acquisition d'une machine laser et autres équipements (Québec - Wendat)	80 843 \$
Construction D. Newwashish	Achat d'une pelle mécanique (Wemotaci)	111 820 \$
CRN électrique Inc.	Acquisition d'équipement roulant (Wendake)	84 700 \$
Famille Paul S.E.N.C.	Rénovations de l'Épicerie Paul (Mashteuiatsh)	60 000 \$
Ferme Denis Martin 1970 (Production maraîchère : concombre, courge, etc.)	Acquisition d'équipement et construction d'un bâtiment (Kanesatake)	131 066 \$
Foresterie Pekuakami inc.	Acquisition d'équipement de chantier (Mashteuiatsh)	45 000 \$
Friperie Mé-Li	Acquisition d'équipement et améliorations locatives Saint-Anaclet-de-Lessard - Wolastoqewi)	4 400 \$
GP Électrique inc	Acquisition d'équipement (Blainville - Wolastoqewi)	35 260 \$
Hatirontha - Domaine de l'habile chasseur (Hébergement touristique)	Rénovation des bâtiments et aménagements divers (Chaudière-Appalaches - Wendat)	34 000 \$
Kelly Cleary Lethiec (Services-conseils en entrepreneuriat)	Acquisitions mobilières (Laurentides - Abénakise)	7 500 \$

La Hutte de médecine étoilée (Yoga et artisanat)	Construction d'un bâtiment et acquisition d'équipement (Wendake)	10 000 \$
Les artisans Wawanolett	Acquisition d'équipement (Granby - Abénakis)	19 400 \$
Maltech Électrique inc.	Acquisition d'équipement (Mingan)	16 000 \$
Maman Ourse inc. (Soutien psychologique et sécurisation culturelle)	Acquisition d'équipement (Sept-Îles - Innue)	10 000 \$
Mikuniss Collection	Acquisition des actifs de Robertson Accessoires et Traditions inc. (Mashteuiatsh)	75 000 \$
Pêcherie Georges Gingras Nicolas	Acquisition d'un bateau de pêche (L'Isle-Verte - Wolastoqewi)	50 000 \$
Pêcheries Vincent Brière Inc.	Acquisition Poissonnerie le Verseau II (Rimouski - Wolastoqewi)	50 000 \$
Pénélope Picard-Binet	Acquisition dépanneur (Wendake)	9 000 \$
Performance X-Training Wendake S.E.N.C. inc.	Agrandissement et acquisition d'équipement (Wendake)	56 132 \$
Produits Seconde Nature (Gravure laser sur bois)	Acquisition d'équipement (Chaudière-Appalaches - Wolastoqewi)	20 734 \$
P'tit Domaine Marienergie (Hébergement touristique)	Acquisition d'une yourte et d'équipement (Saint-Raymond - Wendat)	41 300 \$
Service maritime du Nord inc.	Acquisition des actifs de Croisières Sept-Îles et autres équipements (Uashat - Innue de Nutashkuan)	100 000 \$
Unisham Atelier (travail du cuir)	Acquisition d'équipement (Montréal - Innue)	20 000 \$
Yana Tattoo Lounge	Acquisition d'équipement et améliorations locatives (Wendake)	16 000 \$

Développement économique (Mobilisateur)

893 913 \$

Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL)	Développement d'une application informatique pour le réseautage des entreprises certifiées ID1N	30 000 \$
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL)	Formations-conférences (Formation pour les agents de développement économique communautaire - ADEC)	112 127 \$
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL)	Rendez-vous annuel 2024 du Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec (HEC)	38 185 \$
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL)	Soutien au réseau des ADEL (développement économique)	189 588 \$
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL)	Structure suivi Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec	80 000 \$
Conseil de la Nation Atikamekw (CNA)	Organisation du Cercle économique régional des Premières Nations et du Québec à Trois-Rivières (CERPNQ)	80 000 \$
Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue (SEANCAT)	Agent de liaison (Développement des affaires avec les autres nations autochtones)	40 000 \$
Tourisme Autochtone Québec (TAQ)	Organisation du Congrès international du tourisme autochtone (CITA - MTL 2025)	100 000 \$
Tourisme Autochtone Québec (TAQ)	Mamowinitotan Soutien stratégique et promotion du tourisme autochtone au Québec	224 013 \$

LISTE DES PROJETS REFUSÉS

VOLET / PROJET	MOTIF
Développement économique – Jeunes et femmes	
Bonichoix Sainte-Thérèse-de-Gaspé	Le projet ne répond pas aux normes, critères et objectifs du programme

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

33. État de situation des négociations avec la réserve autochtone de Kahnawake pour l'opération d'un casino, salon de jeux, salle de poker ainsi que tout document pertinent à celles-ci. Préciser s'il y a eu entente et le cas échéant, préciser les conclusions et les coûts afférents.
-

Kahnawake se considère comme autonome dans la gestion de l'offre de jeu sur son territoire. En fait, le Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke considère que l'offre de jeu sur son territoire relève exclusivement de ses compétences.

Les négociations entre le gouvernement du Québec et Kahnawake se font par l'entremise de rencontres des membres d'une table centrale de négociation et de tables sectorielles chargées d'aborder des enjeux spécifiques. Au cours des dernières années, les échanges tenus dans le cadre de ces tables de négociation ont notamment porté sur les enjeux de juridiction et de compétences.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

34. État de situation des négociations avec la réserve autochtone de Wôlinak pour l'opération d'un casino, salon de jeux, salle de poker ainsi que tout document pertinent à celles-ci. Préciser s'il y a eu entente et le cas échéant, préciser les conclusions et les coûts afférents.

Le gouvernement du Québec est au fait qu'un centre de divertissement, le Grand Royal Wôlinak Casino, a ouvert ses portes dans la communauté abénaquise de Wôlinak, le 28 février 2022. Sa mise en activité est suivie avec attention, puisque ce dernier n'a pas fait l'objet d'entente avec le gouvernement du Québec.

Aucune entente n'a été signée avec le Conseil des Abénaquis de Wôlinak à ce sujet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

35. En lien avec les terrains de la défense nationale à Sainte-Foy, tous les échanges de la ministre et de son cabinet avec la nation huronne-wendat et la nation innue.

Aucune rencontre n'a été tenue entre le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, le Secrétaire aux relations avec les Premières Nations et les Inuit et la Nation huronne-wendat concernant les terrains de la Défense nationale à Sainte-Foy dans l'année 2024-2025.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

36. Pour l'année 2024-2025, liste de tout étude, analyse, document et plan d'agrandissement concernant la maison Ullivik, ainsi que les prévisions pour 2025-2026 en ce domaine.
-

Anciennement nommé Module du Nord, le centre Ullivik est un centre d'hébergement destiné aux bénéficiaires inuit du Nunavik, devant se déplacer dans la région montréalaise afin de recevoir des soins de santé. Il contient 89 chambres pouvant recevoir approximativement 140 résidents. Ullivik assure l'hébergement, le transport des usagers et les services d'infirmières et d'interprètes afin de planifier le séjour des Inuit en consultation ou en traitement à Montréal. Il est sous la gouverne du Centre de santé Inuulitsivik.

Des plans d'agrandissements du centre Ullivik ont été conçus en 2022 de façon à permettre l'ajout d'un étage au bâtiment existant. Dans une lettre du 23 avril 2023, la RRSSSN demande au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) l'autorisation de procéder aux négociations avec le propriétaire du bâtiment concernant l'ajout d'un étage, avec reformulation du bail (prenant fin le 30 novembre 2031) comme contrat de location-achat. En juin 2024, le MSSS émet un avis favorable et reconnaît le besoin d'augmenter la capacité de 98 chambres supplémentaires à Ullivik. Pour procéder et statuer sur le financement, le MSSS est en attente de documentation concernant entre autres les nouveaux espaces, le projet de bail et la programmation.

Par ailleurs, cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et devrait leur être transmise, puisque le SRPNI ne possède pas d'information supplémentaire à ce sujet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

37. Pour l'année 2024-2025, les échanges du ministre, son cabinet et/ou le ministère avec la ministre de la Sécurité publique, son cabinet et/ou ministère concernant le registre des armes à feu pour les communautés autochtones.

Le cabinet du ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit n'a pas tenu d'échanges à ce sujet. Il en va de même pour le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

38. Pour l'année 2024-2025, tout document et crédit demandé au ministère du Conseil du Trésor concernant l'application de la loi sur le registre des armes à feu pour les communautés autochtones
-

Aucun document n'a été produit par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit en lien avec le registre des armes à feu pour les communautés autochtones. De façon similaire, aucun crédit n'a été demandé au ministère du Conseil du trésor en lien avec cette question.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

39. La liste de tous les comités interministériels en 2024-2025, desquels a fait partie le SRPNI avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) a siégé en 2024-2025 à des comités interministériels coordonnés par différents ministères et organismes :

Secrétariat à la jeunesse

- Comité interministériel sur la jeunesse

Secrétariat à la condition féminine

- Comité interministériel en violence sexuelle, conjugale et familiale
- Comité d'orientation en violence sexuelle, conjugale et familiale
- Comité Femmes autochtones
- Comité de travail sur la violence conjugale
- Comité de coordination du *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028*
- Comité interministériel de sortie de prostitution
- Comité interministériel de suivi du Plan d'action gouvernemental sur l'accès à l'avortement
- Comité des partenaires en violence conjugale
- Comité des partenaires en violence sexuelle
- Chantier formations (en violence conjugale et en violence sexuelle)

Ministère de la Santé et des Services sociaux

- Table interministérielle en itinérance
- Comité interministériel sur le *Plan d'action interministériel de la Politique gouvernementale de prévention en santé*
- Comité de coordination du *Plan concerté montréalais en itinérance 2021-2026* (CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal)
- Comité directeur intersectoriel en itinérance (CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue)
- Comité aviseur pour la démarche de développement d'une approche de sécurisation culturelle dans la prestation des services de santé et des services sociaux
- Comité consultatif du Programme des facultés de médecine pour les Premières Nations et les Inuit du Québec
- Projet de régulation sociale au Nunavik Saqijjuq – Table de coordination
- Groupe de travail sur l'apport alimentaire (GT1)
- Comité de suivi de l'action gouvernementale pour le soutien aux personnes proches aidantes
- Comité interministériel Vieillir et vivre ensemble (VVE)
- Comité (table) technique en santé et services sociaux

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

- Forum d'échange MÉIÉ - W8banaki concernant la mise en œuvre de la filière batterie
- Table technique Québec-Premières Nations et Inuit sur la planification énergétique stratégique
- Table de coordination sur le développement de la filière éolienne
- Table de coordination sur le développement de la filière éolienne : sous-comité sur les enjeux sociaux (autochtones, municipaux et d'acceptabilité sociale)
- Comité consultatif pour l'accès à des soins et services en périnatalité culturellement sécurisants pour les Premières Nations et les Inuit
- Comité conjoint sur la *Politique-cadre sur les soins continus* (comité porté par la CSSSPNQL auquel siègent le SRPNI, le MSSS et SAC)
- Comité des partenaires sur la Gouvernance en santé et services sociaux (niveau stratégique)
- Comité de travail sur la faisabilité du nouveau modèle de gouvernance en santé et services sociaux (ce comité découle du Comité des partenaires et il réunit SAC, la DSPNI, le MSSS, le SRPNI)
- Comité directeur aérien (le MSSS, Santé Québec, le SRPNI, le MTMD, le CHU de Québec, EVAQ)
- Comité stratégique aérien (le MSSS, Santé Québec, le SRPNI, le MTMD, le CHU de Québec)
- Comité de construction des héliports (le MSSS, le SRPNI, le MTMD, EVAQ)

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

- Comité consultatif des Premières Nations et des Inuits relatif au marché du travail
- Réseau des répondant(e)s en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- Comité interministériel en action communautaire (volets régulier, élargi et stratégique)
- Réseau des répondants et répondantes pour le prochain Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Ministère de la Justice du Québec

- Forum sociojudiciaire autochtone
- Groupe de travail justice Nunavik
- Comité consultatif sur la justice (avec les Cris)
- Groupe de réflexion sur le *Programme de mesures de rechange*
- Groupe de travail sur la mise en place d'un tribunal spécialisé en matière de violences sexuelles et de violence conjugale

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

- Conférences administratives régionales et leurs sous-comités
- Table gouvernementale en affaires territoriales
- Réseau des répondants ministériels en occupation et vitalité des territoires
- Comité d'experts en affaires autochtones de la *Politique nationale d'urbanisme et d'aménagement du territoire*

Ministère de la Famille

- Comité de travail interministériel sur l'intimidation
- Table des partenaires famille

Ministère de la Sécurité publique

- Comité interministériel de suivi du *Plan d'action gouvernemental en réponse aux recommandations du rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs*
- Comité de planification et de suivi - Fonds de Recherche du Québec - Société

- et culture (FRQSC) exploitation sexuelle
- Rencontres de l'Organisation de la sécurité civile du Québec
- Les organisations régionales de la sécurité civile pour toutes les régions du Québec
- Comité technique sur la sécurité publique

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

- Comité interministériel sur les droits de la personne
- Comité interministériel sur les affaires nordiques et arctiques (en collaboration avec la Société du Plan Nord)
- Réseau des répondants en affaires internationales

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

- Comité interministériel en économie sociale
- Comité interministériel – projet Nouveau Monde Graphite
- Comité interministériel - Sayona
- Comité interministériel sur le *Plan québécois en entrepreneuriat*
- Comité interministériel – projet Mist-Sakiigen (usine de fabrication de maisons modulaires) entre ESKAN (Nation crie de Mistissini) et les Chantiers Chibougamau

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

- Comité autochtone de Francisation Québec
- Comité interministériel sur le soutien à la mobilité transfrontalière autochtone

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

- Processus de coordination de la consultation autochtone pour les projets miniers
- Sous-comité de mise en œuvre des engagements spécifiques concernant l'activité minière dans le secteur du lac Nachicapau
- Sous-comité multipartite technique pour la recherche de substituts au développement hydroélectrique du secteur couvert par l'Entente lac Cambrien
- Comité de gouvernance interministérielle - Chasse sportive à l'original en zone 17 – Saison 2022

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

- Groupe de travail sur l'affectation prioritaire de 30 % du territoire du Plan Nord à la protection de l'environnement, à la sauvegarde de la biodiversité et à la mise en valeur de divers types de développement
- Groupe de travail interministériel sur le prochain cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020
- Comité directeur sur les aires protégées
- Comité interministériel pour Anticosti au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Comité interministériel sur le statut des aires protégées d'initiatives autochtones.
- Table des partenaires du site du patrimoine mondial Anticosti
- Groupe de travail interministériel sur les aires conservées.
- Comité interministériel sur les autres mesures de conservation efficaces et les mesures de conservation complémentaires
- Groupe bilatéral sur les aires marines protégées Canada/Québec
- Groupe de travail interministériel sur la Stratégie québécoise de l'eau
- Groupe technique sur les territoires de conservation nordique (GT-TCN)

Ministère de l'Éducation

- Table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones
- Table Inuit

Ministère de l'Enseignement supérieur

- Nunavik post secondary working group

Société d'habitation du Québec

- Groupe de travail sur le logement au Nunavik
- Comité de gouvernance pour l'électrification de Kitcisakik (la SHQ, Hydro-Québec, le SRPNI, SAC, la communauté de Kitcisakik)

Société du Plan Nord

- Comité directeur de mise en œuvre de l'entente « Lac Cambrien »

Secrétariat du Québec aux relations canadiennes

- Réseau des responsables des Unités de relations canadiennes

Transition énergétique Québec

- Comité Transition énergétique Québec – Premières Nations sur les bâtiments résidentiels et communautaires des Premières Nations

Fonds de recherche du Québec

- Comité de suivi - Action concertée Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec
- Comité de suivi – Action concertée sur l'approche de sécurisation culturelle pour soutenir la persévérance scolaire et la réussite éducative des élèves autochtones
- Comité de suivi – Action concertée sur le soutien communautaire familial en milieu inuit
- Comité de suivi – Action concertée sur la mobilisation des connaissances issues de la recherche dans l'élaboration des politiques publiques visant les Premières Nations et Inuits
- Groupe de travail sur le leadership autochtone en recherche

Gouvernement fédéral

- Table de concertation régionale sur le Principe de Jordan au Québec
- Table interministérielle fédérale sur les questions autochtones
- Table ronde nationale autochtone-fédérale-provinciale-territoriale
- Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées
- Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la consultation et l'accommodement des Autochtones
- Comité Gouvernance du Nouveau village de Kitcisakik (le SRPNI, SAC, la communauté de Kitcisakik)
- Comité intergouvernemental de suivi sur les pensionnats
- Réunions mensuelles de première ligne des unités de liaison et d'information aux familles (ULIF)
- Réunions mensuelles du réseau national des unités de liaison et d'information aux familles (ULIF)

Puisque ces derniers ne sont pas sous la responsabilité du SRPNI, il revient aux ministères et organismes de donner les détails concernant le mandat, les membres, le budget et les résultats de ces comités.

Le SRPNI est responsable quant à lui des comités suivants :

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
Comité interministériel de coordination du <i>Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuits</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Partager l'information sur la mise en œuvre des mesures • Assurer le suivi général de la mise en œuvre du Plan d'action • Concertation autour de la mise en œuvre des mesures • Production de la reddition de comptes et des bilans annuels <p>Note : Les actions couvertes par ce comité concernent aussi les mesures déployées en réponse à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et à la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • MCC • MEQ • MES • MFamille • MJQ • DPCP • MSP • MSSS • MESS • SRPNI • SAJ • SCF • SHQ 	Aucun budget n'est associé à ce comité	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des mesures • Augmentation de la concertation interministérielle • Planification des actions futures

<p>Comité des sous-ministres adjoints du <i>Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuits</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la concertation à un niveau décisionnel concernant les actions gouvernementales en matière de mieux-être social et culturel autochtone • Assurer l'application des orientations gouvernementales telles qu'elles ont été établies dans le Plan d'action • Assurer la cohérence des actions gouvernementales en matière de mieux-être social et culturel autochtone 	<ul style="list-style-type: none"> • MCC • MEQ • MES • MFamille • MJQ • DPCP • MSP • MSSS • MESS • SRPNI • SAJ • SCF • SHQ 	<p>Aucun budget n'est associé à ce comité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des mesures • Augmentation de la concertation interministérielle
--	--	---	---	---

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
<p>Tables d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones (SRPNI) - Table centrale de coordination</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La Table centrale de coordination supervise les travaux des <i>tables locales d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones</i> (tables locales) pour l'ensemble du Québec. • Son mandat est ainsi d'appuyer les tables locales, en plus de coordonner l'ensemble des travaux afin d'assurer la cohérence et la cohésion des démarches en cours au Québec, de permettre le transfert d'expertise et d'élaborer les orientations générales en matière de prestation de services dans les villes pour les Autochtones. Par ailleurs, elle a supervisé la réalisation, par le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ), du document « Les Autochtones en milieu urbain et l'accès aux services publics – Portrait de la situation au Québec » (2018). 	<ul style="list-style-type: none"> • SRPNI, coprésident • RCAAQ, coprésident • MJQ • BAVAC • DPCP • CSJ • SQ • MSP • MSSS • MEQ • MES • MESS • MFamille • SAC (Observateur) • Autres partenaires selon le besoin 	<p>À l'échelle du SRPNI, eu égard aux activités de la Table centrale de coordination, outre le salaire des effectifs impliqués au dossier, le SRPNI peut imputer à son budget de fonctionnement certaines dépenses mineures liées aux frais de rencontres ou encore, à l'obtention de services-conseils à l'externe en matière d'évaluation et de soutien aux activités des tables locales.</p>	<p>Retombées générées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une plus grande connaissance des prestataires de services en ce qui a trait aux besoins et aux réalités des Autochtones dans les villes d'implantation de chacune des tables locales • Une diffusion exacerbée des principes associés à l'approche de sécurisation culturelle auprès des parties prenantes pertinentes • Une amélioration de la concertation entre, d'une part, les différents prestataires de services publics et, d'autre part, entre ces mêmes prestataires et le centre d'amitié autochtone local • Un accroissement de l'accessibilité, de la complémentarité et de la

<p>Tables d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones (SRPNI) - Tables locales d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones (tables locales)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le mandat principal de ces tables locales est de créer des liens de collaboration et de travailler en partenariat afin d'assurer la complémentarité et la continuité des services entre les réseaux québécois et les partenaires régionaux, dont les centres d'amitié autochtones, de manière à adapter l'offre de services de ces réseaux et s'assurer qu'ils répondent adéquatement aux besoins des Autochtones dans les villes. • Les tables locales doivent assurer le suivi et la mise en œuvre d'une entente de collaboration et de complémentarité des services, et ce, en effectuant les ajustements requis en cours de route. • Elles doivent également soumettre à la Table centrale de coordination l'état d'avancement de leurs travaux, selon les modalités convenues. • On trouve présentement des tables locales dans les villes de Maniwaki, Val-d'Or, Montréal, La Tuque, Trois-Rivières, Québec, Sept-Îles, Joliette et Chibougamau. 	<ul style="list-style-type: none"> • CISSS ou CIUSSS, coprésident • CAA, coprésident • RCAAQ • SRPNI • Le ou les centres de services scolaires présents sur le territoire • Le ou les établissements d'enseignement postsecondaire présents sur le territoire • CAVAC • Les services correctionnels (le cas échéant) • les services de justice généraux (le cas échéant) • Le centre communautaire juridique sur le territoire (bureau d'aide juridique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les rencontres et projets des tables locales pourront bénéficier de 2022-2023 à 2026-2027 d'un soutien financier dédié par l'entremise d'une mesure, au sein du <i>Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027</i>. • Possibilité de soutien financier à la coordination des tables locales : Soutien financier à l'embauche d'une ressource de coordination au bénéfice du bon fonctionnement de chaque table locale, et ce, jusqu'à concurrence de 40 000 \$ par exercice financier. • Possibilité de soutien financier pour des projets ponctuels émanant des travaux des tables locales : Les projets peuvent prendre différentes formes : projet d'action concertée, création d'un comité de travail ou consultatif, réalisation d'une étude ou d'un portrait, mise sur pied d'une initiative en matière de formation ou de sensibilisation aux réalités autochtones, obtention d'une 	<p>continuité des services en milieu urbain pour les Autochtones</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'amélioration de la collaboration intersectorielle entre les intervenants gouvernementaux et le rapprochement des ministères et organismes centraux avec leur réseau de services régionaux/locaux • Le développement de cadres d'analyse, d'orientations et d'éléments de recommandation en matière d'amélioration des conditions de vie des Autochtones en milieu urbain <p>Livrables produits</p> <ul style="list-style-type: none"> • La production et la diffusion du document « Les Autochtones en milieu urbain et l'accès aux services publics – Portrait de la situation au Québec » (2018) • La signature, par trois tables locales, d'ententes de collaboration et de complémentarité des services • La tenue de séances de formation sur la démarche de
---	---	--	--	---

		<ul style="list-style-type: none"> • DPCP • CLE • Le corps de police municipale ou la SQ, le cas échéant • Organismes partenaires : CALACS, maisons d’hébergement pour femmes, SPAQ, centres de désintoxication autochtones, etc. • Lorsque jugés opportuns, des représentants des communautés autochtones limitrophes pourront également être présents. 	<p>expertise externe spécialisée, etc.</p>	<p>sécurisation culturelle au sein de l’ensemble des régions visées par l’initiative des Tables d’accessibilité, de même qu’auprès des ministères et organismes concernés</p> <ul style="list-style-type: none"> • La priorisation de projets de rapprochement, de sensibilisation et de recherche au sein des plans d’action de chacune des tables locales • L’organisation de trois rencontres provinciales de réseautage et de bilan par la Table centrale de coordination : <i>les Rencontres annuelles des coprésident(e)s des tables locales d’accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones</i> • L’organisation du <i>Forum des Tables d’accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones</i> en novembre 2024.
--	--	---	--	---

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
Comité sous-ministériel de coordination des dossiers inuits	<ul style="list-style-type: none"> Le Comité est un lieu d'échange interministériel permanent qui a pour objectif de favoriser une meilleure collaboration et une meilleure coordination de l'action gouvernementale au Nunavik afin de mettre en place, en collaboration avec les milieux inuits, des mesures et des actions concrètes et structurantes visant l'amélioration de la qualité de vie des habitants du Nunavik. 	<ul style="list-style-type: none"> MJQ MSSS MSP MEQ MES MAMH MFamille MTESS MEIE SAJ SRPNI SHQ SPN SCF 	Aucun budget n'est associé au Comité sous-ministériel	Pas de rencontres en 2024-2025, puisque les Inuit ont choisi d'autres tribunes. À l'interministériel, c'est un comité de haut niveau créé en 2018 en réaction à une situation ponctuelle et dont le projet de mandat ne faisait pas l'unanimité.
Groupe interministériel de soutien sur la consultation des Autochtones (GIS)	<ul style="list-style-type: none"> En avril 2006, le ministre responsable des Affaires autochtones a été chargé de la mise sur pied du Groupe interministériel de soutien sur la consultation des Autochtones (GIS), dont le mandat consiste à : <ul style="list-style-type: none"> conseiller les ministères lorsqu'ils doivent modifier ou 	<ul style="list-style-type: none"> SRPNI MJQ MELCCFP MRNF MTMD MAMH MCC 	Aucun budget n'est associé à ce comité	Le GIS, en plus de répondre aux besoins ponctuels qui lui sont présentés, adopte annuellement un plan d'action. Celui-ci comprend notamment l'élaboration d'outils d'aide à la décision en lien avec la consultation.

	<p>ajuster leurs pratiques pour appliquer le Guide intérimaire ;</p> <ul style="list-style-type: none"> – conseiller les ministères qui le désirent lorsqu'ils doivent amorcer une démarche de consultation ; – créer les outils pour appuyer les fonctionnaires devant analyser des revendications ; – contribuer à la formation du personnel ayant à travailler dans ces dossiers ; – appuyer les ministères visés dans l'élaboration de mesures d'accommodement jugées adéquates selon différents types de secteurs et de projets, et ce, dans l'optique d'assurer une certaine cohérence. 	<ul style="list-style-type: none"> • MEIE 		
--	---	--	--	--

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
<p>Comité interministériel sur la gestion des expertises historiques en matière autochtone (CIEH)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le CIEH constitue le principal forum de concertation permettant la mise en œuvre de l'<i>Entente concernant le traitement administratif des devis et des contrats de services professionnels relatifs à la réalisation de travaux de recherche et autres travaux reliés en matière autochtone</i> (2021). • Cette entente a pour objet : <ul style="list-style-type: none"> – de convenir d'un processus visant à encadrer la gestion des fonds alloués par le MRNF pour permettre la réalisation des travaux qui peuvent être requis en matière autochtone ; – d'établir des mécanismes de concertation entre les parties impliquées dans la réalisation des activités visées par l'entente ; – d'établir les responsabilités respectives de chacune des parties, de même que leurs responsabilités collectives quant à certains aspects. 	<ul style="list-style-type: none"> • MRNF • MJQ • SRPNI • MELCCFP 	<ul style="list-style-type: none"> • Enveloppe budgétaire du MRNF 	<p>Gestion de contrats de services professionnels liés aux expertises historiques en matière autochtone réalisées pour le gouvernement du Québec.</p>

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
Comité directeur, et groupes de travail pour la mesure d'application du PL 21 au sein des communautés autochtones	Assurer l'élaboration et le déploiement de la mesure d'application du PL 21 au sein des communautés autochtones.	<ul style="list-style-type: none"> • MSSS • MES • OPQ • RRSSSN • CCSSSBJ • CSSSPNQL • CNA • OPPQ • OTSTCFQ • OPCQ • SRPNI 	Aucun budget n'est associé à ce comité	<p>Les travaux sont en cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux, qui représentent cinq chantiers distincts correspondant aux recommandations du Rapport du Comité de travail sur l'application du projet de loi 21(Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines) sont en cours d'élaboration. • Comité directeur : aucune rencontre formelle • Groupes de travail : quinze rencontres
Comité interministériel sur les camps autochtones	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller le gouvernement au sujet de l'établissement de camps autochtones sur les terres du domaine de l'État, à l'extérieur du territoire d'application des conventions en milieu nordique. 	<ul style="list-style-type: none"> • MRNF • MJQ • MELCCFP • MAMH • SRPNI 	Aucun budget n'est associé à ce comité	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer, à la lumière de la jurisprudence en cette matière, une approche gouvernementale au regard des camps autochtones sur les terres du domaine de l'État.

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
Comité permanent de mise en œuvre des ententes en milieu nordique	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des outils favorisant la pérennité de la mémoire institutionnelle et le partage des connaissances au regard des conventions et ententes en milieu nordique; • Conseiller les ministères et les organismes lorsqu'ils doivent adopter des mesures ou négocier et mettre en œuvre des conventions et ententes en milieu nordique; • Établir des positionnements gouvernementaux prenant appui sur l'interprétation de certaines dispositions des conventions et ententes en milieu nordique; • Assurer le respect des dispositions et des cadres mis en place par les ententes en milieu nordique, par toutes les parties signataires; • Assurer la coordination et le partage d'information entre les ministères et organismes sur les dossiers de mise en œuvre actifs; • Contribuer à adapter ou à élaborer le programme de formation pour assurer le développement de la relève et la diffusion de la connaissance au sein du gouvernement du Québec. 	<ul style="list-style-type: none"> • MRNF • MJQ • MELCCFP • SRPNI 	Aucun budget n'est associé à ce comité	<ul style="list-style-type: none"> • Le comité permanent s'est réuni trois fois en 2024, en janvier, mai et octobre. En plus de répondre aux besoins ponctuels qui lui sont présentés, ce comité adopte annuellement un plan d'action qui a compris en 2024 la mise en place de quatre sous-comités de travail pour raffiner la réflexion et la concertation interministérielle.

<p>Groupe technique pour la protection de la jeunesse au Nunavik</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le groupe technique pour la protection de la jeunesse (GTPJ) a été mis sur pied dans le but de faciliter le partenariat entre le gouvernement du Québec et la Société Makivik quant à l'élaboration de propositions inspirées de la vision de cette dernière en matière de services à la jeunesse et à l'enfance. • Sa mission est de favoriser le partage d'expertise des ministères du Québec, de la Société Makivik et de Nunavimmi Ilagiit Papatauvinga (NIP) en matière de services à la jeunesse et à l'enfance, incluant la protection de la jeunesse, mais à l'exclusion des services offerts relativement à l'application de la <i>Loi sur le système de justice pénale pour adolescents</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> • SRPNI • MSSS • MJQ • Société Makivik • Nunavimmi Ilagiit Papatauvinga (NIP) 	<p>Aucun budget n'est associé à ce comité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La première rencontre de ce groupe de travail s'est tenue le 10 juin 2024. En date du 1^{er} avril 2025, il y a eu un total de neuf rencontres. • Le groupe de travail permet de suivre l'avancement de la réflexion de la Société Makivik concernant la protection de la jeunesse et de faciliter le partenariat.
--	---	---	---	---

Comité	Mandat	Membres	Budget	Résultats
<p>Comité interministériel sur l'application de la <i>Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement</i></p>	<p>Institué en novembre 2021 sous la coordination de la Direction de soutien aux familles du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, le comité interministériel a pour principaux mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de suivre l'application de la Loi sur une base régulière en recevant, à l'occasion de chacune de ses rencontres, un rapport des travaux effectués par la Direction de soutien aux familles; • d'assurer, par la participation active de chacun des ministères et organismes membres, la cohérence et la pertinence de l'action gouvernementale auprès des familles visées par la Loi; • de collaborer à des travaux spécifiques visant l'application de la Loi, en développant notamment des pratiques pertinentes ou en échangeant les informations nécessaires à leur développement; • de contribuer à l'élaboration du rapport annuel de la Loi et de 	<ul style="list-style-type: none"> • MSSS • RAMQ • DEC • MESS • MJQ • MSP • Bureau du coroner • MEQ • MES • MCC • SRPNI 	<p>Aucun budget n'est associé à ce comité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Comité s'est réuni à quatre reprises entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025, soit les 14 mai, 17 septembre et 10 décembre 2024, puis le 28 janvier 2025. • Mise en œuvre, depuis sa conclusion en octobre 2023, de l'Entente concernant l'identification d'enfants autochtones exhumés entre le SRPNI et le Bureau du coroner. Cette entente vise à répondre aux besoins concrets des familles demandant l'exhumation d'un enfant. • Développement de collaborations visant un accompagnement optimal des familles en matière de commémoration et de guérison.

	formuler toute recommandation ou donner tout avis qu'il considère à la Direction de soutien aux familles le concernant.			
Comité interministériel sur les exhumations d'enfants autochtones décédés	<p>Institué au début de l'année 2023 sous la coordination de la Direction de soutien aux familles du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, ce comité interministériel a pour principaux mandats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de préparer la réalisation des exhumations d'enfants autochtones demandées par leurs familles dans le contexte des travaux de la Direction de soutien aux familles en application de la <i>Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement</i>; • d'assurer la réalisation des exhumations et des expertises d'identification en application de l'Entente concernant l'identification d'enfants autochtones exhumés, conclue en 2023 entre le Bureau du coroner et le SRPNI; 	<ul style="list-style-type: none"> • SRPNI • Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (MSP) • Bureau du coroner • MSP 	Aucun budget n'est associé à ce comité.	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation, au cours de l'été puis de l'automne 2023, des deux premières exhumations dans le contexte de l'application de la Loi et des expertises visant leur identification. Certaines démarches se poursuivent. • Réalisation, en septembre 2024, de la 3^e exhumation d'enfant en application de la Loi, et de sa réinhumation dans sa communauté. • Préparation des prochaines exhumations

	<ul style="list-style-type: none"> • d'assurer le suivi des résultats des expertises d'identification auprès des familles accompagnées par la Direction de soutien aux familles après les exhumations; • d'assurer la cohérence de l'action gouvernementale en matière d'exhumation pour les familles d'enfants autochtones décédés. 			
Comité interministériel administratif (concernant la négociation du traité Petapan)	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser le projet de traité Petapan, en marge de la démarche d'information et de consultation initiée à l'automne 2022 auprès des ministères concernés • Identifier des propositions de modifications au projet de traité Petapan à soumettre aux autres parties, suivant la démarche d'information et de consultation des ministères concernés • Collaborer avec l'équipe de négociation pour la préparation et le suivi des séances de négociations, depuis l'automne 2023 	<ul style="list-style-type: none"> • MCE • MJQ • SQRC • SRPNI 	Aucun budget n'est associé à ce comité.	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres hebdomadaires depuis sa mise en place, sauf exception • Propositions de modifications au projet de traité Petapan • Préparation et suivi des séances de négociation de l'automne et de l'hiver 2023

APNQL : Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador

ARK : Administration régionale Kativik

BAVAC : Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels

CAA : Centre d'amitié autochtone

CALACS : Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

CAVAC : Centre d'aide aux victimes d'actes criminels

CCQ : Commission de la construction du Québec

CCSSBJ : Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James

CDÉPNQL : Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador

CDRHPNQ : Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec

CEPN : Conseil en éducation des Premières Nations

CISSS : Centre intégré de santé et de services sociaux

CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux

CLE : Centre local d'emploi

CNA : Conseil de la Nation Atikamekw

CSJ : Commission des services juridiques

CSSSPNQL : Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

DEC : Directeur de l'État civil

DPCP : Directeur des poursuites criminelles et pénales

DGSPNI : Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits

EVAQ : Évacuations aéromédicales du Québec

FAQ : Femmes autochtones du Québec

GNC : Gouvernement de la nation crie

IDDPNQL : Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador

IT : Institut Tshakapesh

MAMH : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

MEIE : Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

MEQ : Ministère de l'Éducation

MES : Ministère de l'Enseignement supérieur

MELCCFP : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (*)

MRNF : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (*)

(*) auparavant MFFP réunissait Faune, Forêts et Parcs

MCC : Ministère de la Culture et des Communications

MESS : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (auparavant **MTESS** : ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale)

MFamille : Ministère de la Famille

MF : Ministère des Finances

MJQ : Ministère de la Justice du Québec

MSP : Ministère de la Sécurité publique

MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux

MTMD : Ministère des Transports et de la Mobilité durable

NNK : Nation naskapie de Kawawachikamach

OPPQ : Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec

OPQ : Office des professions du Québec

OTSTCFQ : Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec

RAMQ : Régie de l'assurance maladie du Québec

RCAAQ : Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

RRSSN : Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

SAC : Services aux Autochtones Canada

SAJ : Secrétariat à la jeunesse

SCF : Secrétariat à la condition féminine

SHQ : Société d'habitation du Québec

SPAQ : Services parajudiciaires autochtones du Québec

SPN : Société du Plan Nord

SQ : Sûreté du Québec

SQRC : Secrétariat du Québec aux relations canadiennes

SRPNI : Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

40. Pour l'année 2024-2025, état d'avancement, budget ventilé, échéanciers et crédits demandés pour le projet de Résilience Montréal destiné à la population en situation d'itinérance du Square Cabot et de ses environs
-

Résilience Montréal (RM) a été inauguré le 14 novembre 2019 près du Square Cabot (SC), lieu de convergence de personnes itinérantes et vulnérables, dont un grand nombre d'Autochtones et particulièrement d'Inuit. RM est un centre de jour à haut seuil d'acceptabilité (admission de personnes intoxiquées). Il offre des services d'accueil, de dépannage (ex. : nourriture, buanderie) et d'intervention psychosociale. Il loue depuis 2019 des locaux à proximité immédiats du SC.

Les soutiens du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) à RM se détaillent comme suit :

Consolidation des services directs - (495 800 \$ au total sur 5 ans)

- Intervenant psychosocial principal et activités culturelles;
- 97 900 \$/an budgétés pour 2022-2023 et 2023-2024, 100 000 \$/an budgétés de 2024-2025 à 2026-2027.

Achat et aménagement d'un bâtiment en vue de pérenniser les activités de RM (3,6 M\$ en 2020-2021)

- Le bâtiment, localisé sur avenue Atwater, a été acquis par RM en juin 2021;
- Le budget était initialement complété, mais l'inflation a porté le coût du projet à 17 M\$, créant ainsi un manque à gagner de 5,6 M\$;
- RM a effectué des démarches de financement supplémentaire (ex. 2 M\$ obtenus de la Fondation Marcelle-et-Jean-Coutu);
- Le budget est maintenant complété;
- Les travaux d'aménagement du bâtiment sont en cours;
- Le déménagement de RM dans le bâtiment est prévu à l'automne 2025.

Le SRPNI, dans une perspective plus large, participe activement à la concertation autour de la situation des Autochtones en situation d'itinérance et de vulnérabilité à Montréal. Il soutient, de plus, d'autres initiatives liées au SC :

- Refuge de nuit Mitsuap Montréal (20 000 \$ budgétés en 2023-2024, 80 000 \$ annoncés pour 2025-2026). Ses opérations sont essentiellement couvertes par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Le SRPNI joue ainsi un rôle financier ponctuel et complémentaire;
- Projet « Travailleurs de rue » de la Société Makivik pour la clientèle itinérante inuite (106 400 \$/an budgétés, 2024-2025 à 2026-2027).

Les soutiens du SRPNI à RM, au Refuge Mitsuap Montréal et au projet montréalais de la Société Makivik s'inscrivent dans l'esprit de l'appel à l'action n° 99 « Soutenir financièrement et de façon pérenne les services offerts en milieu urbain aux clientèles itinérantes autochtones » de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

41. Pour l'année 2024-2025, état d'avancement, budget ventilé, échéanciers et crédits demandés en matière d'itinérance chez les populations autochtones dans la métropole et ailleurs au Québec

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) contribue, en complémentarité avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et ses établissements, au développement et à l'amélioration des services aux Autochtones en situation d'itinérance par le biais du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) et du programme Projets ponctuels autochtones (PPA).

Les déboursés entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025 totalisent 406 704 \$.

ORGANISME ET PROJET	VILLE	DÉBOURSÉ RÉALISÉ	VOLET DU FIA IV OU PROGRAMME PPA	DURÉE DE L'ENTENTE
Projets Autochtones du Québec Consolidation des services	Montréal	70 000 \$	Aide aux Autochtones en milieu urbain (AAMU) – Services directs	5 ans (2022-2023 à 2026-2027)
Centre d'amitié autochtone de Montréal Teironhióen Consolidation des services	Montréal	70 000 \$	Aide aux Autochtones en milieu urbain (AAMU) – Services directs	5 ans (2022-2023 à 2026-2027)
Centre d'amitié autochtone de Montréal Patrouille Ka'wáhse – Volet K2	Montréal	171 704 \$		1 an
Société Makivik Travailleurs de rue	Montréal	85 000 \$	Développement social	3 ans (2024-2025 à 2026-2027)
Réseau Solidarité Itinérance du Québec États généraux de l'itinérance 2024	Québec	10 000 \$	Projets ponctuels autochtones	s. o.
TOTAL		406 704 \$		

Dans le cadre de la mesure 5.2 du *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit (2022-2027)*, le MSSS investit des sommes de 4,4 M\$ en 2022-2023 et en 2023-2024 dans les solutions à l'intention des personnes itinérantes et vulnérables à Montréal, mises de l'avant par les milieux autochtones. Au total, ce sont 17 projets initiés par des OBNL montréalais qui ont été retenus par le Cercle consultatif de la santé autochtone de Montréal qui agit à titre de facilitateur et de mandataire dans le dossier. Le financement accordé permet le déploiement des projets jusqu'en 2026-2027.

Par ailleurs, le *Plan d'action interministériel en itinérance (2021-2026)* consacre 14 M\$ visant à réduire l'itinérance des Premières Nations et des Inuit, notamment pour les projets de Projets Autochtones du Québec, comme la mise sur pied d'un programme de gestion de consommation d'alcool et l'augmentation des places de refuge additionnelles dédiées aux personnes autochtones à Montréal et à Val-d'Or.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux affaires autochtones Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

42. État de situation pour 2024-2025 des différentes mesures mises en place en protection de la jeunesse dans le Grand Nord québécois.

Dans les mesures qu'il met en place, le gouvernement du Québec accorde une place prépondérante à l'intérêt de l'enfant et à la préservation de l'identité culturelle des enfants des Premières Nations et des Inuit.

La Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (CERP) prévoyait à l'appel à l'action no 106 : « Mettre en œuvre le plus rapidement possible les recommandations du Comité sur l'application du PL 21 au sein des communautés des Premières Nations et des villages inuits ». La Commission Laurent recommande la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission Viens et par le fait même, est en appui cette mesure.

Le gouvernement du Québec s'est aussi engagé à mettre en œuvre d'autres mesures en lien avec les appels à l'action de la CERP et de la Commission Laurent au regard de la protection de la jeunesse, notamment l'adoption de la Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants, sanctionnée en mai 2024. Cette loi permet au Commissaire de conclure une entente de collaboration portant sur toute matière relevant de ses fonctions, avec les Premières Nations ou les Inuit.

Actuellement, le gouvernement du Québec entreprend des démarches avec la Société Makivik (Makivik) pour l'établissement d'un régime particulier en protection de la jeunesse pour le Nunavik. L'approche préconisée par Makivik se fonde sur la relation particulière qu'elle entretient avec le Québec, laquelle découle de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ), ainsi qu'une aspiration à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale en matière de services à l'enfance et à la famille.

En juin 2024 a eu lieu la première rencontre d'un groupe technique sur la protection de la jeunesse (GTPJ) qui rassemble le SRPNI, Makivik, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), et Nunavimmi Ilagit Papatauvinga (NIP) dans le but de faciliter le partenariat entre le Québec et Makivik quant à l'élaboration de propositions inspirées de la vision de Makivik en matière de services à la jeunesse et à l'enfance.

NIP est un centre intégré de services à la jeunesse et à la famille mise en œuvre en 2020, est dirigé par un conseil d'administration et est inspiré des principes et orientations de la culture inuit. Son financement est assumé par la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN).

De plus, le projet de loi modifiant la *Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ)*, adopté par l'Assemblée nationale le 14 avril 2022, intègre plusieurs nouvelles dispositions spécifiques aux Autochtones.

La RRSSSN a participé étroitement à leur élaboration.

En 2025, le MSSS publie un guide de pratique clinique *L'intérêt des enfants autochtones, le bien-être de leurs familles et des communautés : des Concepts phares en protection de la jeunesse* destiné aux personnes autorisées devant appliquer la LPJ.

Le 5 décembre 2024 est sanctionné et mis en vigueur la loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux. Le projet de loi oblige Santé Québec et tout établissement du réseau de la santé et des services

sociaux à adopter des pratiques sécurisantes en prenant en compte les réalités culturelles et historiques des Premières Nations et des Inuit. La loi contient également une disposition habilitant le gouvernement à prendre un règlement prescrivant les conditions et les modalités permettant l'exercice, par des membres des Premières Nations et des Inuit, de certaines activités professionnelles dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines réservées en vertu du Code des professions, dans le but de favoriser l'accès aux services professionnels et de favoriser le caractère culturellement sécurisant de ces services.

Pour le détail des différentes mesures mises en place spécifiquement pour le Nord québécois, il reviendrait au MSSS de répondre à cette question.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

43. Crédits octroyés dans la mise en œuvre du Principe de Joyce.

Aucun crédit n'a été octroyé spécifiquement pour la mise en œuvre du Principe de Joyce.

Toutefois, des crédits ont été octroyés pour favoriser la sécurisation culturelle dans le réseau québécois de la santé et des services sociaux (RSSS) et répondre ainsi à plusieurs orientations énoncées dans le Principe de Joyce.

Le 6 novembre 2020, un investissement gouvernemental de 15 M\$ a été annoncé sur cinq ans afin de déployer des actions concrètes favorisant la sécurisation culturelle à l'égard des membres des Premières Nations et des Inuit, dans le RSSS.

Des mesures ont été annoncées le 25 février 2021 afin d'agir concrètement à la suite du décès de M^{me} Joyce Echaquan :

- Déploiement d'une formation obligatoire aux employés du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière;
- Création d'un poste d'agent de liaison en sécurisation culturelle et de deux postes de navigateur de services pour la communauté attikamek de Manawan;
- Création d'un poste d'adjoint à la présidente-directrice générale, dont la ressource sera issue de la communauté de Manawan et affectée aux relations avec les Autochtones;
- Création d'un poste de commissaire adjoint aux plaintes et à la qualité des services, dont la ressource sera issue de la communauté attikamek et agira auprès de la clientèle autochtone.

Ces mesures ont été accompagnées par la création d'un comité de réconciliation, qui vise à assurer un droit d'accès équitable et exempt de discrimination aux services offerts par le CISSS de Lanaudière, pour les Atikamekw de Manawan.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

44. Depuis le 9 octobre 2021, la liste des annonces faites par le ministre, ventilée par les coûts, les projets retenus et rejetés en plus de faire le bilan et l'état de la mise en œuvre de chacune de ces annonces.

Les tableaux suivants présentent les annonces effectuées par le ministre, ventilées par les coûts et l'état de mise en œuvre, ainsi que les refus, entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025.

La liste des annonces et des refus, au cours des exercices financiers précédents depuis le 9 octobre 2021, est disponible dans les réponses aux questions d'étude des crédits des exercices antérieurs.

FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES IV (FIA IV) ET PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES (PPA)

PROGRAMME / PROJET	SOMME ENGAGÉE	ÉTAPE
Développement économique (total)		13 208 517 \$
Développement économique (général)		11 267 383 \$
Achat d'un camion-remorque (Kitigan Zibi)	168 844 \$	Versements
Achat d'une excavatrice (Akwasasne)	226 162 \$	Complété
Acquisition de deux camions sableurs - Services forestiers Opiteciwan (Obedjiwan)	689 600 \$	Versements
Acquisition de l'entreprise Aquaculture L'Indigène (Essipit)	300 000 \$	Complété
Acquisition de l'entreprise et virage numérique [Pièces X-Press] (La Romaine)	49 120 \$	Versements
Acquisition d'équipement [Entreprises Munick-Watkins] (Nunavik)	30 000 \$	Complété
Acquisition d'équipement [Ungava Polar Tour] (Nunavik)	68 251 \$	Complété
Acquisition d'équipement pour améliorer les capacités de l'usine [Laflesche] (Kahnawake)	1 531 660 \$	Versements
Acquisition d'équipement pour entreprise de produits artisanaux de bien-être [Extractions TLS] (Odanak)	4 267 \$	Versements
Acquisition d'Imprimak (Kitigan Zibi)	150 000 \$	Complété
Acquisition d'une rotopresse [Thompson Farm] (Akwasasne)	10 125 \$	Versements
Acquisition Poissonnerie le Verseau II (Rimouski - Wolastoqewi)	50 000 \$	Complété
Agrandissement de l'hôtel Innutel (Côte-Nord)	900 000 \$	Versements
Aide au développement économique local (Mingan)	90 000 \$	Versements
Aide au développement économique local (Odanak)	162 045 \$	Entente de financement
Améliorations au système d'emmagasiner d'énergie solaire [Peter G. May Pyramid Camp] (Nunavik)	7 500 \$	Complété

Améliorations Calypso - Phase 2 [bateau de pêche] (Gaspésie - Micmaque)	112 534 \$	Complété
Aménagement d'une érablière (Kebaowek)	1 178 896 \$	Entente de financement
Camp Innu Uamastekenis (Pessamit)	150 000 \$	Entente de financement
Construction d'un atelier et acquisition d'équipement [Boddam] (Akwasasne)	368 900 \$	Versements
Construction de chalets et espaces de stockage [Kayuk] (Nunavik)	90 000 \$	Complété
Étude - Construction d'un centre d'affaires (La Romaine)	134 000 \$	Versements
Expansion de Soupe Sagamité Watso (Odanak)	85 000 \$	Versements
Insonorisation et acquisition d'équipement [Gym Inuk Strong] (Nunavik)	35 900 \$	Complété
Installation d'accès pour personnes à mobilité réduite (Nunavik)	58 958 \$	Complété
Modernisation du réseau câblé [télévision] (Nunavik)	2 614 132 \$	Complété
Naskapi Construction Company - acquisition d'équipement (Kawawachikamach)	200 000 \$	Versements
Plan d'affaires - Cool Box [hébergement dans la communauté] (Obedjiwan)	13 760 \$	Versements
Plan d'affaires - rénovation du dépanneur Kuzzin (Winneway)	45 000 \$	Versements
Pourvoirie Johnny et Billy Cain Inc.	91 656 \$	Complété
Programme de soutien aux détenteurs d'un bail dans le quartier des affaires Nishkue [aide au développement économique local] (Mashteuiatsh)	860 000 \$	Versements
Rénovation du dépanneur (Wôlinak)	42 130 \$	Complété
Rénovation du magasin Atautshuap (Ekuanitshit)	500 000 \$	Versements
Travaux à l'érablière Snawei (Gaspésie)	190 909 \$	Entente de financement
Travaux de construction sur l'atelier de l'artiste [Frank Polson] (Winneway)	58 034 \$	Complété

Développement économique - Jeunes entrepreneurs

1 528 244 \$

Acquisition de machinerie [Cataford-Clermont Construction] (Kanesatake)	46 428 \$	Versements
Acquisition d'équipement [Maltech électrique] (Mingan)	20 258 \$	Versements
Acquisition d'équipement [Maman Ourse] (Sept-Îles - Innue)	12 500 \$	Versements
Acquisition d'équipement [Produits Seconde Nature] (Chaudière-Appalaches - Wolastoqewi)	20 734 \$	Complété
Acquisition d'équipement [R.R. Wood Supply] (Kipawa - Mohawk)	61 950 \$	Avenant
Acquisition d'équipement [Unisham Atelier] (Montréal - Innue)	30 000 \$	Versements
Acquisition d'équipement de chantier [Foresterie Pekuakami] (Mashteuiatsh)	85 000 \$	Versements
Acquisition d'équipement et améliorations locatives [Friperie Mé-Li] (Saint-Anaclet-de-Lessard - Wolastoqewi)	6 300 \$	Versements
Acquisition d'équipement et améliorations locatives [Yana Tattoo Lounge] (Wendake)	22 820 \$	Versements
Acquisition d'équipement et construction d'un bâtiment [Ferme Denis Martin 1970] (Kanesatake)	131 066 \$	Complété
Acquisition d'équipement roulant [CRN électrique] (Wendake)	121 000 \$	Versements
Acquisition des actifs de Robertson Accessoires et Traditions inc. (Mashteuiatsh)	75 000 \$	Complété
Acquisition d'un bateau de pêche [Pêcherie Georges Gingras Nicolas] (Isle-Verte - Wolastoqewi)	50 000 \$	Complété
Acquisition d'une machine laser et autres équipements [Concept M] (Québec - Wendat)	80 843 \$	Complété

Acquisition d'une yourte et d'équipement [Ptit Domaine Marienergie] (Saint-Raymond - Wendat)	59 000 \$	Versements
Acquisition et déménagement des actifs du Casse-croûte Alibaba [Casse-croûte chez Louise] (Uashat)	105 000 \$	Complété
Acquisition Poissonnerie le Verseau II (Rimouski - Wolastoqewi)	50 000 \$	Complété
Acquisitions mobilières [Kelly Cleary Lethiec, consultante] (Laurentides - Abénakise)	10 703 \$	Versements
Agrandissement et acquisition d'équipement [X-Training] (Wendake)	65 975 \$	Entente de financement
Construction d'atelier et acquisition d'équipement [Miku] (Pakua Shipu)	25 340 \$	Entente de financement
Construction et autres travaux au terrain de camping [Shekutamit Expérience] (Mashteuiatsh)	150 000 \$	Versements
Plan d'affaires - Tracey Metallic Design [artiste] (Listuguj)	148 327 \$	Versements
Réaménagement d'espaces de camping [Assi-Nipi] (Mashteuiatsh)	150 000 \$	Versements
Développement économique - Mobilisateur		412 890 \$
CERPNQ 3-Rivières [Cercle économique régional des Premières Nations et du Québec à Trois-Rivières] (CNA)	100 000 \$	Versements
Formations-conférences (CDEPNQL)	140 159 \$	Versements
Organisation du Congrès international du tourisme autochtone [CITA Mtl 2025] (TAQ)	125 000 \$	Versements
Rendez-vous annuel 2024 du Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec (CDEPNQL)	47 731 \$	Versements
Infrastructure communautaire		6 237 783 \$
Achat d'une surfaceuse (Nutashkuan)	148 000 \$	Versements
Acquisition d'équipements pour la radio communautaire - CFWR Broadcast (Winneway)	293 791 \$	Versements
Agrandissement et rénovation du centre administratif (Pakua Shipu)	3 000 000 \$	Versements
Aménagement d'un sentier pédestre (Unamen Shipu)	100 000 \$	Entente de financement
Enseigne extérieur du Conseil (Wolinak)	42 292 \$	Versements
Étude pour l'agrandissement du musée (Mashteuiatsh)	67 500 \$	Versements
Plan d'affaires - bâtiment communautaire [maison des jeunes, bibliothèque et salle de sports] (Pakua Shipu)	33 800 \$	Versements
Reconstruction du centre administratif de la PNWW (Cacouna)	2 362 500 \$	Versements
Relocalisation de l'entreposage du centre administratif (Essipit)	189 900 \$	Entente de financement
Action communautaire		365 000 \$
Awacak - Soutien à la mission globale	265 000 \$	Versements
Saqjuq - Soutien à la mission globale	100 000 \$	Versements

Soutien à la consultation		4 036 789 \$
Négociations foresterie (Wemotaci)	220 000 \$	Versements
Soutien à la consultation (Kebaowek)	1 150 000 \$	Versements
Soutien à la consultation (Manawan)	100 000 \$	Entente de financement
Soutien à la consultation (Naskapis)	186 789 \$	Complété
Soutien à la consultation (Nutashkuan)	260 000 \$	Versements
Soutien à la consultation (Obedjiwan)	1 000 000 \$	Versements
Soutien aux négociations sur l'autonomie territoriale (Inuit)	975 000 \$	Versements
Table technique en sécurité publique (APNQL)	145 000 \$	Versements
Développement social		3 363 141 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque (CAALT) - Aski. Le territoire: notre passé, notre avenir (site Neroski)	100 000 \$	Versements
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière (CAAL) - Projet de sensibilisation de la Table locale Orisnahiketan (accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones de Lanaudière)	50 000 \$	Versements
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière (CAAL) - Tapickotc Tcipakwetan (Cuisinons ensemble)	50 420 \$	Versements
Centre d'amitié autochtone de Québec (CAAQ) - Matau-Piminueu	41 100 \$	Versements
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD) - Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones de la Vallée-de-l'Or	40 000 \$	Versements
Chiots Nordiques - Soutien au fonctionnement	300 000 \$	Entente de financement
Conseil des femmes élues de l'APNQL	360 000 \$	Versements
Exposition nationale sur les langues autochtones	80 000 \$	Versements
Festival Innu Nikamu sur la route 2024	50 000 \$	Entente de financement
Fondation Nouveaux Sentiers (FNS) - Programme Deviens Girls Inc. (Centre Unicura)	125 000 \$ 70 000 \$	Versements Versements
Patrouille Ka'wáhse – Volet K2 (Centre d'amitié autochtone de Montréal)	171 704 \$	Complété
Programme de petits déjeuners en communautés	1 350 000 \$	Versements
Programme "Sous le Shaputuan" (Institut Tshakapesh)	30 000 \$	Versements
SOCAM - soutien au fonctionnement	300 000 \$	Versements
Thésaurus anicinabe	20 000 \$	Versements
Wapikoni mobile - développement et consolidation des activités	224 917 \$	Avenant
Aide aux Autochtones en milieu urbain - Services directs		227 877 \$
Centre de Justice des Premiers Peuples de Montréal - Consolidation des services directs	100 000 \$	Versements
Centre d'amitié autochtone de Montréal - Teioronhióen – Consolidation des services	22 165 \$	Versements
Foyer pour femmes autochtones de Montréal - Coordonnateur du soutien	5 712 \$	Versements
Société immobilière du Regroupement des CAA du Québec - Coordonnateur à l'exploitation milieux de vie	100 000 \$	Versements
Aide aux Autochtones en milieu urbain - Infrastructures		1 006 968 \$
Centre Mamik Saguenay - Rénovations	81 741 \$	Versements
Plein milieu - Aménagement Centre de soir	125 227 \$	Versements
Projets Autochtones du Québec - Maison Jeunesse	800 000 \$	Versements
TOTAL FIA IV		28 446 075 \$

PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES (PPA)

Angeliss - Souper des Nations 2024	5 000 \$	Complété
Atikuss Canada - Semaine de la mode de Montréal 2024	15 000 \$	Complété
Auteur Raphaël Picard - Nutshimit 3 ^e volume	3 000 \$	Complété
Biennale d'art contemporain autochtone - 7 ^e biennale d'art contemporain autochtone	12 000 \$	Complété
CDFM huron-wendat (Centre de formation de la main-d'œuvre) - Bourses étudiantes CDFM 2024	4 000 \$	Complété
Cégep de Thetford - Stage en éducation spécialisée à Chisasibi	2 000 \$	Versements
Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre - JNVR du Lac Saint-Pierre 2024	4 000 \$	Complété
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles (Table locale de Sept-Îles sur l'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones) - Journée culturelle Table locale Sept-Îles	5 000 \$	Complété
Centre d'amitié autochtone de La Tuque - JNPA 2024	4 000 \$	Complété
Centre d'amitié autochtone de La Tuque - JNVR 2024	5 000 \$	Versements
Centre d'amitié autochtone de Québec - JNPA 2024	4 000 \$	Complété
Centre d'amitié autochtone de Québec (Table locale Mamu sur l'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones) - Rassemblement partenaires Table Mamu	5 000 \$	Versements
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières - JNPA 2024	4 000 \$	Complété
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières - Salon carrières et emplois autochtone	5 000 \$	Versements
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or - Balado sur l'autochtonie urbaine	2 233 \$	Versements
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or - JNPA 2024	3 000 \$	Complété
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre - Équipe féminine championnat mondial ballon-balai	5 000 \$	Versements
Centre d'Innovation des Premiers Peuples - Cercle régional des Kukums	10 000 \$	Complété
Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones - Université Laval -Exposition Laissez-nous raconter notre territoire	5 348 \$	Versements
Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones - Université Laval - Colloque du CIÉRA 2024	5 000 \$	Versements
Centre Multi-services MAMUK - JNVR 2024	3 000 \$	Complété
Centre Multi-services MAMUK - Sortie culturelle sur le territoire	1 000 \$	Complété
Centre national de cyclisme de Bromont - Cyclisme au Nunavik	5 000 \$	Complété
Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone - Colloque CLE en foresterie autochtone 2024	13 300 \$	Versements
Collège d'Alma - Mentorat Techniques policières autochtones	10 000 \$	Versements
Conseil de la Nation Atikamekw - Sommet des femmes atikamekw	10 000 \$	Versements
Conseil de la Nation Atikamekw - Programme de développement psychologique Ocitakan	2 500 \$	Versements
Conseil de la Nation huronne-wendat - Forum économique et entrepreneurial de Wendake 2025	5 000 \$	Versements
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan - Photographies sur l'histoire d'Opitciwan	5 000 \$	Complété
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik - Festival musique Nigamowin 2024	5 000 \$	Versements
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik - Symposium sur la santé mentale des hommes	7 500 \$	Complété
Conseil des Atikamekw de Manawan - Festival de Manawan 2024	15 000 \$	Complété

Conseil des Atikamekw de Wemotaci - Participation Wemotaci rassemblement aînés	5 000 \$	Complété
Conseil des Atikamekw de Wemotaci - Rassemblement des gardiens du territoire	20 000 \$	Versements
Conseil des Innus d'Unamen Shipu - JNPA 2024	5 000 \$	Complété
Conseil des Innus d'Unamen Shipu - Participation Unamen Shipu rassemblement aînés	5 000 \$	Versements
Conseil des Innus de Ekuanitshit - Entre le son des vagues et le rêve innu 2024	10 000 \$	Versements
Coop Nitaskinan - Festival Nipinik 2024	10 000 \$	Complété
Corporation de Développement Économique Montagnaise - Gala entrepreneuriat Uashteshiu	3 000 \$	Complété
Corporation de Gestion de la Rivière à Saumons des Escoumins - Souper-bénéfice Essipit	5 000 \$	Complété
Corporation du Salon du livre de la Côte-Nord - Salon du livre de la Côte-Nord 2024	5 000 \$	Complété
Corporation Eau Grand Air - Festival Eau Grand Air 2024	4 000 \$	Complété
Cree Outfitting and Tourism Association - Conférence tourisme autochtone	3 600 \$	Complété
Culture Côte-Nord - Médiation culturelle et aménagement ruelle	5 000 \$	Complété
École Migwan, Pikogan - Journée culturelle SAKAPWAN	4 000 \$	Complété
École Nationale de Théâtre du Canada - Ateliers théâtre Pessamit 2024	8 000 \$	Complété
Eeyou Istchee Sports & Recreation Association - Cree Nation Summer Games 2024	49 488 \$	Complété
Festival de la Paix de Victoriaville - Festival de la Paix de Victoriaville 2024	5 000 \$	Complété
Festival international de la chanson de Granby - Festival international chanson Granby 2024	5 000 \$	Complété
Festival international de musique POP Montréal - JNPA 2024 - Festival POP Montréal	4 000 \$	Complété
Festival International du Film Ethnographique du Québec – Montréal - 20 ^e édition du FIFEQ-MTL	5 000 \$	Complété
Festival International du Film Ethnographique du Québec - Ville de Québec - Journée autochtone du FIFEQ-QC 2024	4 800 \$	Complété
FOCUS Festival - Festival FOCUS 2024	2 500 \$	Complété
Fun Sport Canada - Activités sportives École Amikobi	4 000 \$	Complété
Fun Sport Canada - Activités sportives et scolaires Noël jeunes Anishnabe	2 800 \$	Complété
Innu Nikamu - Jeunes gestionnaires du festival	25 000 \$	Versements
Institut Tshakapesh - École d'été journalisme en milieu autochtone 2024	10 000 \$	Complété
Kebaowek First Nation - Kipawa Countryfest 2024	10 000 \$	Versements
Kina8at - Journée de la Réconciliation 2024	7 500 \$	Complété
Kwahiatonhk! - 13 ^e Salon du livre des Premières Nations	20 000 \$	Versements
L'Association des directeurs de police des Premières Nations et Inuit du Québec - Colloque des directeurs de police autochtones	5 000 \$	Versements
La Caravane de Phoebus - Cinédanse Sept-Îles 2024	5 000 \$	Complété
La Chipie - Ateliers artistiques CAAQ	5 000 \$	Versements
Le Festi-Grîles de la Côte-Nord - Festi-Grîles de la Côte-Nord 2024	5 000 \$	Complété
Les Productions Innu Nikamu - Festival Innu Nikamu 2024	50 000 \$	Versements
Les Productions Ondinnok - Camp culturel et artistique Inabadan	5 000 \$	Complété
Makila, coopérative de solidarité - Professionnalisation d'artistes autochtones	5 000 \$	Versements
Mi'gmawei Mawiomi Secretariat - Journée sensibilisation partenaires	5 000 \$	Versements
Montréal Autochtone - Conférence langues autochtones	10 000 \$	Complété

Montréal Autochtone – JNPA 2024	4 000 \$	Complété
MusiqueNature - Prestations musicales en plein air	5 000 \$	Complété
Nation naskapie de Kawawachikamach - Rassemblement des aînés 2024	25 000 \$	Versements
Office Tourisme Wendake - Fêtes Nouvelle-France 2024	5 000 \$	Complété
Oktoecho - Concerts et ateliers Saimaniq Sivumut	4 000 \$	Complété
Ordre des sages-femmes du Québec - Congrès annuel	6 393 \$	Complété
Plein Air Ville-Joie - Plateau d'animation sur les cultures autochtones	1 700 \$	Complété
Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal - Marché public ambiance 18 ^e siècle 2024	5 000 \$	Complété
Pow wow Committee, Listuguj Mikmaq Government - Pow wow de 2024	8 000 \$	Complété
Productions Feux Sacrés - Création d'une murale Plateau Mont-Royal	2 500 \$	Complété
Productions GR4NITE - Websérie : Shawinigan, Ville d'histoires	5 000 \$	Versements
Productions ONISHKA - Rassemblement AKI-ALPA	2 000 \$	Versements
Radio Kitotakan de Manawan CHMK 93.1 FM - Capsules vidéo culturelles Atisokan #3	5 000 \$	Complété
Recherches autochtones au Québec - Midis des Nations 2024	3 500 \$	Versements
REFRAIN (Regroupement des festivals régionaux artistiques indépendants) - Collectif d'intervenants du milieu culturel	2 000 \$	Complété
Rendez-vous des artisans et artistes de Wendake - RVAAW 2024	7 500 \$	Complété
Réseau Solidarité Itinérance du Québec - États généraux de l'itinérance 2024	10 000 \$	Complété
Résidence des aînés Cikowic de Manawan - Participation Manawan rassemblement aînés	5 000 \$	Versements
Sismyk Diffusion - Spectacle "La Paix des Braves"	5 000 \$	Complété
Société de développement économique Innu - Marché de Noël Mashteuiatsh 2024	5 000 \$	Complété
Société Mamuk de Nutashkuan - Festival Mamuk 2024	5 000 \$	Complété
Société Mamuk de Nutashkuan - Film-documentaire sur la descente de la rivière Nutashkuan	5 000 \$	Versements
Société Mamuk de Nutashkuan - Tournoi de hockey Mamuk 2024	5 000 \$	Complété
Tourisme Kanehsatà:ke - Festival de tourisme culinaire autochtone	20 000 \$	Versements
Tourisme Kanehsatà:ke - Marché autochtone d'hiver 2024	25 000 \$	Versements
Tourisme Wendake - Pow wow international de Wendake 2024	10 000 \$	Complété
Tourisme Wendake - Wendake à la Transat Québec Saint-Malo	10 000 \$	Versements
Université du Québec à Montréal - Colloque persévérance et réussite scolaires 2024	25 000 \$	Versements
Wapikoni Mobile - 20 ^e anniversaire du Wapikoni	5 000 \$	Complété
Wapikoni Mobile - Participation d'artistes autochtones ADISQ 2024	15 000 \$	Versements
TOTAL PPA		774 162 \$

GRAND TOTAL

29 220 237 \$

Le total des annonces réalisées depuis le 9 octobre 2021 représente, tous programmes confondus, une somme de près de 135 265 000 \$.

Pour les annonces ayant trait aux réponses à la Commission Viens et l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, se référer aux fiches n° 6 et 7.

LISTE DES REFUS

Développement économique – Jeunes et femmes

Bonichoix Sainte-Thérèse-de-Gaspé	Le projet ne répond pas aux objectifs, normes et critères du programme
-----------------------------------	--

Développement social

Pathway to Strengthening the Algonquin Anishnabe Workforce (PSAAW) - Mise sur pied d'un registre	Le projet ne répond pas aux objectifs, normes et critères du programme
Groupe Inter-Action Travail (GIAT) - Réconciliation Autochtone par la Récupération et l'Emploi (RARE)	Le projet ne répond pas aux objectifs, normes et critères du programme

Aide aux Autochtones en milieu urbain – Services directs

Groupe communautaire l'itinéraire - Accompagnement et intervention de rue	Le projet ne répond pas aux objectifs, normes et critères du programme
--	--

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

45. Bilan du déploiement de la somme de 15 millions de dollars afin de prévoir des actions ciblées favorisant la sécurisation culturelle à l'égard des membres des Premières Nations et des Inuits dans le réseau de la santé et des services sociaux. Fournir notamment :
- le nombre de formations qui ont été offertes aux gestionnaires et aux intervenants;
 - le nombre d'agents de liaison et de navigateurs de service déployés.
-

a) Nombre de formations offertes aux gestionnaires et aux intervenants

- Juin 2021: Mise en ligne de la formation obligatoire de « sensibilisation aux réalités autochtones ». En date du 22 mars 2025, 325 865 personnes ont suivi la formation, ce qui représente 99 % des employés du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS).
- Mars 2022: Dépôt du cadre de référence du projet, visant à définir le continuum de formation continue. Une première recension des formations, incluant divers outils, a été réalisée.
- Été-automne 2022: Un module complémentaire contextualisé au secteur de la santé et des services sociaux a été conçu, en étroite collaboration avec un groupe de travail et des experts de contenus dont plusieurs partenaires Premières Nations et Inuit. Il est diffusé depuis le 1^{er} mars 2024.
- 2023-2024 : Conception d'une formation en ligne intégrant les modules 1 et 2 de la formation de sensibilisation aux réalités autochtones en vue de rendre disponible une nouvelle formation obligatoire améliorée et conception d'une nouvelle formation en sécurisation culturelle pour les gestionnaires, la haute direction et les membres du conseil d'administration.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a déployé également la formation en sécurisation culturelle « Tikinagan » pour le secteur Jeunes en difficulté (mandat confié à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue). De sa diffusion en 2021 au 31 décembre 2023, 1 197 employés du RSSS ont été formés.
- 2024-2025 : Des démarches sont en cours par le MSSS auprès d'une organisation à qui sera confiée à court terme le mandat de la révision de la formation Sensibilisation aux réalités autochtones.

b) Nombre d'agents de liaison et de navigateurs de services déployés (en date du 16 novembre 2024)

- Navigateurs de services : 29
- Agents de liaison : 27

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

46. État d'avancement de la construction du nouveau Centre d'amitié autochtone de Lanaudière (CAAL). Fournir la liste des entreprises impliquées dans ce projet.
-

Un soutien de 3,1 M\$ du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) a été annoncé en 2020-2021 au CAAL relativement à son projet de relocalisation dans une construction neuve, dont le budget total est évalué à 24 M\$.

Ce soutien, réalisé par le biais du Fonds d'initiatives autochtones III, volet Aide aux Autochtones en milieu urbain – Infrastructures, a constitué le premier engagement financier d'envergure en vue de la réalisation de ce projet.

Le CAAL jouit, par ailleurs, de la collaboration du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, qui lui a donné le terrain sur lequel le bâtiment sera construit.

Les locaux désormais plus spacieux permettront au CAAL d'accroître son offre de services. Il prévoit notamment aménager :

- des bureaux d'intervention ainsi qu'une salle et une cuisine communautaires;
- des locaux pour la valorisation de l'histoire, des arts et des cultures autochtones;
- des espaces pour des activités d'économie sociale;
- des salles qui pourraient être partagées avec des partenaires;
- des locaux consacrés à sa clinique en santé autochtone Mirerimowin;
- une annexe résidentielle (19 logements);
- un centre de la petite enfance, une halte-garderie et une salle de jeux;
- des locaux administratifs.

Le CAAL est notamment épaulé par le Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière, un groupe de ressources techniques local.

Le processus d'appel d'offres en vue de l'octroi des contrats liés à la construction du nouveau bâtiment et le début des travaux de construction sont prévus au courant de l'année 2025.

La complétion du projet est actuellement prévue pour 2026.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

47. Bilan et crédits octroyés à la mise en œuvre de la table politique conjointe présidée par le ministre et le chef de l'APNQL. Fournir notamment :
- Le nombre de rencontres ;
 - Les projets et dossiers sur lesquels des discussions ont lieu ;
 - Les annonces découlant de cette table ;
 - Le nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec dans le cadre de cette table.

Aucun crédit n'a été octroyé en 2024-2025 à la mise en œuvre de la table politique conjointe présidée par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit et le chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL).

Aucune rencontre de cette table n'a eu lieu au cours de l'année 2024-2025.

Des rencontres ponctuelles entre des représentants du gouvernement du Québec et de l'APNQL ont eu lieu au cours de cette période pour discuter de certains dossiers, dont les suivants :

- Projet de loi n° 69, *Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives* ;
- Obligation de consulter et d'accommoder, s'il y a lieu ;
- Tables de réflexion sur l'avenir de la forêt.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

48. Bilan de la construction de trois centres d'hébergement dans le cadre de l'attribution d'une aide financière de 18,4 millions de dollars à la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (SIRCAAQ). Fournir la liste des entreprises impliquées dans ce projet.
-

La construction de trois centres d'hébergement (aussi appelés « milieux de vie communautaires » ou « résidences ») pour étudiants autochtones a matérialisé la mise en œuvre de la mesure 1.1.6 du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 (Plan d'action) : « Soutenir la mise en place de deux projets pilotes de centres d'hébergement pour les étudiants autochtones ». Bien que le Plan d'action se déployait sous la coordination du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), la mise en œuvre de cette mesure relevait de la responsabilité du ministère de l'Enseignement supérieur (MES).

Dans le cadre de la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (CERP), de même qu'en réponse à l'intérêt et aux besoins exprimés par les milieux locaux, le gouvernement du Québec a annoncé, le 27 novembre 2020, une bonification du financement associé à la mesure 1.1.6. En effet, l'entente intervenue avec la SIRCAAQ prévoit le versement supplémentaire d'une subvention de 18,4 M\$ sur cinq ans, accordée à même l'enveloppe gouvernementale de 200 M\$ visant à répondre aux recommandations des différentes commissions d'enquête, dont la CERP. Cette bonification permettra notamment la construction d'un troisième centre d'hébergement à Québec. Rappelons que la SIRCAAQ, à titre de société immobilière apparentée au Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, a été mandatée par le MES aux fins de construction et de gestion des futurs centres d'hébergement.

L'investissement supplémentaire annoncé le 27 novembre 2020 s'ajoute donc à la somme de 4,2 M\$ octroyée à l'occasion du lancement du Plan d'action en juin 2017 et ayant servi à la réalisation des analyses préalables et à la conception des projets. De surcroît, la Société du Plan Nord a confirmé son appui au projet de centre d'hébergement à Sept-Îles à l'occasion du lancement du Plan nordique 2021-2023. Dans ce contexte, le soutien financier total publicisé par le gouvernement du Québec lors des différentes annonces susmentionnées, au bénéfice de la construction et de l'opération des trois centres d'hébergement, se porte désormais à 22,6 M\$ (nonobstant les soutiens financiers additionnels du SRPNI, de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et de certains autres bailleurs de fonds gouvernementaux). De cette somme, un montant de 900 000 \$ sur trois ans, soit de 2022-2023 jusqu'en 2024-2025, est réservé pour chacun des projets à Sept-Îles et à Trois-Rivières aux fins du déploiement de divers services d'appoint. Par ailleurs, un montant de 600 000 \$ sur cinq ans (2020-2021 à 2024-2025) a été réservé au bénéfice de la SIRCAAQ pour la coordination du processus de réalisation des trois projets.

Notons par ailleurs qu'en 2022, le lancement du *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027*

a permis d'annoncer la construction d'un quatrième projet destiné spécifiquement au territoire de Chibougamau.

Ces projets, déployés dans un esprit de collaboration avec les milieux locaux visés, doivent offrir des logements à prix modique à des élèves adultes et étudiants autochtones. Chaque centre d'hébergement proposera un environnement culturellement adapté afin de promouvoir la réussite scolaire et faciliter l'arrivée en milieu urbain. Il est entendu qu'en plus d'offrir des logements abordables, des services culturellement pertinents et intégrés seront offerts aux locataires et aux membres de leurs familles afin de réduire les obstacles à la réussite scolaire et de s'assurer que le retour ou la poursuite des études soient un succès pour tous.

Au titre de la contribution d'autres ministères et organismes québécois, le ministère de la Famille a octroyé des places subventionnées afin que les trois centres d'hébergement à Sept-Îles, à Trois-Rivières et à Québec puissent accueillir en leur sein des installations de centre de la petite enfance (39 places subventionnées pour le projet à Sept-Îles, 37 places subventionnées pour le projet à Trois-Rivières et 80 places subventionnées pour le projet à Québec). Notons également la participation financière (outre celle du MES détaillée précédemment) de la SHQ (pour les projets à Sept-Îles et Trois-Rivières), de la Société du Plan Nord (pour le projet à Sept-Îles) et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (pour le projet à Trois-Rivières, par l'entremise du Fonds d'aide et de relance régionale).

Le SRPNI, pour sa part, a confirmé des soutiens totalisant 3,75 M\$ à la SIRCAAQ, soit 600 000 \$ pour le projet de Sept-Îles, 2 350 000 \$ pour le projet de Trois-Rivières et 800 000 \$ pour le projet de Québec, le tout par le biais des Fonds d'initiatives autochtones III et IV, volet Aide aux Autochtones en milieu urbain – Infrastructures. Ces soutiens sont notamment dédiés à l'aménagement d'espaces communautaires au sein des centres d'hébergement. Rappelons que le SRPNI ne réalise pas d'investissements directs en matière de logement.

Bilan du projet de centre d'hébergement (résidence) à Sept-Îles

- Le centre d'hébergement est situé sur les terrains du Cégep de Sept-Îles;
- Le coût total du projet est évalué à 23,3 M\$;
 - Notons un soutien du SRPNI de 600 000 \$ pour l'aménagement d'espaces communautaires.
- Le milieu de vie a été inauguré le 29 janvier 2024. Les premiers locataires ont pu y être accueillis pour la rentrée scolaire de l'automne 2023.

Partenaires privés ou entreprises impliquées dans le projet septilien :

- Cité des Bâisseurs (groupe de ressources technique);
BGLA architecture + design urbain;
- LGT – Ingénierie-conseil (maintenant fusionné à WSP);
- Les Constructions Béland & Lapointe inc.

Bilan du projet de centre d'hébergement (résidence) à Trois-Rivières

- Le centre d'hébergement est situé près du Cégep de Trois-Rivières et de certains établissements scolaires;
- Le coût total du projet est évalué à 36 M\$;
 - Notons un soutien du SRPNI de 2 350 000 \$ pour l'aménagement d'espaces communautaires et pour couvrir certains autres éléments.
- Le milieu de vie a été inauguré le 5 février 2024. Des étudiants y vivent déjà avec leur famille.

Partenaires privés ou entreprises impliquées dans le projet trifluvien :

- Habitations populaires du Québec (GRT);
- Consortium d'architectes : Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, Doucet + Turcotte architectes inc. et Les architectes Jacques & Gervais;
- Ashini consultant, Ingénierie;
- Pomerleau Entrepreneur.

Bilan du troisième projet de centre d'hébergement (résidence) à Québec

- Le centre d'hébergement sera situé sur les terres de l'Université Laval à Québec;
- Le coût total du projet est estimé à 71,2 M\$:
 - Notons un soutien du SRPNI de 800 000 \$ pour l'aménagement d'espaces communautaires;
 - Un investissement initial du MES est évalué à 10 M\$.
- Les travaux de construction ont officiellement débuté à l'automne 2024 sous la direction de la SIRCAAQ.

Soulignons qu'il y a eu la mise sur pied d'une structure de gouvernance aux fins de supervision du développement du projet, et ce, par l'entremise d'un comité directeur (constitué de l'Université Laval, de la SIRCAAQ, du MES et des quatre cégeps de la région de Québec) et d'un comité de déploiement (devant être constitué d'un certain nombre de partenaires locaux et ministériels, dont le SRPNI).

Services prévus : Service d'aide communautaire et social, cuisine collective, bureaux administratifs, salles d'étude, espace d'interprétation et de rencontre, salles polyvalentes, CPE de 80 places, rangement supplémentaire pour les locataires et organismes, aménagements extérieurs pour activités culturelles.

Partenaires privés ou entreprises impliquées dans le projet de Québec :

- Lafond Côté Architectes;
- Duo Design, architecte paysagiste;
- Action Habitation (GRT);
- Ingénieurs : Cime Consultants (structure et génie civil) et Génécors Experts-Conseils (électromécanique);
- Construction Richard Arsenault, entrepreneur général.

Bilan du troisième projet de centre d'hébergement (résidence) à Chibougamau

Le projet est en cours de développement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

49. Bilan de la prestation de 18,6 M\$ pour améliorer les services de police auprès des citoyens autochtones. Fournir :
- a) les initiatives élaborées;
 - b) l'état de situation des Corps de Police autochtone (CPA) établie par l'Association des directeurs de police des Premières Nations et Inuits du Québec;
 - c) la formation initiale en place en patrouille-gendarmerie volet autochtone;
 - d) le nombre de policiers autochtones formés;
 - e) l'accessibilité d'un plus grand nombre de policiers autochtones aux formations de perfectionnement professionnel de l'École nationale de police du Québec;
 - f) la formation offerte aux CPA en matière de violence conjugale, d'agression sexuelle et de violence intrafamiliale;
 - g) nombre d'agents de liaison et agents de services correctionnels;
 - h) le niveau de bonification de la prestation de services aux CPA par l'intégration d'agents de liaison au sein du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJML) et au bureau du Commissaire à la déontologie policière (CDP);
 - i) la formation disponible sur la réalité autochtone qui sera conçue et offerte aux agents des services correctionnels afin qu'ils aient une meilleure compréhension de la réalité autochtone.

a) Les mesures sont décrites ici-bas.

b) En 2022, des questionnaires ont été élaborés afin de documenter la situation des corps de police autochtones (CPA). Deux questionnaires ont été remplis par vingt-et-un CPA et des rapports spécifiques ont été créés, puis transmis aux CPA.

L'état de situation des CPA du Québec, réalisé en collaboration avec les directeurs de police et les directeurs généraux des communautés autochtones, a permis d'établir un portrait des vingt-et-un CPA participants. L'information colligée a également permis d'identifier les principaux besoins et enjeux de chaque CPA. Le financement accordé pour cette mesure en 2024-2025 était de 365 982 \$.

À ce jour, une entente et dix-neuf avenants ont été conclus avec les communautés autochtones, permettant la stabilisation et le renforcement des services offerts par les CPA.

c) Pour l'année financière 2024-2025 :

Une première cohorte francophone, composée de candidats autochtones et allochtones, s'est déroulée du 2 avril au 9 juillet 2024. Celle-ci a permis la graduation de dix-huit candidats, dont dix Autochtones. Une autre cohorte francophone a débuté le 31 mars 2025 et se terminera le 11 juillet. Cette cohorte est composée de dix-sept candidats autochtones et un allochtone.

Une cohorte anglophone a permis la graduation de sept candidats autochtones et s'est déroulée du 11 novembre 2024 au 14 mars 2025.

Le financement accordé pour cette mesure en 2024-2025 était de 825 995 \$.

- d) Dix-sept policiers ont été formés.
- e) Depuis le début de l'année 2024-2025 (entre le 1^{er} avril 2024 et le 28 février 2025), ce sont 895 inscriptions provenant des policiers des CPA qui ont été reçues à l'École nationale de police du Québec (ENPQ). De ce nombre, 225 ont eu lieu sur le campus, 502 dans les communautés (hors campus et par le réseau de formateurs) et 168 en ligne. Le financement accordé pour cette mesure en 2024-2025 était de 981 617 \$.
- f) La formation est reçue de façon très positive sur le terrain. Elle est donnée par l'ENPQ, en collaboration avec Femmes Autochtones du Québec et le Directeur des poursuites criminelles et pénales. Pour 2024-2025 (jusqu'au 31 janvier), 64 personnes ont été formées dans 15 CPA. Le financement accordé pour cette mesure en 2024-2025 était de 724 115 \$.
- g) La formation est offerte au Centre de formation et de perfectionnement correctionnel depuis septembre 2023, ce qui a permis de former 460 aspirants agents des services correctionnels (ASC). À l'échéance du budget alloué en 2023-2024, la formation en établissement de détention a été dispensée à 156 groupes représentant 1 483 ASC et chefs d'unité.

Pour les agents de liaison, ils sont dans une mesure distincte. Le financement accordé au Commissaire à la déontologie policière (COMDP) pour l'embauche d'un agent de liaison était de 116 038 \$ pour 2024-2025.

L'agent de liaison du Laboratoire de sciences judiciaires et médecine légale (LSJML) est en poste depuis le 21 novembre 2022. Le financement accordé au LSJML pour cette mesure en 2024-2025 était de 119 934 \$.

La conseillère en développement communautaire autochtone à la Division de la prévention et de la sécurité urbaine du Service de police de la Ville de Montréal est également en poste. Le financement accordé pour cette mesure en 2024-2025 était de 111 310 \$.

- h) Les demandes des CPA faites au LSJML sont principalement liées à la création de compte ou du fonctionnement des envois de pièces à conviction, à même le système informatique du LSJML.

Des fiches techniques sont en rédaction pour supporter les CPA sur les demandes les plus souvent reçues au LSJML. Par exemple, le fonctionnement pour envoyer des *Tasers* à certifier ou des trousseaux d'agression sexuelle. Une première fiche pour le Service de police du Nunavik et l'Équipe d'enquête intégrée du Nunavik est maintenant disponible en français et en anglais.

Une évaluation des ressources documentaires du LSJML a été réalisée afin d'identifier les traductions de documents à effectuer pour les CPA anglophones. La mise à jour du *Guide des services en sciences judiciaires* en français a été complétée, ainsi que sa traduction. Le site extranet de la plateforme de demande d'expertises GDE a aussi été mis à jour et traduit en anglais.

Un communiqué a été envoyé aux CPA anglophones pour leur mentionner la possibilité de faire traduire des rapports ou autres documents en anglais. À ce jour, deux demandes de traduction ont été reçues au LSJML.

À la suite du départ de l'agent de liaison du COMDP, une conseillère en équité, diversité et inclusion, volet autochtone est entrée en poste en octobre 2024. Celle-ci offre un accompagnement, notamment dans la rédaction des plaintes, ainsi qu'un service de collaboration auprès des différentes équipes de travail du COMDP dans les dossiers qui concernent

des personnes autochtones ou des CPA. À cet effet, une directive écrite à l'interne a été mise en place pour l'offre d'accompagnement auprès des personnes plaignantes et de la partie policière.

Un outil permettant d'identifier rapidement et facilement les dossiers des personnes plaignantes et signalantes issues de communautés autochtones a été mis en place dans le système uniformisé de traitement des dossiers. De cette façon, le COMDP est désormais à même d'identifier rapidement ceux-ci afin d'assurer une prise en charge spécifique. Cette identification des dossiers permettra également la création de matériel de prévention ciblé, et ce, autant à destination des personnes autochtones que des agent·es de la paix qui doivent interagir avec elles.

Un dépliant d'informations générales sur la déontologie policière ainsi qu'un dépliant explicatif du processus de conciliation ont été traduits en cinq langues autochtones (attikamek, nehirowimowin, anishinaabemowin, iiyiyuu ayimuun, inuktitut et innu aimun). Une mise à jour des informations présentées dans le dépliant est prévue dans la prochaine année.

En collaboration avec l'Association des directeurs de police des Premières Nations et Inuit du Québec, les agents de liaison ont développé un outil de référence au sujet des Premières Nations et des Inuit. Cet outil est destiné à parfaire les connaissances de la population et à faciliter les communications avec les citoyens autochtones. Bien que l'outil porte principalement sur des aspects de sécurité publique, il présente également des informations utiles pour quiconque collabore avec des membres de Premières Nations et inuit. L'outil est disponible ici : <https://deontologie-policiere.gouv.qc.ca/porter-plainte/plaignants-autochtones>

- i) La réponse à cette question est fournie à la section f).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

50. Bilan de M. Paul Girard à titre de négociateur ayant comme mandat d'identifier des pistes de solution aux enjeux de cohabitation entre la municipalité d'Oka et la communauté de Kanesatake. Fournir notamment les crédits octroyés à ce dernier en précisant la source du fonds, et le tout ventilé par poste budgétaire, notamment salarial, et en fonctionnement.
-

Le rôle de M. Paul Girard est d'agir à titre de conciliateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake et le milieu local et régional, et de proposer des solutions au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI). Il est à noter que l'expertise de M. Girard est aussi sollicitée dans les relations avec la communauté de Kahnawake.

Au cours de l'année, plusieurs rencontres et échanges ont eu lieu entre M. Paul Girard et les différents acteurs au dossier, dont le conseil de bande de Kanesatake, des membres de la communauté, des fonctionnaires des gouvernements du Québec et du Canada ainsi que le Conseil municipal d'Oka, afin d'identifier des solutions pour améliorer les relations dans la région. Ces enjeux sont complexes et nécessitent l'implication de toutes les parties.

Le montant versé à M. Girard (Solutions Girard inc.) pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025 est 111 655 \$.

Ce montant est payé à même les crédits votés du SRPNI. Comme il s'agit d'une personne engagée à honoraires, tout le montant versé provient du budget de fonctionnement. Voici la ventilation de ce montant.

Honoraires	110 250 \$
Frais de déplacement	1 405 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

51. Fournir les sommes annoncées en prévention des violences sexuelles, conjugales et familiales en milieux autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués
-

Afin de prévenir et contrer la violence conjugale, le gouvernement du Québec a annoncé le 3 juin 2021 qu'un montant de 25,8 M\$ allait être injecté à la mise en œuvre de mesures qui prendront en compte les besoins spécifiques des milieux autochtones. Une somme de 10 M\$ (ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)) a été allouée pour soutenir l'offre de services en prévention et en intervention en matière de violence conjugale et familiale au Nunavik. De plus, 9,8 M\$ (ministère de la Sécurité publique (MSP)) ont été mis à la disposition des corps de police autochtones pour répondre à des besoins spécifiques en lien avec la violence conjugale et familiale. Finalement, un montant de 6 M\$ (Secrétariat à la condition féminine (SCF) et ministère de la Justice (MJQ)), provenant de l'enveloppe réservée à la mise en œuvre des recommandations de la Commission Viens et de l'ENFFADA, a été attribué au soutien de services de proximité culturellement pertinents pour accompagner dans leur guérison les hommes et les femmes autochtones, ainsi que leur entourage. Devant la forte réponse des communautés et organismes autochtones, le gouvernement du Québec a bonifié de 6 M\$ l'appel d'intention 2021-2022 – Violences sexuelles, et violence conjugale et familiale en contexte autochtone, porté par le SCF. L'investissement total pour cette initiative est donc passé de 5,4 à 11,4 M\$.

Porté par le MSP, le Plan d'action gouvernemental 2021-2026, en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, a été lancé le 3 décembre 2021. Celui-ci comprend un total de quatorze mesures adaptées pour les Premières Nations et les Inuit (PNI), et ce, en matière de sécurisation culturelle (six mesures) et d'accessibilité aux services pour les PNI (huit mesures). De plus, les quatre mesures suivantes s'adressent spécifiquement aux populations autochtones :

- Mener des activités de sensibilisation du grand public et des victimes destinées spécifiquement aux personnes des PNI;
- Mener des actions de communication ciblées sur le phénomène de l'exploitation sexuelle à l'égard des employeurs et travailleurs en régions éloignées;
- Soutenir des projets de recherche portant sur l'exploitation sexuelle des mineurs au Québec – Volet autochtone;
- Évaluer les moyens de mieux outiller les corps de police autochtones pour faire face aux enjeux liés à l'exploitation sexuelle des mineurs.

La *Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027 pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance* a été lancée en juin 2022. Cette dernière, coordonnée par le SCF, vient remplacer la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*. Elle est composée de onze actions destinées spécifiquement aux membres des PNI. Ces dernières sont portées par le SCF, le MSSS, le MJQ et le MSP.

En février 2025, le SCF a annoncé un soutien d'environ 900 000 \$ sur 3 ans au nouvel organisme Espace Femmes Premières Nations Québec, dont l'objectif est d'offrir des services psychosociaux et de référencement des femmes autochtones victimes de violence sexuelle, conjugale ou familiale.

Le dossier sous discussion ne relève pas des crédits budgétaires du SRPNI et, dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives aux ministères et organismes qui en sont responsables.

Néanmoins, les programmes du SRPNI permettent de soutenir des projets de divers ordres. Ces programmes ne disposent pas d'enveloppe précise liée à des thématiques telles que la prévention des violences sexuelles, conjugales et familiales, mais permettent plutôt le dépôt de demandes en continu. Les sommes déboursées par le SRPNI à ce sujet entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025 totalisent 155 000 \$, dont 70 000 \$ au Foyer pour femmes autochtones de Montréal pour un poste de coordonnatrice du soutien ainsi que 20 000 \$ au Centre Unicura pour le projet d'ateliers « Girls Inc. ».

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

52. Fournir les sommes annoncées pour la réussite et la persévérance des élèves autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués
-

Le dossier sous discussion ne relève pas des crédits budgétaires du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI). Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives au ministère de l'Éducation (MEQ) qui en est responsable. Il en va de même pour les projets financés dans le cadre de la mesure en matière d'éducation prévue dans le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et Inuit 2022-2027*, qui relève du MEQ.

Néanmoins, le SRPNI dispose de programmes permettant de soutenir des projets de divers ordres.

- À ce titre, un total de 475 000 \$ a été déboursé par le SRPNI pour soutenir la réussite et la persévérance scolaires à travers le Fonds d'initiatives autochtones IV, volet Développement social, dont 360 000 \$ pour le maintien des Clubs des petits déjeuners autochtones.
- Sept initiatives totalisant 63 800 \$ ont aussi été soutenues par le biais du programme Projets ponctuels autochtones, dont le Colloque sur la persévérance et la réussite scolaire de l'Université du Québec à Montréal, pour un montant de 25 000 \$. Lorsque combinées, ces contributions totalisent 538 800 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

53. Bilan détaillé du Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.

Le Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec s'est tenu en novembre 2021. Pour l'exercice financier 2024-2025, aucun crédit n'a été octroyé à ce projet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

54. Bilan détaillé de la table collaborative avec le gouvernement du Québec et Femmes autochtones du Québec pour favoriser le changement en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.
-

Objectifs

Le gouvernement du Québec accorde une priorité à la question des femmes autochtones. Il souhaite, d'une part, lutter contre les différents facteurs de vulnérabilité touchant les filles et les femmes autochtones et, d'autre part, favoriser une pleine appropriation de leur capacité d'agir afin de leur permettre de contribuer pleinement au développement des communautés et des différents milieux dont elles sont les maillons essentiels. Les femmes ne constituent pas seulement, au sein des communautés autochtones, un groupe vulnérable pour lequel il faut travailler à améliorer les conditions de vie; elles sont aussi de véritables ancrages sociaux à l'échelle familiale comme à l'échelle communautaire, dont il importe de valoriser le rôle. Elles portent en elles une immense force de changement qu'il faut actualiser.

Une instance de Table collaborative entre la présidente de Femmes autochtones du Québec (FAQ), M^{me} Marjolaine Étienne, et le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, M. Ian Lafrenière, a été mise en place à l'automne 2021. Son objectif vise à élaborer des solutions au regard d'enjeux prioritaires pour les femmes et les filles autochtones que l'organisation représente, entre autres, en matière de santé, de mieux-être, d'emploi, de pauvreté, de justice, de violence conjugale et familiale ou de lutte au racisme et à la discrimination.

Budget octroyé

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), par le biais de l'enveloppe Action communautaire du Fonds d'initiatives autochtones IV, soutient la mission globale de FAQ (soutien total budgété de 265 000 \$ en 2024-2025). FAQ reçoit également du financement de plusieurs autres ministères et organismes du Québec concernant des postes de coordination et des projets spécifiques.

Aucun budget supplémentaire n'a été dédié à la Table collaborative. En tant qu'acteur de soutien aux relations entre les Autochtones et l'État québécois, le SRPNI s'assurera d'accompagner FAQ afin d'instaurer une concertation et une collaboration avec les ministères et organismes concernés, en vue de soutenir financièrement le développement d'initiatives.

Rencontres

Aucune rencontre ne s'est tenue durant l'année financière 2024-2025.

Il est cependant à noter que FAQ est membre du Comité femmes autochtones, instance soutenue par le Secrétariat à la condition féminine, en collaboration avec le SRPNI. Les travaux de ce comité visent à identifier et documenter les enjeux prioritaires des femmes autochtones et à travailler à des propositions de solutions avec les ministères et organismes gouvernementaux présents à ce comité.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

55. Fournir les sommes annoncées en 2024-2025 pour la construction de nouveaux milieux de vie pour les étudiantes et étudiants autochtones et leur famille à Québec en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) n'a pas reçu de demande d'aide financière en 2024-2025 concernant la construction de nouveaux milieux de vie pour les étudiantes et étudiants autochtones et leur famille au Québec. Il n'a ainsi pas annoncé de sommes à ce sujet.

Précisons qu'outre une participation aux quatre comités de déploiement orientant les projets de milieux de vie de la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (SIRCAAQ) à Sept-Îles, Trois-Rivières, Québec et Chibougamau, le SRPNI a annoncé, au courant des années passées, des soutiens financiers totalisant 3,75 M\$ aux projets de Sept-Îles, Trois-Rivières et Québec :

- 600 000 \$ au projet de Sept-Îles (budget total de 23,3 M\$) par le biais du Fonds d'initiatives autochtones (FIA) III, volet Aide aux Autochtones en milieu urbain (AAMU) – Infrastructures;
- 2 350 000 \$ au projet de Trois-Rivières (budget total de 36 M\$) par le biais du volet AAMU-Infrastructures des FIA III (600 000 \$) et FIA IV (1 750 000 \$);
- 800 000 \$ au projet de Québec (budget total de 71,2 M\$) par le biais du FIA IV, volet AAMU-Infrastructures;
- Bien que le montage financier provisoire du projet de Chibougamau prévoit une contribution de l'ordre de 800 000 \$ du SRPNI, aucune demande n'a été reçue à ce jour;
- Rappelons que le SRPNI ne réalise pas d'investissements directs en matière de logement. Ses soutiens financiers sont essentiellement dédiés à l'aménagement d'espaces communautaires au sein des milieux de vie.

Notons que dans le cadre de la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (enveloppe gouvernementale de 200 M\$), de même qu'en réponse aux besoins exprimés par les milieux locaux, le gouvernement du Québec a annoncé, le 27 novembre 2020, une bonification de la mesure 1.1.6. du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 : « Soutenir la mise en place de deux projets pilotes de centres d'hébergement pour les étudiants autochtones », dont la mise en œuvre relève du ministère de l'Enseignement supérieur (MES). L'entente intervenue avec la SIRCAAQ prévoit le versement supplémentaire de 18,4 M\$ sur cinq ans, accordée à même l'enveloppe gouvernementale. Cette bonification a permis de lancer les travaux ayant mené à la construction d'un troisième centre d'hébergement (Québec).

Pour les autres bailleurs de fonds gouvernementaux de ces projets de milieux de vie, tels que la Société d'habitation du Québec et le MES, vous pouvez vous référer à ces organismes afin de connaître leur participation plus précisément.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

56. Fournir les sommes annoncées en 2024-2025 pour les radios autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.

Entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025, le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit a déboursé un montant de 360 000 \$ pour des projets relatifs à des radios communautaires autochtones, dont 120 k\$ pour les activités de la SOCAM.

Le ministère de la Culture et des Communications a annoncé la somme de 1 614 920 \$ en appui aux différents médias des Premières Nations, dont les radios.

Nom du client/partenaire	Titre du projet	Montants annoncés 2024-2025
Association des Femmes inuit du Nunavik-Saturviit	Podcast	27 700 \$
Services d'information Kanien'kehá:ka	Indigenous language story collection	50 000 \$
Drumbeat Radio	Community Voices	41 340 \$
Radio communautaire de Manawan	Nehirowimo!	50 000 \$
Société crie des communications de la Baie James	From the Archives	50 000 \$
Corporation médiatique Teuehikan	Découvertes musicales autochtones Mishkakanu	50 000 \$
Mohawk MultiMedia inc.	Ka'nikonhriio (Good Mind) Part 2	50 000 \$
Société de communication Ikito Pikogan Itée	Formation de jeunes journalistes anicinabek	50 000 \$
Les Productions Innu Nikamu	Ka aimiu Mishtiku - 1 ^{er} Colloque des radios communautaires autochtones au Québec	50 000 \$
Radio communautaire autochtone du village nordique de Kuujjuaraapik	Réalisation d'études pour la reconstruction de la radio communautaire autochtone du village nordique de Kuujjuaraapik	50 000 \$
Conseil de la Nation Atikamekw (CNA).	Web radio ASKi (Atikamekw Sipi Kitotakan)	50 000 \$
Institut culturel Avataq inc	Tumivut – Refonte du journal culturel du Nunavik	50 000 \$

Société de communication Atikamekw-Montagnais inc. (SOCAM)	Élaboration d'un Plan stratégique de développement et de financement 2025-2030 pour la SOCAM	50 000 \$
Taqramiut Nipingat Inc.	Remplacement d'urgence des équipements de la radio locale du village nordique d'Akulivik	38 000 \$
Taqramiut Nipingat Inc.	Services techniques aux radios locales du Nunavik pour 2025	50 000 \$
Radio communautaire de Manawan	Formation des 3 radios attikameks	21 020 \$
Taqramiut Nipingat inc.	Télévision communautaire régionale en langue inuktitut	49 860 \$
CFWR Community Radio	"Minojimotcigewin" (construire une meilleure route)	50 000 \$
Société de communication Ikito Pikogan Itée	Au Fil des Voix et des Racines partagées	50 000 \$
CKRK K-103 FM Mohawk Radio Kahnawake Association	K1037 Readiness project	40 000 \$
Mohawk MultiMedia inc	Croissance du nombre (Growth in number) - coordonnateur culturel pour la production	50 000 \$
C.H.N.T. FM	Aide au fonctionnement	40 000 \$
Radio Essipit Haute-Côte-Nord inc.	Aide au fonctionnement	30 000 \$
Corporation médiatique Teuehikan	Aide au fonctionnement	30 000 \$
Drumbeat Radio	Aide au fonctionnement	40 000 \$
Naskapi Northern Wind Radio	Aide au fonctionnement	30 000 \$
Société de communication Atikamekw-Montagnais - Média autochtone	Aide au fonctionnement	50 000 \$
Société de communication Ikito Pikogan Itée	Aide au fonctionnement	40 000 \$
CFWR Community Radio	Aide au fonctionnement	40 000 \$
Waskaganish Sibi Ayimuweyabi Inc.	Aide au fonctionnement	20 000 \$
Qarqalik Radio Station	Aide au fonctionnement	25 000 \$
Société d'art, de culture et d'histoire Micmacs (Micmac Historical Cultural Art Society)	Aide au fonctionnement	10 000 \$
Wemindji Telecommunications Association	Aide au fonctionnement	20 000 \$
Société crie des communications de la Baie James	Aide au fonctionnement	50 000 \$
3494586 Canada inc. (Nation Magazine)	Aide au fonctionnement	10 000 \$
Comité de la radio communautaire Huronne-Wyandot inc. (Radio Wendake)	Aide au fonctionnement	20 000 \$
Greg Horn	Aide au fonctionnement	30 000 \$

CKRK K-103 FM Mohawk Radio Kahnawake Association	Aide au fonctionnement	32 000 \$
Steve Bonspiel	Aide au fonctionnement	35 000 \$
Mohawk MultiMedia inc	Aide au fonctionnement	35 000 \$
Radio communautaire de Manawan	Aide au fonctionnement	25 000 \$
Association des communications de Waswanipi	Aide au fonctionnement	25 000 \$
Gesgapegiag Community Access Program	Aide au fonctionnement	10 000 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

57. Bilan détaillé du Grand chantier pour les familles des communautés autochtones en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.
-

Le ministre de la Famille a mené des consultations publiques en 2021 et 2024 sur l'avenir du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance, auprès notamment des communautés autochtones, du Gouvernement de la nation crie, de l'Administration régionale Kativik, des milieux urbains avec l'aide du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec et des services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) autochtone.

Certains articles de la *Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin d'améliorer l'accessibilité au réseau des services de garde éducatifs à l'enfance et de compléter son développement*, entrée en vigueur le 12 avril 2022, tenaient compte des opinions exprimées par les participants lors des consultations publiques.

En 2021, dans le cadre du Grand chantier pour les familles, le ministre de la Famille, en compagnie du ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, a lancé un appel de projets visant à pourvoir 1 000 places subventionnées en SGEE en milieu autochtone. Le ministère de la Famille (MFA) a accepté tous les projets déposés, soit 790 nouvelles places :

- CPE Auetissatsh;
- CPE Orak;
- CPE Premier pas;
- CPE Pidaban;
- CPE Nuitsheuakan;
- CPE Iqitauvik;
- CPE des Butineurs;
- CPE Mawo'Ltijig Mijjuaji'g;
- Garderie Asban;
- Garderie Centre Mamik;
- CPE Missikanuss;
- CPE Six saisons;
- CPE Sakihitokiwam;
- CPE Uapukun;
- CPE Metuetau;
- Isuarsivik Recovery Center;
- Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik.

Un deuxième appel de projets, réalisé en juin 2023, a permis au MFA d'accorder 292 autres places qui se retrouvent plus particulièrement en milieu urbain :

- CPE Kokom (deux projets);
- Garderie Asban;
- CPE Mamik, installation d'Alma;
- Garderie Auassiss;
- CPE Aw8ssisak;

- CPE La légende de la forêt;
- Garderie chez Nukum;

Le dossier sous discussion ne relève cependant pas des crédits budgétaires du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit. Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives au MFA, qui en est responsable.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

58. Bilan sur les négociations sur la chasse à l'orignal dans la réserve faunique La Vérendrye en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.

La négociation vise à conclure une entente avec la nation algonquaine afin d'accroître sa participation à la gestion de l'orignal dans la réserve faunique La Vérendrye (RFLV) et d'assurer la protection du cheptel d'originaux.

L'entente-cadre concernant la gestion de l'orignal entre la nation Anishnabe et le gouvernement du Québec a été signée le 18 août 2021. Une autre entente, l'entente-cadre concernant la gestion de l'orignal entre les Algonquins de Lac-Barrière et le gouvernement du Québec, a également été signée le 18 août 2021 pour tenir compte des particularités liées aux ententes déjà signées avec cette communauté. Ces deux ententes-cadres prévoyaient notamment la suspension de la chasse sportive à l'orignal dans la RFLV pour les années 2021 et 2022. Les parties ont convenu de prolonger la suspension de la chasse en 2023 et en 2024 pour permettre la finalisation des analyses techniques sur le cheptel d'orignal. Trois communautés algonquines sont représentées à la table (Lac-Simon, Kitcisakik et Kitigan Zibi) et un représentant de Lac-Barrière a assisté aux rencontres jusqu'en 2024.

En 2022, les parties ont mis sur pied un comité technique qui a notamment pour mandat d'établir un portrait détaillé de l'état de santé du cheptel d'orignal dans la RFLV. Le comité regroupe des biologistes à l'emploi des communautés algonquines et des biologistes du gouvernement du Québec. Son rapport final a été déposé en juin 2024.

Les discussions portent actuellement sur l'élaboration d'un plan de chasse et le développement d'un modèle visant la participation accrue de la nation algonquaine à la gestion de l'orignal dans le territoire de la RFLV. À terme, la négociation vise également à identifier des mesures pour permettre une meilleure cohabitation entre chasseurs sportifs et chasseurs de la nation algonquaine.

Le dossier a requis 0,55 ETC durant la dernière année financière. Un négociateur externe œuvre dans le dossier et des honoraires de 45 186 \$ lui ont été versés pour cette négociation.

Le coût total: 99 547 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

59. Fournir les sommes annoncées en 2024-2025 pour l'amélioration de l'accès à la justice pour les Autochtones en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.
-

Le dossier sous discussion ne relève pas des crédits budgétaires du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI). Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives au ministère de la Justice (MJQ) qui en est responsable. Il en va de même pour les projets financés dans le cadre des mesures en matière de justice prévues dans le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027*, qui relèvent du MJQ.

Néanmoins, le SRPNI dispose de programmes permettant de soutenir des projets de divers ordres.

Ainsi, en 2024-2025, le SRPNI a déboursé un total de 166 600 \$ par le biais du Fonds d'initiatives autochtones IV pour soutenir des projets en lien avec l'amélioration de la justice pour les Autochtones :

- 16 600 \$ pour le projet *La médiation : une alternative au service des entreprises et entrepreneurs autochtones*, de l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec;
- 70 000 \$ pour le projet « Consolidation des services directs » du Centre de justice des Premiers Peuples de Montréal;
- 80 000 \$ pour le soutien au fonctionnement de Saqjuq.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

60. Fournir les sommes annoncées en 2024-2025 pour lutter contre la violence conjugale et les féminicides pour le milieu autochtone en ventilant les projets financés et les montants qui ne sont toujours pas distribués.
-

Afin de prévenir et contrer la violence conjugale, le gouvernement du Québec a annoncé le 3 juin 2021 l'injection de 25,8 M\$ à la mise en œuvre de mesures répondant aux besoins spécifiques des milieux autochtones.

Une somme de 10 M\$ a été allouée à la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)) pour soutenir l'offre de services en prévention et en intervention en matière de violence conjugale et familiale au Nunavik.

De plus, 9,8 M\$ ont été mis à la disposition des corps de police autochtones pour répondre à des besoins spécifiques en lien avec la violence conjugale et familiale (ministère de la Sécurité publique (MSP)).

Finalement, un montant de 6 M\$, provenant de l'enveloppe réservée à la mise en œuvre des recommandations de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (commission Viens) et de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA), a été attribué au soutien de services de proximité culturellement pertinents pour accompagner dans leur guérison les hommes et les femmes autochtones, ainsi que leur entourage. Cet investissement a été réalisé dans le cadre d'appels de projets menés par le Secrétariat à la condition féminine (SCF), en matière de prévention, ainsi que par le ministère de la Justice (MJQ), en ce qui concerne la réhabilitation des contrevenants.

Par ailleurs, devant la forte réponse des communautés et organismes autochtones, le gouvernement du Québec a annoncé, le 6 décembre 2021, une bonification de 6 M\$ de l'appel de projets en matière de violences sexuelles, et violence conjugale et familiale en contexte autochtone, porté par le SCF. Cette somme est également issue de l'enveloppe réservée à la mise en œuvre des recommandations de la Commission Viens et de l'ENFFADA.

La *Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027 pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance* a été lancée en juin 2022. Cette dernière, coordonnée par le SCF, vient remplacer la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*. Elle est composée de onze actions destinées spécifiquement aux membres des Premières Nations et des Inuit. Ces dernières sont portées par le SCF, le MSSS, le MJQ et le MSP.

En février 2025, le SCF a annoncé un soutien d'environ 900 000 \$ sur 3 ans au nouvel organisme Espace Femmes Premières Nations Québec, dont l'objectif est d'offrir des services psychosociaux et de référencement des femmes autochtones victimes de violence sexuelle ou de conjugale et familiale.

Les dossiers sous discussion ne relèvent pas des crédits budgétaires du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) et, dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives aux ministères et organismes qui en sont responsables.

Néanmoins, les programmes du SRPNI permettent de soutenir des projets de divers ordres. Ces programmes ne disposent pas d'enveloppe précise liée à des thématiques telles que la prévention des violences sexuelles, conjugales et familiales, mais permettent plutôt le dépôt de demandes en continu. Les sommes déboursées par le SRPNI à ce sujet entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025 totalisent 155 000 \$, dont 70 000 \$ au Foyer pour femmes autochtones de Montréal pour un poste de coordonnatrice du soutien ainsi que 20 000 \$ au Centre Unicura pour le projet d'ateliers « Girls Inc. ».

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

61. Bilan détaillé de la table politique conjointe Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador et gouvernement du Québec en précisant notamment les crédits octroyés, les projets financés et toutes autres informations pertinentes.
-

Aucun crédit n'a été octroyé en 2024-2025 à la mise en œuvre de la table politique conjointe présidée par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit et le chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL).

Aucune rencontre de cette table n'a eu lieu au cours de l'année 2024-2025.

Des rencontres ponctuelles entre des représentants du gouvernement du Québec et de l'APNQL ont eu lieu au cours de cette période pour discuter de certains dossiers, dont les suivants :

- *Projet de loi n° 69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives ;*
- Obligation de consulter et d'accommoder, s'il y a lieu ;
- Tables de réflexion sur l'avenir de la forêt.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

62. Fournir les renseignements et/ou les réunions de planification concernant la présence et l'implication des Premières Nations ou de l'APNQL dans le cadre des négociations entre les gouvernements du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador pour l'hydroélectricité ainsi que pour toutes les séances de consultation impliquant le développement hydroélectrique ou autre production de l'électricité au Québec.
-

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) n'a participé à aucune réunion de planification concernant la présence et l'implication des Premières Nations ou de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) dans le cadre des négociations entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador pour l'hydroélectricité.

Les démarches de consultation liées au développement hydroélectrique ou de toute autre production d'électricité au Québec sont menées par les ministères sectoriels en fonction du contexte factuel propre à chaque projet.

Au cours de 2024-2025, des représentants du SRPNI ou du cabinet du ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit ont assisté aux rencontres suivantes portant sur l'énergie au Québec :

- Mardi 4 juin 2024 (rencontre virtuelle) : rétroaction sur la consultation menée par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie auprès des Autochtones pour l'encadrement et le développement des énergies propres au Québec ;
- Mercredi 7 août 2024 (Montréal) : rencontre de la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et du ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit avec le chef régional de l'APNQL et certains chefs ;
- Lundi 7 octobre 2024 (Montréal) : rencontre de la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie avec le comité des chefs sur l'énergie de l'APNQL à propos du projet de loi n° 69, *Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives* ;
- Mercredi 15 janvier 2025 : rencontre de la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et du ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit avec le comité des chefs sur l'énergie de l'APNQL, en suivi de la rencontre d'octobre 2024.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

63. Bilan des négociations entre le gouvernement du Québec et la nation inuite concernant la mise sur pied d'une nouvelle forme de gouvernance au Nunavik. Fournir notamment :
- Le nombre de rencontres;
 - Les projets et dossiers sur lesquels des discussions ont eu lieu;
 - Les ministères et organismes publics qui participent à ces négociations;
 - Le nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec.
-

Dans la foulée de la signature de L'Accord de négociation sur l'autonomie gouvernementale du Nunavik le 20 décembre 2023, le gouvernement du Québec et la Société Makivik ont amorcé des négociations en vue de convenir d'un nouveau modèle de gouvernance au Nunavik. Les échanges au cours de la dernière année ont porté essentiellement sur la question de la protection de la jeunesse au Nunavik mais d'autres sujets ont également été abordés : aires protégées, régime des terres, logement.

Six rencontres formelles ont eu lieu en 2024-2025 et les négociations se poursuivront en 2025-2026. Le premier ministre du Québec, M. François Legault, n'a pas participé à ces rencontres.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, le ministère de la Justice, le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ont été impliqués dans les discussions jusqu'à maintenant. D'autres ministères seront impliqués en fonction des sujets discutés à la table de négociation.

Aucun échéancier n'est encore défini dans le cadre des négociations en cours sauf dans le dossier de la protection de la jeunesse où la Société Makivik souhaite convenir d'une convention complémentaire à la Convention de la baie James et du Nord québécois d'ici la fin de l'année 2025.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

64. État de situation du projet de traité Petapan. Fournir notamment :
- Le nombre de rencontres en 2024-2025 ;
 - Le nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec en 2024-2025 ;
 - Les annonces découlant de ces rencontres et les coûts qui viennent avec ;
 - Les intentions du gouvernement pour la suite des choses ;
 - Les obstacles au sein du gouvernement.
-

- Nombre de rencontres en 2024-2025 :
Il y a eu quatorze jours de rencontres entre les équipes de négociation du Regroupement Petapan, du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec en 2024-2025.
- Nombre de rencontres avec le premier ministre du Québec :
Il n'y a pas eu de rencontres avec le premier ministre du Québec pour la période couverte par la présente étude des crédits. Une rencontre a néanmoins eu lieu entre le premier ministre du Québec et les chefs des Premières Nations représentées par le Regroupement Petapan le 29 janvier dernier, en marge d'une annonce énergétique à Saint-Honoré au Saguenay-Lac Saint-Jean. Il y a aussi eu deux rencontres entre les chefs et le chef de cabinet du premier ministre du Québec, M. Martin Koskinen.
- Annonces et coûts :
Aucunes annonces n'ont découlé des rencontres susmentionnées.
- Intentions du gouvernement pour la suite des choses :
Le gouvernement du Québec demeure commis à finaliser les négociations sur le projet de traité avec les autres parties. Le gouvernement du Québec, à l'instar des autres parties, a l'intention de reprendre les discussions après les élections fédérales. Une fois le texte convenu entre les parties, ces dernières entameront les prochaines étapes, dont la consultation des autres groupes autochtones, l'approbation du projet de traité définitif par les gouvernements du Québec et du Canada et les Conseils de bandes. Ensuite, le projet de traité sera soumis à l'approbation des membres des trois Premières Nations par référendum.
- Obstacles au sein du gouvernement :
Une démarche de consultation des ministères initiée en 2022 a fait ressortir les éléments de négociation à finaliser pour favoriser l'adhésion du gouvernement du Québec au projet de traité. Les négociations se poursuivent sur cette base depuis l'automne 2023. Malgré les efforts consentis par les parties, ces dernières n'ont pas encore pu trouver de solutions mutuellement acceptables pour certains de ces enjeux. Toutes les parties ont convenu de poursuivre les négociations.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

65. Concernant l'entente entre Hydro-Québec et la communauté innue de Pessamit :
- a. L'état de situation dans les négociations en vue d'une entente finale;
 - b. Les besoins d'Hydro-Québec à combler en matière de production d'électricité sur leur territoire;
 - c. Si des ententes similaires sont prévues dans d'autres communautés autochtones.

-
- a. Le gouvernement du Québec et le Conseil des Innus de Pessamit ont signé une entente-cadre le 15 février 2023 concernant le développement du territoire et des ressources qui s'y trouvent. Hydro-Québec est intervenante dans cette entente. Les parties ont convenu de prioriser les discussions sur le développement énergétique. Suivant la signature de l'entente-cadre, les discussions ont repris afin de convenir d'une entente finale mais ont été mises en pause par Pessamit suivant des élections au sein de la communauté à l'été 2024. Le gouvernement du Québec a signalé son ouverture à poursuivre le dialogue entamé et est en attente d'orientations des nouveaux élus de Pessamit pour la suite.
 - b. Il ne revient pas au Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit de répondre à cette question.
 - c. Le gouvernement du Québec favorise la conclusion d'ententes avec les communautés autochtones afin d'apporter plus de prévisibilités pour le développement du territoire et de ses ressources.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

66. Fournir les sommes et les actions déployées en 2024-2025 pour lutter contre la tuberculose au Nunavik. Veuillez indiquer les organismes participants.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ne détient aucune information à ce sujet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

67. Fournir les sommes et les actions déployées en 2024-2025 pour lutter contre l'alcoolisme et la toxicomanie au Nunavik. Veuillez indiquer les organismes participants.
-

Le Centre de rétablissement Isuarsivik de Kuujuaq est le seul endroit au Nunavik à offrir aux Inuit un service de traitement des dépendances. L'approche d'Isuarsivik jumelle les valeurs traditionnelles inuites et les meilleures pratiques de gestion de la dépendance et des traumatismes. Il offre aussi des services avant et après le programme directement dans les communautés du Nunavik grâce au soutien de conseillers et conseillères communautaires en toxicomanie. L'organisme privilégie ainsi un continuum de soins inclusifs. L'inauguration d'un nouveau Centre avec une augmentation de capacité de 45 à 175 personnes a eu lieu le 20 septembre 2023.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux octroie un financement de 3 000 000 \$ par année jusqu'en 2026-2027. Le budget de fonctionnement du centre est financé par la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN), le programme Ungaluk de Makivik, et l'organisme Saqijuq.

Depuis son inauguration en 2023, Isuarsivik cherche à bonifier son offre de service. Isuarsivik est largement sollicité par l'appareil gouvernemental, notamment la Direction de la protection de la jeunesse, les tribunaux ou les centres de détention. Des demandes de financement pour des projets connexes se multiplient incluant une collaboration entre Avataq et Isuarsivik pour la construction d'un atelier culturel à l'intention des usagers. Le 7 octobre 2024, le ministre responsable des relations avec les Premières Nations et les Inuit transmettait une lettre de soutien pour ce projet.

Ultimement, cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) qui détient les informations les plus précises et à jour à ce sujet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

68. Fournir les sommes et les actions déployées en 2024-2025 pour améliorer les services préhospitaliers au Nunavik. Veuillez indiquer les organismes participants.

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux. Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ne détient aucune information à ce sujet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

69. Fournir les sommes et les actions déployées en 2024-2025 pour mettre en place le projet de loi 32, *Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux*.

Aucun crédit n'a été octroyé spécifiquement pour la mise en œuvre, en 2024-2025, du projet de loi n° 32, *Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux* (PL-32).

Par ailleurs, dans le budget 2025-2026 du gouvernement du Québec, du financement est prévu pour « pérenniser le soutien aux clientèles autochtones [...] notamment en soutenant l'implantation de la sécurisation culturelle dans le réseau [de la santé et des services sociaux] ». Une somme de 50 millions de dollars sur cinq ans est allouée dans le cadre de ce budget.

Bien que le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) ait coordonné les travaux du PL-32, sa mise en œuvre relevant du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), les questions relatives à celle-ci peuvent lui être dirigées.

Actions prises

- Printemps 2024 : proposition d'amendements par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, en collaboration avec le ministère de la Justice du Québec et le MSSS;
- Septembre 2024 à novembre 2024 : étude détaillée du PL-32 à la Commission des institutions (cinq séances entre le 10 septembre et le 26 novembre 2024);
- 27 novembre 2024 : dépôt du rapport de la Commission des institutions suivant l'étude détaillée;
- 28 novembre 2024 : prise en considération du rapport de Commission;
- 5 décembre 2024 : vote électronique (80 pour, 27 contre et 0 abstention), adoption et sanction du PL-32.

Actions en cours

- Création du comité de travail qui rédigera le règlement du comité national en sécurisation culturelle;
- Lancement des premières invitations par courriel prévu au printemps 2025.

Actions à venir

- Début des travaux du comité de travail prévu en mai 2025;
- Courriel de suivi et invitation des membres du comité de travail à des rencontres individuelles pendant le mois d'avril;
- Production d'un document synthèse des rencontres individuelles en vue du début des travaux au sein du comité de travail;
- Première rencontre en groupe du comité de travail prévue au printemps 2025.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

70. Fournir les sommes et les actions déployées en 2024-2025 pour mettre en œuvre des pratiques culturellement sécurisantes dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Cette question concerne les crédits du ministère de la Santé et des Services sociaux, à qui il faudrait demander les données pertinentes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

71. Concernant la tenue du premier forum pour l'amélioration de l'accessibilité des services urbains aux Autochtones:
- a. Le nombre total de participants;
 - b. Les coûts engendrés par l'organisation du forum;
 - c. La liste des priorités d'action à long terme pour l'ensemble des régions afin d'améliorer l'accessibilité, la complémentarité et la continuité des services pour les Autochtones en milieu urbain et l'état d'avancement de la mise en application de celles-ci en date du 31 mars 2025.
-

a. Le nombre total de participants :

Cent-cinquante-huit personnes ont participé en tout ou en partie à l'événement qui s'est tenu sur trois jours à Québec co-organisé par le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec et le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI). La moitié des participants (78) étaient des représentants d'organisations autochtones. Les participants provenaient de toutes les régions où une table d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones est située, soit des villes de Chibougamau, Joliette, La Tuque, Maniwaki, Montréal, Québec, Sept-Îles, Trois-Rivières et une table régionale pour la Vallée-de-l'Or.

b. Les coûts engendrés par l'organisation du forum :

Le SRPNI a déboursé 97 100,25 \$ au cours de la période pour l'organisation de cet événement. Ce montant a permis de couvrir la réservation des salles, les aspects techniques liés aux activités, présentations et tables rondes, les cachets des conférenciers, de l'aîné responsable des cérémonies et des artistes ainsi que les repas pour les participants.

c. La liste des priorités d'action à long terme pour l'ensemble des régions afin d'améliorer l'accessibilité, la complémentarité et la continuité des services pour les Autochtones en milieu urbain

Concernant les priorités d'action, il est important de noter que les Tables d'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones travaillent au niveau local et définissent elles-mêmes leurs priorités d'action. En effet, les tables locales sont coprésidées par le Centre intégré [universitaire] de santé et de services sociaux (CISSS ou CIUSSS) couvrant le territoire d'implantation et par le centre d'amitié autochtone local. Il s'agit d'un exemple réussi de partenariat entre les services publics et le réseau des centres d'amitiés du Québec. Sont aussi appelés à participer aux travaux des tables, le ou les centres de services scolaires du territoire, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels, les services correctionnels, les services de justice généraux, le Directeur des poursuites criminelles et pénales, le centre local d'emploi, les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et diverses organisations partenaires selon les besoins et les défis spécifiques rencontrés par les Autochtones de la région. Une fois montée, la Table devient une entité indépendante et ne rend pas de comptes au SRPNI quant

à ses actions; ce dernier est observateur aux différentes Tables. Le modèle des Tables permet ainsi une réelle adéquation entre les milieux et les services en offrant aux acteurs un lieu de partage et d'innovation au niveau local, entre les partenaires pertinents ciblés par les coprésidents. Les actions inspirées des priorités identifiées par les Tables sont portées tant par des partenaires communautaires, des prestataires de services publics ou en partenariat entre divers intervenants.

Vous trouverez ci-après les grandes priorités et orientations d'actions ciblées par chacune des Tables au cours de l'année 2024-2025.

Table Atoskectakan (La Tuque)

- Établissement d'un cadre de référence et d'un lexique commun.
- Occasions d'apprendre à mieux se connaître :
 - o Présentation des organisations autochtones et leurs services à La Tuque.
 - o Présentation des services offerts à la population autochtone par les membres de la Table.
- Sous-comités en éducation et en justice afin de traiter spécifiquement des besoins propres à ces secteurs.

Table de Chibougamau

La Table de Chibougamau ne s'est pas réunie dans la dernière année. Différents enjeux notamment relatifs à la direction du centre d'amitié local expliquent cette pause dans les activités.

Table de Lanaudière

- Mise à jour du cadre de référence.
- Élaboration en cours du prochain plan d'action axé sur la sécurisation culturelle.
- Élaboration en cours d'un plan de communication.

Table de Maniwaki

- Lutter contre le racisme et former les intervenants aux réalités autochtones.
- S'assurer que le Centre d'amitié soit au cœur des discussions à la Table et que les services destinés aux Autochtones en milieu urbain soient élaborés en coconstruction.
- Connaître et faire connaître les services disponibles pour les Autochtones à Maniwaki.

Table de Montréal

La Table de Montréal, coprésidée par le RESEAU de la communauté autochtone de Montréal et le CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, se concentre exclusivement sur les enjeux de santé et de services sociaux.

- L'implantation et le développement des services navigation autochtones dans une optique de sécurisation culturelle.
- Services de première ligne (cliniques autochtones).
- Enjeux relatifs à l'itinérance.

Table de Québec

La Table de Québec est actuellement en démarrage. Le travail de la dernière année s'est concentré sur le modèle de coprésidence partagée entre les deux centres d'amitié locaux et le CIUSSS de la Capitale-Nationale, à cibler les partenaires pertinents et à identifier les secteurs que la Table souhaite impliquer dans ses travaux.

Table de Sept-Îles

La Table de Sept-Îles a repris ses travaux après une pause de près de deux ans dans ses activités. La Table doit établir un nouveau plan d'action au cours de la prochaine année.

Table de Trois-Rivières

- Amélioration des trajectoires de services en milieu urbain pour les Autochtones.
- Amélioration des processus de reconnaissance des acquis et compétences pour les Autochtones.
- Identification des conditions et des pratiques qui favorisent la collaboration entre les organisations du réseau québécois de services et le Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières.

Table de La Vallée-de-l'Or

- Créer un dispositif d'accueil des nouveaux employés de différents services publics pour les familiariser aux réalités autochtones.
- Offrir aux organisations membres du comité coordonnateur des occasions de formation sur les réalités autochtones et sur la sécurisation sociale et culturelle.
- Reconnaître les cheminements atypiques des Autochtones et embaucher plus d'Autochtones dans les services publics.
- Mettre en place un comité consultatif d'usagers autochtones partenaires pour identifier les enjeux et les défis concrets.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements de l'Opposition officielle

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

72. Concernant la campagne Réalités autochtones :
- Le bilan de la phase 1;
 - En date du 31 mars 2025, le bilan de la phase 2 ;
 - En date du 31 mars 2025, la ventilation des coûts de chaque projet réalisé dans le cadre des 2 phases et le nombre de personnes rejointes.
-

a. Le bilan de la phase 1

La phase 1 de la campagne, diffusée du 13 février au 31 mars 2023, et rediffusée du 8 mai au 4 juin 2023, a été bien reçue par les Québécois et les Québécoises. La majorité des gens exposés à la publicité ont affirmé en avoir une opinion positive (85 %). Le concept accrocheur et la nature informative de la publicité ont particulièrement plu. L'évaluation de la campagne a permis d'établir que la population a fortement adhéré au message (88 %) et accorde de l'importance aux diverses réalités autochtones du Québec (90 %). La majorité des Québécois et Québécoises exposés à la campagne « Je suis onze » est d'avis que la publicité a contribué positivement à leur perception des Autochtones (74 %).

Cette première phase a permis d'entamer le travail de sensibilisation aux réalités autochtones auprès de la population québécoise. Le bilan illustre toutefois qu'un travail à long terme est nécessaire afin de renseigner et de changer les perceptions de la population face aux nations autochtones du Québec.

b. En date du 31 mars 2025, le bilan de la phase 2

Lancée depuis le 22 juin 2024, la phase 2 de la campagne a pour but de faire connaître davantage les différentes cultures des 11 nations aux Québécois et aux Québécoises. Les données compilées en date du 31 mars démontrent que la campagne performe bien avec des résultats au-dessus des moyennes habituelles pour des campagnes gouvernementales. À titre indicatif, voici le nombre de vues comptabilisées pour les diffusions des capsules des nations abénaquise, anichinabée et attikameks, avec la collaboration des partenaires média Radio-Canada, Québecor et TVA+ :

Capsule de la nation abénaquise 4 196 842 vues
Capsule de la nation anichinabée 2 687 276 vues
Capsule de la nation attikamek 3 546 354 vues
Capsule de la nation crie Les données n'ont pas été reçues à ce jour

c. En date du 31 mars 2025, la ventilation des coûts de chaque projet réalisé dans le cadre des deux phases et le nombre de personnes rejointes

Phase 1

Honoraires : 313 340 \$

Production : 1 059 560 \$

Média : 700 000 \$

Frais CAG : 144 290 \$

Recherche et développement : 70 000 \$

Nombre de personnes rejointes :

La campagne vidéo a livré plus de 2,2 millions d'impressions et généré 1,3 million de visionnements complétés.

Le placement sur YouTube a livré plus de 2,5 millions d'impressions, avec plus de 1,4 million de visionnements.

La campagne sur Meta a livré plus de 10 millions d'impressions avec plus de 4,3 millions de vues livrées.

Phase 2 (année financière 2024-2025)

Honoraires : 371 275 \$

Production : 1 479 267 \$

Média : 614 384 \$

Frais Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) : 185 054 \$

Nombre de personnes rejointes : voir les données à la question b)

SECTION 3.2

DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'Opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

1.	Liste des organisations et des projets ayant obtenu un financement et les montants obtenus par le Fonds d'initiatives autochtones et par Projets ponctuels autochtones, ventilé par enveloppe pour la dernière année.
2.	Liste des mandats octroyés à des négociateurs et les détails sur les mandats, ainsi que leur état d'avancement pour la dernière année.
3.	La liste des formations données par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (auparavant Secrétariat des affaires autochtones) aux autres ministères et organismes gouvernementaux pour sensibiliser aux réalités autochtones. Veuillez nommer ces ministères et organismes bénéficiaires, ainsi que le nombre de personnes ayant participé et une description de la formation offerte.
4.	Le nombre de rencontres tenues par la table politique entre le SRPNI (auparavant SAA), les Premières Nations, les Naskapis et les Inuit, le nom des personnes participantes et les sujets de la rencontre.
5.	Le nombre de personnes, ventilée par ministère et organisme, ayant suivi la formation en ligne sur les réalités autochtones en 2024-2025.
6.	Le nombre et la proportion par ministère et organisme de personnes participantes à chacun des séminaires mensuels en 2024-2025.
7.	La liste des projets sélectionnés et des communautés concernées, ainsi que les montants obtenus dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV, volet soutien à la consultation, pour la dernière année.
8.	Le nombre de mandats accordés et de demandes adressées au Groupe interministériel de soutien en matière de consultation (GIS), ventilé par ministère et par organisme, pour la dernière année.
9.	Quelles ont été les dépenses réservées à la formation concernant les enjeux des femmes autochtones?
10.	Quels montants ont été accordés à des mesures ou programmes pour effectuer une analyse différenciée par le sexe+(ADS)?
11.	Le nom du comité interministériel en charge de négocier avec le Regroupement Petapan. Préciser les personnes qui siègent à ce comité, le nombre de rencontres et l'objet de ces rencontres en 2024-2025
12.	Concernant la mise en œuvre de la <i>Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux</i> , donner les dépenses, les projets, les actions prises en 2024-2025
13.	Toute mesure, accompagnement ou financement de projets dédiées à la jeunesse des Premières Nations et Inuit en 2024-2025

14. Tout le détail des rencontres (incl. date, ordre du jour, personnes présentes) du Secrétariat avec les membres du Conseil de bande de Kanesatake en 2023-2024 et 2024-2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

- Liste des organisations et des projets ayant obtenu un financement et les montants obtenus par le Fonds d'initiatives autochtones et par Projets ponctuels autochtones, ventilé par enveloppe pour la dernière année.

Liste des organisations, des projets et des montants obtenus dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV et du programme Projets ponctuels autochtones entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025.

PROGRAMME / ORGANISME	PROJET	DÉBOURSÉ
Développement économique total		10 448 881 \$
Développement économique (général)		8 092 566 \$
9520-0846 Québec Inc.	Acquisition d'Imprimak (Kitigan Zibi)	150 000 \$
Administration régionale Kativik (ARK)	Entente particulière FIA IV (Nunavik)	269 000 \$
Atelier Frank Polson	Travaux de construction sur l'atelier de l'artiste (Winneway)	58 034 \$
Auberge Kuujuaq Inn inc.	Installation d'accès pour personnes à mobilité réduite (Nunavik)	58 958 \$
Conseil de bande des Micmacs de Gesgapegiag	Relais La Cache - Agrandissement et mise à niveau des installations (Gaspésie - Micmaque)	300 000 \$
Conseil de la Nation huronne-wendat	Aide au développement économique local (Wendake)	35 000 \$
Conseil de la Nation huronne-wendat	Agrandissement du bâtiment Yarihwa (Wendake)	500 000 \$
Conseil de la Nation Matimekush-Lac-John	Agrandissement de l'hôtel Innutel (Côte-Nord)	500 000 \$
Conseil de la Nation micmaque de Gespeg	Aide au développement économique local (Gespeg)	40 000 \$
Conseil de la Nation micmaque de Gespeg	Améliorations Calypso – Phase 2 : bateau de pêche (Gaspésie - Micmaque)	112 534 \$
Conseil de la Première Nation de Kebaowek	Acquisition de l'entreprise Costello Barge (Abitibi-Témiscamingue - Anishinabe)	45 000 \$
Conseil des Atikamekw de Manawan	Acquisition d'un séchoir à bois : entreprise de transformation du bois (Manawan)	87 500 \$
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	Acquisition de deux camions sableurs Services forestiers Opitciwan	482 720 \$

	(Obedjiwan)	
Corporation de développement économique d'Ekuanitshinnuat	Aide au développement économique local (Mingan)	72 000 \$
Delormier Trucking and Construction	Achat d'une excavatrice (Akwasasne)	226 162 \$
Dépanneur 6 à 11	Rénovation du dépanneur (Wôlinak)	42 130 \$
Développement économique Opiteciwan inc.	Plan d'affaires – Cool box - hébergements dans la communauté (Obedjiwan)	11 000 \$
Entreprise Boddam (Équipements sportifs)	Construction d'un atelier et acquisition d'équipement (Akwasasne)	250 000 \$
Extractions TLS	Acquisition d'équipement pour entreprise de produits artisanaux de bien-être : huiles essentielles (Odanak)	3 000 \$
Fédération des coopératives du Nouveau-Québec	Modernisation du réseau câblé – télévision (Nunavik)	2 614 132 \$
Gym Inuk Strong	Insonorisation et acquisition d'équipement (Nunavik)	35 900 \$
Indigenous Co (Transport de copeaux de bois)	Achat d'un camion-remorque (Kitigan Zibi)	168 844 \$
Kahnawake Shakotiaa'Takehnhas Community Services	Collective Impact – Aide au développement économique local (Kahnawake)	200 000 \$
LaFlesche inc.	Acquisition d'équipement pour améliorer les capacités de l'usine (Kahnawake)	800 000 \$
Les Entreprises Kayuk Inc. (Entreprise touristique)	Construction de chalets et espaces de stockage (Nunavik)	90 000 \$
Les Entreprises Munick-Watkins (Entreprise écotouristique)	Acquisition d'équipement (Nunavik)	30 000 \$
Nation Naskapie de Kawawachikamach	Naskapi Construction Company : acquisition d'équipement (Kawawachikamach)	120 000 \$
Pêcheries Vincent Brière Inc.	Acquisition Poissonnerie le Verseau II (Rimouski - Wolastoqewi)	50 000 \$
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan	Programme de soutien aux détenteurs d'un bail dans le quartier des affaires Nishkue : Aide au développement économique local (Mashteuiatsh)	120 000 \$
Peter G. May Pyramid Camp (Entreprise touristique)	Améliorations au système d'emménagement d'énergie solaire (Nunavik)	7 500 \$
Pièces X-Press B.F. (Pièces de motoneiges)	Acquisition de l'entreprise et virage numérique (La Romaine)	39 120 \$
Pourvoirie Johny et Billy Cain Inc.	Amélioration des infrastructures d'accueil (Nunavik)	91 656 \$
Société de gestion PRP inc.	Acquisition de l'entreprise : Aquaculture l'Indigène (Essipit)	300 000 \$
Société Mukutan inc.	Étude - Construction d'un centre d'affaires (La Romaine)	104 000 \$
Thompson Farm (Élevage de bœufs de boucherie)	Acquisition d'une rotopresse (Akwasasne)	10 125 \$
Ungava Polar Tour (Entreprise écotouristique)	Acquisition d'équipement (Nunavik)	68 251 \$

Développement économique (économie sociale)

120 000 \$

Coopérative de travail Inter-Nations (CTIN)	Projet d'accroissement des bonnes pratiques (Obedjiwan)	120 000 \$
Développement économique (Femmes et jeunes)		1 342 402 \$
Pénélope Picard-Binet	Acquisition dépanneur (Wendake)	9 000 \$
Mikuniss Collection	Acquisition des actifs de Robertson Accessoires et Traditions inc. (Mashteuiatsh)	75 000 \$
Pêcheries Vincent Brière Inc.	Acquisition Poissonnerie le Verseau II (Rimouski - Wolastoqewi)	50 000 \$
Performance X-Training Wendake S.E.N.C. inc.	Agrandissement et acquisition d'équipement (Wendake)	56 132 \$
Assi-Nipi Écohébergement S.E.N.C.	Réaménagement d'espaces de camping (Mashteuiatsh)	100 000 \$
Bar laitier Aura's	Achat d'une remorque et d'équipement pour glacier mobile (Lac-Rapide)	49 247 \$
Casse-croûte Chez Louise	Acquisition et déménagement des actifs du Casse-croûte Alibaba (Uashat)	105 000 \$
CONCEPT M (Centre d'esthétique)	Acquisition d'une machine laser et autres équipements (Québec - Wendat)	80 843 \$
Construction D. Newashish	Achat d'une pelle mécanique (Wemotaci)	111 820 \$
Service maritime du Nord inc.	Acquisition des actifs de Croisières Sept-Îles et autres équipements (Uashat - Innue de Nutashkuan)	100 000 \$
CRN électrique Inc.	Acquisition d'équipement roulant (Wendake)	84 700 \$
Les artisans Wawanolett	Acquisition d'équipement (Granby - Abénakis)	19 400 \$
Maman Ourse inc. (Soutien psychologique et sécurisation culturelle)	Acquisition d'équipement (Sept-Îles - Innue)	10 000 \$
Unisham Atelier (travail du cuir)	Acquisition d'équipement (Montréal - Innue)	20 000 \$
Famille Paul S.E.N.C.	Rénovations de l'Épicerie Paul (Mashteuiatsh)	60 000 \$
Ferme Denis Martin 1970 (Production maraîchère : concombre, courge, etc.)	Acquisition d'équipement et construction d'un bâtiment (Kanesatake)	131 066 \$
Foresterie Pekuakami inc.	Acquisition d'équipement de chantier (Mashteuiatsh)	45 000 \$
Friperie Mé-Li	Acquisition d'équipement et améliorations locatives Saint-Anaclet-de-Lessard - Wolastoqewi)	4 400 \$
Pêcherie Georges Gingras Nicolas	Acquisition d'un bateau de pêche (L'Isle-Verte - Wolastoqewi)	50 000 \$
GP Électrique inc	Acquisition d'équipement (Blainville - Wolastoqewi)	35 260 \$
Hatirontha - Domaine de l'habile chasseur (Hébergement touristique)	Rénovation des bâtiments et aménagements divers (Chaudière-Appalaches - Wendat)	34 000 \$
Kelly Cleary Lethiec (Services-conseils en entrepreneuriat)	Acquisitions mobilières (Laurentides - Abénakise)	7 500 \$
La Hutte de médecine étoilée (Yoga et artisanat)	Construction d'un bâtiment et acquisition d'équipement (Wendake)	10 000 \$
Maltech Électrique inc.	Acquisition d'équipement	16 000 \$

	(Mingan)	
Produits Seconde Nature (Gravure laser sur bois)	Acquisition d'équipement (Chaudière-Appalaches - Wolastoqewi)	20 734 \$
P'tit Domaine Marienergie (Hébergement touristique)	Acquisition d'une yourte et d'équipement (Saint-Raymond - Wendat)	41 300 \$
Yana Tattoo Lounge	Acquisition d'équipement et améliorations locatives (Wendake)	16 000 \$

Développement économique (Mobilisateur)

893 913 \$

Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL)	Développement d'une application informatique pour le réseautage des entreprises certifiées ID1N	30 000 \$
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL)	Formations-conférences (Formation pour les agents de développement économique communautaire - ADEC)	112 127 \$
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL)	Rendez-vous annuel 2024 du Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec (HEC)	38 185 \$
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL)	Soutien au réseau des ADEL (développement économique)	189 588 \$
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL)	Structure suivi Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec	80 000 \$
Conseil de la Nation Atikamekw (CNA)	Organisation du Cercle économique régional des Premières Nations et du Québec à Trois-Rivières (CERPNQ)	80 000 \$
Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue (SEANCAT)	Agent de liaison (Développement des affaires avec les autres nations autochtones)	40 000 \$
Tourisme Autochtone Québec (TAQ)	Organisation du Congrès international du tourisme autochtone (CITA - MTL 2025)	100 000 \$
Tourisme Autochtone Québec (TAQ)	Mamowinitotan Soutien stratégique et promotion du tourisme autochtone au Québec	224 013 \$

Infrastructure communautaire		6 077 206 \$
Administration régionale Kativik (ARK)	Entente particulière FIA IV	525 000 \$
Conseil de bande des Micmacs de Gesgapegiag	Relais La Cache – Mise à niveau des espaces servant à des fins communautaires	350 000 \$
Conseil de la Première Nations de Longue-Pointe (Winneway)	Acquisition d'équipement pour la radio communautaire	235 000 \$
Conseil des Atikamekw de Manawan	CPE Kokom Tcitcatci (nouvelle construction)	147 200 \$
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Maison des jeunes (réfection de la cuisine et de la cafétéria)	60 370 \$
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Construction du skateparc	132 636 \$
Conseil des Innus de Pakua Shipu	Agrandissement et rénovation du centre administratif	1 000 000 \$
Conseil des Innus de Pakua Shipu	Plan d'affaires Bâtiment communautaire (maison des jeunes, bibliothèque et salle de sports)	27 000 \$
Conseil de la Première Nation des Innus de Nutashkuan	Achat d'une surfaceuse (patinoire de l'aréna de la communauté)	100 000 \$
Conseil Mohawk de Kahnawake	Construction du centre multifonctionnel	3 000 000 \$
Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	Reconstruction du centre administratif de la PNWW	500 000 \$
Action communautaire		2 558 820 \$
Awacak	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque)	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Manicouagan	Soutien à la mission globale	128 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Soutien à la mission globale	186 820 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	Soutien à la mission globale	156 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	Soutien à la mission globale	128 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean	Soutien à la mission globale	172 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est	Soutien à la mission globale	128 000 \$
Centre Mamik Saguenay	Soutien à la mission globale	172 000 \$
Centre MAMUK de Québec	Soutien à la mission globale	128 000 \$
Montréal Autochtone	Soutien à la mission globale	184 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Saqjuq	Soutien à la mission globale	80 000 \$
Tukisivallirutitsanut Parnaitiit	Soutien à la mission globale	36 000 \$
Soutien à la consultation		2 062 032 \$
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	Table technique en sécurité publique	100 000 \$
Conseil de la Nation huronne-wendat	Soutien à la consultation	274 500 \$
Conseil de la Première Nation de Kebaowek	Soutien à la consultation	360 000 \$
Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit	Soutien à la consultation	100 000 \$
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Soutien à la consultation	182 610 \$
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Négociations foresterie	154 000 \$
Conseil des Innus de Pessamit	Négociation d'une entente-cadre	110 000 \$
Nation Naskapie de Kawawachikamach	Soutien à la consultation	186 789 \$
Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	Soutien à la consultation	143 500 \$
Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	Table de discussion PNWW	200 633 \$
Secrétariat du Mi'gmawei Mawiomi (communautés micmaques)	Soutien à la consultation	250 000 \$

Développement social		3 111 661 \$
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	Soutien du Conseil des femmes élues de l'APNQL	100 000 \$
Association de prévention du suicide des Premières Nations et Inuits du Québec et du Labrador	Soutien aux activités	128 000 \$
Association québécoise autochtone en science et en ingénierie	Expo-Sciences Autochtones	15 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque)	Adaptation d'une plateforme de référencement pour les membres de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	40 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque)	Aski. Le territoire: notre passé, notre avenir (activités communautaires et familiales sur le site Neroski)	80 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque)	Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Projet de sensibilisation de la Table locale Orisnahiketan (accessibilité aux services en milieu urbain)	40 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Montréal	Patrouille Ka'wáhse – Volet K2	171 704 \$
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain (Vallée-de-l'Or)	32 000 \$
Centre Unicura (Nunavik)	Girls Inc. (ateliers de formation destinés aux adolescentes inuit)	20 000 \$
Centre Waseskun (Établissement alternatif de détention et de réadaptation pour hommes autochtones)	Ateliers culturels	44 000 \$
Table d'accessibilité de Montréal	Projets de la Table locale d'accessibilité aux services de santé et services sociaux en milieu urbain - Montréal	76 000 \$
Club des petits déjeuners	Programme de petits déjeuners sur communautés	360 000 \$
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)	Programme des coordonnateurs	801 357 \$
Exeko	Projets autochtones : villes et communautés (IdAction, Trickster - Ateliers culturels, échanges sur communauté, etc.)	120 000 \$
Fondation Nouveaux Sentiers	Programme Deviens (ateliers en milieux scolaires, stage pour les jeunes, etc.)	100 000 \$
Génome Québec (siège social à Montréal)	ADN-Eau (projet de science citoyenne pour les jeunes dans certaines communautés crie - prélèvements d'échantillons)	50 000 \$
Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ)	La médiation : une alternative au service des entreprises et entrepreneurs autochtones	16 600 \$
Institut Tshakapesh	Programme "Sous le Shaputuan" (Rencontres culturelles en milieux scolaires)	25 000 \$
Kina8at	Projet jeunesse Mosestan (camps et immersion culturelle)	27 000 \$
Kwe! À la rencontre des peuples autochtones	Festival Kwe!	100 000 \$

Mikana	Mamo Mawasak Mikitakan (sensibilisation aux enjeux et réalités autochtones)	80 000 \$
Minwashin	MIAJA - Un rassemblement sur l'oralité (culture anishinabe)	49 000 \$
Musique nomade	Ateliers d'accompagnement pour la relève musicale autochtone	80 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Coordination d'initiatives structurantes et mobilisation des milieux	80 000 \$
Société de communication Atikamekw Montagnaise (SOCAM)	Soutien aux activités	120 000 \$
Société Makivik	Travailleurs de rue (Montréal)	85 000 \$
Wapikoni mobile	Soutien aux activités	175 000 \$

Aide aux Autochtones en milieu urbain - Services directs

1 130 767 \$

Association des femmes inuit du Nunavik Saturviit	Services au centre de femmes inuit à Montréal	65 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Animation culturelle	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Soutien au point de services de Saint-Michel-des-Saints	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque)	Organisateur communautaire et navigateur de services	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Manicouagan	Bonification des services directs	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Nigan Odji Consolidation des services directs	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Point de services de Gatineau	15 767 \$
Centre d'amitié autochtone de Montréal	Teioronhióen Consolidation des services directs	70 000 \$
Centre de Justice des Premiers Peuples de Montréal	Consolidation des services directs	70 000 \$
Centre MAMUK de Québec	Agente d'accueil et agente communautaire	70 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean	Organisateur communautaire	70 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est	Organisateur communautaire	70 000 \$
Centre Mamik Saguenay	Organisateur communautaire	70 000 \$
Foyer pour femmes autochtones de Montréal	Coordonnatrice du soutien	70 000 \$
Montréal Autochtone	Animation culturelle	70 000 \$
Projets Autochtones du Québec	Consolidation des services	70 000 \$
Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Coordonnateur à l'exploitation des milieux de vie	70 000 \$

Aide aux Autochtones en milieu urbain - Infrastructures

213 101 \$

Centre Mamik Saguenay	Rénovations	164 000 \$
Centre MAMUK de Québec	Rénovations	49 101 \$

TOTAL FIA IV

25 602 468 \$

PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES

774 162 \$

Angeliss	Souper des Nations 2024	5 000 \$
Atikuss Canada	Semaine de la mode de Montréal 2024	15 000 \$
Auteur Raphaël Picard	Nutshimit: - 3 ^e volume	3 000 \$
Biennale d'art contemporain autochtone	7 ^e biennale d'art contemporain autochtone	12 000 \$
CDFM huron-wendat (Centre de formation de la main-d'œuvre)	Bourses étudiantes CDFM 2024	4 000 \$
Cégep de Thetford	Stage en éducation spécialisée à Chisasibi	2 000 \$
Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre	JNVR CAB du Lac Saint-Pierre 2024	4 000 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	JNVR CAALT 2024	5 000 \$
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	JNPA CAALT 2024	4 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	JNPA CAAQ 2024	4 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec (Table locale Mamu sur l'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones)	Rassemblement partenaires Table Mamu	5 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles (Table locale de Sept-Îles sur l'accessibilité aux services en milieu urbain pour les Autochtones)	Journée culturelle Table locale Sept-Îles	5 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	JNPA CAATR 2024	4 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Salon carrières et emplois autochtones	5 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Balado sur l'autochtonie urbaine	2 233 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	JNPA 2024	3 000 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Équipe féminine Championnat mondial ballon-balai	5 000 \$
Centre d'Innovation des Premiers Peuples	Cercle régional des Kukums	10 000 \$
Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones - Université Laval	Colloque du CIÉRA 2024	5 000 \$
Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones - Université Laval	Exposition « Laissez-nous raconter notre territoire »	5 349 \$
Centre Multi-services MAMUK	JNVR 2024 Centre MAMUK	3 000 \$
Centre Multi-services MAMUK	Sortie culturelle sur le territoire	1 000 \$
Centre national de cyclisme de Bromont	Cyclisme au Nunavik	5 000 \$
Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone	Colloque CLE en foresterie autochtone 2024	13 300 \$
Collège d'Alma	Mentorat Techniques policières autochtones	10 000 \$
Conseil Atikamekw de Wemotaci	Participation Wemotaci Rassemblement aînés	5 000 \$
Conseil de la Nation Atikamekw	Sommet des femmes atikamekw	10 000 \$
Conseil de la Nation Atikamekw	Programme de développement psychologique Ocitakan	2 500 \$
Conseil de la Nation huronne-wendat	Forum économique et entrepreneurial de Wendake 2025	5 000 \$
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	Symposium sur la santé mentale des hommes	7 500 \$
Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	Festival de musique Nigamowin 2024	5 000 \$
Conseil des Atikamekw de Manawan	Festival de Manawan 2024	15 000 \$
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Rassemblement des gardiens du territoire	20 000 \$
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	Photographies sur l'histoire d'Opitciwan	5 000 \$
Conseil des Innus de Ekuanitshit	Entre le son des vagues et le rêve innu 2024	10 000 \$
Conseil des Innus d'Unamen Shipu	JNPA Unamen Shipu 2024	5 000 \$

Conseil des Innus d'Unamen Shipu	Participation Unamen Shipu rassemblement aînés	5 000 \$
Coop Nitaskinan	Festival Nipinik 2024	10 000 \$
Corporation de Développement Économique Montagnaise	Gala entrepreneuriat Uashteshiu	3 000 \$
Corporation de Gestion de la Rivière à Saumons des Escoumins	Souper-bénéfice Essipit	5 000 \$
Corporation du Salon du livre de la Côte-Nord	Salon du livre de la Côte-Nord 2024	5 000 \$
Corporation Eau Grand Air	Festival Eau Grand Air 2024	4 000 \$
Cree Outfitting and Tourism Association	Conférence tourisme autochtone	3 600 \$
Culture Côte-Nord	Médiation culturelle et aménagement ruelle	5 000 \$
École Migwan (Pikogan)	Journée culturelle Sakapwan	4 000 \$
École Nationale de Théâtre du Canada	Ateliers théâtre Pessamit 2024	8 000 \$
Eeyou Istchee Sports & Recreation Association	Cree Nation Summer Games 2024	49 487 \$
Festival de la Paix de Victoriaville	Festival de la Paix de Victoriaville 2024	5 000 \$
Festival international de la chanson de Granby	Festival international chanson Granby 2024	5 000 \$
Festival international de musique POP Montréal	JNPA 2024 - Festival pop Montréal	4 000 \$
Festival International du Film Ethnographique du Québec - Montréal	20 ^e édition du FIFEQ - MTL	5 000 \$
Festival International du Film Ethnographique du Québec - Ville de Québec	Journée autochtone du FIFEQ - Québec 2024	4 800 \$
FOCUS FEST	Festival FOCUS 2024	2 500 \$
Fun Sport Canada	Activités sportives École Amikobi	4 000 \$
Fun Sport Canada	Activités sportives et scolaires Noël jeunes Anishnabe	2 800 \$
Innu Nikamu	Jeunes gestionnaires du festival	25 000 \$
Institut Tshakapesh	École d'été journalisme en milieu autochtone 2024	10 000 \$
Kebaowek First Nation	Kipawa Countryfest 2024	10 000 \$
Kina8at	Journée de la Réconciliation 2024 de Kina8at	7 500 \$
Kwahiatonhk!	13 ^e Salon du livre des Premières Nations	20 000 \$
La Caravane de Phoebus	Cinédanse Sept-Îles 2024	5 000 \$
La Chipie	Ateliers artistiques CAAQ	5 000 \$
L'Association des directeurs de police des Premières Nations et Inuit du Québec	Colloque des directeurs de police autochtones	5 000 \$
Le Festi-Grîles de la Côte-Nord	Festi-Grîles de la Côte-Nord 2024	5 000 \$
Les Productions Innu Nikamu	Festival Innu Nikamu 2024	50 000 \$
Les Productions Ondinnok	Camp culturel et artistique Inabadan	5 000 \$
Makila, coopérative de solidarité	Professionnalisation d'artistes autochtones	5 000 \$
Mi'gmawei Mawiomi Secretariat	Journée sensibilisation partenaires	5 000 \$
Montréal Autochtone	JNPA Montréal Autochtone 2024	4 000 \$
Montréal Autochtone	Conférence langues autochtones	10 000 \$
MusiqueNature	Prestations musicales en plein air	5 000 \$
Nation naskapie de Kawawachikamach	Rassemblement des aînés 2024	25 000 \$
Office Tourisme Wendake	Fêtes de la Nouvelle-France 2024	5 000 \$
Oktoecho	Concerts et ateliers Saimaniq Sivumut	4 000 \$

Ordre des Sages-Femmes du Québec	Congrès annuel de l'OSFQ	6 393 \$
Plein Air Ville-Joie	Plateau d'animation sur les cultures autochtones	1 700 \$
Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal	Marché public ambiance 18 ^e siècle 2024	5 000 \$
Pow Wow Committee, Listuguj Mikmaq Government	Pow Wow de Listuguj 2024	8 000 \$
Productions Feux Sacrés	Création d'une murale Plateau Mont-Royal	2 500 \$
Productions GR4NITE	Websérie : Shawinigan, ville d'histoires	5 000 \$
Productions ONISHKA	Rassemblement AKI-ALPA	2 000 \$
Radio Kitotakan de Manawan CHMK 93.1 FM	Capsules vidéo culturelles Atisokan #3	5 000 \$
Recherches autochtones au Québec	Midis des Nations 2024	3 500 \$
REFRAIN (Regroupement des festivals régionaux artistiques indépendants)	Collectif d'intervenants du milieu culturel	2 000 \$
Rendez-vous des artisans et artistes de Wendake	RVAAW 2024	7 500 \$
Réseau Solidarité Itinérance du Québec	États généraux de l'itinérance 2024	10 000 \$
Résidence des aînés Cikowic de Manawan	Participation Manawan Rassemblement aînés	5 000 \$
Sismyk Diffusion	Spectacle "La Paix des Braves"	5 000 \$
Société de développement économique ilnu	Marché de Noël Mashteuiatsh 2024	5 000 \$
Société Mamuk de Nutashkuan	Tournoi de hockey Mamuk 2024	5 000 \$
Société Mamuk de Nutashkuan	Festival Mamuk 2024	5 000 \$
Société Mamuk de Nutashkuan	Film-documentaire sur la descente de la rivière Nutashkuan	5 000 \$
Tourisme Kanehsatà:ke	Festival de tourisme culinaire autochtone	20 000 \$
Tourisme Kanehsatà:ke	Marché autochtone d'hiver 2024	25 000 \$
Tourisme Wendake	Wendake à la Transat Québec Saint-Malo	10 000 \$
Tourisme Wendake	Pow Wow international de Wendake 2024	10 000 \$
Université du Québec à Montréal	Colloque persévérance et réussite scolaires 2024	25 000 \$
Wapikoni Mobile	20 ^e anniversaire du Wapikoni	5 000 \$
Wapikoni Mobile	Participation artistes autochtones ADISQ 2024	15 000 \$

GRAND TOTAL (FIA IV ET PPA)

26 376 630 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

2. Liste des mandats octroyés à des négociateurs et les détails sur les mandats, ainsi que leur état d'avancement pour la dernière année.

Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit, de Nutakuan et de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et la nation attikamek.

Mandat : voir document joint

Conseils GPK (Geoffrey Kelley)

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake ainsi que lors des négociations découlant de cette table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité. Représente le gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.

Agir à titre de représentant spécial du gouvernement du Québec dans les négociations avec Long Point First Nation sur la création d'une assise territoriale.

Mandat : voir document joint

Benoît Laliberté

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec pour les négociations avec le Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) afin d'aborder notamment les enjeux liés à la consultation et l'accommodement et les enjeux fauniques en vue de conclure des ententes en ces matières

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec le Conseil des Innus de Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) visant la conclusion d'une entente de nation à nation

Mandat : voir document joint

Solutions Girard inc. (Paul Girard)

Agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake et le milieu local et régional et de proposer des solutions au ministre.

Agir à titre de négociateur en collaboration avec M. Geoffrey Kelley auprès de la communauté mohawk de Kahnawake.

Mandat : voir document joint

9321-8683 Québec Inc. (Mario Gibeault)

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la table d'échange mise en place avec la nation algonquine portant sur les questions de gestion et de prélèvement de l'original et d'identifier des mécanismes qui permettront une meilleure participation des Algonquins à la gestion de la faune.

Mandat : voir document joint

S.A.G. RESSOURCES HUMAINES INC. (Gilles Rouleau)

Agir à titre de négociateur auprès des communautés micmaques afin d'améliorer nos relations, de favoriser le vivre-ensemble et une cohabitation harmonieuse et trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les enjeux identifiés par les parties, notamment en matière de développement économique, de pêche et d'offre touristique.

Mandat : voir document joint

Maurice Charlebois Conseil (Maurice Charlebois)

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès des autorités de la nation crie.

Mandat : voir document joint

MANDAT DE FASKEN MARTINEAU DUMOULIN, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Contrat pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit, de Nutakuan et de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et la Nation Attikamek.

Dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, le Prestataire s'engage à :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration et dans la rédaction des textes d'entente;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

Dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada, et le gouvernement de la Nation Attikamek, le Prestataire s'engage à :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration et dans la rédaction des textes d'entente;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux;
- Produire un rapport écrit à l'attention du ministre responsable des Affaires autochtones à la fin du mandat.

MANDAT DE CONSEILS GPK
Contrat pour la période du 17 juin 2021 au 16 juin 2024
Renouvellement pour la période du 17 juin 2024 au 31 mars 2025

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake, à laquelle siègent le gouvernement du Québec et le Conseil des Mohawks de Kahnawake, ainsi que dans le cadre des négociations découlant de cette table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité; représentant du gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.

Dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake entre le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec, et des autres mandats afférents pouvant lui être confiés, le prestataire a le mandat :

- D'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec;
- De développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- De veiller à l'établissement et au maintien d'une relation axée sur le partenariat, le respect et la compréhension mutuelle, ainsi qu'à des canaux de communication et d'échanges ouverts et en continu;
- De présenter au ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

De plus, le ministre peut, avec le consentement du prestataire de service, lui confier tout autre mandat de même nature, pourvu que celui-ci n'entre pas en conflit avec l'exécution du présent contrat.

MANDAT DE BENOÎT LALIBERTÉ
Contrat pour la période du 2 février 2024 au 31 janvier 2025
Renouvellement pour la période du 1^{er} février 2025 au 31 janvier 2026

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec pour les négociations avec le Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) afin d'aborder notamment les enjeux liés à la consultation et l'accommodement et les enjeux fauniques en vue de conclure des ententes en ces matières

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec le Conseil des Innus de Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) visant la conclusion d'une entente de nation à nation

Agir à titre de négociateur pour les négociations entre le CNHW et le Québec, plus spécifiquement :

- Convenir avec les représentants du CNHW de mandats et de plans de travail et les soumettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit pour son approbation
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- Transmettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit , avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.

Agir à titre de négociateur pour les négociations entre ITUM et le Québec, plus spécifiquement :

- Convenir avec les représentants d'ITUM d'un mandat et d'un plan de travail et le soumettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit pour son approbation.
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- Transmettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.
- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit dans le cadre de ces discussions.

MANDAT DE SOLUTIONS GIRARD INC. (PAUL GIRARD)
Contrat pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025
Renouvellement pour la période du 1^{er} février 2025 au 31 janvier 2026

Agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake, la communauté de Kahnawake et le milieu local et régional et de proposer des solutions au ministre.

Solution Girard Inc. a le mandat de :

- Favoriser la concertation entre les représentants désignés de Kanesatake, de Kahnawake ainsi que ceux des milieux municipal et régional, dans le but d'établir un bilan sur les relations entre les communautés autochtones et non-autochtones.
- Coordonner les discussions inhérentes à la réalisation de ce bilan.
- Contribuer à mettre en œuvre les solutions qui auront été approuvées, en concertation avec les acteurs clés

De plus, le ministre peut, avec le consentement du prestataire de service, lui confier tout autre mandat de même nature, pourvu que celui-ci n'entre pas en conflit avec l'exécution du présent contrat.

MANDAT DE 9321-8683 QUÉBEC INC. (MARIO GIBEAULT)
Contrat pour la période du 1^{er} mai 2023 au 30 juin 2024
Renouvellement pour la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la table d'échange mise en place avec la nation algonquine portant sur les questions de gestion et de prélèvement de l'orignal et d'identifier des mécanismes qui permettront une meilleure participation des Algonquins à la gestion de la faune.

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation algonquine, plus spécifiquement :

- échanger sur les aspects techniques en lien avec la gestion, la conservation et les activités de prélèvement de l'orignal;
- élaborer des modèles visant une plus grande participation des algonquins à la gestion de l'orignal dans le but de trouver des solutions durables aux enjeux relatifs à la chasse à l'orignal;
- évaluer la pertinence d'intégrer des éléments complémentaires à la chasse, notamment au regard de la conciliation des usages du territoire et de la sensibilisation des utilisateurs aux réalités autochtones.

Diriger les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'appuyer et de le seconder au cours des différentes phases du processus de négociation.

Contribuer à développer des propositions concernant les orientations et les objectifs du Québec.

Faire rapport au ministre de l'avancement des négociations sur une base hebdomadaire.

S.A.G. RESSOURCES HUMAINES INC. (GILLES ROULEAU)
Contrat pour la période du 30 septembre 2021 au 29 septembre 2024
Renouvellement pour la période du 16 décembre 2024 au 15 décembre 2025

Agir à titre de négociateur auprès des communautés micmaques afin d'améliorer nos relations, de favoriser le vivre-ensemble et une cohabitation harmonieuse et trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les enjeux identifiés par les parties, notamment en matière de développement économique, de pêche et d'offre touristique.

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec les communautés micmaques, plus spécifiquement :

- Identifier des sujets avec les communautés micmacs cohérents dans le cadre de discussions bilatérales en vue d'établir des mandats de négociation.
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- Transmettre au ministre responsable des affaires autochtones un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des affaires autochtones, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.
- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le responsable des affaires autochtones dans le cadre de ces discussions.

MAURICE CHARLEBOIS CONSEIL (MAURICE CHARLEBOIS)
Contrat pour la période du 26 novembre 2024 au 26 novembre 2025

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès des autorités de la nation crie

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès des autorités de la nation crie, plus spécifiquement :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès des autorités de la nation crie afin qu'il représente ce dernier à la table centrale de négociation;
- Développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- Veiller à l'établissement et au maintien d'une relation axée sur le partenariat, le respect et la compréhension mutuelle, ainsi qu'à des canaux de communication et d'échanges ouverts et en continu;
- Faire rapport au MINISTRE de l'avancement des négociations.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

3. La liste des formations données par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit aux autres ministères et organismes gouvernementaux pour sensibiliser aux réalités autochtones. Veuillez nommer ces ministères et organismes bénéficiaires, ainsi que le nombre de personnes ayant participé et une description de la formation offerte.
-

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) offre chaque mois une formation sur le travail en affaires autochtones. Plus de 6 000 professionnels et gestionnaires de la fonction publique québécoise ont maintenant assisté à ces formations depuis 2021, dont 649 entre le mois d'avril 2024 et le mois de janvier 2025 (inclus.) (réf. Annexe 1).

Environ 437 employé(e)s de la fonction publique ont assisté aux formations spéciales que le SRPNI a offert entre le mois d'avril 2024 et le mois de janvier 2025. Ces formations *ad hoc* sont directement inspirées de la formation mensuelle (réf. Annexe 2).

Environ 250 employé(e)s de la fonction publique ont participé au cycle de conférences du 21 juin 2024.

Environ 1 061 personnes ont suivi, en tout ou en partie, l'autoformation en ligne de sensibilisation aux réalités autochtones, entre le mois d'avril 2024 et le mois de janvier 2025. Cette autoformation a donc maintenant été suivie, en tout ou en partie, par plus de 5 000 professionnels et gestionnaires de la fonction publique québécoise (réf. Annexe 3).

Cette autoformation a aussi été suivie en tout ou en partie, par environ 317 000 employé(e)s du réseau de la santé et des services sociaux, soit plus de 99 % de tous ses effectifs (janvier 2025).

ANNEXE 1 : FORMATION MENSUELLE DU SRPNI SUR LE TRAVAIL EN AFFAIRES AUTOCHTONES

Environ 649 personnes ont assisté aux 9 séances de formation offertes par le SRPNI, entre avril 2024 et le mois de janvier 2025 (incl.). Ce chiffre (649) ne tient pas compte des formations *ad hoc* offertes dans les ministères au cours de la même période ni de certains événements spéciaux, dont le SRPNI ne contrôlait pas toujours les inscriptions. L'interprétation du tableau ci-après appelle par ailleurs une certaine prudence, puisque certaines entrées peuvent sembler décevantes : d'une part, il faut rapporter ces entrées au nombre d'employés réellement affectés aux affaires autochtones dans chaque ministère avant de se prononcer sur leur valeur; d'autre part, des milliers d'employés de la fonction publique ont déjà suivi cette formation et une entrée qui semble faible peut très bien être l'indice du succès remporté par la formation dans un ministère donné au cours des années précédentes. Du reste, certains ministères dirigent leurs employés vers d'autres formations – rien n'oblige personne à suivre les formations du SRPNI. En somme, le tableau ci-après nous renseigne, tout au plus, sur l'efficacité des communications internes des ministères qui relayent chaque mois les convocations du SRPNI.

Ministères	Participants
Affaires municipales et Habitation	3
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	21
Conseil exécutif	10
Culture et Communications	3
Cybersécurité et Numérique	4
Économie, Innovation et Énergie	43
Éducation	30
Emploi et Solidarité sociale 25 (incl. Services Québec, 5 Directeur de l'état civil 3)	33
Enseignement supérieur	10
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	42
Famille	6
Finances	4
Immigration, Francisation et Intégration	3
Justice	1
Langue française	1
Relations internationales et Francophonie	26
Ressources naturelles et Forêts	170
Santé et Services sociaux	25
Secrétariat du Conseil du trésor	1
Sécurité publique	89
Tourisme	9
Transports et Mobilité durable	24
Travail	0
Total	558

Les 91 participants qui n'apparaissent pas dans le tableau précédent (649-558 = 91) sont issus de différents secrétariats et organismes publics, ou d'autres organisations parapubliques : Société de l'assurance automobile du Québec (25), Bureau des enquêtes indépendantes (20), Société du Plan Nord (19), Service de police de la Ville de Montréal (11), Assemblée nationale du Québec (9), autres (7).

ANNEXE 2 FORMATIONS AD HOC

Le SRPNI offre ponctuellement des formations aux ministères et organismes qui en font la demande, en plus de participer à certains événements dans le cadre de différentes journées de formation ou de cycles de conférences (etc.). Le contenu de la formation mensuelle sur le travail en affaires autochtones est remanié à chacune de ces occasions, mais ces remaniements sont généralement mineurs. Le tableau ci-après comprend des chiffres approximatifs, puisque les organisateurs n'ont pas toujours officiellement dénombré les participants.

Date	Organisateur	Participants (approx.)
16 mai 2024	MRNF	30
23 mai 2024	MRI/ Institut de la diplomatie du Québec	60
18 septembre 2024	Élections Québec	50
23 septembre 2024	MCN	25
10 octobre 2024	SRPNI	176
14 novembre 2024	MESS	90
15 novembre 2024	MAMH (cabinet)	6
	Total	437

ANNEXE 3 : FORMATION EN LIGNE DE SENSIBILISATION AUX RÉALITÉS AUTOCHTONES

Environ 4 000 personnes avaient suivi cette autoformation, entre 2020 et 2023. Au cours de cette période, l'autoformation était hébergée par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN). Elle est hébergée par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) depuis le mois de septembre 2023. Ce changement a contraint le SRPNI à reprendre un nouveau dénombrement, à partir des données fournies par le SCT. Depuis septembre 2023, 1 264 personnes ont suivi l'autoformation, en tout ou en partie. Parmi elles, 1 061 personnes l'ont d'abord débutée au mois d'avril 2024. L'interprétation du tableau ci-après appelle la même prudence que l'interprétation du tableau de la formation mensuelle du SPRNI sur le travail en affaires autochtones (réf. Annexe 1).

Ministères	Participants
Affaires municipales et Habitation	11
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	22
Conseil exécutif	15
Culture et Communications	28
Cybersécurité et Numérique	17
Économie, Innovation et Énergie	18
Éducation	32
Emploi et Solidarité sociale	22
Enseignement supérieur	34
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	89
Famille	7
Finances	-
Immigration, Francisation et Intégration	22
Justice	16
Langue française	5
Relations internationales et Francophonie	14
Ressources naturelles et Forêts	75
Santé et Services sociaux	48
Secrétariat du Conseil du trésor	15
Sécurité publique	237
Tourisme	5
Transports et Mobilité durable	92
Travail	-
Total	824

Les 440 participants qui n'apparaissent pas dans le tableau précédent (1264 – 824 = 440) sont issus de différents secrétariats et organismes publics, ou d'autres organisations parapubliques : Sûreté du Québec (46), Société de l'assurance automobile du Québec (33), Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (31), Régie de l'assurance maladie du Québec (19), Assemblée nationale du Québec (10), Société québécoise des infrastructures (10), Tribunal administratif du travail (9), etc.

Cette autoformation a aussi été suivie en tout ou en partie par environ 317 000 employé(e)s du réseau de la santé et des services sociaux, soit plus de 99 % de tous ses effectifs (janvier 2025).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

4. Le nombre de rencontres tenues par la table politique entre le SRPNI (auparavant SAA), les Premières Nations, les Naskapis et les Inuit, le nom des personnes participantes et les sujets de la rencontre.
-

Il n'y a eu aucune rencontre de la table politique au cours de l'année 2024-2025, mais il y a eu des échanges continus avec les chefs.

Par ailleurs, le dialogue avec les nations autochtones s'est maintenu tout au long de l'année sur d'autres tribunes et à travers d'autres canaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

5. Le nombre de personnes, ventilé par ministère et organisme, ayant suivi la formation en ligne sur les réalités autochtones en 2024-2025.
-

Environ 1 061 personnes ont suivi, en tout ou en partie, l'autoformation en ligne de sensibilisation aux réalités autochtones, entre le mois d'avril 2024 et le mois de janvier 2025. Cette autoformation a donc maintenant été suivie, en tout ou en partie, par plus de 5 000 professionnels et gestionnaires de la fonction publique québécoise.

Ministères	Participants
Affaires municipales et Habitation	11
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	22
Conseil exécutif	15
Culture et Communications	28
Cybersécurité et Numérique	17
Économie, Innovation et Énergie	18
Éducation	32
Emploi et Solidarité sociale	22
Enseignement supérieur	34
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	89
Famille	7
Finances	-
Immigration, Francisation et Intégration	22
Justice	16
Langue française	5
Relations internationales et Francophonie	14
Ressources naturelles et Forêts	75
Santé et Services sociaux	48
Secrétariat du Conseil du trésor	15
Sécurité publique	237
Tourisme	5
Transports et Mobilité durable	92
Travail	-
Total	824

Les 237 participants qui n'apparaissent pas dans le tableau précédent (1061-824 = 237) sont issus de différents secrétariats et organismes publics, ou d'autres organisations parapubliques : Sûreté du Québec (46), Société de l'assurance automobile du Québec (33), Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (31), Régie de l'assurance maladie du Québec (19), Assemblée nationale du Québec (10), Société québécoise des infrastructures (10), Tribunal administratif du travail (9), etc.

Cette autoformation a aussi été suivie en tout ou en partie par environ 317 000 employé(e)s du réseau de la santé et des services sociaux, soit plus de 99 % de tous ses effectifs (janvier 2025).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

6. Le nombre et la proportion par ministère et organisme de personnes participantes à chacun des séminaires mensuels en 2024-2025.
-

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) offre chaque mois une formation sur le travail en affaires autochtones. Plus de 6 000 professionnels et gestionnaires de la fonction publique québécoise ont maintenant assisté à ces formations depuis 2021, dont 649 entre le mois d'avril 2024 et le mois de janvier 2025 (inclus.)

Ministères	Participants
Affaires municipales et Habitation	3
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	21
Conseil exécutif	10
Culture et Communications	3
Cybersécurité et Numérique	4
Économie, Innovation et Énergie	43
Éducation	30
Emploi et Solidarité sociale, 25 - Services Québec, 5 - Directeur de l'état civil, 3	33
Enseignement supérieur	10
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	42
Famille	6
Finances	4
Immigration, Francisation et Intégration	3
Justice	1
Langue française	1
Relations internationales et Francophonie	26
Ressources naturelles et Forêts	170
Santé et Services sociaux	25
Secrétariat du Conseil du trésor	1
Sécurité publique	89
Tourisme	9
Transports et Mobilité durable	24
Travail	0
Total	558

Les 91 participants qui n'apparaissent pas dans le tableau précédent (649-558 = 91) sont issus de différents secrétariats et organismes publics, ou d'autres organisations parapubliques : Société de l'assurance automobile du Québec (25), Bureau des enquêtes indépendantes (20), Société du Plan Nord (19), Service de police de la Ville de Montréal (11), Assemblée nationale du Québec (9), autres (7).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

7. La liste des projets sélectionnés et des communautés concernées, ainsi que les montants obtenus dans le cadre du Fonds d'initiatives autochtones IV, volet soutien à la consultation, pour la dernière année.
-

En matière de consultation, chaque ministère et organisme du gouvernement a la responsabilité de consulter les communautés autochtones. Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) intervient financièrement afin de soutenir ces communautés pour qu'elles puissent participer convenablement aux processus initiés par les différents ministères et organismes.

Liste présentant les dossiers en *Soutien à la consultation* du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) ayant fait l'objet d'un déboursé de la part du SRPNI entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025.

Soutien à la consultation		2 062 032 \$
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	Table technique en sécurité publique	100 000 \$
Conseil de la Nation huronne-wendat	Soutien à la consultation	274 500 \$
Conseil de la Première Nation de Kebaowek	Soutien à la consultation	360 000 \$
Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit	Soutien à la consultation	100 000 \$
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Soutien à la consultation	182 610 \$
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Négociations foresterie	154 000 \$
Conseil des Innus de Pessamit	Négociation d'une entente-cadre	110 000 \$
Nation Naskapie de Kawawachikamach	Soutien à la consultation	186 789 \$
Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	Soutien à la consultation	143 500 \$
Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	Table de discussion PNWW	200 633 \$
Secrétariat du Mi'gmawei Mawiomi (communautés micmaques)	Soutien à la consultation	250 000 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

8. Le nombre de mandats accordés et de demandes adressées au Groupe interministériel de soutien en matière de consultation (GIS), ventilé par ministère et par organisme, pour la dernière année.
-

En plus du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), les ministères suivants sont membres du Groupe interministériel de soutien sur la consultation des Autochtones (GIS) :

- Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie ;
- Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs;
- Le ministère de la Culture et des Communications;
- Le ministère de la Justice;
- Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts;
- Le ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Le GIS a pour principal mandat d'accompagner et de conseiller les ministères dans la mise en œuvre de leurs obligations en matière de consultation des communautés autochtones.

À titre de membre du GIS, le SRPNI échange en continu avec les autres ministères sur les bonnes pratiques et les défis en matière de consultation des communautés autochtones. Pour cette raison, il n'est pas possible pour le SRPNI de préciser le nombre de demandes ou de les ventiler par ministère.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

9. Quelles ont été les dépenses réservées à la formation concernant les enjeux des femmes autochtones?

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) offre des formations aux employés de la fonction publique ainsi qu'à ceux du réseau de la santé et des services sociaux en matière de réalités autochtones. Les enjeux entourant les femmes autochtones ne sont pas spécifiquement abordés dans le cadre de ces formations.

De plus, des formations sur les enjeux des femmes autochtones, portées par des organismes autochtones, sont financées par le SRPNI par l'intermédiaire de ses programmes, soit les formations suivantes :

- L'organisme Femmes Autochtones du Québec (FAQ), soutenu financièrement à la mission globale à hauteur de 265 000 \$ par année par le SRPNI, offre diverses formations et ateliers concernant les réalités des femmes autochtones, notamment à l'Université du Québec à Montréal, dans le cadre d'une école d'été ainsi qu'auprès des futurs policiers à l'École nationale de police du Québec. FAQ outille et forme les intervenantes des maisons d'hébergement pour femmes autochtones du Québec.
- Le Centre Unicura a également été soutenu à hauteur de 20 000 \$ en 2024-2025 (entente 2024-2027) pour son projet Girls inc., qui présente une offre de camps pour jeunes filles au sein de cinq villages nordiques (Inukjuak, Puvirnituk, Umiujaq, Kuujuaarapik et Akulivik). Ces camps abordent plusieurs thématiques, dont l'estime de soi et l'intimidation, les saines relations, la grossesse chez les adolescentes et la sexualité ainsi que le suicide et les abus.
- L'École des dirigeants des Premières Nations, appuyée par le SRPNI à hauteur de 10 M\$ sur cinq ans (2021-2022 à 2025-2026), offre divers programmes aux dirigeants et à leur relève issue des Premières Nations et inuit, dont le programme Femmes et leadership.
- Enfin, le Congrès annuel de l'Ordre des Sages-Femmes du Québec a été soutenu en 2024-2025 pour un montant de 6 393 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

10. Quels montants ont été accordés à des mesures ou programmes pour effectuer une analyse différenciée par le sexe (ADS+)?
-

Dans le cadre des programmes de financement du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), aucune demande de projet n'a été soumise en 2024-2025 pour effectuer une analyse différenciée selon les sexes (ADS).

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF), à titre d'instance gouvernementale responsable de promouvoir l'ADS, met en œuvre des activités de sensibilisation et de formation à la disposition des ministères et organismes.

Ces activités de formation relevant du SCF, les questions relatives à celles-ci peuvent lui être dirigées.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

11. Le nom du comité interministériel en charge de négocier avec le Regroupement Petapan. Préciser les personnes qui siègent sur ce comité, le nombre de rencontres et l'objet de ses rencontres en 2024-2025.
-

Une équipe coordonnée par le Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) est responsable de négocier avec le Regroupement Petapan. Elle est composée de professionnel(le)s de la Direction des négociations et de la consultation du SRPNI et de leurs autorités, du négociateur du gouvernement du Québec et de juristes de la Direction du droit constitutionnel et autochtone (DDCA) du ministère de la Justice du Québec (MJQ). Lorsque requis, l'équipe collabore étroitement avec d'autres ministères concernés par les négociations.

Initiée à l'automne 2022, une démarche d'information et de consultation auprès des ministères concernés par le projet de traité a fait ressortir les éléments de négociation à finaliser pour favoriser l'adhésion du gouvernement du Québec au projet de traité. En marge de cette démarche, un Comité interministériel administratif, composé du ministère du Conseil exécutif, du MJQ, du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes et du SRPNI a été mis en place.

Depuis l'automne 2023, le SRPNI collabore avec le Comité pour la préparation et le suivi des séances de négociations. Les personnes qui y siègent sont les hauts fonctionnaires des ministères qui en sont membres. Le Comité se réunit lorsque le besoin le commande.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

12. Concernant la mise en œuvre de la *Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux*, donner les dépenses, les projets, les actions prises en 2024-2025
-

Le 1^{er} juin 2021, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) lançait, sur l'environnement numérique d'apprentissage, la plateforme provinciale dédiée à la formation continue partagée pour les employés du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), la formation en ligne asynchrone de « sensibilisation aux réalités autochtones ».

Le 1^{er} mars 2024, un module complémentaire à la formation de sensibilisation aux réalités autochtones a été diffusé sur la même plateforme. Étant donné son caractère complémentaire à la formation obligatoire, ce module asynchrone est optionnel, mais fortement recommandé à l'ensemble du personnel du RSSS.

En date du 11 janvier 2025, 321 357 employés (99,69 % des employés du RSSS) ont complété la formation de « sensibilisation aux réalités autochtones » ou une formation équivalente ou supérieure.

Aucun crédit n'a été octroyé spécifiquement pour la mise en œuvre, en 2024-2025, du projet de loi n° 32, *Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux* (PL-32).

Par ailleurs, dans le budget 2025-2026 du gouvernement du Québec, du financement est prévu pour « pérenniser le soutien aux clientèles autochtones [...] notamment en soutenant l'implantation de la sécurisation culturelle dans le réseau [de la santé et des services sociaux] ». Une somme de 50 millions de dollars sur cinq ans est allouée dans le cadre de ce budget.

Bien que le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) ait coordonné les travaux du *Loi instaurant l'approche de sécurisation culturelle au sein du réseau de la santé et des services sociaux* (PL-32), sa mise en œuvre relevant du MSSS, les questions relatives à celle-ci peuvent lui être dirigées.

Actions prises

- Printemps 2024 : proposition d'amendements par le SRPNI, en collaboration avec le ministère de la Justice du Québec et le MSSS;
- Septembre à novembre 2024 : étude détaillée du PL-32 à la Commission des institutions (cinq séances entre les 10 septembre et 26 novembre 2024);
- 27 novembre 2024 : dépôt du rapport de la Commission des institutions suivant l'étude détaillée;
- 28 novembre 2024 : prise en considération du rapport de Commission;
- 5 décembre 2024 : vote électronique (80 pour, 27 contre et 0 abstention), adoption et sanction du PL-32.

Actions en cours

- Création du comité de travail qui rédigera le règlement du comité national en sécurisation culturelle;
- Lancement des premières invitations par courriel prévu au printemps.

Actions à venir

- Début des travaux du comité de travail prévu en mai 2025;
- Courriel de suivi et invitation des membres du comité de travail à des rencontres individuelles pendant le mois d'avril;
- Production d'un document synthèse des rencontres individuelles en vue du début des travaux au sein du comité de travail;
- Première rencontre en groupe du comité de travail prévue au printemps 2025.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

13. Toute mesure, accompagnement ou financement de projets dédiés à la jeunesse des Premières Nations et Inuit en 2024-2025
-

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) est un important partenaire pour la jeunesse autochtone. Il contribue financièrement à plusieurs projets, que ce soit pour soutenir l'organisation d'événements ayant pour thème la jeunesse autochtone ou pour aider au financement d'un projet entrepreneurial de jeunes de 35 ans et moins.

Entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025, le SRPNI a financé près de 50 projets directement liés à la jeunesse pour des déboursés d'un peu plus de 1,8 M\$. Parmi ceux-ci, notons l'Expo-Sciences Autochtone 2024, le Club des petits déjeuners, le programme Deviens de la Fondation Nouveaux Sentiers et un peu plus de 20 projets de démarrage ou de développement d'entreprises.

De plus, le SRPNI a soutenu le Programme pour l'embauche de coordonnateurs à la mobilisation communautaire, à la participation citoyenne et à la promotion des saines habitudes de vie en déboursant un montant de 801 357 \$ entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025.

Toutefois, le responsable des projets dédiés à la jeunesse des Premières Nations et des Inuit est le Secrétariat à la jeunesse (SAJ). Son mandat, rattaché au ministère de la Culture et des Communications, est de conseiller le gouvernement en matière de jeunesse et de coordonner l'action gouvernementale en la matière. Son action vise normalement les jeunes de 15 à 29 ans. Le SAJ est également actif auprès de la jeunesse autochtone. Le SRPNI et le SAJ collaborent étroitement sur plusieurs dossiers touchant la jeunesse autochtone.

Le SAJ a conclu des ententes de financement avec plusieurs organisations œuvrant auprès de la jeunesse autochtone. En 2024-2025, un soutien totalisant 3 710 000 \$ était accordé et réparti entre le Réseau jeunesse de Premières Nations Québec-Labrador (360 000 \$), le Conseil jeunesse Qarjuit (450 000 \$), le Conseil de la Nation Atikamekw (200 000 \$), le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (300 000 \$), la Wapikoni mobile (300 000 \$), le Conseil des jeunes de la nation crie (400 000 \$), Femmes autochtones du Québec (100 000 \$) et le Carrefour jeunesse-emploi Nunavik (200 000 \$).

Le SAJ collabore aussi avec l'organisme M-361 pour favoriser le leadership des jeunes Autochtones en matière de développement durable. En 2024-2025, 700 000 \$ ont été octroyés pour soutenir des projets jeunesse autochtone.

Deux mesures du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027 sont portées par le SAJ :

- Appel de projets Mobilisation, développement et accompagnement des jeunes Autochtones (500 000 \$ pour 2024-2025);
- Soutien à la concertation des partenaires jeunesse autochtone (300 000 \$ pour 2024-2025).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Deuxième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

14. Tout le détail des rencontres du Secrétariat avec les membres du Conseil de bande de Kanesatake durant la période entre le 1^{er} avril 2024 et le 30 janvier 2025.
-

Rencontres du Secrétariat :

Veillez noter que les rencontres (virtuelles ou en présentiel) mentionnées ne sont pas inscrites en double, mais sont requises puisque le conseil de bande est composé de deux factions qui sont en conflit ouvert. Dans ce contexte, des rencontres distinctes sont organisées afin d'assurer le bon déroulement des discussions. Les rencontres virtuelles sont identifiées par la marque (V) et celles impliquant le grand chef par (GC).

Date	Sujets abordés	Présences
30 janvier 2025 (V)	Ordonnance dépôt sols contaminés	Alain Rochon (AR) (MELCCFP) Marc Foisy (MF)
10 décembre 2024 (V) (GC)	Régie du bâtiment du Québec	Bernard Boyer (RBQ), Paul Girard (PG), MF
11 décembre 2024	Réservoirs essence extérieurs	Bernard Boyer, PG, MF
1 ^{er} novembre 2024 (GC)	Fiscalité	Nathalie Pronovost (NP) (RBQ), PG, MF
1 ^{er} novembre 2024	Fiscalité	NP, PG, MF
3 octobre 24 (GC)	Injonction environnement	AR, MF
20 septembre 2024 (GC)(V)	Opération gravier (suites)	AR, MF
22 août 2024 (GC)	Opération gravier	AR, PG, MF
22 août 2024	Opération gravier	AR, PG, MF
29 avril 2024	Dépôt sols contaminés	AR PG, MF
29 avril 2024	Dépôt sols	AR, PG, MF

SECTION 3.3

TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'Opposition

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

<p>1. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2024-2025, incluant des détails sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> a. l'objet des négociations; b. la date des rencontres; c. l'échéancier des négociations; d. les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement; e. un état de situation des négociations; f. le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec; g. le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral; h. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone; i. le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.
<p>2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, actuellement en cours et qui ont eu lieu en 2024-2025, incluant les détails sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> a. l'objet des négociations; b. la date des rencontres; c. l'échéancier des négociations; d. les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement; e. un état de situation des négociations; f. le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec; g. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone; h. le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.
<p>3. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2024-2025 et, pour chacune, préciser:</p> <ul style="list-style-type: none"> a. l'objet des consultations; b. le moyen utilisé; c. les dates des rencontres; d. les communautés et les personnes consultées; e. les résultats des consultations; f. les montants afférents.
<p>4. Budget total alloué aux consultations entre le gouvernement du Québec et les communautés autochtones, ventilé par communauté.</p>
<p>5. Liste des montants accordés aux organisations, aux associations ou aux entreprises, etc. situées hors réserve, notamment les organisations représentant des métis, des groupes de pression, des organismes communautaires, etc.</p>
<p>6. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2024-2025, déposer : le mandat et le contrat, la durée du contrat, les tâches effectuées, une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.</p>

7.	Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SRPNI relativement aux consultations, au développement et à la mise en place du Plan Nord.
8.	Concernant le Fonds d'initiatives autochtones III (FIA) : nombre de demandes reçues (par volet et par communauté) de même que la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2025-2026, ainsi que les montants déboursés, et ce, pour chaque volet du programme : <ol style="list-style-type: none"> a. développement économique; b. garantie de prêt; c. infrastructure communautaire; d. action communautaire; e. soutien à la consultation.
9.	État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022.
10.	État d'avancement du prochain plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits.
11.	État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Mois national de l'histoire autochtone.
12.	État d'avancement et rapport détaillé du fonctionnement du gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour l'année 2024-2025.
13.	Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2024-2025 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le SRPNI.
14.	Pour tous les programmes du Secrétariat, donner le détail des crédits existant en 2024-2025 qui n'ont pas été reconduits en 2025-2026, en incluant les programmes qui ont été abolis.
15.	Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2024-2025.
16.	Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées et des sommes engagées dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
17.	État d'avancement du projet de village permanent pour la communauté algonquienne de Kitcisakik. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées et des sommes engagées dans ce dossier.
18.	État d'avancement, budget ventilé et échéancier de la mise en œuvre des actions ciblées favorisant la sécurisation culturelle à l'égard des membres des Premières Nations et de la nation inuite dans le réseau de la santé et des services sociaux.
19.	État d'avancement de la table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones, jeunes et adultes. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions accomplies et des sommes engagées dans le cadre de cette table.
20.	Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2024-2025 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.
21.	État d'avancement et rapport détaillé de la réflexion entourant la création d'un ministère des Affaires autochtones.

Condition féminine

22.	Indiquer les mesures et les sommes engagées en 2024-2025 par les autres ministères partenaires de la <i>Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027</i> .
-----	---

23. État d'avancement de la prochaine stratégie pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.

24. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées en 2024-2025 pour donner suite à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées ainsi qu'à la commission Viens, par ministère ou organisme. Indiquer les mesures et les sommes prévues pour 2025-2026.

25. Indiquer le nombre de rencontre entre un ou des représentants du Conseil des Innus de Pessamit et un ou plusieurs représentants du Secrétariat au cours des 24 derniers mois au sujet de l'entente intervenu le 15 février 2025 entre le Gouvernement du Québec et le Conseil des Innus de Pessamit.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

1. Liste des négociations tripartites entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les différentes communautés autochtones, qui ont eu lieu en 2024-2025, qui sont en cours et à venir pour l'année 2025-2026 incluant les détails sur :
 - a) l'objet des négociations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - e) un état de situation des négociations;
 - f) le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec;
 - g) le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral;
 - h) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - i) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes;

LES ALGONQUINS – LONG POINT FIRST NATION (LPFN)

Table sur l'assise territoriale

- a) L'objet des négociations

L'établissement de Winneway est situé sur des terres publiques n'ayant pas de statut juridique particulier. Cette situation fait que, notamment, LPFN n'est pas admissible à certains programmes fédéraux offerts aux communautés vivant sur réserve et que le développement des infrastructures est complexe. Les négociations en cours visent à convenir de l'approche qui permettra la création d'une assise territoriale pour LPFN.

- b) Les dates des rencontres

2024			
30 avril	22 mai	16 juillet	26 septembre
17 octobre	20 novembre	17 décembre	
2025			
31 janvier			

c) L'échéancier des négociations

- Aucun échéancier n'est établi par les parties.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

- Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En 2008, les parties ont pris l'engagement d'entamer des discussions pour que les terres sur lesquelles se trouvent l'établissement de Winneway puissent avoir un statut légal. Le 25 août 2020, le gouvernement du Québec et LPFN ont renouvelé l'engagement de poursuivre les discussions sur la base de l'entente-cadre de 2008. Comme certains sujets requièrent la participation du gouvernement du Canada, ce dernier a été invité à participer aux négociations. Toutefois en 2022, d'un commun accord, le Québec et LPFN ont fait le choix de poursuivre les discussions en bilatérale. Un projet d'entente a été négocié mais n'as pas été entériné par LPFN. Un mandat spécial de négociation visant à finaliser les discussions sur l'assise territoriale a été confirmé à l'automne 2023 et un représentant spécial a été nommé. De ces discussions s'en est résulté l'acceptation par LPFN de s'engager officiellement dans le processus de création d'une réserve sur la base d'un périmètre que les parties avaient identifiés dans le projet d'entente de 2022. Les travaux sur la création d'une réserve impliquant les deux paliers de gouvernement ont débuté depuis décembre 2024 et devront se poursuivre par l'entremise d'un comité technique mis en place à cette fin.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Geoffrey Kelley	Représentant spécial
M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Félicité Belisimbi.	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Andréanne Brière	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Stéphanie Jacques	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. Véronique Rozon	Négociateur en chef, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
M. Simard, Francois	Services aux Autochtones
Kennedy-Tremblay, Dane	Services aux Autochtones
M ^e Martine Roy	Notaire, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Steeve Mathias	Négociateur
M ^{me} Sharon Hunter	Directrice générale
Mme Diane Polson	Conseillère
M. Leonard Polson	Employé du conseil
M. Nadir André	Avocat
M ^{me} Isabelle Simard	Avocate
M. Peter Politis	Consultant

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

- Voir à la fin de la réponse.

Table sur la desserte policière

a) L'objet des négociations

Depuis plusieurs années, LPFN estime que la desserte policière offerte par la Sûreté du Québec (SQ) ne répond pas aux besoins de sa communauté. Le gouvernement du Québec et LPFN ont initié des discussions visant les objectifs suivants :

- la mise en place à brève échéance de mesures temporaires afin d'assurer une présence policière autochtone dans la communauté de Winneway;
- la création d'un corps de police anishnabe qui fournirait une desserte policière aux communautés de Longue-Pointe, de Timiskaming First Nation (TFN) et Kebaowek.

b) Les dates des rencontres

2024

25 avril	8 et 22 mai	26 juin
20 et 27 novembre	11 et 20 décembre	

2025

10 janvier

c) L'échéancier des négociations

Bien qu'aucun échéancier ne soit établi, les parties veulent la conclusion rapide d'une entente.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En 2008, le gouvernement du Québec a convenu d'une entente-cadre avec LPFN. Cette entente établit un cadre général favorisant la conclusion d'ententes sectorielles dont une entente sur la sécurité publique.

Conscient de l'importance et l'urgence de fournir à LPFN des services policiers professionnels, dédiés et adaptés à ses besoins et à sa culture, conformément

aux lois et aux règlements applicables, en 2021, le gouvernement du Québec a mis en place un comité d'action rapide pour proposer des solutions. Ce comité réunit les représentants du SRPNI, du MSP, de la SQ, de Sécurité publique Canada, de TFN, de la Première Nation de Kebaowek et de LPFN. De plus, le gouvernement du Québec a nommé M. Michel Martin à titre de facilitateur pour ce dossier.

L'objectif du gouvernement du Québec dans cette négociation est d'offrir une desserte policière à Winneway qui répondrait le mieux aux enjeux de cette communauté tout en optimisant les ressources.

En juillet 2022, une entente de collaboration entre le gouvernement du Québec et les communautés de LPFN, Kebaowek et TFN est intervenue afin que les corps de police de TFN et Kebaowek puissent desservir Winneway. La SQ demeure l'autorité compétente responsable du territoire et coordonne la desserte en collaboration avec les CPA des deux communautés. Cette entente permet une présence policière autochtone à Winneway d'ici à ce que des solutions plus pérennes soient trouvées.

Les discussions entre les parties continuent afin de mettre en place un corps de police anishnabe. En septembre 2023, les gouvernements fédéral et provincial ont donné une contribution à LPFN pour la réalisation d'un plan de faisabilité de ce corps de police qui réunirait les trois communautés. À date, un plan de faisabilité ainsi qu'un plan d'implantation ont été élaborés. Les travaux visant la concrétisation de l'implantation de ce corps de police sont sur le point de débuter.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Michel Martin	Facilitateur
M. Jean-Philippe Dequen	Ministère de la Sécurité publique
M ^{me} Annick Larose	Ministère de la Sécurité publique
M ^{me} Karine Pelletier	Ministère de la Sécurité publique
M. Jean-Sébastien Cloutier	Ministère de la Sécurité publique

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. Cory Johnson	Sécurité publique Canada
M ^{me} Eugenie Vu	Sécurité publique Canada

h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Henry Rodgers	Chef du conseil de bande de LPFN
M. Lance Haymond	Chef du conseil de bande de Kebaowek
M ^{me} Vichy Chief	Cheffe du conseil de bande de TFN
M. Steeve Mathias	Négociateur

M ^{me} Sharon Hunter	Directrice générale
M ^{me} Déborah Decontie	consultant
M. Jacques Labreque	Consultant
M. Jean Vicaire	Coordonnateur

i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

- Voir à la fin de la réponse.

LES ATTIKAMEKS

Négociation sur la revendication territoriale globale des Attikameks

a) L'objet des négociations

La négociation porte sur le règlement de la revendication territoriale et sur la conclusion d'une entente sur l'autonomie gouvernementale de la nation attikamek.

Cette négociation a pour objectifs de :

- préciser les droits des Attikameks et l'exercice de ceux-ci sur un territoire convenu;
- mettre en place des règles claires en matière d'exercice d'une autorité gouvernementale par la nation et les communautés attikameks sur des activités et des territoires convenus;
- s'entendre sur la participation des Attikameks au développement du territoire et au bénéfice des retombées économiques qui y sont liées.

b) Les dates des rencontres

À la demande du gouvernement fédéral, la table de négociation a été suspendue temporairement en juillet 2023. Aucune rencontre n'a eu lieu en 2024. La dernière rencontre de négociation a eu lieu le 17 mars 2023.

c) L'échéancier des négociations

La négociation est actuellement suspendue. Il n'est pas possible d'estimer dans quel délai que les travaux reprendraient ni à quel moment une entente serait conclue.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

La revendication territoriale a initialement été présentée en 1979 par le Conseil Attikamek-Montagnais (CAM).

e) Un état de situation des négociations

En 1997, le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA) ont signé un protocole politique qui encadre le processus de la négociation de la revendication territoriale globale des Attikameks. Depuis, les parties négocient une entente de principe qui est l'étape précédant la conclusion d'un traité.

Le plus récent cycle de négociation a débuté en 2013. Les travaux se sont déroulés à un rythme soutenu de 2013 à 2018 et ont permis de progresser dans la rédaction d'un projet d'entente de principe qui comporte 26 chapitres. Le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le CNA souhaitaient conclure une entente de principe dans les meilleurs délais. Des obstacles reliés à des positions divergentes au sein des instances politiques atikameks, notamment entre le CNA et les conseils de bande, ont cependant ralenti les discussions à partir de 2018.

En juin 2021, le conseil des Atikamekw de Wemotaci (CAW) a suspendu le mandat qu'il avait accordé au CNA de le représenter à la négociation territoriale globale.

Le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (CAO) s'était quant à lui retiré de la négociation en 2019 et avait déposé une requête au tribunal pour faire reconnaître les droits de ses membres sur son territoire revendiqué. La procédure judiciaire est toujours en cours. Le CAO a ensuite réintégré la négociation en mars 2021.

En juillet 2021, une nouvelle équipe de négociation a été nommée par le CNA suite au départ de la négociatrice d'alors, Mme Hélène Dubé. M. Dany Chilton a agi à titre de négociateur du CNA de 2021 à 2023. M. Chilton n'est plus à l'emploi du CNA depuis l'hiver 2024.

Le 13 mars 2023, le CAO a révoqué à nouveau le mandat de négociation qu'il avait accordé au CNA en raison de divergences de positions avec les orientations du CNA. Ainsi, à l'hiver 2023, des trois conseils de bandes atikameks, seul le conseil de Manawan prenait encore part à la négociation.

En juillet 2023, le gouvernement fédéral a suspendu la table de négociation le temps de laisser les communautés atikameks et le CNA régler leurs différends sur la gouvernance interne.

En parallèle, l'opposition de certains membres des communautés de Manawan et de Wemotaci aux opérations forestières sur leurs territoires d'intérêt a mené à la création d'une table de négociation bilatérale entre le gouvernement du Québec, le CNA, Manawan et Opitciwan en mai 2023. Une entente-cadre portant sur le territoire et les ressources naturelles a notamment été conclue en août 2023.

Le 19 novembre 2024, les chefs de Manawan, Opitciwan et Wemotaci et le Grand Chef de la nation atikamekw ont adressé une lettre au premier ministre du Québec et au premier ministre du Canada pour exprimer leur volonté commune de reprendre la négociation territoriale globale. Le 17 janvier 2025, le gouvernement du Québec répondait aux chefs, par l'entremise d'une lettre du ministre Lafrenière, qu'il souhaitait d'abord tenir une rencontre avec eux pour faire le point sur les situations qui ont mené à la suspension de cette négociation en 2023 et pour discuter de l'arrimage éventuel entre les diverses tables de négociation bilatérale avec les communautés atikamekw et la négociation territoriale globale. Le gouvernement du Québec est en attente d'un retour des chefs depuis l'envoi de cette lettre.

- f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M ^e Pierre-Christian Labeau	Fasken, négociateur en chef
M ^{me} Coralie Laurendeau	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Tania Clercq	Ministère de la Justice
M ^e Sophie Lépine-Zaruba	Ministère de la Justice

M^{me} Sophie Bussières

Ministère des Ressources naturelles et
de la Forêt

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. Bruno Marion	Négociateur en chef, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
M. Jean-Sébastien Potvin	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
M ^{me} Marie-Andrée Thériault	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord
M ^e Roxanne Gagné	Justice Canada

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

Vacant	Négociateur en chef
M ^e Karina Kesserwan	Conseillère juridique, CNA
Vacant	Négociatrice adjointe, Manawan
M ^{me} Isabelle Veillette	Négociatrice adjointe, Opitciwan
M ^{me} Claudia Petiquay	Secrétariat au territoire, CNA
M. Gérald Ottawa	Secrétariat au territoire, CNA

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes
- Voir à la fin de la réponse.

LES INNUS

- a) L'objet des négociations

Les gouvernements du Canada et du Québec ainsi que les Premières Nations innues de Mashteuiatsh, Essipit et Nutashkuan (Regroupement Petapan) sont en négociation territoriale globale en vue de convenir d'un traité portant notamment sur la reconnaissance des droits ancestraux, le territoire, l'autonomie gouvernementale des Premières Nations signataires, les aspects financiers et le développement des communautés.

- b) Les dates des rencontres

2024			
16, 23 et 24 avril	18, 26 et 27 juin	25 et 26 septembre	16, 17 et 30 octobre 19 novembre 27 et 28 novembre
2025			

c) L'échéancier des négociations

Les trois parties font les efforts nécessaires pour convenir d'un projet de traité dans les meilleurs délais.

Une fois le projet d'entente convenu, d'autres étapes doivent être franchies avant sa finalisation, notamment en ce qui concerne les consultations auprès des membres des communautés et des communautés autochtones tierces.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

La revendication territoriale globale présentée par le Conseil des Attikameks et des Montagnais (CAM) a été acceptée par le gouvernement du Canada en 1979 et par le gouvernement du Québec en 1980.

e) Un état de situation des négociations

Le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Regroupement Petapan participent, depuis plus de quarante ans, à la négociation d'une entente portant sur le règlement des revendications territoriales globales des trois Premières Nations. Une fois conclue, cette entente constituerait un traité moderne et bénéficierait d'une protection constitutionnelle en vertu de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*.

Jusqu'à maintenant, les parties ont franchi deux étapes menant au traité, soit la signature de l'Approche commune, en 2000, et celle de l'Entente de principe d'ordre général (EPOG), en 2004, qui vient jeter les bases du futur traité.

En 2024, les parties ont poursuivi les discussions et se sont rencontrées à plusieurs reprises pour échanger sur les enjeux soulevés par le gouvernement du Québec en 2023 et pour trouver des voies de passages pour les solutionner.

Malgré les efforts consentis par les parties, ces dernières n'ont pu trouver de solutions mutuellement acceptables pour certains de ces enjeux. Tous ont convenu de la nécessité de poursuivre les négociations.

Les objectifs du gouvernement du Québec :

- Améliorer les relations avec les Premières Nations;
- Consolider la paix sociale et contribuer à un contexte d'investissement positif;
- Encourager les partenariats entre Autochtones et non-Autochtones;
- Confirmer le droit du Québec de développer ses ressources et obtenir plus de certitude quant aux droits que les Premières Nations exerceront.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M ^e Pierre-Christian Labeau	Négociateur en chef, avocat-conseil chez Fasken
M ^{me} Julie Cyr	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Myriam Morissette	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Catheryne Bélanger	Ministère de la Justice
M ^e Sophie Lépine-Zaruba	Ministère de la Justice
M. Luc Imbeault	Représentant des régions, Côte-Nord
M. Denis Taillon	Représentant des régions, Saguenay–Lac-Saint-Jean

- g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M ^e André Bourgeois	Négociateur en chef
M. Bruno Marion	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M ^{me} Catherine Lapeyrie	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M ^e Simon Gruda-Dolbec	Justice Canada

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M ^e Carl Nepton	Négociateur en chef du Regroupement Petapan
M ^{me} Julie Harvey	Regroupement Petapan
M ^e Mélissa Beaulieu	Conseillère juridique
M ^e Dominic Tremblay	Conseiller juridique

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES MICMACS

Négociation tripartite entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

- a) L'objet des négociations

Les négociations visent la conclusion d'une entente-cadre qui jetterait les bases des discussions pour le règlement de la revendication territoriale globale des Micmacs, tout en permettant aux parties de négocier des ententes intérimaires ou sectorielles de manière bilatérale ou tripartite, selon les intérêts des parties et leurs champs de compétence respectifs.

- b) Les dates des rencontres

2024	
10 avril	6 décembre

- c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'est établi.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Après avoir effectué une évaluation de risques, le gouvernement fédéral a demandé au gouvernement du Québec de participer à une négociation sur les droits aux terres, aux ressources, à l'autonomie gouvernementale et les droits issus de traités. Quant aux Micmacs, ils ont transmis aux gouvernements une déclaration de revendication (« Statement of Claim ») en 2007.

e) Un état de situation des négociations

En 2003, le gouvernement du Canada a voulu entamer un processus de négociation territoriale globale avec les Micmacs du Québec. À l'époque, le gouvernement du Québec ne souhaitait pas s'engager dans une telle négociation, mais a accepté de participer à une démarche alternative visant la conclusion d'ententes sectorielles qui augmenteraient le degré de certitude juridique entourant la question des droits des Micmacs. Toutefois, compte tenu de l'asymétrie des mandats des gouvernements du Québec et du Canada, les parties n'ont pu obtenir de résultats tangibles de ce cadre.

En 2016, à la lumière de nouvelles expertises historiques et d'analyses approfondies, le gouvernement du Québec a modifié sa position quant aux revendications des Micmacs ainsi que son mandat de négociation. Ainsi, il s'est engagé à poursuivre les négociations dans une perspective de conclure une entente finale concernant les revendications micmaques.

À partir de 2017, le gouvernement fédéral s'est doté de son côté de nouveaux mandats en matière de négociations bilatérales, entre autres sur les questions de pêches et de parcs, avec les trois communautés micmaques individuellement, ce qui a plongé les parties dans une nouvelle asymétrie des mandats.

Les négociations à la table tripartite ont ainsi ralenti, voire stagné, pendant quelques années, alors que les parties privilégiaient l'avancement de différentes négociations bilatérales.

En juin 2021, les représentants du SMM ont déposé un nouveau projet d'entente-cadre à la table tripartite qui se voulait un reflet de ces différents processus ayant avancé en parallèle au fil des années. Cette entente-cadre permettrait aux parties de poursuivre l'avancement de la NTG tout en négociant des ententes intérimaires ou sectorielles de manière bilatérale ou tripartite, selon les intérêts des parties et leurs champs de compétence respectifs.

Les discussions tripartites autour de ce nouveau cadre ont connu des périodes de ralentissement à leur tour, notamment car, du côté fédéral, le dossier est passé des mains de l'équipe de l'Atlantique à l'équipe du Québec. Des questions de clarifications des mandats des parties, d'arrimage et de cohérence entre les différents processus de négociation existants pour en dégager une compréhension commune ont mobilisé les efforts des équipes jusqu'à présent.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Alexia Desmeules	Conseillère, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M ^e Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour le gouvernement fédéral et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement fédéral

M. Louis-Charles Gagnon Tessier	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
---------------------------------	---

M ^{me} Valérie Veilleux	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M ^{me} Liisa Macnaughton	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M ^{me} Emily Foggia	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
M ^e Bailey Fox	Justice Canada
M ^e Simon Gruda-Dolbec	Justice Canada

- h) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M ^e Nadir André	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Candice Metallic	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Chastity Mitchell	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Tanya Barnaby	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^e Isabelle Simard	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Loni Vicaire	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Alicia Moffat	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.

Voir à la fin de la réponse.

-
- i) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.

Employés du SRPNI	322 181 \$
Négociateurs externes	270 000 \$
<u>TOTAL :</u>	<u>592 181 \$</u>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

2. Liste des négociations bilatérales entre le gouvernement du Québec et les différentes communautés autochtones, qui ont eu lieu en 2024-2025, actuellement en cours et à venir pour l'année 2025-2026 incluant le détail sur :
- a) l'objet des négociations;
 - b) la date des rencontres;
 - c) l'échéancier des négociations;
 - d) les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement;
 - e) un état de situation des négociations;
 - f) le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec;
 - g) le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone;
 - h) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes.
-

LES ABÉNAQUIS – ODANAK ET WÔLINAK

Table de négociation sur une entente-cadre

- a) L'objet des négociations

La négociation vise à conclure une entente-cadre avec la Nation abénaquise. Les parties travaillent présentement sur un projet de mandat de négociation.

- b) Les dates des rencontres

2024			
11 juillet	28 août	23 septembre	18 novembre
2025			
13 janvier			

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent conclure l'entente-cadre six mois après la confirmation du projet de mandat de négociation.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

e) Un état de situation des négociations

En avril 2024, les chefs des Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak et le directeur-général de W8banaki ont fait part au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit de leur intérêt pour une entente-cadre concernant le développement sur leur territoire traditionnel appelé Ndakina.

À l'été 2024, des premiers échanges ont eu lieu entre des représentants du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit et de la Nation abénaquise sur le projet d'entente-cadre.

En septembre 2024, la Nation abénaquise a déposé une liste de demandes au gouvernement du Québec qui porte sur une multitude de sujets, dont la consultation, la protection de l'environnement, l'accès au territoire et l'acquisition de terres, le développement d'infrastructures, le développement économique et d'autres.

Depuis, les parties travaillent à définir un mandat de négociation.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Alexandre Turgeon	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. David Bernard	Négociateur, W8banaki
M. Alexandre Carrier	Conseiller stratégique, W8banaki
M. Robert Prévost	Consultant
M ^{me} Alice Sécheresse	Consultante
M. Daniel G. Nolett	Directeur-général, Conseil des Abénakis d'Odanak
M ^e Benoît Champoux	Avocat de la Nation abénaquise
M ^{me} Nikita Zewski	W8banaki
M. Christopher Coggan	Consultant
M ^{me} Nadia Lemire	Conseil des Abénakis de Wôlinak
M. Stéphane Landry	Conseiller, Conseil des Abénakis de Wôlinak

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES ALGONQUINS

Table Nation Anishinabe-Québec sur la gestion de l'orignal dans la réserve faunique La Vérendrye

- a) L'objet des négociations

La négociation porte sur la participation e la nation algonquine à la gestion de l'orignal dans la réserve faunique La Vérendrye (RFLV) sur la protection du cheptel d'orignaux. Une entente-cadre sur la gestion de l'orignal a été conclue entre le gouvernement du Québec et le Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg le 18 août 2021 et dont l'échéance est fixée au 31 mars 2025. Les parties travaillent maintenant à la mise en œuvre de l'entente-cadre et à la négociation d'une entente de collaboration.

- b) Les dates des rencontres

2024			
3 avril	17 avril	9 mai	23 mai
3 juin	19 juin	3 juillet	29 juillet
20 août	10 septembre	18 septembre	7 octobre
4 novembre	18 novembre	3 décembre	

- c) L'échéancier des négociations

Dans l'entente-cadre de 2021, les parties se sont engagées à élaborer une entente de collaboration d'ici le 31 mars 2025.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

- e) Un état de situation des négociations

En 2019, plusieurs communautés algonquines se sont rassemblées pour faire connaître leurs préoccupations sur l'état de la population d'orignaux dans la réserve faunique La Vérendrye (RFLV) et les secteurs environnants. Elles réclamaient un moratoire sur la chasse sportive dans la RFLV. Les moyens de pression s'étant intensifiés à l'automne 2020, la Table Québec-Nation algonquine sur l'orignal a été mise en place afin de convenir de solutions pérennes de cohabitation entre les populations algonquines et les chasseurs. Le Conseil tribal de la nation algonquine-Anishinabeg a joué un rôle important pour fédérer les communautés autour de cette cause. Ces discussions ont mené à la conclusion de l'*Entente-cadre concernant la gestion de l'orignal entre la Nation anishnabe et le gouvernement du Québec* (Entente-cadre) en juin 2021. Une entente-cadre distincte a également été conclue avec les Algonquins de Lac-Barrière, qui s'était dissociée des autres communautés algonquines au cours des premières phases de négociation. L'Entente-cadre prévoit des mesures intérimaires, étalées sur une période de quatre ans, ce qui

inclut une suspension temporaire de la chasse sportive de l'orignal d'une durée de deux ans, c'est-à-dire jusqu'à l'automne 2022 inclusivement. Les modalités de l'Entente-cadre prévoient ensuite une reprise graduelle de la chasse dès l'automne 2023, sous réserve des conclusions de certaines études qui pourraient être réalisées par les parties.

En 2022, les parties ont mis sur pied un comité technique (le comité aviseur) qui a notamment pour mandat d'établir un portrait détaillé de l'état de santé du cheptel d'orignal dans la RFLV. Le comité regroupe des biologistes à l'emploi des communautés algonquines et des biologistes du gouvernement du Québec. Une fois les analyses du comité aviseur terminées, la Table Québec-Nation algonquine avait pour tâche d'élaborer un plan de chasse pour la reprise de la chasse sportive et de développer un modèle de participation accrue de la Nation algonquine à la gestion de l'orignal. Le rapport final du comité aviseur a été déposé en juin 2024.

Afin de donner le temps aux parties d'avancer le travail de mise en œuvre, le gouvernement du Québec a consenti à prolonger la suspension temporaire de la chasse sportive. En contrepartie, le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit a demandé qu'un plan de travail avec un échéancier serré soit convenu entre les négociateurs. Des discussions soutenues ont lieu depuis et visent à conclure une entente de collaboration qui établirait des modalités de gestion de l'orignal avec une participation accrue des Autochtones ainsi que des modalités de chasse particulières.

Une tournée des communautés algonquines s'est amorcée en novembre 2023. Lors de ces rencontres, le comité aviseur présentait les conclusions et les recommandations de son rapport sur l'état de santé du cheptel d'orignal dans la RFLV. Trois communautés (Kitcisakik, Lac Simon et Kitigan Zibi) ont été visitées.

Les parties consacrent des efforts actuellement en vue de conclure une entente de collaboration, qui aborderait notamment la reprise de chasse sportive.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Mario Gibeault	Négociateur
M ^{me} Coralie Laurendeau	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Samuel Fiset	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. François Paradis	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. François-Xavier Perron-Maranda	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Solaine Prince	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. André Dumont	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Ambroise Lycke	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M ^{me} Adrienne Jérôme	Négociatrice, nation algonquine
M ^{me} Savanna McGregor	Grande cheffe de la nation algonquine
M. Norm Odjick	Directeur général, Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg
M ^{me} Robin Cayer	Coordonnatrice, Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg
M. Jean-Guy Whiteduck	Négociateur adjoint, Kitigan Zibi
M. Gorden McGregor	Négociateur adjoint, Kitigan Zibi (à partir d'août 2024)
M. Jimmy Papatie	Négociateur adjoint, Kitcisakik
M. Charlie Papatie	Négociateur adjoint, Kitcisakik (à partir du printemps 2024)
M. Danny Pien	Négociateur adjoint, Lac-Simon
M. Mario St-Georges	Biologiste, Algonquins de Lac-Barrière
M. Pierre-Luc Bastien	Biologiste, Conseil tribal nation algonquine Anishinabeg
M. Joel Odjick	Biologiste, Conseil tribal nation algonquine Anishinabeg
M ^e Amir Attaran	Conseiller juridique, Conseil tribal nation algonquine Anishinabeg

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES ALGONQUINS – KEBAOWEK

- a) L'objet des négociations

Discussions visant la conclusion d'une entente sur la consultation et l'accommodement. Cette entente mettra en place un processus de consultation convenu en vue de permettre à Kebaowek de faire valoir ses préoccupations lorsqu'une mesure envisagée est susceptible d'avoir un impact sur les droits qu'elle revendique.

- b) Les dates des rencontres

9 avril	7 mai	4 juin	18 septembre
25 octobre	10 décembre		
2025			
23 janvier			

c) L'échéancier des négociations

Il est de la volonté des parties de finaliser dans les meilleurs délais les discussions, mais aucun échéancier n'est fixé.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En mars 2022, Kebaowek a signifié au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs dans le temps l'arrêt de sa participation aux processus de consultations et d'harmonisation initiés par le gouvernement du Québec tant et aussi longtemps que de nouveaux processus de consultation et d'harmonisation mutuellement satisfaisants ne seraient pas convenus. En novembre 2022, le ministère des Ressources naturelles et des forêts et le SRPNI ont proposé à Kebaowek de mettre en place une table de négociation en vue de négocier une entente sur la consultation et l'accommodement. Dès janvier 2023, les discussions entre Kebaowek et le SRPNI ont débuté. Bien que le déclencheur de la demande de Kebaowek fût en lien avec les activités forestières, il a été convenu que les discussions porteront sur une entente sur la consultation et l'accommodement de portée générale avec la possibilité de négocier plus tard, si c'est la volonté des parties, des annexes sectorielles portant sur des processus de consultation et d'accommodement plus spécifiques.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Andréanne Brière	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^e Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M ^e Jameela Jeeroburkhan	Avocate
Me Rose Victoria Adams	Avocate
M. Pascal Bibeau	Employé du conseil de bande
M. Justin Roy	élu au conseil de bande

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES ALGONQUINS – LAC-BARRIÈRE

a) L'objet des négociations

La négociation visait à conclure une entente afin de mettre en œuvre les recommandations conjointes de 2006 des représentants spéciaux respectifs du gouvernement du Québec et des Algonquins de Lac-Barrière (ALB). Les discussions portent principalement sur la participation à la gestion des ressources renouvelables (forestières et fauniques) et aux bénéfices économiques qui en découlent. Une entente a été conclue le 14 décembre 2021. Le conseil de bande actuel a adopté, en 2023, une résolution pour rejeter l'entente. Les discussions se poursuivent afin d'amender l'entente ou de convenir d'autres solutions.

b) Les dates des rencontres

2024	
8 mai	10 décembre

c) L'échéancier des négociations

Il n'y a pas de date d'échéance associée à ces négociations à l'heure actuelle.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

L'Entente de mise en œuvre des recommandations conjointes de 2006 des représentants spéciaux du Québec et des Algonquins de Lac-Barrière (l'Entente) a été conclue le 14 décembre 2021, et les parties ont travaillé à sa mise en œuvre jusqu'à l'élection d'un nouveau conseil de bande le 10 mars 2023.

L'Entente porte principalement sur la participation à la gestion des ressources renouvelables (forestières et fauniques) tout en comportant des mesures d'aide au développement économique et social de la communauté.

Le 5 décembre 2023, le nouveau conseil de bande élu transmettait une lettre et une résolution pour signifier qu'il rejetait formellement cette entente signée par le conseil de bande précédent. Le conseil de bande soutient notamment que l'entente de mise en œuvre ne bénéficiait pas de l'acceptabilité sociale nécessaire, et qu'elle n'aurait pas fait l'objet de consultations auprès des membres. Le conseil d'ALB indiquait également qu'il souhaitait entrer dans un protocole de discussion avec le gouvernement du Québec relativement à la foresterie, la faune et les autres ressources qui pourraient être extraites dans le territoire d'intérêt de Lac-Barrière.

Deux rencontres ont eu lieu en 2024 : une rencontre de négociation le 8 mai et une rencontre organisée par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, le 10 décembre, rencontre à laquelle divers élus régionaux et l'équipe de négociation du SRPNI ont participé.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Mario Gibeault	Négociateur, Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Coralie Laurendeau	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Casey Ratt	Chef
M. Eric Charbonneau	Membre du conseil de bande
Mme Anida Decoursay	Membre du conseil de bande
M. Jessie Decoursay	Membre du conseil de bande
M. Terrence Nottaway	Membre du conseil de bande
M. Charles T. Ratt	Directeur des ressources naturelles
M ^e Katherine Hensel	Avocate de la communauté
M ^e Kristie Tsung	Avocate de la communauté

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES ALGONQUINS – LAC-SIMON

a) L'objet des négociations

Processus de discussion visant la conclusion d'une entente qui permettrait au gouvernement du Québec et à la Première Nation Anishnabe de Lac Simon de renforcer leur relation tout en apportant des solutions concrètes et mutuellement satisfaisantes aux enjeux auxquels la communauté est confrontée.

b) Les dates des rencontres

2024			
30 mai	10 juillet	9 août	30 septembre
21 octobre	5 et 28 novembre	12 décembre	
2025			
30 janvier			

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été déterminé.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Cette question ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le 18 janvier 2022, les parties ont conclu le Protocole d'entente sur la Table centrale. Ce protocole établit notamment une Table centrale qui servira aux parties de forum d'échange sur les sujets d'intérêts communs. Plusieurs sujets ont déjà été abordé à cette table suivant les priorités identifiées par Lac-Simon. En juin 2024, Lac-Simon a demandé que des discussions aient lieu en vue de la conclusion d'une entente qui aura notamment pour objet de favoriser l'implication de Lac Simon dans la gestion et la mise en valeur du territoire et de ces ressources. Dès lors, les représentants des parties ont eu des discussions approfondies en vue de comprendre ce qui était recherché par la communauté. Par la suite des discussions ont débuté sur la base des priorités que Lac-Simon a signifiées au gouvernement. Essentiellement les discussions portent sur le renforcement des relations entre les parties, l'amélioration des processus de consultation et des mesures de développement économique qui pourraient être mis en place au bénéfice de la communauté de Lac-Simon.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Félicité Belisimbi	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M ^e Tania Clercq	Ministère de la Justice
M ^{me} Andréanne Brière	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Marie- Hélène Tremblay	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M ^{me} Adrienne Jérôme	Employé du conseil de bande
M ^{me} Pamela Papatie	Négociatrice en chef
Mme Marlene Jérôme	Employé du conseil de bande
M. Daniel Pien	Employé du conseil de bande
M ^e Julie Paré	Avocate
M ^e Jeanne Pérès	Avocate

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES ALGONQUINS – LONG POINT FIRST NATION (LPFN)

Table sur les ressources naturelles

a) L'objet des négociations

Cette table de négociation vise à mettre en place des mécanismes favorisant la conciliation des activités d'exploitation des ressources naturelles avec les activités de chasse, pêche, piégeage et de cueillette de LPFN.

b) Les dates des rencontres

2024		
21 mai	19 juin	17 juillet
25 septembre	16 octobre	19 novembre
11 décembre		

2025	
14 janvier	16 janvier

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'est établi par les parties.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

À la suite du renouvellement de l'engagement des parties à mettre en œuvre l'Entente-cadre de 2008, les discussions sur la foresterie ont repris en 2020 dans le but de conclure notamment une entente sur la consultation et résoudre d'autres enjeux en lien avec la pratique des activités traditionnelles des membres de LPFN. Un projet d'entente a été déposé par le gouvernement du Québec, mais est demeuré sans suites malgré les nombreuses relances du gouvernement du Québec. En 2023, les discussions ont repris, et ce, dans un contexte où LPFN avait cessé de participer aux processus d'harmonisation forestière, insatisfaite des mécanismes mis en place et du soutien financier qui lui était octroyé pour y participer. En 2024, LPFN a demandé que le mandat de la table soit élargi pour couvrir toutes les ressources naturelles. Le gouvernement du Québec a déposé des propositions pour répondre à diverses préoccupations de la communauté.

f) Le nom des négociateurs pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Félicité Belisimbi.	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Andréanne Brière	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Véronique Paul	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Pascal Simard	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Mme Josée Elvire Djongo

Ministère des Ressources naturelles
et des Forêts

Rosemarie Fortier

Ministère de la Justice

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Steeve Mathias

Négociateur

M^e Isabelle Simard

Avocate

M. Peter Politis

Consultant

M. Léonard Polson

Employé du conseil de bande

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES ATIKAMEKS - WEMOTACI

Table de négociation sur la foresterie et la villégiature

- a) L'objet des négociations

La négociation a visé en 2023 à conclure l'*Entente-cadre Nahitowin Masinahikan pour une nouvelle relation entre les Atikamekw de Wemotaci et le gouvernement du Québec*, qui a été signée en novembre, et en 2024 à donner suite aux engagements de l'entente-cadre, lesquels visent une meilleure collaboration dans la gestion des ressources forestières et faunique et une meilleure cohabitation entre les utilisateurs du territoire, notamment les villégiateurs, et la population atikamekw de Wemotaci

- b) Les dates des rencontres

2024		
12 avril	26 avril	17 mai
7 juin	26 septembre	

- c) L'échéancier des négociations

Il n'y a pas d'échéancier fixé pour la négociation

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

- e) Un état de situation des négociations

Le 24 février 2022, le Conseil des Atikamekw de Wemotaci (CAW) a signifié une mise en demeure au gouvernement du Québec alléguant des manquements en matière de consultation et d'accommodement dans le cadre des activités de foresterie et de délivrance de baux de villégiature. Des négociations ont suivi et ont abouti à la signature, en novembre 2023, de l'*Entente-cadre Nahitowin Masinahikan pour une nouvelle relation entre les*

Atikamekw de Wemotaci et le gouvernement du Québec, laquelle prévoit certaines mesures transitoires qui concernent principalement un réarrangement des chantiers forestiers de façon à prendre en compte les besoins particuliers et la préservation du mode de vie propre aux Atikamekw de Wemotaci, et qui jette les bases pour la négociation d'une entente à long terme. Les négociations en vue de l'entente à long terme, qui prévoient notamment l'examen et l'amélioration des pratiques en matière de consultation, ont débuté en janvier 2024.

Le 26 novembre 2024, le CAW a demandé une pause de rencontres de négociation, car le conseil de bande devait prioriser la résolution d'autres problématiques avec lesquelles compose la communauté. Plusieurs employés du secteur administratif qui participaient à la table de négociation ont également quitté leur poste et n'ont pas pu être remplacés encore, ce qui ne facilite pas la participation de la communauté à la négociation. Il n'y a pas eu de rencontres de négociation depuis ce temps.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Samuel Fiset	Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Coralie Laurendeau	Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Flavie Armand	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Kevin Partington	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Louis Breault	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Sophie Bussièrès	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. François Dupuis	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Philippe Grenier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Marie-Hélène Tremblay	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Solaine Prince	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Jon-Evan Quoquochi	Membre du Conseil des Atikamekw de Wemotaci
M. Miguel Coocoo	Membre du Conseil des Atikamekw de Wemotaci
M ^e Jacynthe Ledoux	Cain Lamarre
M ^e Cynthia Smith	Cain Lamarre
M ^e Zoé Robidoux	Cain Lamarre

M ^{me} Dorianne Petiquay	Bureau de gestion du territoire de Wemotaci
M ^{me} Marie-Laure Lusignan	Bureau de gestion du territoire de Wemotaci
M. Jean-Baptiste Chilton	Bureau de gestion du territoire de Wemotaci
M. Louis Bélanger	Consultant

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir la réponse à la fin

LES CRIS

- a) L'objet des négociations

Table centrale de négociation dont le mandat est de discuter de divers sujets d'intérêt commun, dans le contexte d'importants projets de développement des ressources, notamment énergétiques, du territoire de la Baie-James.

- b) Les dates de rencontres

2024		
10 décembre	19 décembre	
2025		
13 janvier	24 janvier	14 février

- c) L'échéancier des négociations

Initialement, la partie crie avait manifesté le souhait de conclure une entente de principe au 31 mars 2025, puis de conclure une entente finale sur cette base. Ensuite la partie crie a révisé son échéancier, pour cibler des priorités et proposer plutôt une entente de principe au 30 juin 2025 et une entente finale au 31 octobre 2025. Cet échéancier ne tenait pas compte du dépôt d'une contre-proposition gouvernementale.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

Le 19 décembre 2024, les représentants de la nation crie ont déposé un projet d'entente globale comprenant quinze chapitres de négociation.

Le 24 janvier 2025, une contre-proposition gouvernementale a été déposée.

Le 7 février 2025, la partie crie a soumis un échéancier révisé, mais sans revenir précisément sur les éléments de la contre-proposition gouvernementale.

Le 14 février 2025, la partie crie a expliqué son positionnement concernant un document de priorités déposé au premier ministre par la grande chef du Grand

Conseil des Cris (Eeyou Istchee) et présidente du Gouvernement de la nation crie.

La partie crie a par la suite indiqué au Québec qu'elle devrait prendre une pause avant de revenir avec des représentants dûment mandatés pour poursuivre les négociations, le cas échéant.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Maurice Charlebois	Négociateur externe
M. Daniel Desharnais	Ministère du Conseil exécutif, Secrétariat général, coordination gouvernementale et administration
M. David Saint-Pierre	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, chef d'équipe du Pôle d'expertise sur les gouvernances en milieu nordique
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice, avocat

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Davey Bobbish	Directeur-général au GNC
M. John Hurley	Avocat au cabinet Gowling WLG
M. David Heritage	Heritage Management Consulting Group inc.

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SAA et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Discussions en vue de la révision du cadre législatif applicable à la Commission scolaire crie

- a) L'objet des négociations

Le SRPNI et le ministère de l'Éducation (MEQ) discutent avec le Gouvernement de la nation crie (GNC) et la Commission scolaire crie (CSC) d'une révision possible du cadre législatif applicable à la CSC.

- b) Les dates des rencontres

2024
28 mai
2025
aucune rencontre

- c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été établi.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

En réponse à la demande du GNC et la CSC de réviser le cadre législatif applicable à la CSC, le ministre de l'Éducation et le ministre responsable des relations avec les Premières Nations et les Inuit ont proposé à la nation crie la mise en place d'une table de discussions avec leurs représentants, laquelle a pour intention de répondre aux questions d'intérêt immédiat de la CSC, tout en permettant au gouvernement du Québec d'avoir une meilleure compréhension des demandes et enjeux soulevés par la nation crie relativement à une modernisation de la *Loi sur l'instruction publique pour les autochtones cris, inuit et naskapis* (LIPA-CIN, ch.I-14), de même que ses incidences sur la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ). Une seule rencontre a été tenue au cours de la dernière année financière, au printemps. Il y a eu une pause des discussions à la demande des Cris. Les discussions devraient toutefois reprendre, les Parties cherchent une date pour fixer la prochaine rencontre de la Table.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Marie-José Thomas	Ministère du Conseil exécutif, administratrice d'État
M ^{me} Marie-Josée Blais	Ministère de l'Éducation, sous-ministre adjointe
M ^{me} Josée Arseneault	Ministère de l'Éducation, directrice
M ^{me} Catherine Gélinau	Ministère de l'Éducation, conseillère
M ^{me} Sylvie Boulay	Ministère de la Justice, avocate
M ^{me} Marie-Josée Verreault	Ministère de la Justice, avocate
M ^{me} Annelise Jensen	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, conseillère
M ^{me} Esther Blais	Ministère de l'Enseignement supérieur, sous-ministre adjointe
M. Loïc Di Marcantonio	Ministère de l'Enseignement supérieur, directeur
M ^{me} Josiane Asselin	Ministère de l'Enseignement supérieur, conseillère
M ^{me} Annabelle Rousseau	Ministère de l'Enseignement supérieur, conseillère

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Abel Bosum	GNC, ancien grand chef, négociateur en chef
M ^{me} Caroline Mark	CSC, directrice générale
M. Richard Shecapio	GNC, négociateur

M ^{me} Melissa Saganash	GNC, directrice générale adjointe
M ^{me} Stella Lameboy	CSC, directrice générale adjointe, Enseignement supérieur et aux adultes
M ^{me} Edna Shecapio	CSC, agente administrative
M. Denis Blanchette	Gowling WLG, conseiller juridique
M. David Heritage	GNC, conseiller

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Révision du cadre législatif applicable au Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James

- a) L'objet des négociations

Le SRPNI et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) discutent avec le Gouvernement de la nation crie (GNC) et le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James d'une révision possible du cadre législatif applicable à la CCSSSBJ.

- b) Les dates des rencontres

2024		
9 avril	5 mai	20 juin
18 juillet	19 décembre	
2025		
27 février		

- c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été établi.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

En réponse à la demande du GNC et la CCSSSBJ de réviser le cadre législatif applicable à la CCSSSBJ, le gouvernement du Québec a mis en place une table de discussions avec les représentants des deux parties. Les discussions se poursuivent.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Daniel Paré	Ministère de la Santé et des Services sociaux
M ^{me} Marie-José Thomas	Ministère du Conseil exécutif, administratrice d'État

M ^{me} Josée Martel	Ministère de la Santé et des Services sociaux, directrice générale par intérim
M ^{me} Josiane Perreault	Ministère de la Santé et des Services sociaux, directrice
M ^{me} Hakima Touami	Ministère de la Santé et des Services sociaux, conseillère
M. Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice, conseiller juridique
M ^{me} Annelise Jensen	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, conseillère

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Abel Bosum	GNC, ancien grand chef, négociateur en chef
M ^{me} Jeannie Pelletier	CCSSSBJ, présidente
M. Daniel St-Amour	CCSSSBJ, directeur général
M. Richard Shecapio	GNC, négociateur
M. Marcel Villeneuve	Conseiller
M ^{me} Melissa Saganash	GNC, directrice générale adjointe au GNC
M. Justin Ringer	CCSSSBJ, directeur
M. John Hurley	Gowling WLG, conseiller juridique

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Négociations de l'Entente concernant la mise en œuvre du régime collaboratif de gestion forestière pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2028 entre le gouvernement du Québec et les Cris d'Eeyou Istchee et de l'Entente relative à la communication et à l'utilisation de certaines données dans le cadre du régime collaboratif de gestion des ressources forestières sur les terres de la catégorie II entre le gouvernement du Québec et les Cris d'Eeyou Istchee

a) L'objet des négociations

Afin de mettre en œuvre le régime collaboratif de gestion des ressources forestières visé à l'article 65 de l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James et à l'article 36 de l'Entente pour résoudre le différend forestier Baril-Moses, des arrangements adéquats devaient être négociés, y compris un support technique et financier au Gouvernement de la nation crie (GNC).

Il était aussi nécessaire de définir les modalités de communication et d'utilisation des données du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), essentielles à la planification de l'aménagement durable des forêts, afin que le GNC dispose de toutes les informations nécessaires pour développer une capacité additionnelle en matière de planification et de gestion forestière.

b) La date des rencontres

2024		
25 septembre	9 novembre	15 novembre
29 décembre	5 décembre	14 décembre
20 décembre		
2025		
12 janvier	22 janvier	26 janvier
1 ^{er} Février	6 février	26 février
27 février		

c) L'échéancier des négociations

Le gouvernement du Québec et le GNC sont engagés, depuis le printemps 2020, à entreprendre et à poursuivre de façon diligente et de bonne foi des négociations afin de conclure une nouvelle entente de mise en œuvre du régime collaboratif prévu. Le démarrage des négociations est conforme aux dispositions de l'*Entente pour résoudre le différend forestier Baril-Moses*, qui fixait au plus tard le 1^{er} avril 2020 l'engagement des parties afin de conclure une entente de renouvellement en cette matière. Les discussions ont achoppé, dès mars 2021, sur les coûts de mise en œuvre du régime collaboratif, la durée des ententes subséquentes à la période 2021-2026 et la portée des responsabilités pouvant être exercées par le GNC.

Devant l'impasse, le Comité de liaison permanent établi en vertu du chapitre 11 de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris est intervenu ponctuellement à la demande du GNC. Les délais engendrés par l'examen des enjeux à résoudre relativement à l'interprétation, à la mise en œuvre harmonieuse et au suivi efficace des ententes conclues, dans un contexte politique et administratif mouvant, ont amené les parties à reprendre les discussions en septembre 2023.

Il n'y a pas d'échéancier aux négociations; leur résultat devait couvrir la période de cinq ans débutant le 1^{er} avril 2021 et se terminant le 31 mars 2026. Les parties ont trouvé des arrangements adéquats pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2028 notamment pour s'harmoniser aux cycles de planification forestière du Québec (période actuelle de 2023-2028), ce qui facilitera ainsi le travail des équipes du Québec et du GNC au moment de poursuivre la mise en œuvre.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les négociations sont en voie d'être conclues.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes

les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M ^{me} Marie-José Thomas	Ministère du Conseil exécutif, administratrice d'État affectée auprès de la secrétaire générale et greffière du Conseil exécutif
M. Alain Sénéchal	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), sous-ministre associé aux forêts
M. Simon St-Georges	MRNF, conseiller
M. Frédéric Desrosiers	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), conseiller
M ^{me} Marie-Josée Verreault	Ministère de la Justice, conseillère juridique

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Richard Shecapio	Négociateur du Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) – GCC(EI) – et du GNC auprès du gouvernement du Québec
M. Paul John Murdoch	Conseiller juridique et secrétaire du GCC(EI) et du GNC auprès du gouvernement du Québec
M ^{me} Nadia Saganash	Directrice des relations du GCC(EI) et du GNC auprès du gouvernement du Québec
M. Gillman Ottereye	Directeur du département de la foresterie du GNC
M. Jean-Sébastien Clément	Gowling WLG, conseiller juridique

h) le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES HURONS-WENDATS

Discussions bilatérales sur des enjeux fauniques

a) L'objet des négociations

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ainsi que le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ont convenu de négocier avec la NHW une entente concernant la pratique de la chasse à l'orignal et la gestion de la conservation de l'orignal sur les réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf.

b) Les dates des rencontres

2024			
16 avril	7 mai	29 mai	18 juin
9 juillet	28 août		

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent trouver les compromis permettant la conclusion d'une entente concernant la pratique de la chasse à l'orignal et la gestion de la conservation de l'orignal sur les réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf dans de brefs délais.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le grand chef Rémy Vincent et le premier ministre François Legault ont confirmé leur intention mutuelle de renforcer la relation de nation à nation lors d'une rencontre tenue le 17 mars 2022. Dans cette foulée, le grand chef Rémy Vincent a demandé au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit et au ministre de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs la reprise, à l'automne 2023, des négociations d'une entente concernant la pratique de la chasse à l'orignal et la gestion de la conservation de l'orignal sur les réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf. La nomination d'un négociateur externe, épaulé par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit, a permis l'établissement, en décembre 2023, d'un dialogue constructif visant la recherche de solutions au bénéfice des parties dans une perspective de cohabitation harmonieuse des divers usagers du territoire. Les discussions à la table de négociation se sont déroulées régulièrement entre avril et août 2024, en plus des échanges ayant cours entre le négociateur du gouvernement du Québec et celui de la Nation huronne-wendat.

La tenue d'un scrutin général au sein de la communauté, suivi de l'élection d'un nouveau grand chef ont mené à une pause des échanges à la table de négociation à compter de l'automne 2024. Cette période a permis aux parties de mener des analyses internes afin d'explorer de nouvelles pistes de compromis mutuels. Les échanges entre le négociateur du gouvernement du Québec et celui de la NHW a permis de maintenir un canal de communication jusqu'en janvier 2025. Le gouvernement attend confirmation du CNHW pour reprendre formellement les échanges.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Benoit Laliberté	Négociateur
M. Maxime Morin	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. François-Xavier Perron-Maranda	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Anabel Carrier	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Dominic Bourget	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Stéphane Picard	Négociateur, Conseil de la Nation huronne-wendat
M ^e Matilda Bourdeau	Négociatrice adjointe, Conseil de la Nation huronne-wendat
M. Vincent Bourret	Directeur, Bureau du Nionwentsïo de la Nation huronne-wendat
M. Charles-Antoine Lesage	Bureau du Nionwentsïo de la Nation huronne-wendat

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Discussions bilatérales sur un protocole de consultation

- a) L'objet des négociations

Les parties ont convenu de mettre en place une table de discussion en vue de convenir d'une entente portant sur la consultation et l'accommodement.

- b) Les dates des rencontres

2024			
10 avril	8 mai	10 juillet	23 juillet
27 août	9 octobre		
2025			

- c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent s'entendre sur un protocole portant sur la consultation et l'accommodement dans de brefs délais.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

Les discussions entre le Conseil de la Nation huronne-wendat et le gouvernement du Québec se sont poursuivies depuis l'année précédente concernant le projet de protocole de consultation. Des discussions visant l'identification de solutions mutuellement acceptables afin d'assurer plus de prévisibilité pour les parties dans le cadre de processus de consultation initiés par le gouvernement du Québec auprès de la Nation huronne-wendat ont eu cours jusqu'au mois d'octobre 2024.

Une pause des échanges à la table de négociation à compter d'octobre 2024 a permis aux parties de mener des analyses internes afin d'explorer de nouvelles pistes de compromis mutuels. Les échanges entre le négociateur du gouvernement du Québec et celui de la NHW a permis de maintenir un canal

de communication jusqu'en janvier 2025. Le gouvernement attend confirmation du CNHW pour reprendre formellement les échanges.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Benoit Laliberté	Négociateur
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Maxime Morin	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Stéphane Picard	Négociateur, Conseil de la Nation huronne-wendat
M ^e Matilda Bourdeau	Négociatrice adjointe, Conseil de la Nation huronne-wendat

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES INNUS - MASHTEUIATSH

- a) L'objet des négociations

Le gouvernement du Québec et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan souhaitent renouveler l'*Entente concernant certains enjeux forestiers et fauniques* signée en 2018 afin notamment de poursuivre la mise en œuvre de l'approche collaborative en matière d'aménagement forestier et la réalisation de mesures visant à valoriser la pratique de certaines activités traditionnelles.

- b) Les dates des rencontres

2024			
19 avril	10 mai	24 mai	4 juin

- c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitent s'entendre sur le renouvellement pluriannuel de l'*Entente concernant certains enjeux forestiers et fauniques* dans les meilleurs délais.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

Les parties ont de nouveau convenu de renouveler l'*Entente concernant certains enjeux forestiers et fauniques* pour une année supplémentaire. Les parties souhaitent poursuivre la négociation en vue de renouveler l'entente sur une base pluriannuelle à compter de 2025. Les discussions en ce sens devraient reprendre prochainement.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Myriam Morissette	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Martin Breault	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Thomas Faguy-Bernier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Frédérick Perron	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Claude Bélanger	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Louis Breault	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Anik Langevin	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Carl Cleary	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M. François Rompré	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M. James W. Moar	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M. Gabriel Duchesne Kurtness	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M. Lenny Valin	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
M ^{me} Caroline Philippe	Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES INNUS - PESSAMIT

- a) L'objet des négociations

Le gouvernement du Québec et le Conseil des Innus de Pessamit souhaitent améliorer leurs relations et apporter plus de prévisibilité pour le développement de projets sur le territoire par la conclusion d'une entente-cadre et d'une entente finale de nation à nation portant sur le développement du territoire et de ses ressources. Les parties ont convenu de prioriser les discussions sur le développement énergétique du territoire.

b) Les dates des rencontres

2024			
19 avril	3 mai	7 mai	24 mai
5 juillet			

2025			
23 janvier			

c) L'échéancier des négociations

L'entente-cadre Mamu Nikanutetau entre le gouvernement du Québec et la Première Nation des Innus de Pessamit a été conclue le 15 février 2024. La société d'État Hydro-Québec a également participé aux négociations et a signé l'entente à titre d'intervenante en y prenant plusieurs engagements. Les parties souhaitent conclure l'entente de nation à nation en découlant dans un délai d'un an à partir de la date de signature, ou à une date autrement convenue entre les parties.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Suivant la signature de l'entente-cadre, les représentants du Québec et de Pessamit ont repris les discussions en vue de conclure une entente finale de nation à nation. Ces discussions ont été mises en pause par Pessamit suivant des élections au sein de la communauté à l'été 2024 qui ont mené à des changements dans la composition du Conseil. Le gouvernement du Québec a signalé à maintes reprises son ouverture à poursuivre le dialogue entamé et est en attente d'orientations des nouveaux élus de Pessamit pour la suite.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M ^e Marie-Christine Gagnon	Conseillère juridique, Gowling WLG
M ^e Charles Daviault	Conseiller juridique, Gowling WLG
M ^{me} Marie-Pier Bacon	Conseil des Innus de Pessamit
M. Gerald Hervieux	Conseil des Innus de Pessamit
M. René Simon	Conseil des Innus de Pessamit

M ^{me} Suzanne Charland	Conseil des Innus de Pessamit
M ^e David Schulze	Conseiller juridique, Dionne Schulze
M ^e Maryse Décarie-Daigneault	Conseillère juridique, Dionne Schulze
M. Louis Archambault	Consultant

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES INNUS – UASHAT MAK MANI-UTENAM

- a) L'objet des négociations

En 2021, le gouvernement du Québec et les Innus de Uashat mak Mani-Utenam ont repris des discussions de « nation à nation » en vue de conclure une entente à brève échéance. Cette entente serait la base d'une relation renouvelée et permettrait la poursuite de discussions sur différents sujets d'intérêt pour les deux parties.

- b) Les dates des rencontres

Aucune rencontre formelle de la table de négociations a eu lieu mais les négociateurs des deux parties ont eu plusieurs échanges au cours de la période couverte par la présente étude des crédits.

- c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier précis n'a été fixé par les parties.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

Au printemps 2021, les parties ont convenu d'un cadre de référence. Les représentants des parties ont déterminé les sujets devant être abordés au cours des discussions. Un calendrier prévoyant les échéanciers a aussi été convenu à l'été 2021. Les parties ont maintenu un rythme soutenu dans les négociations jusqu'à la période électorale dans la communauté en juin 2022. Le gouvernement du Québec a nommé un négociateur, M. Benoit Laliberté, pour la poursuite de ces négociations. Bien que les négociations n'aient encore formellement reprises, les négociateurs de Québec et d'ITUM continuent d'échanger sur une base régulière sur les priorités et attentes de leurs mandants, ainsi que sur les opportunités qui favoriseraient la reprise des négociations ou qui permettraient un rapprochement entre les parties.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Benoit Laliberté	Négociateur
M ^{me} Viviane Denis-Ducharme	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Jean-Claude Pinette-Therrien Négociateur, Innu TakuaiKAN Uashat
mak Mani-Utenam

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES INUIT

- a) L'objet des négociations

Dans la foulée de la signature de l'Accord de négociation sur l'autonomie gouvernementale du Nunavik le 20 décembre 2023, le gouvernement du Québec et la Société Makivik ont amorcé des négociations formelles en vue d'un nouveau modèle de gouvernance au Nunavik. Les échanges au cours de la dernière année ont porté essentiellement sur la question de la protection de la jeunesse au Nunavik mais d'autres sujets ont également été abordés : aires protégées, régime des terres, logement, renouvellement des ententes Québec-Nunavik arrivant à échéance en 2027 (Sanarrutik, Sivunirmut).

- b) Les dates des rencontres

2024			
8 mai	17 mai	20 septembre	19 décembre

2025	
6 février	12 mars

- c) L'échéancier des négociations

Dans le cas du dossier de la protection de la jeunesse, Makivik souhaite la conclusion d'une convention complémentaire à la CBJNQ d'ici la fin de l'année 2025. Les discussions se poursuivent quant au véhicule le plus approprié en vue d'une réforme des services de protection de la jeunesse au Nunavik. Aucun échéancier dans le cadre des autres dossiers. Les discussions se poursuivront en 2025-2026.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Aucune

- e) Un état de situation des négociations

L'Accord de négociation sur l'autonomie gouvernementale du Nunavik a été signé le 20 décembre 2023. Au cours de l'année 2024-2025, 6 rencontres de négociation formelles ont eu lieu.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Patrick Brunelle Secrétariat aux relations avec les
Premières Nations et les Inuit

M. David Saint-Pierre Secrétariat aux relations avec les
Premières Nations et les Inuit

M. Alexandre Mathieu	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Hubert Noreau-Simpson	Ministère de la Justice
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M ^e Tania Clercq	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Tunu Napartuk	Négociateur, Société Makivik
M. Anthony Ittoshat	Négociateur, Société Makivik
M ^e Jean-François Arteau	Conseiller juridique, Société Makivik
M ^e François Dorval	Conseiller juridique, Société Makivik
M. Jean Dupuis	Société Makivik
M. Fabien Pernet	Société Makivik
M ^{me} Victoria Gordon	Société Makivik

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES MALÉCITES

Discussions bilatérales en vue de la mise en œuvre de l'entente de nation à nation conclue en 2022

a) L'objet des négociations

En juin 2022, le gouvernement du Québec et la Première Nation Wolastoqiyik (Malécite) Wahsipekuk (PNWW) ont conclu une entente bilatérale de nation à nation qui prévoit la mise en place d'un lieu d'échange privilégié entre les deux parties, articulée autour de l'objectif général de développer et de renforcer leurs relations politiques, économiques et sociales existantes et futures.

Sa mise en œuvre se traduit par des discussions autour de cinq thèmes prioritaires identifiés à l'Entente : la consultation et l'accommodement; les activités traditionnelles; le développement économique; le patrimoine et la culture; les lieux d'intérêt pour la PNWW.

b) Les dates des rencontres

2024		
17 mai	26 juin	10 octobre
2025		
9 janvier	21 janvier	

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été établi.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

En 2010, la PNWW a transmis au gouvernement du Québec un mémoire présentant des faits historiques à l'appui de ses démarches de revendication territoriale globale. Un mémoire contenant des éléments d'information complémentaire a été présenté en 2012. Le gouvernement du Québec a été invité par la PNWW en tant qu'observateur aux discussions entre la PNWW et le gouvernement du Canada, en 2017 et 2018. Cette invitation s'inscrivait dans une volonté de faire des avancées vers une négociation territoriale globale.

Or, à l'heure actuelle, le gouvernement du Québec privilégie plutôt la mise en œuvre de l'entente de nation à nation par des discussions bilatérales sur des dossiers d'intérêt commun.

e) Un état de situation des négociations

Les rencontres entre les représentants du gouvernement du Québec et de la PNWW ont porté sur deux thèmes prioritaires identifiés à l'entente de nation à nation, soit le développement économique ainsi que la consultation et l'accommodement.

Les discussions sur la consultation et l'accommodement avaient été mises en pause par la PNWW suivant des échanges sur la question du territoire d'application d'une éventuelle entente sur ce thème à l'automne 2023. Les discussions à ce propos ont repris à l'automne 2024.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. Maxime Morin	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

Des représentants des ministères sectoriels peuvent également être invités à participer selon les sujets de discussion.

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M ^e Benoît Amyot	Négociateur pour le Grand Conseil de la PNWW
M ^e Léonie Boutin	Conseillère juridique pour le Grand Conseil de la PNWW
M ^{me} Laurence Maher	Conseillère politique et juridique, Grand Conseil de la PNWW

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES MICMACS

Discussions bilatérales portant sur le développement de la villégiature

a) L'objet des négociations

À l'instar du modèle de l'entente de consultation conclue avec les Micmacs concernant les activités relatives aux hydrocarbures, le gouvernement du Québec veut poursuivre des discussions bilatérales sur d'autres sujets d'intérêt commun qui pourraient faire l'objet d'ententes sectorielles.

b) Les dates des rencontres

2024			
16-17 avril	3-4 juillet	17-18 septembre	5 décembre

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été fixé par les parties pour le moment.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Le gouvernement du Québec souhaite entretenir des relations harmonieuses de nation à nation avec la nation micmaque, axées sur le partenariat, la compréhension et le respect mutuel. Depuis déjà plusieurs années, le gouvernement du Québec et la nation micmaque travaillent à l'établissement et au maintien de telles relations par la mise en place d'un dialogue, qui peut mener à la négociation d'ententes sur des sujets d'intérêt commun et favoriser une meilleure cohabitation.

Le sujet d'intérêt prioritaire ciblé par les parties concerne la villégiature, et plus largement la planification du territoire public. Des rencontres exploratoires ont eu lieu en 2023 afin de présenter aux Micmacs les outils de planification existants et de trouver des solutions mutuellement acceptables pour résoudre certains enjeux.

Le gouvernement du Québec a confirmé son mandat de négociation en vue d'une éventuelle entente bilatérale sur la villégiature à l'automne 2023. Le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi a confirmé son mandat de négociation auprès du leadership des trois communautés à l'hiver 2024. Depuis, plusieurs rencontres ont eu lieu pour identifier des solutions communes au regard du développement de la villégiature, s'articulant notamment autour d'un processus de consultation concernant l'attribution de baux de villégiature par tirage au sort.

Le 30 septembre 2021, le gouvernement du Québec a également nommé un négociateur, M. Gilles Rouleau, pour agir à titre de représentant du gouvernement du Québec dans différents dossiers d'intérêt pour les Micmacs. Celui-ci entretient un dialogue avec le leadership micmac sur différents dossiers ciblés par les chefs.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Gilles Rouleau

Négociateur

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Sylvie Boulay	Ministère de la Justice
M. Alain Leblanc	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Sophie Bussièrès	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Marie-Josée Racine	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Lydie Grenier-Loisel	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Myriane Houde-Poirier	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

D'autres représentants des ministères sectoriels peuvent être conviés aux rencontres en fonction des sujets discutés.

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M ^e Nadir André	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M. Richard Jeannotte	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Chastity Mitchell	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Alicia Moffat	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^e Isabelle Simard	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Loni Vicaire	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Juliette Barnaby	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M. Scott Mettallic	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Santana Gedeon	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Tanya Barnaby	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi
M ^{me} Candice Metallic	Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir la réponse à la fin.

LES MICMACS – LISTUGUJ

Entente-cadre bilatérale

- a) L'objet des négociations

En marge de discussions entre des représentants du gouvernement du Québec et de la communauté de Listuguj dans le dossier de la foresterie, ces derniers ont réitéré à quelques reprises leur souhait de convenir d'une entente-cadre bilatérale

plus générale avec le Québec, qui mettrait en place un lieu d'échange pour aborder et structurer des discussions sur d'autres sujets prioritaires pour la communauté, en plus de celui de la foresterie.

Il s'agit des sujets suivants : encadrement du cannabis ; « rangers » mi'gmaq ; conservation, mise en valeur et gestion de la faune ; accès aux parcs et leur exploitation ; mise en valeur des ressources naturelles et énergétiques ; aires protégées d'initiative autochtone ; camps construits par des membres de la Première Nation Mi'gmaq de Listuguj et chalets non conformes construits par des personnes non autochtones ; consultation et mesures d'accommodement liés aux droits ancestraux et issus de traités revendiqués par la Première Nation Mi'gmaq de Listuguj.

b) Les dates des rencontres

2024		
15 octobre	21 novembre	17 décembre

c) L'échéancier des négociations

Aucun échéancier n'a été fixé par les parties pour le moment.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les discussions autour d'une entente-cadre avec la communauté de Listuguj ont été très productives entre les parties. Trois rencontres ont eu lieu afin de convenir d'un projet d'entente entre les représentants à la table. La démarche d'approbation de l'entente a été initiée.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M ^e Sylvie Boulay	Ministère de la Justice

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Scott Martin	Chef, Listuguj Mi'gmaq Government
M. Fred Metallic	Listuguj Mi'gmaq Government
M. Sky Metallic	Listuguj Mi'gmaq Government
M. George Martin	Listuguj Mi'gmaq Government
M ^e Zachary Davis	Conseiller juridique
M. Bassem Abdabrou	Directeur general, Listuguj Mi'gmaq Government

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Foresterie

- a) L'objet des négociations

À l'été 2022, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MRNF) et la communauté de Listuguj ont conclu *l'Entente relative à l'accès à des volumes ligneux, à la gestion des travaux de récolte du Listuguj Migmaq Government et à l'octroi de subventions 2022-2023*. Cette entente vise à résoudre certains enjeux dans le dossier de la foresterie, mais engage également le gouvernement du Québec à négocier une entente à plus long terme sur d'autres sujets d'intérêt pour la communauté, en plus de la foresterie, notamment concernant la consultation et l'accommodement ainsi que la faune et les parcs.

Le MRNF et Listuguj ont renouvelé l'entente en matière de foresterie pour l'année 2023-2024, et se sont engagés à poursuivre les discussions en vue de s'entendre sur une entente à plus long terme.

Les discussions se sont poursuivies en 2024 afin de convenir d'une entente pluriannuelle (2024-2028). Les parties ont convenu d'un projet d'entente à l'hiver 2025.

C'est le MRNF qui est responsable des négociations sur la foresterie. Les représentants du SRPNI ont participé à seulement quelques rencontres pour aborder des enjeux transversaux qui débordent le cadre de la foresterie, notamment concernant le souhait de Listuguj de discuter d'autres sujets prioritaires dans le cadre d'une entente bilatérale distincte.

- b) Les dates des rencontres**

2024	
1 août	10 septembre

**** À noter que ce sont seulement les dates de rencontres auxquelles les représentants du SRPNI ont participé.**

- c) L'échéancier des négociations

Les parties ont réussi à convenir d'un projet d'entente couvrant la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2028.

- d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

- e) Un état de situation des négociations

Le gouvernement du Québec et la communauté de Listuguj tiennent des discussions depuis de nombreuses années dans le dossier de la foresterie. Jusqu'à présent, ces discussions ont porté principalement sur des aspects opérationnels concernant la récolte de bois annuelle de la communauté. Différents enjeux se sont présentés au fil des années qui ont parfois ralenti ou freiné les discussions. L'engagement renouvelé des parties a permis de mettre en place un contexte favorable à la collaboration.

Une première entente a été conclue pour l'année financière 2022-2023, puis reconduite pour 2023-2024. Une entente pluriannuelle a été conclue pour les années 2024-2028.

- f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. François Dupuis	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Sophie Bussièrès	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Sébastien Ross	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Nicolas-Pascal Côté	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M ^{me} Annie Malenfant	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

- g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Scott Martin	Chef, Listuguj Mi'gmaq Government
M. Fred Metallic	Listuguj Mi'gmaq Government
M. Sky Metallic	Listuguj Mi'gmaq Government
M. Martin Cummings	Ingénieur forestier, Listuguj Mi'gmaq Government
M. George Martin	Listuguj Mi'gmaq Government
M ^e Zachary Davis	Conseiller juridique
M. Bassem Abdabrou	Directeur general, Listuguj Mi'gmaq Government

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES MICMACS - GESGAPEGIAG

- a) L'objet des négociations

Depuis le début des années 1980, le gouvernement du Québec et la communauté de Gesgapegiag conviennent d'ententes portant sur l'encadrement de la pêche au saumon des membres de la communauté à l'aide de filets maillants dans la Grande rivière Cascapédia.

Ces ententes visent notamment à assurer des rapports plus harmonieux entre les différents usagers de la rivière et de favoriser les retombées économiques découlant de la pêche récréative.

La plus récente entente annuelle (2024-2025) prévoyait un engagement des parties à entamer des négociations visant à trouver des solutions à plus long terme, et permettant de moderniser le cadre de l'entente.

b) Les dates des rencontres

2024			
11 octobre	4 novembre	26 novembre	18 décembre
2025			
22 janvier			

c) L'échéancier des négociations

Les parties souhaitaient s'entendre sur une nouvelle entente avant la saison de pêche au saumon 2025. Un mécanisme de renouvellement automatique pour une période d'un an est tout de même prévu à l'entente actuelle pour permettre aux parties de poursuivre les efforts en vue de conclure une entente pluriannuelle.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas.

e) Un état de situation des négociations

Les négociations ont avancé à un rythme soutenu depuis le début de l'automne 2024. Les premières rencontres ont surtout permis aux parties d'échanger de l'information sur leurs attentes et visions respectives pour revoir le modèle d'entente existant. Le gouvernement du Québec a pu présenter certaines contraintes avec lequel il doit composer, notamment au regard des enjeux de conservation de la ressource et du cadre législatif et réglementaire. Les échanges se poursuivent afin de convenir mutuellement des nouveaux paramètres d'une éventuelle entente pluriannuelle.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Olivier Bourdages Sylvain	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Alexia Desmeules	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Alyson Blaquière	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^e Rosemarie Fortier	Ministère de la Justice
M ^e Sylvie Boulay	Ministère de la Justice
M ^{me} Justine Desmeules	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Joannie M-Harrisson	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Dominic Maltais	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements

M. Maxime Boily	climatiques, de la Faune et des Parcs Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Valérie Bujold	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M. Jean-Sébastien Babin	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

g) Le nom des négociateurs pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

M. Clement Bernard	Négociateur, Micmacs de Gesgapegiag
M. Roderick Larocque	Chef, Micmacs de Gesgapegiag
M. Shawn Martin	Micmacs de Gesgapegiag
M. Aaron Condo	Micmacs de Gesgapegiag
M ^{me} Carolyn Larocque	Micmacs de Gesgapegiag

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

LES MOHAWKS - KAHNAWAKE

a) L'objet des négociations

Au cours de la période visée, les relations entre le gouvernement du Québec et les Mohawks de Kahnawake ont été marquées par l'arrivée d'un nouveau conseil et d'un nouveau grand chef à l'été 2024, ce qui a entraîné un réajustement des priorités. Les efforts ont principalement porté, au cours de l'année 2024, sur la recherche d'une solution permettant de déjudiciariser le dossier de Northvolt, l'avancée des discussions visant à compléter l'engagement du gouvernement, pris à l'époque des travaux entourant le prolongement de l'autoroute 30, de leur transférer 211 acres de terres et la finalisation du texte de la *Déclaration de compréhension et de respect mutuel*.

Ces efforts, ainsi que le contexte occasionné par l'élection du grand chef actuel, ont permis la signature de la *Déclaration de compréhension et de respect mutuel*, entre le premier ministre et le grand chef le 20 décembre 2024. Cette entente, qui renouvelle celles signées en 1998 et en 2009, consacre le souhait des parties d'œuvrer au rapprochement et à une meilleure collaboration.

b) Les dates des rencontres

2024			
16 mai	4 juillet	9 octobre	18 octobre

30 octobre	9 décembre	18 décembre	
2025			
8 janvier	13 janvier	16 janvier	22 janvier

c) L'échéancier des négociations

Il n'y a pas d'échéancier de fixé pour cette négociation

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Ne s'applique pas

e) Un état de situation des négociations

L'élection du conseil actuel, en juillet 2024, a permis la signature de la *Déclaration de compréhension et de respect mutuel* entre le premier ministre et le grand chef le 20 décembre 2024, ce qui a permis de confirmer les assises relationnelles entre les parties et a facilité la reprise de discussions, dont notamment les projets majeurs d'infrastructure comme le pont Honoré-Mercier. Il est souhaité que ce rapprochement permette de faire avancer certaines discussions qui pourraient se traduire par des résultats concrets au cours des prochaines années, voire par la déjudiciarisation de certains dossiers.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement du Québec

M. Geoffrey Kelley	Négociateur
M. Paul Girard	Négociateur
M. Samuel Fiset	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M ^{me} Mélanie St-Cyr	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
M. Renaud Laroche	Ministère du Travail

g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la nation autochtone

Mme Kahsennenhawe Sky Deer (jusqu'en juillet 2024)	Grande cheffe, Conseil des mohawks de Kahnawà:ke
M. Cody Diabo (à partir de juillet 2024)	Grand chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M. Jeffrey Diabo (à partir de juillet 2024)	Chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M. Arnold Boyer	Chef, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M ^e Katie Spillane	Avocate, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke
M ^e Francis Walsh	Avocat, Conseil des Mohawks de Kahnawà:ke

h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Aucun

LES NASKAPIS

Négociation d'une convention complémentaire pour le chapitre 19 de la Convention du Nord-Est québécois sur le Programme d'aide à la chasse, à la pêche et au trappage

a) L'objet des négociations

Les négociations visent la révision du Programme d'aide à la chasse, à la pêche et au trappage (Programme) afin, notamment, de bonifier l'aide financière offerte aux bénéficiaires naskapis. La demande de révision du Programme a été déposée par les Naskapis en octobre 2016 et les discussions avec le gouvernement du Québec ont débuté au printemps 2017.

b) La date des rencontres

Une seule rencontre le 19 avril 2024.

c) L'échéancier des négociations

Après la rencontre d'avril 2024, les parties se sont consacrées à faire cheminer pour approbation la Convention complémentaire no 5 de la Convention du Nord-Est québécois (CNEQ) modifiant le chapitre 19 de la CNEQ. Elle a été approuvée et signée le 20 mars 2025 par toutes les parties. Le processus d'entrée en vigueur est en cours.

d) Les revendications territoriales acheminées officiellement au gouvernement

Il ne s'agit pas d'une revendication territoriale.

e) Un état de situation des négociations

L'équipe de négociation ne s'est pas réunie pendant un certain temps en raison d'une demande financière supplémentaire de la partie naskapie qui a exigé des analyses additionnelles et qui a nécessité des demandes d'autorisation des autorités. Il s'agissait cependant de la seule embûche majeure, tout le reste de la convention complémentaire envisagée étant consensuellement convenu. Au début de l'année 2024, la bonification du financement additionnel a été autorisée par les autorités du MELCCFP permettant la conclusion de la convention complémentaire no 5.

f) Le nom du négociateur pour le gouvernement du Québec et la liste de toutes les personnes présentes pour le gouvernement du Québec

M. Maxime Boily	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Véronique Yelle	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Julie Bissonnette	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
M ^{me} Marie-Josée Verreault	Ministère de la Justice
M ^{me} Marie-Christine Adam	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
M. David Saint-Pierre	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

- g) Le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone

M. Robert Prévost	Nation naskapie de Kawawachikamach
M. Thomas Dougherty	Nation naskapie de Kawawachikamach
Mme Theresa Chemaganish	Nation naskapie de Kawawachikamach

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Voir à la fin de la réponse.

Coût total pour l'ensemble des négociations bilatérales

- h) Le total des coûts engendrés par les négociations, comprenant les montants pour les négociations par des employés du SRPNI et par des négociateurs externes

Employés du SRPNI	602 672 \$
Négociateurs externes	181 436 \$
<u>TOTAL :</u>	<u>784 108 \$</u>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

3. Liste des consultations menées par le gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2024-2025 et, pour chacune, préciser :
 - a. l'objet des consultations;
 - b. le moyen utilisé;
 - c. les dates des rencontres;
 - d. les communautés et les personnes consultées;
 - e. les résultats des consultations;
 - f. les montants afférents.

Il n'est pas possible pour le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) de préciser ces informations pour l'ensemble des consultations menées par le gouvernement du Québec, puisque l'approche est davantage sectorielle.

Au cours de l'année 2024-2025, les différents ministères ont mené des démarches de consultation dans leurs domaines d'affaires respectifs tels que l'environnement, les forêts, la faune, les transports, le territoire, les aires protégées, les mines, etc. Depuis l'adoption du *Guide intérimaire en matière de consultation des communautés autochtones* par le gouvernement du Québec, au printemps 2006, et sa mise à jour en 2008, les ministères consultent les communautés autochtones lorsque des projets ou des actions gouvernementales sont susceptibles d'avoir un effet préjudiciable aux droits revendiqués par ces communautés.

Pour sa part, le SRPNI a coordonné deux processus de consultation en 2024-2025.

Processus sérieux et approfondi avec la Nation huronne-wendat

- a) L'objet des consultations

Le SRPNI a participé à une consultation (processus sérieux et approfondi) auprès de la Nation huronne-wendat sur le territoire que devrait couvrir l'*Entente de principe d'ordre général* signée par les communautés innues de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutashkuan.

- b) Le moyen utilisé

Des rencontres, courriels, appels et lettres sont les moyens utilisés pour échanger dans le cadre du processus.

- c) La date des rencontres

Une rencontre s'est tenue le 18 octobre 2024 à Wendake.

- d) Les communautés et personnes consultées

La nation huronne-wendat.

e) Le résultat des consultations

Le gouvernement du Québec demeure disponible pour poursuivre les discussions au moment opportun.

f) Les montants afférents

Aucuns frais spécifiques n'ont été engagés dans le cadre de ce processus au cours de l'exercice financier 2024-2025.

Consultation – Arnaud-Alouette

a) L'objet des consultations

Suivant un jugement de la Cour supérieure du 8 décembre 2022, le SRPNI et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ont repris le processus de consultation portant sur la ligne d'énergie de 161 kV entre le poste Arnaud et l'Aluminerie Alouette construite en 2015.

b) Le moyen utilisé

Divers moyens sont utilisés : des rencontres des appels, des courriels et des lettres.

c) Les dates des rencontres

Des rencontres virtuelles ont eu lieu le 16 avril 2024 et le 31 mai 2024.

Une soirée publique d'information et d'échanges a eu lieu au musée Shaputuan, à Uashat, le 18 juin 2024.

d) Les communautés et les personnes consultées

La communauté innue de Uashat mak Mani-Utenam

e) Les résultats des consultations

La démarche de consultation est terminée. Les Innus de Uashat mak Mani-Utenam s'étant déclarés insatisfaits de la consultation et des mesures d'accommodement proposées par le gouvernement du Québec, le dossier sera de retour devant la Cour supérieure en 2025.

f) Les montants afférents

Pour le présent exercice financier :

- Déplacement : 4 135,87 \$ (soirée d'information et d'échanges à Uashat, 18 juin 2024)
- FIA IV – Soutien à la consultation (projet spécifique) : aucun montant n'a été versé en vertu de cette entente au cours de l'année 2024-2025
- Total : 4 135,87 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

4. Budget total alloué aux consultations entre le gouvernement du Québec et les communautés autochtones, ventilé par communauté.

En matière de consultation, chaque ministère et organisme du gouvernement a la responsabilité de consulter les communautés autochtones. Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) intervient financièrement afin de soutenir ces communautés pour qu'elles puissent participer convenablement aux processus initiés par les différents ministères et organismes.

Liste présentant les dossiers en *Soutien à la consultation* du Fonds d'initiatives autochtones IV (FIA IV) ayant fait l'objet d'un déboursé de la part du SRPNI entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025.

SOUTIEN À LA CONSULTATION		2 062 032 \$
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	Table technique en sécurité publique	100 000 \$
Conseil de la Nation huronne-wendat	Soutien à la consultation	274 500 \$
Conseil de la Première Nation de Kebaowek	Soutien à la consultation	360 000 \$
Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit	Soutien à la consultation	100 000 \$
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Soutien à la consultation	182 610 \$
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Négociations foresterie	154 000 \$
Conseil des Innus de Pessamit	Négociation d'une entente-cadre	110 000 \$
Nation Naskapie de Kawawachikamach	Soutien à la consultation	186 789 \$
Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	Soutien à la consultation	143 500 \$
Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	Table de discussion PNWW	200 633 \$
Secrétariat du Mi'gmawei Mawiomi (communautés micmaques)	Soutien à la consultation	250 000 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

5. Liste des montants accordés aux organisations, aux associations ou aux entreprises, etc. situées hors réserve, notamment les organisations représentant des métis, des groupes de pression, des organismes communautaires, etc.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) administre deux programmes par lesquels il peut accorder du financement à des organismes situés hors réserve :

PROGRAMME PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES (PPA)

Le programme PPA permet de soutenir des projets ponctuels à caractère sportif, culturel, social ou communautaire.

PROGRAMME FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES IV (FIA IV)

Le programme FIA IV vise à soutenir les Autochtones dans leur développement, qu'il soit économique, social ou communautaire et à répondre aux obligations gouvernementales en matière de consultation. Par le biais de quatre enveloppes distinctes, le FIA IV intervient auprès d'organismes situés hors réserve qui offrent des services aux Autochtones.

• • •

Action communautaire

Cette enveloppe vise à offrir aux organismes d'action communautaire hors réserve ou sur réserve, qui assurent des services à la clientèle autochtone, un soutien financier en appui à leur mission globale.

Développement économique

Cette enveloppe vise à mettre en place les conditions favorisant l'émergence du développement économique, à créer et développer des entreprises, à créer et consolider des emplois, à favoriser l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes et à favoriser le développement des entreprises d'économie sociale.

Les organismes situés hors réserve peuvent se voir accorder un financement par le biais de deux catégories :

Économie sociale

Cette catégorie vise à soutenir les projets d'économie sociale développés par des entreprises ou des organismes autochtones situés hors réserve ou sur réserve.

Mobilisateur économique

Cette catégorie vise à soutenir les organismes autochtones à but non lucratif situés hors réserve ou sur réserve qui ont développé un projet ayant un effet mobilisateur dans le domaine économique pour les communautés autochtones en général.

Développement social

Cette enveloppe vise à soutenir des projets, des initiatives et des ententes de partenariat en matière de développement social autochtone afin de déployer des actions pertinentes et adaptées aux réalités des Autochtones hors réserve ou sur réserve.

Aide aux Autochtones en milieu urbain

Cette enveloppe vise à améliorer les conditions de vie des citoyennes et citoyens autochtones dans les villes du Québec, en donnant notamment aux organismes d'action communautaire les moyens d'offrir des services directs de qualité à cette clientèle.

Cette enveloppe est constituée de deux volets :

Services directs

Ce volet vise le renforcement des services offerts aux Autochtones qui vivent ou qui sont de passage dans les villes du Québec, notamment dans les domaines psychosocial, sociojudiciaire, de la santé, de l'éducation et de la culture.

Infrastructures

Ce volet vise à renouveler et à améliorer les infrastructures des organismes d'action communautaire afin d'augmenter et de consolider leurs capacités d'intervention.

Le total des sommes octroyées à des organismes hors réserve au cours de l'exercice financier 2024-2025 (1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025) s'élève à 9 019 940 \$, soit 304 774 \$ dans le cadre du PPA, 4 000 000 \$ via la prise d'un décret pour soutenir le projet d'agrandissement et de rénovation du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or et 4 715 166 \$ dans le cadre du FIA IV.

PROJETS PONCTUELS AUTOCHTONES (PPA)

ORGANISME	PROJET	VILLE	DÉBOURSÉ
Biennale d'art contemporain autochtone	7 ^e biennale d'art contemporain autochtone	Montréal	12 000 \$
Cégep de Thetford	Stage en éducation spécialisée à Chisasibi	Thetford Mines	2 000 \$
Centre d'action bénévole du Lac Saint-Pierre	JNVR CAB du Lac Saint-Pierre 2024	Lac Saint-Pierre	4 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque)	JNVR CAALT 2024	La Tuque	5 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque)	JNPA CAALT 2024	La Tuque	4 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec (Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain)	Rassemblement partenaires Table Mamu	Québec	5 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	JNPA CAAQ 2024	Québec	4 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles (Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain)	Journée culturelle Table locale Sept-Îles	Sept-Îles	5 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	JNPA CAATR 2024	Trois-Rivières	4 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Salon carrières et emplois autochtone	Trois-Rivières	5 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Balado sur l'autochtonie urbaine	Val-d'Or	2 233 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	JNPA 2024 CAAVD	Val-d'Or	3 000 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Équipe féminine championnat mondial ballon-balai	Senneterre	5 000 \$
Centre d'Innovation des Premiers Peuples	Cercle régional des Kukums	Gatineau	10 000 \$
Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones - Université Laval	Colloque du CIÉRA 2024	Montréal	5 000 \$
Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones - Université Laval	Exposition Laissez-nous raconter notre territoire	Québec	5 348 \$
Centre MAMUK de Québec	JNVR 2024 Centre MAMUK	Québec	3 000 \$
Centre MAMUK de Québec	Sortie culturelle sur le territoire	Québec	1 000 \$
Centre national de cyclisme de Bromont	Cyclisme au Nunavik	Bromont	5 000 \$
Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone	Colloque CLE en foresterie autochtone 2024	Québec	13 300 \$
Collège d'Alma	Mentorat Techniques policières autochtones	Alma	10 000 \$
Coop Nitaskinan	Festival Nipinik 2024	Shawinigan	10 000 \$
Corporation du Salon du livre de la Côte-Nord	Salon du livre de la Côte-Nord 2024	Sept-Îles	5 000 \$
Corporation Eau Grand Air	Festival Eau Grand Air 2024	Baie-Comeau	4 000 \$
Culture Côte-Nord	Médiation culturelle et aménagement ruelle	Baie-Comeau	5 000 \$
École Nationale de Théâtre du Canada	Ateliers théâtre Pessamit 2024	Montréal	8 000 \$
Festival de la Paix de Victoriaville	Festival de la Paix de Victoriaville 2024	Victoriaville	5 000 \$
Festival international de la chanson de Granby	Festival international chanson Granby 2024	Granby	5 000 \$
Festival International du Film Ethnographique du Québec - Montréal	20 ^e édition du FIFEQ-MTL	Montréal	5 000 \$
Festival international de musique POP Montréal	JNPA 2024 - Festival POP Montréal	Montréal	4 000 \$

Festival International du Film Ethnographique du Québec - Ville de Québec	Journée autochtone du FIFEQ-QC 2024	Québec	4 800 \$
FOCUS Festival	Festival FOCUS 2024	Saint-Adolphe-d'Howard	2 500 \$
Kina8at	Journée de la Réconciliation 2024	Mont-Tremblant	7 500 \$
La Caravane de Phoebus	Cinédanse Sept-Îles 2024	Montréal	5 000 \$
La Chipie	Ateliers artistiques CAAQ	Québec	5 000 \$
Les Productions Ondinnok	Camp culturel et artistique Inabadan	Montréal	5 000 \$
Makila, coopérative de solidarité	Professionnalisation d'artistes autochtones	Montréal	5 000 \$
Montréal Autochtone	JNPA Montréal Autochtone 2024	Montréal	4 000 \$
Montréal Autochtone	Conférence langues autochtones	Montréal	10 000 \$
Oktoecho	Concerts et ateliers Saimaniq Sivumut	Montréal	4 000 \$
Ordre des sages-femmes du Québec	Congrès annuel de l'OSFQ	Montréal	6 393 \$
Plein Air Ville-Joie	Plateau d'animation sur les cultures autochtones	Trois-Rivières	1 700 \$
Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal	Marché public ambiance 18 ^e siècle 2024	Montréal	5 000 \$
Productions Feux Sacrés	Création d'une murale Plateau Mont-Royal	Montréal	2 500 \$
Productions GR4NITE	Websérie : Shawinigan, Ville d'histoires	Montréal	5 000 \$
Productions ONISHKA	Rassemblement AKI-ALPA	Montréal	2 000 \$
Recherches autochtones au Québec	Midis des Nations 2024	Montréal	3 500 \$
REFRAIN (Regroupement des festivals régionaux artistiques indépendants)	Collectif d'intervenants du milieu culturel	Sainte-Thérèse	2 000 \$
Réseau Solidarité Itinérance du Québec	États généraux de l'itinérance 2024	Québec	10 000 \$
Sismyk Diffusion	Spectacle "La Paix des Braves"	Québec	5 000 \$
Université du Québec à Montréal	Colloque persévérance et réussite scolaires 2024	Montréal	25 000 \$
Wapikoni Mobile	20 ^e anniversaire du Wapikoni	Montréal	5 000 \$
Wapikoni Mobile	Participation artistes autochtones ADISQ 2024	Montréal	15 000 \$
TOTAL			304 774 \$

DÉCRET

ORGANISME	PROJET	VILLE	DÉBOURSÉ
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Agrandissement et rénovation	Val-d'Or	4 000 000 \$
TOTAL			4 000 000 \$

FONDS D'INITIATIVES AUTOCHTONES IV (FIA IV)

Action communautaire (soutien à la mission globale)

ORGANISME	VILLE	DÉBOURSÉ
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Joliette	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque)	La Tuque	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Manicouagan	Baie-Comeau	128 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Maniwaki	186 820 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	Sept-Îles	128 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	Québec	156 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Val-d'Or	212 000 \$
Centre MAMUK de Québec	Québec	128 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean	Roberval	172 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est	Alma	128 000 \$
Centre Mamik Saguenay	Saguenay	172 000 \$
Montréal Autochtone	Montréal	184 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Divers	212 000 \$

TOTAL **2 230 820 \$**

Développement social

ORGANISME	VILLE	DÉBOURSÉ
Association québécoise autochtone en science et en ingénierie • Expo-Sciences Autochtones	Divers	15 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière • Projet de sensibilisation, Table locale Orisnahiketan (accessibilité aux services en milieu urbain)	Joliette	40 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque) • Adaptation d'une plateforme de référencement, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	La Tuque	40 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque) • Aski. Le territoire: notre passé, notre avenir (activités sur le site Neroski)	La Tuque	80 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque) • Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	La Tuque	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki • Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Maniwaki	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Montréal • Patrouille Ka'wáhse – Volet K2	Montréal	171 704 \$
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières • Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Trois-Rivières	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or • Coordination, Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	Val-d'Or	32 000 \$
Table locale d'accessibilité de Montréal • Projets, Table locale d'accessibilité aux services de santé et services sociaux en milieu urbain	Montréal	76 000 \$
Exeko • Projets autochtones : villes et communautés	Divers	120 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec • Coordonnatrice en initiatives structurantes et mobilisation des milieux	Divers	80 000 \$
Société Makivik • Travailleurs de rue	Montréal	85 000 \$

TOTAL **835 704 \$**

Aide aux Autochtones en milieu urbain - Services directs

ORGANISME	VILLE	DÉBOURSÉ
Association des femmes inuit du Nunavik Saturviit • Centre de femmes inuit à Montréal	Montréal	65 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière • Animation culturelle	Joliette	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière • Point de services de Saint-Michel-des-Saints	Saint-Michel-des-Saints	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque) • Organisateur communautaire et navigateur de services	La Tuque	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Manicouagan • Bonification des services directs	Baie-Comeau	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki • Nigan Odji (Consolidation des services directs)	Maniwaki	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki • Point de services de Gatineau	Gatineau	15 767 \$
Centre d'amitié autochtone de Montréal • Teioronhióen Consolidation des services	Montréal	70 000 \$
Centre de Justice des Premiers Peuples de Montréal • Consolidation des services directs	Montréal	70 000 \$
Centre MAMUK de Québec • Agente d'accueil et agente communautaire	Québec	70 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean • Organisateur communautaire	Roberval	70 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est • Organisateur communautaire	Alma	70 000 \$
Centre Mamik Saguenay • Organisateur communautaire	Saguenay	70 000 \$
Foyer pour femmes autochtones de Montréal • Coordinatrice du soutien	Montréal	70 000 \$
Montréal Autochtone • Animation culturelle	Montréal	70 000 \$
Projets Autochtones du Québec • Consolidation des services	Montréal	70 000 \$
Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec • Coordonnateur à l'exploitation des milieux de vie	Divers	70 000 \$
TOTAL		1 130 767 \$

Aide aux Autochtones en milieu urbain – Infrastructures

ORGANISME	VILLE	DÉBOURSÉ
Centre MAMUK de Québec • Rénovations	Québec	49 101 \$
Centre Mamik Saguenay • Rénovations	Montréal	164 000 \$
TOTAL		213 101 \$

Notons que le gouvernement du Québec reconnaît officiellement la présence de 11 nations autochtones (Premières Nations et Inuit) sur son territoire. Sur la base des principes contenus dans les résolutions de l'Assemblée nationale de 1985 et 1989 portant sur la reconnaissance des droits des Autochtones, ces nations ont le droit de développer leurs identités, leurs cultures, leur base économique et leur autonomie au sein du Québec et dans le cadre des lois québécoises. Les regroupements métis ne sont pas inclus dans la clientèle visée. C'est dans ce contexte que le SRPNI contribue financièrement à des organismes, qu'ils se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

6. Pour chaque négociateur qui œuvre au nom du gouvernement du Québec auprès des communautés autochtones en 2024-2025, déposer : le mandat et le contrat, la durée du contrat, les tâches effectuées, une copie du ou des rapports et le suivi donné. Indiquer également les sommes accordées à la rémunération globale de chacun de ces négociateurs.

Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit, de Nutakuan et de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et la nation attikamek.

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 270 000 \$

Conseils GPK (Geoffrey Kelley)

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake ainsi que lors des négociations découlant de cette table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité. Représente le gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.

Agir à titre de représentant spécial du gouvernement du Québec dans les négociations avec Long Point First Nation sur la création d'une assise territoriale pour cette communauté.

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 16 761 \$

Benoît Laliberté

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec pour les négociations avec le Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) afin d'aborder notamment les enjeux liés à la consultation et l'accommodement et les enjeux fauniques en vue de conclure des ententes en ces matières

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec le Conseil des Innus de Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) visant la conclusion d'une entente de nation à nation

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 86 245 \$

Solutions Girard inc. (Paul Girard)

Agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake et le milieu local et régional et de proposer des solutions au ministre.

Agir à titre de négociateur en collaboration avec M. Geoffrey Kelley auprès de la communauté mohawk de Kahnawake.

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 111 655 \$

9321-8683 Québec Inc. (Mario Gibeault)

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la table d'échange mise en place avec la nation algonquine portant sur les questions de gestion et de prélèvement de l'original et d'identifier des mécanismes qui permettront une meilleure participation des Algonquins à la gestion de la faune.

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 56 483 \$

S.A.G. RESSOURCES HUMAINES INC. (Gilles Rouleau)

Agir à titre de négociateur auprès des communautés micmaques afin d'améliorer nos relations, de favoriser le vivre-ensemble et une cohabitation harmonieuse et trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les enjeux identifiés par les parties, notamment en matière de développement économique, de pêche et d'offre touristique.

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 4 048 \$

Maurice Charlebois Conseil (Maurice Charlebois)

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès des autorités de la nation crie.

Mandat : voir document joint

Rémunération globale : 17 899 \$

MANDAT DE FASKEN MARTINEAU DUMOULIN, S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Contrat pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit, de Nutakuan et de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada et la Nation Attikamek.

Dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les Premières Nations de Mashteuiatsh, d'Essipit et de Nutakuan, le Prestataire s'engage à :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration et dans la rédaction des textes d'entente;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux.

Dans le cadre de la négociation territoriale globale entre les gouvernements du Québec et du Canada, et le gouvernement de la Nation Attikamek, le Prestataire s'engage à :

- Contribuer à développer les orientations et les objectifs de négociation du gouvernement du Québec en vue d'obtenir un consensus à la table de négociation;
- Participer aux séances de négociation et aux travaux préparatoires à celles-ci;
- Proposer des pistes de solution constructives au regard, notamment, des éléments juridiques des négociations qui aideront les parties à atteindre leurs objectifs;
- Appuyer l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec dans l'élaboration et dans la rédaction des textes d'entente;
- Représenter, sur invitation, l'équipe de négociation dans le cadre de tournées d'information, de rencontres de négociation sur des dossiers spécifiques ou avec des représentants gouvernementaux;
- Produire un rapport écrit à l'attention du ministre responsable des Affaires autochtones à la fin du mandat.

MANDAT DE CONSEILS GPK
Contrat pour la période du 17 juin 2021 au 16 juin 2024
Renouvellement pour la période du 17 juin 2024 au 31 mars 2025

Représentant du gouvernement du Québec dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake, à laquelle siègent le gouvernement du Québec et le Conseil des Mohawks de Kahnawake, ainsi que dans le cadre des négociations découlant de cette table, notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, du travail, du développement économique ou de la fiscalité; représentant du gouvernement du Québec dans d'autres forums de discussion ou négociation concernant Kahnawake, notamment en matière de revendications particulières ou de transfert de terres.

Dans le cadre des travaux de la Table centrale Québec-Kahnawake entre le Conseil des Mohawks de Kahnawake et le gouvernement du Québec, et des autres mandats afférents pouvant lui être confiés, le prestataire a le mandat :

- D'agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec afin qu'il représente ce dernier à la table de négociation et qu'il dirige l'équipe gouvernementale du Québec;
- De développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- De faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- De veiller à l'établissement et au maintien d'une relation axée sur le partenariat, le respect et la compréhension mutuelle, ainsi qu'à des canaux de communication et d'échanges ouverts et en continu;
- De présenter au ministre des rapports verbaux et un rapport final au terme du contrat.

De plus, le ministre peut, avec le consentement du prestataire de service, lui confier tout autre mandat de même nature, pourvu que celui-ci n'entre pas en conflit avec l'exécution du présent contrat.

MANDAT DE BENOÎT LALIBERTÉ
Contrat pour la période du 2 février 2024 au 31 janvier 2025
Renouvellement pour la période du 1^{er} février 2025 au 31 janvier 2026

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec pour les négociations avec le Conseil de la nation huronne-wendat (CNHW) afin d'aborder notamment les enjeux liés à la consultation et l'accommodement et les enjeux fauniques en vue de conclure des ententes en ces matières

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec le Conseil des Innus de Uashat mak Mani-Utenam (ITUM) visant la conclusion d'une entente de nation à nation

Agir à titre de négociateur pour les négociations entre le CNHW et le Québec, plus spécifiquement :

- Convenir avec les représentants du CNHW de mandats et de plans de travail et les soumettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit pour son approbation
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- Transmettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit , avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.

Agir à titre de négociateur pour les négociations entre ITUM et le Québec, plus spécifiquement :

- Convenir avec les représentants d'ITUM d'un mandat et d'un plan de travail et le soumettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit pour son approbation.
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- Transmettre au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.
- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit dans le cadre de ces discussions.

MANDAT DE SOLUTIONS GIRARD INC. (PAUL GIRARD)
Contrat pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025
Renouvellement pour la période du 1^{er} février 2025 au 31 janvier 2026

Agir à titre de négociateur dans le but d'établir un portrait sur l'état des relations entre la communauté de Kanesatake, la communauté de Kahnawake et le milieu local et régional et de proposer des solutions au ministre.

Solution Girard Inc. a le mandat de :

- Favoriser la concertation entre les représentants désignés de Kanesatake, de Kahnawake ainsi que ceux des milieux municipal et régional, dans le but d'établir un bilan sur les relations entre les communautés autochtones et non-autochtones.
- Coordonner les discussions inhérentes à la réalisation de ce bilan.
- Contribuer à mettre en œuvre les solutions qui auront été approuvées, en concertation avec les acteurs clés

De plus, le ministre peut, avec le consentement du prestataire de service, lui confier tout autre mandat de même nature, pourvu que celui-ci n'entre pas en conflit avec l'exécution du présent contrat.

MANDAT DE 9321-8683 QUÉBEC INC. (MARIO GIBEAULT)
Contrat pour la période du 1^{er} mai 2023 au 30 juin 2024
Renouvellement pour la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025

Agir à titre de négociateur dans le cadre de la table d'échange mise en place avec la nation algonquine portant sur les questions de gestion et de prélèvement de l'orignal et d'identifier des mécanismes qui permettront une meilleure participation des Algonquins à la gestion de la faune.

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec la nation algonquine, plus spécifiquement :

- échanger sur les aspects techniques en lien avec la gestion, la conservation et les activités de prélèvement de l'orignal;
- élaborer des modèles visant une plus grande participation des algonquins à la gestion de l'orignal dans le but de trouver des solutions durables aux enjeux relatifs à la chasse à l'orignal;
- évaluer la pertinence d'intégrer des éléments complémentaires à la chasse, notamment au regard de la conciliation des usages du territoire et de la sensibilisation des utilisateurs aux réalités autochtones.

Diriger les travaux requis pour permettre à l'équipe gouvernementale de l'appuyer et de le seconder au cours des différentes phases du processus de négociation.

Contribuer à développer des propositions concernant les orientations et les objectifs du Québec.

Faire rapport au ministre de l'avancement des négociations sur une base hebdomadaire.

S.A.G. RESSOURCES HUMAINES INC. (GILLES ROULEAU)
Contrat pour la période du 30 septembre 2021 au 29 septembre 2024
Renouvellement pour la période du 16 décembre 2024 au 15 décembre 2025

Agir à titre de négociateur auprès des communautés micmaques afin d'améliorer nos relations, de favoriser le vivre-ensemble et une cohabitation harmonieuse et trouver des solutions mutuellement satisfaisantes sur les enjeux identifiés par les parties, notamment en matière de développement économique, de pêche et d'offre touristique.

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec dans le cadre des négociations avec les communautés micmaques, plus spécifiquement :

- Identifier des sujets avec les communautés micmacs cohérents dans le cadre de discussions bilatérales en vue d'établir des mandats de négociation.
- Développer des propositions en collaboration avec l'équipe interministérielle du gouvernement du Québec, à la table de discussion, de manière à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Québec.
- Transmettre au ministre responsable des affaires autochtones un rapport écrit annuel faisant état de l'avancement des discussions et présentant ses recommandations sur le suivi des discussions.
- Au plus tard un mois après la fin des discussions, transmettre un rapport écrit final au ministre responsable des affaires autochtones, avec les recommandations utiles pour l'atteinte des objectifs visés.
- Exercer tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le responsable des affaires autochtones dans le cadre de ces discussions.

MAURICE CHARLEBOIS CONSEIL (MAURICE CHARLEBOIS)
Contrat pour la période du 26 novembre 2024 au 26 novembre 2025

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès des autorités de la nation crie

Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès des autorités de la nation crie, plus spécifiquement :

- Agir à titre de négociateur pour le gouvernement du Québec auprès des autorités de la nation crie afin qu'il représente ce dernier à la table centrale de négociation;
- Développer des propositions de manière à atteindre les objectifs visés par le gouvernement du Québec;
- Faire des recommandations au gouvernement du Québec sur toute autre question susceptible de conduire le gouvernement du Québec à l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de cette négociation;
- Veiller à l'établissement et au maintien d'une relation axée sur le partenariat, le respect et la compréhension mutuelle, ainsi qu'à des canaux de communication et d'échanges ouverts et en continu;
- Faire rapport au MINISTRE de l'avancement des négociations.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

7. Liste détaillée de toutes les activités et de tous les coûts engendrés au SRPNI relativement aux consultations, au développement et à la mise en place du Plan Nord.
-

Assemblée des partenaires

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) a participé à une rencontre de l'Assemblée des partenaires en 2024, soit le 7 novembre 2024 (en personne).

Comités et groupes de travail initiés par la Société du Plan Nord auxquels participe le SRPNI :

Comité interministériel sur le navettage aéroporté (fly in / fly out) :

- Aucune rencontre du comité en 2024-2025.

Comité sur le prolongement de la route 138 maintenant remplacé par des sous-comités du MTMD:

- Aucune rencontre du comité en 2024-2025. En cours d'analyse quant aux retombées économiques d'un éventuel prolongement.

Démarches du cadre stratégique arctique (SRPNI/SQRC/SPN):

- Aucune rencontre.

Collaboration SRPNI et SPN

En 2024-2025, l'étroite collaboration entre la SPN et le SRPNI a permis le partage d'avis de pertinence de plusieurs projets et d'approuver des conventions d'aide financière pour au moins 14 projets.

Coûts engendrés

Le SRPNI n'a pas de budget spécifique réservé pour la démarche du Plan Nord. Seuls les salaires réguliers des personnes qui y participent sont à considérer.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

8. Concernant le Fonds d'initiatives autochtones III (FIA) : nombre de demandes reçues (par volet et par communauté) de même que la liste et la nature des projets financés et des projets refusés en 2024-2025, ainsi que les montants déboursés, et ce, pour chaque volet du programme :
- a. action communautaire;
 - b. développement économique;
 - c. développement social;
 - d. garantie de prêt;
 - e. infrastructure communautaire;
 - f. soutien à la consultation;
 - g. aide aux Autochtones en milieu urbain.

PROGRAMME / ORGANISME	PROJET	DÉBOURSÉ
Développement économique total		10 448 881 \$
<i>Développement économique (général)</i>		8 092 566 \$
9520-0846 Québec Inc.	Acquisition d'Imprimak (Kitigan Zibi)	150 000 \$
Administration régionale Kativik (ARK)	Entente particulière FIA IV (Nunavik)	269 000 \$
Atelier Frank Polson	Travaux de construction sur l'atelier de l'artiste (Winneway)	58 034 \$
Auberge Kuujuaq Inn inc.	Installation d'accès pour personnes à mobilité réduite (Nunavik)	58 958 \$
Conseil de bande des Micmacs de Gesgapegiag	Relais La Cache - Agrandissement et mise à niveau des installations (Gaspésie - Micmaque)	300 000 \$
Conseil de la Nation huronne-wendat	Aide au développement économique local (Wendake)	35 000 \$
Conseil de la Nation huronne-wendat	Agrandissement du bâtiment Yarihwa (Wendake)	500 000 \$
Conseil de la Nation Matimekush-Lac-John	Agrandissement de l'hôtel Innutel (Côte-Nord)	500 000 \$
Conseil de la Nation micmaque de Gespeg	Aide au développement économique local (Gespeg)	40 000 \$
Conseil de la Nation micmaque de Gespeg	Améliorations Calypso – Phase 2 : bateau de pêche (Gaspésie - Micmaque)	112 534 \$
Conseil de la Première Nation de Kebaowek	Acquisition de l'entreprise Costello Barge (Abitibi-Témiscamingue - Anishinabe)	45 000 \$
Conseil des Atikamekw de Manawan	Acquisition d'un séchoir à bois : entreprise de transformation du bois (Manawan)	87 500 \$

Conseil des Atikamekw d'Opitciwan	Acquisition de deux camions sableurs Services forestiers Opitciwan (Obedjiwan)	482 720 \$
Corporation de développement économique d'Ekuanitshinnuat	Aide au développement économique local (Mingan)	72 000 \$
Delormier Trucking and Construction	Achat d'une excavatrice (Akwasasne)	226 162 \$
Dépanneur 6 à 11	Rénovation du dépanneur (Wôlinak)	42 130 \$
Développement économique Opitciwan inc.	Plan d'affaires – Cool box - hébergements dans la communauté (Obedjiwan)	11 000 \$
Entreprise Boddam (Équipements sportifs)	Construction d'un atelier et acquisition d'équipement (Akwasasne)	250 000 \$
Extractions TLS	Acquisition d'équipement pour entreprise de produits artisanaux de bien-être : huiles essentielles (Odanak)	3 000 \$
Fédération des coopératives du Nouveau-Québec	Modernisation du réseau câblé – télévision (Nunavik)	2 614 132 \$
Gym Inuk Strong	Insonorisation et acquisition d'équipement (Nunavik)	35 900 \$
Indigenous Co (Transport de copeaux de bois)	Achat d'un camion-remorque (Kitigan Zibi)	168 844 \$
Kahnawake Shakotiaa'Takehnhas Community Services	Collective Impact – Aide au développement économique local (Kahnawake)	200 000 \$
LaFlesche inc.	Acquisition d'équipement pour améliorer les capacités de l'usine (Kahnawake)	800 000 \$
Les Entreprises Kayuk Inc. (Entreprise touristique)	Construction de chalets et espaces de stockage (Nunavik)	90 000 \$
Les Entreprises Munick-Watkins (Entreprise écotouristique)	Acquisition d'équipement (Nunavik)	30 000 \$
Nation Naskapie de Kawawachikamach	Naskapi Construction Company : acquisition d'équipement (Kawawachikamach)	120 000 \$
Pêcheries Vincent Brière Inc.	Acquisition Poissonnerie le Verseau II (Rimouski - Wolastoqewi)	50 000 \$
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan	Programme de soutien aux détenteurs d'un bail dans le quartier des affaires Nishkue : Aide au développement économique local (Mashteuiatsh)	120 000 \$
Peter G. May Pyramid Camp (Entreprise touristique)	Améliorations au système d'emmagasinage d'énergie solaire (Nunavik)	7 500 \$
Pièces X-Press B.F. (Pièces de motoneiges)	Acquisition de l'entreprise et virage numérique (La Romaine)	39 120 \$
Pourvoirie Johny et Billy Cain Inc.	Amélioration des infrastructures d'accueil (Nunavik)	91 656 \$
Société de gestion PRP inc.	Acquisition de l'entreprise : Aquaculture L'Indigène (Essipit)	300 000 \$
Société Mukutan inc.	Étude - Construction d'un centre d'affaires (La Romaine)	104 000 \$
Thompson Farm (Élevage de bœufs de boucherie)	Acquisition d'une rotopresse (Akwasasne)	10 125 \$
Ungava Polar Tour (Entreprise écotouristique)	Acquisition d'équipement (Nunavik)	68 251 \$

Développement économique (économie sociale)		120 000 \$
Coopérative de travail Inter-Nations (CTIN)	Projet d'accroissement des bonnes pratiques (Obedjiwan)	120 000 \$
Développement économique (Femmes et jeunes)		1 342 402 \$
Assi-Nipi Écohébergement S.E.N.C.	Réaménagement d'espaces de camping (Mashteuiatsh)	100 000 \$
Bar laitier Aura's	Achat d'une remorque et d'équipement pour glacier mobile (Lac-Rapide)	49 247 \$
Casse-croûte Chez Louise	Acquisition et déménagement des actifs du Casse-croûte Alibaba (Uashat)	105 000 \$
CONCEPT M (Centre d'esthétique)	Acquisition d'une machine laser et autres équipements (Québec - Wendat)	80 843 \$
Construction D. Newashish	Achat d'une pelle mécanique (Wemotaci)	111 820 \$
CRN électrique Inc.	Acquisition d'équipement roulant (Wendake)	84 700 \$
Famille Paul S.E.N.C.	Rénovations de l'Épicerie Paul (Mashteuiatsh)	60 000 \$
Ferme Denis Martin 1970 (Production maraîchère : concombre, courge, etc.)	Acquisition d'équipement et construction d'un bâtiment (Kanesatake)	131 066 \$
Foresterie Pekuakami inc.	Acquisition d'équipement de chantier (Mashteuiatsh)	45 000 \$
Friperie Mé-Li	Acquisition d'équipement et améliorations locatives Saint-Anaclet-de-Lessard - Wolastoqewi)	4 400 \$
GP Électrique inc	Acquisition d'équipement (Blainville - Wolastoqewi)	35 260 \$
Hatirontha - Domaine de l'habile chasseur (Hébergement touristique)	Rénovation des bâtiments et aménagements divers (Chaudière-Appalaches - Wendat)	34 000 \$
Kelly Cleary Lethiec (Services-conseils en entrepreneuriat)	Acquisitions mobilières (Laurentides - Abénakise)	7 500 \$
La Hutte de médecine étoilée (Yoga et artisanat)	Construction d'un bâtiment et acquisition d'équipement (Wendake)	10 000 \$
Les artisans Wawanolett	Acquisition d'équipement (Granby - Abénakis)	19 400 \$
Maman Ourse inc. (Soutien psychologique et sécurisation culturelle)	Acquisition d'équipement (Sept-Îles - Innue)	10 000 \$
Maltech Électrique inc.	Acquisition d'équipement (Mingan)	16 000 \$
Mikuniss Collection	Acquisition des actifs de Robertson Accessoires et Traditions inc. (Mashteuiatsh)	75 000 \$
Pêcherie Georges Gingras Nicolas	Acquisition d'un bateau de pêche (L'Isle-Verte - Wolastoqewi)	50 000 \$
Pêcheries Vincent Brière Inc.	Acquisition Poissonnerie le Verseau II (Rimouski - Wolastoqewi)	50 000 \$
Pénélope Picard-Binet	Acquisition dépanneur (Wendake)	9 000 \$
Performance X-Training Wendake S.E.N.C. inc.	Agrandissement et acquisition d'équipement (Wendake)	56 132 \$

Produits Seconde Nature (Gravure laser sur bois)	Acquisition d'équipement (Chaudière-Appalaches - Wolastoqewi)	20 734 \$
P'tit Domaine Marienergie (Hébergement touristique)	Acquisition d'une yourte et d'équipement (Saint-Raymond - Wendat)	41 300 \$
Service maritime du Nord inc.	Acquisition des actifs de Croisières Sept-Îles et autres équipements (Uashat - Innue de Nutashkuan)	100 000 \$
Unisham Atelier (travail du cuir)	Acquisition d'équipement (Montréal - Innue)	20 000 \$
Yana Tattoo Lounge	Acquisition d'équipement et améliorations locatives (Wendake)	16 000 \$

Développement économique (Mobilisateur)

893 913 \$

Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL)	Développement d'une application informatique pour le réseautage des entreprises certifiées ID1N	30 000 \$
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL)	Formations-conférences (Formation pour les agents de développement économique communautaire - ADEC)	112 127 \$
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL)	Rendez-vous annuel 2024 du Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec (HEC)	38 185 \$
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL)	Soutien au réseau des ADEL (développement économique)	189 588 \$
Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL)	Structure suivi Grand cercle économique des Peuples autochtones et du Québec	80 000 \$
Conseil de la Nation Atikamekw (CNA)	Organisation du Cercle économique régional des Premières Nations et du Québec à Trois-Rivières (CERPNQ)	80 000 \$
Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue (SEANCAT)	Agent de liaison (Développement des affaires avec les autres nations autochtones)	40 000 \$
Tourisme Autochtone Québec (TAQ)	Organisation du Congrès international du tourisme autochtone (CITA - MTL 2025)	100 000 \$
Tourisme Autochtone Québec (TAQ)	Mamowinitotan Soutien stratégique et promotion du tourisme autochtone au Québec	224 013 \$

Infrastructure communautaire

6 077 206 \$

Administration régionale Kativik (ARK)	Entente particulière FIA IV	525 000 \$
Conseil de bande des Micmacs de Gesgapegiag	Relais La Cache – Mise à niveau des espaces servant à des fins communautaires	350 000 \$
Conseil de la Première Nations de Longue-Pointe (Winneway)	Acquisition d'équipement pour la radio communautaire	235 000 \$
Conseil des Atikamekw de Manawan	CPE Kokom Tcitcatci (nouvelle construction)	147 200 \$
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Maison des jeunes (réfection de la cuisine et de la cafétéria)	60 370 \$

Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Construction du skateparc	132 636 \$
Conseil des Innus de Pakua Shipu	Agrandissement et rénovation du centre administratif	1 000 000 \$
Conseil des Innus de Pakua Shipu	Plan d'affaires Bâtiment communautaire (maison des jeunes, bibliothèque et salle de sports)	27 000 \$
Conseil de la Première Nation des Innus de Nutashkuan	Achat d'une surfaceuse (patinoire de l'aréna de la communauté)	100 000 \$
Conseil Mohawk de Kahnawake	Construction du centre multifonctionnel	3 000 000 \$
Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	Reconstruction du centre administratif de la PNWW	500 000 \$

Action communautaire

2 558 820 \$

Awacak	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque)	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Manicouagan	Soutien à la mission globale	128 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Soutien à la mission globale	186 820 \$
Centre d'amitié autochtone de Québec	Soutien à la mission globale	156 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	Soutien à la mission globale	128 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean	Soutien à la mission globale	172 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est	Soutien à la mission globale	128 000 \$
Centre Mamik Saguenay	Soutien à la mission globale	172 000 \$
Centre MAMUK de Québec	Soutien à la mission globale	128 000 \$
Montréal Autochtone	Soutien à la mission globale	184 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Soutien à la mission globale	212 000 \$
Saqijjuq	Soutien à la mission globale	80 000 \$
Tukisivallirutitsanut Parnaitiit	Soutien à la mission globale	36 000 \$

Soutien à la consultation

2 062 032 \$

Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	Table technique en sécurité publique	100 000 \$
Conseil de la Nation huronne-wendat	Soutien à la consultation	274 500 \$
Conseil de la Première Nation de Kebaowek	Soutien à la consultation	360 000 \$
Conseil de la Première Nation des Innus d'Essipit	Soutien à la consultation	100 000 \$
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Soutien à la consultation	182 610 \$
Conseil des Atikamekw de Wemotaci	Négociations foresterie	154 000 \$
Conseil des Innus de Pessamit	Négociation d'une entente-cadre	110 000 \$
Nation Naskapie de Kawawachikamach	Soutien à la consultation	186 789 \$
Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	Soutien à la consultation	143 500 \$
Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	Table de discussion PNWW	200 633 \$
Secrétariat du Mi'gmawei Mawiomi (communautés micmaques)	Soutien à la consultation	250 000 \$

Développement social		3 111 661 \$
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	Soutien du Conseil des femmes élues de l'APNQL	100 000 \$
Association de prévention du suicide des Premières Nations et Inuits du Québec et du Labrador	Soutien aux activités	128 000 \$
Association québécoise autochtone en science et en ingénierie	Expo-Sciences Autochtones	15 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque)	Adaptation d'une plateforme de référencement pour les membres de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	40 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque)	Aski. Le territoire: notre passé, notre avenir (activités communautaires et familiales sur le site Neroski)	80 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque)	Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Projet de sensibilisation de la Table locale Orisnahiketan (accessibilité aux services en milieu urbain)	40 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Montréal	Patrouille Ka'wáhse – Volet K2	171 704 \$
Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières	Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain	32 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Coordination de la Table locale d'accessibilité aux services en milieu urbain (Vallée-de-l'Or)	32 000 \$
Centre Unicura (Nunavik)	Girls Inc. (ateliers de formation destinés aux adolescentes inuit)	20 000 \$
Centre Waseskun (Établissement alternatif de détention et de réadaptation pour hommes autochtones)	Ateliers culturels	44 000 \$
Table d'accessibilité de Montréal	Projets de la Table locale d'accessibilité aux services de santé et services sociaux en milieu urbain - Montréal	76 000 \$
Club des petits déjeuners	Programme de petits déjeuners sur communautés	360 000 \$
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	Programme des coordonnateurs	801 357 \$
Exeko	Projets autochtones : villes et communautés (IdAction, Trickster - Ateliers culturels, échanges sur communauté, etc.)	120 000 \$
Fondation Nouveaux Sentiers	Programme Deviens (ateliers en milieux scolaires, stage pour les jeunes, etc.)	100 000 \$
Génome Québec (siège social à Montréal)	ADN-Eau (projet de science citoyenne pour les jeunes dans certaines communautés crie - prélèvements d'échantillons)	50 000 \$
Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ)	La médiation : une alternative au service des entreprises et entrepreneurs autochtones	16 600 \$
Institut Tshakapesh	Programme "Sous le Shaputuan" (Rencontres culturelles en milieux scolaires)	25 000 \$
Kina8at	Projet jeunesse Mosestan (camps et immersion culturelle)	27 000 \$
Kwe! À la rencontre des peuples autochtones	Festival Kwe!	100 000 \$

Mikana	Mamo Mawasak Mikitakan (sensibilisation aux enjeux et réalités autochtones)	80 000 \$
Minwashin	MIAJA - Un rassemblement sur l'oralité (culture anishinabe)	49 000 \$
Musique nomade	Ateliers d'accompagnement pour la relève musicale autochtone	80 000 \$
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Coordination d'initiatives structurantes et mobilisation des milieux	80 000 \$
Société de communication Atikamekw Montagnaise	Soutien aux activités	120 000 \$
Société Makivik	Travailleurs de rue (Montréal)	85 000 \$
Wapikoni mobile	Soutien aux activités	175 000 \$
Aide aux Autochtones en milieu urbain - Services directs		1 130 767 \$
Association des femmes inuit du Nunavik Saturviit	Services au centre de femmes inuit à Montréal	65 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Animation culturelle	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Soutien au point de services de Saint-Michel-des-Saints	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone Capetciwotakanik (La Tuque)	Organisateur communautaire et navigateur de services	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Manicouagan	Bonification des services directs	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Nigan Odji Consolidation des services directs	70 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Maniwaki	Point de services de Gatineau	15 767 \$
Centre d'amitié autochtone de Montréal	Teioronhióen Consolidation des services directs	70 000 \$
Centre de Justice des Premiers Peuples de Montréal	Consolidation des services directs	70 000 \$
Centre MAMUK de Québec	Agente d'accueil et agente communautaire	70 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean	Organisateur communautaire	70 000 \$
Centre Mamik Lac-Saint-Jean Est	Organisateur communautaire	70 000 \$
Centre Mamik Saguenay	Organisateur communautaire	70 000 \$
Foyer pour femmes autochtones de Montréal	Coordonnatrice du soutien	70 000 \$
Montréal Autochtone	Animation culturelle	70 000 \$
Projets Autochtones du Québec	Consolidation des services	70 000 \$
Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	Coordonnateur à l'exploitation des milieux de vie	70 000 \$
Aide aux Autochtones en milieu urbain – Infrastructures		213 101 \$
Centre Mamik Saguenay	Rénovations	164 000 \$
Centre MAMUK de Québec	Rénovations	49 101 \$
TOTAL FIA IV		25 602 468 \$

Notons qu'entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025, le SRPNI a déboursé un peu plus de 3 948 450 \$ pour des projets approuvés dans le cadre des programmes antérieurs (FIA III, FIA II, FIA et FDA), ce qui porte les déboursés totaux à un peu plus de 29 550 920 \$.

Le tableau de la page suivante présente le nombre de demandes reçues en 2024-2025 par volet et par communauté dans le cadre du FIA IV.

NATION / COMMUNAUTÉS	Action communautaire	Aide aux Autochtones en milieu urbain (Services directs)	Aide aux Autochtones en milieu urbain (Infrastructures)	Développement économique	Développement économique (Économie sociale)	Développement économique (Femmes et Jeunes entrepreneurs)	Développement économique (Mobilisateur)	Développement social	Garantie de prêt	Infrastructure communautaire	Soutien à la consultation	Total général
ABÉNAQUIS (ABÉNAKIS)				7		1				3		11
Odanak				6						1		7
Wôlinak				1		1				2		4
ALGONQUINS (ANICHINABÉS)				13		2		4		4	2	25
Général								3				3
Kebaowek				1								1
Kitcisakik										2		2
Kitigan Zibi				2		1				1		4
Lac-Rapide				9								9
Lac-Simon											2	2
Timiskaming						1						1
Winneway				1				1		1		3
ATTIKAMEKS (ATIKAMEK)				5				2	1	1		9
Manawan				2								2
Obedjiwan				2				2	1			5
Wemotaci				1						1		2
HURONS-WENDATS				1		9		1		1		12
Wendake				1		9		1		1		12
INNUS				8	1	8		2		5	1	25
Essipit						2				2		4
La Romaine										1		1
Mashteuiatsh				1	1	3				1		6
Mingan				2								2
Nutashkuan				1								1
Pakuashipi										1		1

NATION / COMMUNAUTÉS	Action communautaire	Aide aux Autochtones en milieu urbain (Services directs)	Aide aux Autochtones en milieu urbain (Infrastructures)	Développement économique	Développement économique (Économie sociale)	Développement économique (Femmes et Jeunes entrepreneurs)	Développement économique (Mobilisateur)	Développement social	Garantie de prêt	Infrastructure communautaire	Soutien à la consultation	Total général
Pessamit				2							1	3
Uashat Maliotenam				2		3		2				7
INUIT				3							1	4
Général	1			3							1	4
MICMACS (MI'GMAQ)				3		2					1	6
Gespeg				2								2
Listuguj				1		2					1	4
MOHAWKS				5		8		1		2		16
Akwesasne				3		1						4
Kahnawake				2		1				2		5
Kanesatake						6		1				7
NASKAPIS				2								2
Kawawachikamach				2								2
WOLASTOQIYIK (MALÉCITES)				4		8				1	1	14
Cacouna Katastomiq				4		8				1	1	14
ORGANISMES AUTOCHTONES	1	5	5		1		4	10				26
ORGANISMES NON AUTOCHTONES		3						4				7
TOTAL GÉNÉRAL	1	8	5	51	2	38	4	24	1	17	6	157

LISTE DES PROJETS REFUSÉS

VOLET / PROJET	MOTIF
Développement économique – Jeunes et femmes	
Bonichoix Sainte-Thérèse-de-Gaspé	Le projet ne répond pas aux normes, objectifs et critères du programme
Développement social	
Pathway to Strengthening the Algonquin Anishnabe Workforce (PSAAW) Mise sur pied d'un registre	Le projet ne répond pas aux normes, objectifs et critères du programme
Groupe Inter-Action Travail (GIAT) Réconciliation Autochtone par la Récupération et l'Emploi (RARE)	Le projet ne répond pas aux normes, objectifs et critères du programme
Aide aux Autochtones en milieu urbain – Services directs	
Groupe communautaire l'itinéraire Accompagnement et intervention de rue	Le projet ne répond pas aux normes, objectifs et critères du programme

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

9. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2023

Le *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022* (Plan d'action) est venu à échéance le 31 mars 2022. La mise en œuvre des 119 mesures s'est bien déroulée et a mobilisé 198,1 M\$, soit 47,8 M\$ (31,8 %) de plus que prévu. La plupart de celles-ci ont atteint leurs objectifs en offrant une réponse concrète et cohérente à des besoins documentés.

Il est à noter que le Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit (2022-2027) a succédé au Plan d'action.

La ventilation des budgets pour la période 2017-2022 selon les ministères et organismes (MO) est présentée ci-après :

Ministère ou organisme	Nombre de mesures	Budgets 2017-2022
Commission de la construction du Québec	3	300 000 \$
Directeur des poursuites criminelles et pénales	1	57 647 \$
Ministère des Affaires municipales / Société d'habitation du Québec	4	16 124 500 \$
Ministère de la Culture et des Communications	11	16 190 000 \$
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ¹	8	19 555 000 \$
Ministère de la Famille	1	1 500 000 \$
Ministère de la Justice du Québec	15	7 572 145 \$
Ministère de la Sécurité publique	12	7 536 323 \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux	30	11 463 500 \$
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	1	40 000 000 \$
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	23	21 611 038 \$
Secrétariat à la jeunesse	2	3 039 900 \$
Secrétariat à la condition féminine	8	5 320 000 \$
Total	119	150 270 053 \$

Les budgets pour la mise en œuvre des mesures des différents MO ont été répartis comme suit pour les cinq années du Plan d'action :

2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Total 2017-2022
21 541 954 \$	27 932 348 \$	33 734 339 \$	34 569 973 \$	32 491 439 \$	150 270 053 \$

¹ Notez que l'information concernant le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Enseignement supérieur, le ministère des Affaires municipales et la Société d'habitation du Québec est présentée de manière unifiée, même si les deux ministères ont été dissociés en 2020 et en 2023.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

10. État d'avancement du prochain plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits.
-

Le Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027 (Plan d'action) a été publié en juin 2022. Avec son nouveau plan d'action, le gouvernement du Québec continue d'accorder une attention prioritaire aux réalités sociales et culturelles des Autochtones.

Ce plan d'action se présente en six chantiers. Le gouvernement du Québec met ainsi de l'avant une vision globale des actions posées en respectant le leadership des ministères et organismes (MO) dans leurs champs d'expertise spécifiques en suivant les grandes orientations priorisées par le gouvernement du Québec :

- Prise en compte du statut de nation des peuples autochtones;
- Mise en œuvre du principe de sécurisation culturelle;
- Volonté d'un dialogue actif et soutenu avec les milieux concernés;
- Importance centrale des langues et cultures autochtones;
- Nécessité d'une approche distincte en réponse aux défis propres aux Inuit.

La reddition de comptes 2023-2024 produite par les MO indique que la mise en œuvre des mesures se déroule généralement bien. Il est à noter que le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit ne détient pas encore le portrait complet des résultats de l'année 2024-2025, puisque la reddition de comptes formelle ne sera complétée qu'à la fin juin 2025.

La ventilation des budgets pour 2024-2025 selon les MO est présentée ci-après :

Ministère ou organisme	Nombre de mesures	Budgets 2024-2025
Directeur des poursuites criminelles et pénales	2	288 000 \$
Société d'habitation du Québec	1	1 600 000 \$
Ministère de la Culture et des Communications	5	7 855 000 \$
Ministère de l'Éducation	1	1 000 000 \$
Ministère de l'Enseignement supérieur	3	7 465 934 \$
Ministère de la Famille	1	720 000 \$
Ministère de la Justice du Québec	8	4 185 000 \$
Ministère de la Sécurité publique	7	2 552 800 \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux	11	6 277 500 \$
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	2	46 000 \$
Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	8	933 000 \$
Secrétariat à la jeunesse	2	550 000 \$
Secrétariat à la condition féminine	1	150 000 \$
Total	52	33 623 234 \$

Les budgets prévus pour la mise en œuvre des mesures des différents MO sont répartis comme suit pour les cinq années du Plan d'action :

2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total 2022-2027
31 116 218 \$	34 119 000 \$	33 623 234 \$	21 140 000 \$	21 140 000 \$	141 138 452 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

11. État d'avancement, budget ventilé et échéanciers du Mois national de l'histoire autochtone

Un projet de loi proclamant le Mois de l'histoire des Autochtones a été déposé au printemps 2013.

Le mois de juin avait été sélectionné afin d'être en concordance avec le gouvernement fédéral, qui avait déjà fait de ce mois le Mois de l'histoire des Autochtones, ce qui permettait d'y intégrer les festivités de la journée nationale des Autochtones. Cet arrimage permettait de favoriser la complémentarité entre les programmes de financement québécois et fédéral.

Toutefois, tous les acteurs concernés n'étaient pas convaincus que le mois de juin fût approprié, puisqu'un des objectifs était de rejoindre la clientèle scolaire. Cette période de l'année est déjà très occupée par les examens et la fin des classes. Le projet de loi est mort au feuillet lors du déclenchement des élections, au printemps 2014.

Cet engagement a été réitéré lors du dépôt du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation, en décembre 2015.

Budget ventilé

Aucun budget n'a été alloué à l'instauration d'un Mois de l'histoire des Autochtones, en 2024-2025.

Échéancier

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit n'est pas en mesure, pour l'instant, de fournir un échéancier précis.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

12. État d'avancement et rapport détaillé du fonctionnement du gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour l'année 2024-2025.
-

Conformément à la Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (LIGREIBJ) (RLRQ, chapitre G-1.04), le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) a succédé à la Municipalité de Baie-James le 1^{er} janvier 2014, pour l'administration des terres de la catégorie III qui en faisaient partie. Ce faisant, le territoire du GREIBJ exclut les terres des catégories I et II de la sélection allouée aux communautés criées ainsi que le territoire municipalisé des villes enclavées de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami.

La représentation au GREIBJ est paritaire entre les Cris et les Jamésiens pour les dix premières années de son fonctionnement. Onze représentants jamésiens de chacune des villes enclavées et des localités dans le territoire du GREIBJ ont été désignés au conseil. Chibougamau y détient neuf voix; Lebel-sur-Quévillon, avec quatre voix; Chapais, trois voix; Matagami, trois voix; Valcanton, une voix; Villebois, une voix; Radisson, une voix. Un représentant du gouvernement du Québec, sans droit de vote, a été nommé au conseil du GREIBJ. Membre d'office, le président du Gouvernement de la nation crie (GNC) et son vice-président, siègent aussi au conseil avec deux voix chacun, de même que les neuf chefs des communautés criées.

Le conseil du GREIBJ se réunit habituellement aux deux mois pour une séance d'une demi-journée. En 2024-2025, cinq séances ordinaires ont été tenues, soit les 28 mai, 23 juillet, 17 septembre, 14 novembre 2024 et le 11 février 2025. Aussi, sept séances extraordinaires ont eu lieu le 23 avril 2024, le 17 juin 2024, 7 août 2024, le 3 septembre 2024 et deux autres le 9 décembre 2024 dont l'une d'elles étant exclusivement consacrée à l'adoption des budgets de 2025 et une autre tenue le 12 décembre 2024.

Le président du GNC et le membre désigné par un vote secret entre les onze représentants jamésiens agissent, en alternance, comme président et vice-président du conseil, pour des mandats de deux ans. Mandy Gull-Masty occupe la fonction depuis le 1^{er} janvier 2024. L'alternance de la présidence du conseil du GREIBJ est prévue pour le 1^{er} janvier 2026.

Pour refléter la situation linguistique de la population et des représentants criés et jamésiens, un service de traduction assure que les conseillers et le public puissent s'exprimer en français, en anglais ou en cri lors des séances du conseil.

Les séances se déroulaient habituellement en alternance dans les communautés criées et jamésiennes. En 2024 et au cours des dernières années, elles ont souvent été tenues en virtuel. Le projet de loi 57, adopté le 6 juin 2024, a modifié l'article 12 de la LIGREIBJ concernant les modalités de participation à distance des élus aux séances du conseil du GREIBJ. Cela dit, au moins deux séances du conseil doivent avoir lieu annuellement en présentiel. Eu égard à ces changements, l'orientation retenue par le conseil pour 2025 est de tenir quatre séances du conseil en présentiel et deux en virtuel.

Le conseil du GREIBJ a traité les affaires du GREIBJ en conformité avec la loi qui l'encadre.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

13. Liste et sommaire de toutes les ententes signées en 2024-2025 avec les communautés autochtones. Détail des coûts engendrés par chacune d'elles pour le gouvernement du Québec ou le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit.

La liste sommaire des ententes conclues entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025 sous la responsabilité du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) est annexée à la présente.

Ces ententes peuvent être consultées, sur demande, au greffe du SRPNI.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

14. Pour tous les programmes du Secrétariat, donner le détail des crédits existant en 2024-2025 qui n'ont pas été reconduits en 2025-2026, en incluant les programmes qui ont été abolis.

Programme 04 :

Tous les crédits existants en 2024-2025 ont été reconduits en 2025-2026.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

15. Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2024-2025.
-

Programme 04 :

Crédits demandés au Conseil du trésor
2025-2026
413,2 M\$

En ce qui concerne les crédits demandés en 2024-2025, veuillez-vous référer à l'étude des crédits 2024-2025.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

16. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions posées et des sommes engagées dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées
-

Rencontres et actions posées

Mise en œuvre des recommandations

De nombreux échanges se sont déroulés de manière continue entre le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) et certains ministères, à tous les niveaux hiérarchiques, afin de discuter de la mise en œuvre des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) et de l'utilisation de la somme de 200 M\$ réservée au Budget 2020 pour la mise en œuvre de recommandations de cette commission et de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Commission Viens). Les actions élaborées font écho aux besoins exprimés aux ministères et organismes par leurs partenaires autochtones respectifs.

Le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et es Inuit 2022-2027* a été lancé en juin 2022. Ce plan d'action est le fruit de consultations avec les élus des Premières Nations et des Inuit, ainsi que plusieurs organismes autochtones. Plusieurs ministères et organismes ont participé à son élaboration. Ce plan d'action constitue, pour certaines mesures, la poursuite des réponses du gouvernement du Québec aux recommandations de la Commission Viens et de l'ENFFADA.

Loi 79

En réponse à l'appel à la justice n° 20 du rapport pour le Québec de l'ENFFADA, le gouvernement du Québec a adopté en juin 2021 la *Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement* (Loi).

L'application de la Loi repose sur plusieurs acteurs, dont la Direction de soutien aux familles, créée au SRPNI simultanément à l'entrée en vigueur de la Loi le 1^{er} septembre 2021, ainsi que l'Association des familles Awacak – Petits êtres de lumière. De juin 2021 à juin 2023, M^{me} Anne Panasuk a occupé les fonctions de conseillère spéciale pour le soutien aux familles auprès du ministre aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit, M. Ian Lafrenière. Depuis la fin de son contrat, elle poursuit sa collaboration avec Awacak.

La Direction de soutien aux familles coordonne un comité interministériel sur l'application de la Loi, qui s'est réuni à quatre reprises entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025, soit les 14 mai, 17 septembre et 10 décembre 2024, puis le 28 janvier 2025.

La Direction de soutien aux familles siège également, depuis l'automne 2021, au Comité de suivi de la Loi. Institué par l'article 21 de la Loi, ce comité s'est réuni à cinq reprises entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025, soit les 3 avril, 27 mai, 16 septembre et 16 décembre 2024, puis le 31 janvier 2025.

Durant cette période, la Direction de soutien aux familles a tenu, sur une base hebdomadaire, des rencontres continues avec les familles qu'elle accompagne, les différentes institutions visées par la Loi et ses différents partenaires. L'application de la Loi suit son cours.

Rapports

Plan d'action national

L'appel à la justice 1.1 du rapport national de l'ENFFADA concerne l'élaboration d'un plan d'action national visant à prévenir et à éradiquer toutes formes de violence envers les filles et les femmes autochtones. La recommandation 2 du rapport spécifique au Québec préconise que le gouvernement du Québec participe à la démarche.

Le Plan d'action national pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées a été adopté en 2021. Le gouvernement du Québec y possède une section réservée où il fait état de ses propres initiatives en la matière.

Par ailleurs, des rencontres de suivi se sont tenues dans le cadre du Groupe de travail fédéral, provincial et territorial sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées :

- Des rencontres entre professionnels ont eu lieu les 18 avril, 14 mai, 20 juin, 18 juillet, 19 septembre, 14 novembre et 12 décembre 2024. Une rencontre a également eu lieu le 16 janvier 2025.
- Une rencontre entre sous-ministres s'est déroulée le 8 janvier 2025.

Enfin, une table ronde portant sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, comprenant le fédéral, les provinces et les territoires, ainsi que les organismes autochtones nationaux et régionaux, s'est déroulée les 29 et 30 février 2025 en présence du ministre Lafrenière, de son adjoint gouvernemental, M. François St-Louis, et de fonctionnaires du SRPNI, du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, du Secrétariat à la condition féminine et du ministère de la Sécurité publique.

Sommes engagées

En 2024-2025, les mesures suivantes étaient en cours de mise en œuvre, en réponse à l'ENFFADA. Celles-ci sont financées à même l'enveloppe réservée pour la mise en œuvre de la Commission Viens et de l'ENFFADA de 200 M\$ et celle du *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit*.

CPA : Corps de police autochtones
 ENPQ : École nationale de police du Québec

MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux
 MES : Ministère de l'Enseignement supérieur
 MSP : Ministère de la Sécurité publique
 MAMH : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
 SCF : Secrétariat à la condition féminine
 MJQ : Ministère de la Justice

Mesure	MO	2023-2024	Total 2020-2025
Mise à jour des compétences en matière de violence conjugale et familiale ainsi qu'en enquête auprès des policiers œuvrant au sein des CPA	MSP	1 034 545 \$	3 557 005 \$
Accroître l'accessibilité d'un plus grand nombre de policiers autochtones aux formations de perfectionnement professionnel de l'ENPQ	MSP	981 617 \$	3 812 487 \$
Assurer le soutien financier de projets de prévention et d'intervention, par et pour les femmes et les filles autochtones, concernant l'exploitation sexuelle et autres formes de violences sexuelles	SCF	300 000 \$	1 200 000 \$
Mettre sur pied d'une campagne de sensibilisation visant à contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones	SRPNI	0 \$	5 000 000 \$
Embauche d'intervenants autochtones responsables d'offrir des services d'aide aux victimes d'actes criminels en collaboration avec le réseau des CAVAC	MJQ	1 899 340 \$	7 749 849 \$
Soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone et susceptible d'être utilisé dans le cadre de mécanismes communautaires de résolution de conflits ou au sein du processus judiciaire.	SCF	1 000 000 \$	2 400 000 \$
	MJQ	2 400 000 \$	3 600 000 \$
Bonification des appels de projets	SCF	0 \$	6 000 000 \$
Mise en place d'un service d'accompagnement juridique et psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences	MJQ	700 000 \$	2 550 000 \$
Mettre en place une maison d'hébergement de 2 ^e étape pour femmes autochtones (Missinak)	SHQ		1 000 000 \$
Total		8 315 502 \$	36 869 341 \$

Mesures annoncées dans le Plan d'action

#	Mesure	Source	MO	2024-2025	Total 2022-2027
1.1	Valoriser, promouvoir et préserver les langues autochtones du Québec	Plan d'action	MCC	2 265 000 \$	8 404 700 \$
1.2	Soutenir le développement de formations autoportantes pour la transmission des langues autochtones	Plan d'action	MES	500 000 \$	2 000 000 \$
1,3	Bonifier l'aide et assurer un soutien adéquat aux médias autochtones	Plan d'action	MCC	1 790 000 \$	7 950 000 \$
1.4	Contribuer à la vitalité et au rayonnement des cultures autochtones	Plan d'action	MCC	1 400 000 \$	5 200 000 \$
1.5	Appel de projets pour les Autochtones : langues autochtones, projets culturels pour les jeunes d'âge scolaire et médias autochtones	Plan d'action	MCC	500 000 \$	1 500 000 \$

#	Mesure	Source	MO	2024-2025	Total 2022-2027
1.6	Augmenter le nombre d'ententes de développement culturel et renforcer celles qui sont en place et poursuivre la formation et l'embauche d'agents de développement culturel dans les communautés	Plan d'action	MCC	1 900 000 \$	5 700 000 \$
1.7	Soutenir la construction d'une infrastructure de type Centre culturel	Plan d'action	SRPNI	0 \$	4 000 000 \$
		Fonds Viens		0 \$	1 000 000 \$
2.1	Fournir une aide financière d'urgence à l'intention des victimes de violences	Plan d'action	MJQ	0 \$	800 000 \$
		Fonds Viens	MJQ	400 000 \$	400 000 \$
2.2	Soutenir l'intégration des services autour des personnes autochtones victimes de violences conjugale, familiale ou sexuelle	Plan d'action	MJQ	460 000 \$	2 070 000 \$
2.3	Mettre sur pied d'une ligne d'écoute, de clavardage et de référencement spécifique aux Premières Nations et aux Inuits	Plan d'action	MJQ	0 \$	1 320 000 \$
		Fonds Viens	MJQ	440 000 \$	440 000 \$
2.4	Établir des services juridiques pour femmes autochtones victimes de violences	Fonds Viens	MJQ	500 000 \$	1 150 000 \$
2.5	Services d'accompagnement psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences conjugale, familiale et sexuelle dans le cadre de démarches judiciaires	Plan d'action	MJQ	260 000 \$	1 300 000 \$
2.7	Soutenir la réalisation de projets en violence conjugale, familiale et sexuelle au sein des corps de police autochtones	Plan d'action	MSP	0 \$	771 418 \$
2.10	Évaluer les besoins des femmes autochtones victimes de violence conjugale et de leurs enfants exposés à la violence en termes de ressources d'hébergement en milieu urbain	Plan d'action	MSSS	0 \$	0 \$
TOTAL				10 415 000 \$	44 006 118 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

17. État d'avancement du projet de village permanent pour la communauté algonquine de Kitcisakik. Liste des rencontres auxquelles des professionnels du SRPNI ont assisté, des actions posées et des sommes engagées dans ce dossier.
-

Bref rappel du dossier

Le territoire de la communauté de Kitcisakik a la particularité de ne pas posséder le statut de réserve au sens de la *Loi sur les Indiens*. Le village est érigé sur des terres publiques québécoises, au cœur de la réserve faunique La Vérendrye, sur le territoire non organisé du réservoir Dozois. L'absence d'un statut territorial spécifique pour le village de Kitcisakik empêche les gouvernements du Québec et du Canada d'y investir de manière sûre et normalisée.

Des démarches visant la construction d'un village moderne, dans un lieu plus propice, se sont amorcées au cours des années 1980. À partir du milieu des années 2000, deux sites potentiels (Bay Barker et lac Ribot) ont fait l'objet d'examen sérieux de la part des gouvernements. En 2010-2011, Affaires autochtones et du Nord Canada (AADNC) a financé une étude sur les avantages et les coûts de chacun des sites potentiels. Cette étude évaluait les coûts globaux de l'établissement d'un nouveau village à 151 M\$ pour le site de Bay Barker et à 92 M\$ pour le site du lac Ribot.

En 2013, à la suite de l'étude d'AADNC, un référendum sur le choix de l'un des deux sites avait été tenu au sein de la communauté. Le résultat démontrait que 57 % des votes étaient en faveur d'un déménagement au lac Ribot. Cependant, la communauté étant divisée en deux factions, le conseil de bande de l'époque n'a fait parvenir aucune résolution confirmant la décision de déménager au gouvernement du Canada. À défaut d'avoir en main une telle résolution, le gouvernement fédéral avait informé la communauté, au printemps 2015, que le projet Wanaki serait suspendu jusqu'à nouvel ordre.

En septembre 2018, le chef Régis Pénosway a interpellé officiellement AADNC afin de relancer les travaux visant à déménager le village. En juin 2019, un comité tripartite réunissait Service aux Autochtones Canada (SAC), le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) ainsi que le Conseil des Anicinapek de Kitcisakik (Conseil) afin d'accompagner ce dernier et d'orienter la démarche de planification. Dès les premiers constats généraux, il est proposé d'amorcer en parallèle un processus de planification communautaire globale (PCG). La PCG est un processus holistique qui permet à une collectivité d'établir la marche à suivre pour parvenir à la viabilité et à l'autosuffisance ainsi qu'à développer ses capacités de gouvernance.

État d'avancement du projet de village permanent

En 2019-2020, un plan de travail tripartite a été réalisé et un consultant externe a été embauché afin de mener les travaux de planification. Un inventaire exhaustif

des études et des analyses a été réalisé ainsi qu'un plan de mobilisation et d'engagement de la population.

En 2020-2021, la pandémie et le départ du consultant au dossier ont ralenti considérablement la démarche. Une réappropriation du dossier et des nombreux documents a dû être réalisée par la nouvelle personne embauchée par le Conseil. La pandémie a quant à elle empêché la consultation de la population. Toutefois, devant la complexité des enjeux, de diverses perceptions et de mauvaises informations en circulation, la conseillère au dossier a conçu des outils de vulgarisation en vue des consultations citoyennes.

À l'hiver 2023, le comité tripartite s'est réuni quelques jours afin de réajuster la démarche initiale proposée en 2020. Une planification quinquennale, structurée par phase et par projet, auxquels des outils financiers seront identifiés, est en cours.

Actions posées

Le gouvernement du Québec participait activement aux rencontres du comité tripartite pour la mise en œuvre du projet de nouveau village de Kitcisakik. Par ailleurs, ces rencontres ont été suspendues depuis l'été 2024, puisque la représentante de SAC au comité a cessé de donner suite aux demandes de rencontre de la communauté.

Le SRPNI se tient à la disposition de la communauté et a rappelé à SAC à maintes reprises sa préoccupation du désengagement de ce dernier à l'égard de la communauté. Le SRPNI est prêt à engager un dialogue avec SAC et participera au comité tripartite lorsque les rencontres reprendront.

Sommes engagées

Pour l'année financière 2024-2025, aucune demande de financement n'a été déposée au SRPNI par la communauté de Kitcisakik en lien avec la poursuite des travaux entourant le projet de village permanent de Kitcisakik.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

18. État d'avancement, budget ventilé et échéancier de la mise en œuvre des actions ciblées favorisant la sécurisation culturelle à l'égard des membres des Premières Nations et de la nation inuite dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Afin de soutenir l'implantation de la sécurisation culturelle dans le réseau de santé et des services sociaux, un montant de 15 M\$ sur cinq ans a été annoncé par le ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, M. Ian Lafrenière, et le ministre de la Santé, M. Christian Dubé, le 6 novembre 2020.

Il est à souligner que la mise en œuvre de l'approche de sécurisation culturelle dans le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) est entièrement sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), et c'est au MSSS qu'il incombe de répondre à cette question.

Le financement octroyé est réparti de la façon suivante :

2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Total
793 750 \$	3 175 000 \$	3 675 000 \$	3 675 000 \$	3 675 000 \$	14 993 750 \$

Cinq actions structurantes ont été annoncées :

- **Concevoir et déployer une offre de formation continue adaptée aux réalités locales**

- Juin 2021 : Mise en ligne de la formation obligatoire de « sensibilisation aux réalités autochtones ». En date du 22 mars 2025, 325 865 employés ont suivi la formation obligatoire, ce qui représente 99 % des employés du RSSS.
- Mars 2022 : Dépôt du cadre de référence du projet, visant à définir le continuum de formation continue. Une première recension des formations, incluant divers outils, a été réalisée.
- Été-automne 2022 : Un module complémentaire contextualisé au secteur de la santé et des services sociaux a été conçu, en étroite collaboration avec un groupe de travail et des experts de contenus dont plusieurs partenaires Premières Nations et Inuit (PNI). Il est diffusé depuis le 1^{er} mars 2024.
- 2023-2024 : Conception d'une formation en ligne intégrant les modules 1 et 2 de la formation de sensibilisation aux réalités autochtones en vue de rendre disponible une nouvelle formation obligatoire améliorée et conception d'une nouvelle formation en sécurisation culturelle pour les gestionnaires, la haute direction et les membres du conseil d'administration.

Le MSSS a déployé également la formation en sécurisation culturelle « Tikinagan » pour le secteur

Jeunes en difficulté (mandat confié à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue). De sa diffusion en 2021 au 31 décembre 2023, 1 197 employés du RSSS ont été formés.

- 2024-2025 : Des démarches sont en cours par le MSSS auprès d'une organisation à qui sera confiée à court terme le mandat de la révision de la formation Sensibilisation aux réalités autochtones.

- **Déployer des agents de liaison dans le RSSS**

- 2021-2025 : Financement de douze postes d'agents de liaison.
- Novembre 2021 : Identification des conditions favorables à leur implantation.
- Printemps 2022 : Précision des rôles des agents de liaison.
- 2024-2025 : 27 agents de liaison sont en poste (en date du 16 novembre 2024)

- **Déployer des navigateurs de services dans le RSSS**

- 2021-2025 : Financement de douze postes de navigateurs de services.
- Novembre 2021 : Identification des conditions favorables à leur implantation.
- Printemps 2022 : Précision des rôles des navigateurs.
- 2022-2024 : Démarrage des travaux d'évaluation d'implantation des navigateurs de services, en collaboration avec des partenaires PNI.
- 2024-2025 : 29 navigateurs de services sont en poste (en date du 16 novembre 2024). Le rapport d'évaluation de l'implantation des navigateurs de services est en cours de rédaction. Il sera déposé au MSSS au printemps 2025. Celui-ci comprendra des recommandations pour lesquelles le MSSS devra effectuer un suivi.

- **Soutenir les bonnes pratiques en matière de sécurisation culturelle**

- Juin 2021 : Publication du guide sur la sécurisation culturelle à l'intention des directions et des gestionnaires du RSSS. Ce guide a été élaboré en concertation avec des partenaires PNI et les représentants d'établissements du RSSS. Des ateliers d'appropriation des meilleures pratiques présentées dans le guide sont offerts par le CIUSSS de l'Estrie-CHUS aux établissements.
- Juin 2021 : Lancement d'un appel de projets en soutien à l'implantation des meilleures pratiques en sécurisation culturelle dans le RSSS.
- Automne 2021 :
 - 23 projets ont été retenus et sont en cours de réalisation (dans 20 établissements, dans 11 régions du Québec).
 - De 2021 à 2025, 3 007 819 \$ seront octroyés en soutien à ces initiatives (octroi de 847 153 \$ en 2023-2024). Les établissements désirant participer devaient aussi s'engager à financer au moins 50 % du projet.
- Hiver 2022 : Démarrage de l'accompagnement individuel (sur demande) des établissements dans l'implantation des meilleures pratiques du guide sur la sécurisation culturelle.

- Printemps 2022 : Lancement d'une communauté de pratiques en sécurisation culturelle destinée aux responsables des dossiers autochtones ainsi qu'aux agents de liaison.
- 2022-2024 :
 - La communauté de pratiques compte plus de 130 membres, incluant des représentants PNI, qui y apportent une perspective autochtone.
 - Depuis sa création, neuf activités structurantes ont été offertes et d'autres sont à venir. Des partenaires PNI sont impliqués dans l'organisation et l'animation de ces activités.
- 2024-2025 :
 - La communauté de pratiques en sécurisation culturelle poursuit ses activités et développe de nouvelles formules de rencontres. Elle compte maintenant 140 membres.
 - L'année 2024-2025 marquant la fin de la mise en œuvre des projets en soutien à l'implantation des meilleures pratiques en sécurisation culturelle dans le RSSS, les porteurs devront effectuer l'autoévaluation et l'appréciation de leur projet. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de faire état des résultats et des retombées des projets aux partenaires Premières Nations et inuit.
- **Renforcer l'information, l'assistance et l'accompagnement de la clientèle autochtone dans le cadre du régime d'examen des plaintes prévu à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*.**
 - Printemps 2022 : Démarrage des travaux.
 - Été-automne 2022 : Des échanges portant sur l'expérience des usagers autochtones et des perspectives d'amélioration ont permis la définition d'un plan de travail et la priorisation d'un premier livrable (outils d'information aux usagers PNI ainsi qu'aux commissaires locaux aux plaintes et à la qualité des services).
 - Printemps 2023 : Diffusion d'un webinaire portant sur des pratiques culturellement pertinentes et sécurisantes dans le cadre du régime d'examen des plaintes dans la communauté de pratiques en sécurisation culturelle.
 - 2023-2024 : Un bilan auprès des établissements a permis de constater que les commissaires aux plaintes et à la qualité des services ont été sensibilisés et sont soucieux d'appliquer les bonnes pratiques en sécurisation culturelle auprès de la clientèle des PNI. Des initiatives innovantes locales émergent sur le terrain.
 - 2024-2025 : Un mandat provincial a été octroyé au CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal à l'automne 2024 afin de rédiger un guide des plaintes culturellement sécurisant. Ce mandat est réalisé en coconstruction avec les partenaires des Premières Nations et inuit. Plus de 50 communautés et organisations y participent.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

19. État d'avancement de la table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones, jeunes et adultes. Liste des rencontres auxquelles des fonctionnaires du SRPNI ont assisté, des actions accomplies et des sommes engagées dans le cadre de cette table.

Les rencontres de la Table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones (« Table ») sont suspendues depuis la dernière rencontre de la Table, qui a eu lieu le 10 et 11 avril 2024, en raison du pourvoi en contrôle judiciaire de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) et du Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) contre le Procureur général du Québec. Les sous-comités qui y sont associés sont également suspendus.

Le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI) participe à ces rencontres de concertation aux côtés de représentants du ministère de l'Éducation (MEQ), du ministère de l'Enseignement supérieur, des centres de services scolaires, du gouvernement fédéral et du milieu autochtone de l'éducation (dont le CEPN et les commissions scolaires inuit, crie et le Comité naskapi de l'éducation).

Le SRPNI siège uniquement à titre d'observateur à cette table, il n'en finance pas les activités ni les actions.

La Table s'est dotée de trois grands objectifs :

- La création de nouveaux matériels pédagogiques culturellement signifiants et par ailleurs, la révision et la bonification du matériel, des examens et des programmes existants afin de les rendre culturellement pertinents;
- La reconnaissance des langues autochtones afin de créer un équilibre entre l'enseignement en langues autochtones et l'enseignement du français ou de l'anglais, en plus de l'adoption d'une approche de langue seconde lors de l'enseignement;
- La mise en place et le suivi de formations sur les réalités autochtones par le personnel scolaire, autant lors des formations qualifiantes qu'en cours d'emploi.

Depuis 2022, les membres de la Table ont surtout échangé sur :

- le développement d'une stratégie pour la réussite éducative des élèves autochtones;
- le remplacement du programme d'*Éthique et culture religieuse* (ÉCR) par le programme *Culture et citoyenneté québécoise* avec l'intégration de perspectives autochtones;
- le rôle des agents de liaison en éducation Premières Nations et inuit dans le réseau de l'éducation;
- le partage de pratiques, comme sur le recrutement et la rétention du personnel scolaire, ou la sécurisation culturelle.

En raison de la poursuite, la rencontre prévue le 15 et 16 octobre 2024 a été annulée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

20. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2024-2025 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.

Coordonné par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027* comprend un chantier s'adressant aux enjeux et défis des femmes autochtones. Trois actions destinées aux femmes autochtones victimes de violence sexuelle y sont intégrées :

<small>MJQ : ministère de la Justice MSP : ministère de la Sécurité publique</small>		
Numéro	Mesure	Porteur
2,4	Établir des services juridiques pour les femmes autochtones victimes de violence	MJQ
2,5	Mettre en place des services d'accompagnement psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violence conjugale, familiale et sexuelle dans le cadre de démarches judiciaires	MJQ
2,7	Mettre en place des services d'intervention spécialisés auprès des femmes autochtones incarcérées ayant un passé de victimisation sexuelle ou conjugale	MSP

Les dossiers sous discussion ne relèvent pas des crédits budgétaires du SRPNI. Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives aux ministères et organismes qui en sont responsables.

Néanmoins, les programmes du SRPNI permettent de soutenir des projets de divers ordres. Ces programmes ne disposent pas d'enveloppe précise liée à des thématiques telles que la prévention des violences sexuelles, conjugales et familiales, mais permettent plutôt le dépôt de demandes en continu. Les sommes déboursées par le SRPNI à ce sujet entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025 totalisent 155 000 \$, dont 70 000 \$ au Foyer pour femmes autochtones de Montréal pour un poste de coordonnatrice du soutien ainsi que 20 000 \$ au Centre Unicura pour le projet d'ateliers « Girls Inc. ».

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

21. État d'avancement et rapport détaillé de la réflexion entourant la création d'un ministère des Affaires autochtones.
-

À l'heure actuelle, il n'existe ni réflexions ni discussions à ce sujet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

22. Indiquer les mesures et les sommes engagées en 2024-2025 par les autres ministères partenaires de la *Stratégie gouvernementale intégrée pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance 2022-2027*.
-

La *Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027 pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance*, coordonnée par le Secrétariat à la condition féminine (SCF), est composée de onze actions destinées spécifiquement aux membres des Premières Nations et des Inuit. Elles sont portées par le SCF, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Justice et le ministère de la Sécurité publique.

Les dossiers sous discussion ne relèvent pas des crédits budgétaires du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit. Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives aux ministères et organismes qui en sont responsables.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

23. État d'avancement de la prochaine stratégie pour prévenir et contrer les violences sexuelles dans les milieux autochtones.
-

La *Stratégie gouvernementale intégrée 2022-2027 pour contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance* a été lancée en juin 2022. Cette dernière, coordonnée par le Secrétariat à la condition féminine (SCF), vient remplacer la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*. Elle est composée de onze actions destinées spécifiquement aux membres des Premières Nations et des Inuit. Ces dernières sont portées par le SCF, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Justice (MJQ) et le ministère de la Sécurité publique (MSP).

Le Plan d'action gouvernemental 2021-2026, en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs, est également en cours. Celui-ci comprend un total de quatorze mesures adaptées pour les Premières Nations et les Inuit (PNI) en matière de sécurisation culturelle (six mesures) et d'accessibilité aux services pour les PNI (huit mesures). De plus, les quatre mesures suivantes s'adressent spécifiquement aux Autochtones :

- Mener des activités de sensibilisation du grand public et des victimes destinées spécifiquement aux personnes des PNI;
- Mener des actions de communication ciblées sur le phénomène de l'exploitation sexuelle à l'égard des employeurs et travailleurs en régions éloignées;
- Soutenir des projets de recherche portant sur l'exploitation sexuelle des mineurs au Québec – Volet autochtone;
- Évaluer les moyens de mieux outiller les corps de police autochtones pour faire face aux enjeux liés à l'exploitation sexuelle des mineurs.

Enfin, lancé en juin 2022 et coordonné par le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI), le *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027* comprend un chantier consacré aux enjeux et défis des femmes autochtones. Trois actions destinées aux femmes autochtones victimes de violence sexuelle y sont intégrées :

Numéro	Mesure	Porteur
2.4	Établir des services juridiques pour les femmes autochtones victimes de violence.	MJQ
2.5	Mettre en place des services d'accompagnement psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violence conjugale, familiale et sexuelle dans le cadre de démarches judiciaires.	MJQ

2.7	Mettre en place des services d'intervention spécialisés auprès des femmes autochtones incarcérées ayant un passé de victimisation sexuelle ou conjugale.	MSP
-----	--	-----

Les dossiers sous discussion ne relèvent pas des crédits budgétaires du SRPNI. Dans ce contexte, il convient de soumettre les questions qui y sont relatives aux ministères et organismes qui en sont responsables.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit Portefeuille 140 Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

24. Indiquer les mesures déployées et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2024-2025 pour donner suite à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées et à la commission Viens. Indiquer les mesures et les sommes prévues pour 2025-2026.

Un montant de 200 M\$ sur cinq ans a été annoncé au budget 2020 du gouvernement du Québec (Fonds Viens) afin de donner suite aux recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) et à la Commission Viens. Cette enveloppe est arrivée à échéance le 31 mars 2025 et n'a pas été remplacée par un nouveau financement sous la responsabilité du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (SRPNI). Les actions des ministères et organismes responsables se poursuivront en 2025-2026, le cas échéant, à même leurs propres crédits.

De plus, des mesures du *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit (2022-2027)* répondent aussi à ces recommandations.

Sommes engagées

Mesures annoncées – Fonds Viens

CPA : Corps de police autochtones
ENPQ : École nationale de police du Québec

MSSS : ministère de la Santé et des Services sociaux
MES : ministère de l'Enseignement supérieur
MEQ : ministère de l'Éducation du Québec
MSP : ministère de la Sécurité publique
SHQ : Société d'Habitation du Québec
SCF : Secrétariat à la condition féminine
MJQ : ministère de la Justice

Mesure	MO	2024-2025	Total 2020-2025
Implanter l'approche de sécurisation culturelle dans le réseau de la santé et des services sociaux avec les partenaires	MSSS	3 675 000 \$	14 993 750 \$
Soutenir la mise en place de nouveaux centres d'hébergement pour les élèves adultes, les étudiants et leurs familles	MES	4 000 000 \$	18 400 000 \$
Concertation, accompagnement et renforcement des corps de police autochtones	MSP	986 180 \$	4 144 285 \$
Accroître l'accessibilité d'un plus grand nombre de policiers autochtones aux formations de perfectionnement professionnel de l'ENPQ	MSP	981 617 \$	3 812 487 \$
Accroître l'accessibilité des aspirants policiers embauchés par les CPA au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie	MSP	945 995 \$	3 688 068 \$
Mise à jour des compétences en matière de violence conjugale et familiale ainsi qu'en enquête auprès des policiers œuvrant au sein des CPA	MSP	1 034 545 \$	3 557 005 \$
Embaucher des agents de liaison autochtones au bureau du Commissaire à la déontologie policière et au Laboratoire de science judiciaire et de médecine légale	MSP	235 972 \$	1 001 543 \$
Développer et offrir des formations aux employés des services correctionnels	MSP	0 \$	814 400 \$
Assurer le soutien financier de projets de prévention et d'intervention, par et pour les femmes et les filles autochtones, concernant l'exploitation sexuelle et autres formes de violences sexuelles	SCF	300 000 \$	1 200 000 \$
Mettre sur pied d'une campagne de sensibilisation visant à contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones	SRPNI	0 \$	5 000 000 \$
Développement de modules spécifiques sur certains enjeux pour bonifier formation générale en ligne sur les réalités autochtones pour les employés	SRPNI	0 \$	800 000 \$

de l'État des secteurs public et parapublic			
Embauche d'intervenants autochtones responsables d'offrir des services d'aide aux victimes d'actes criminels en collaboration avec le réseau des CAVAC	MJQ	1 899 340 \$	7 749 849 \$
Ententes avec des organisations autochtones pour la formation, l'accréditation et l'embauche d'interprètes en langues autochtones auprès de la Cour	MJQ	1 225 000 \$	5 450 000 \$
Ajustement de la rémunération des conseillers parajudiciaires déjà en poste	MJQ	560 000 \$	2 520 000 \$
Embauche de nouveaux conseillers parajudiciaires issus du milieu pour les Premières Nations et Inuits	MJQ	631 000 \$	2 477 500 \$
Augmenter le financement de base des organismes autochtones responsables des services des conseillers parajudiciaires	MJQ	280 000 \$	1 015 000 \$
Soutenir le déploiement de projets permettant de renforcer les services de première ligne dans les centres d'amitié, en s'inspirant du modèle de Val-d'Or**	MSSS	4 807 759 \$	15 508 900 \$
Assurer le financement récurrent, à Val d'Or, d'un modèle urbain novateur de services de santé et de services sociaux se caractérisant par son ancrage dans les savoirs, les traditions, l'identité, la culture et les valeurs autochtones	MSSS	3 139 146 \$	11 908 608 \$
Soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone et susceptible d'être utilisé dans le cadre de mécanismes communautaires de résolution de conflits ou au sein du processus judiciaire.	MJQ	2 400 000 \$	3 600 000 \$
Soutien aux services pour contrer la violence conjugale et familiale en milieu autochtone et susceptible d'être utilisé dans le cadre de mécanismes communautaires de résolution de conflits ou au sein du processus judiciaire.	SCF	1 000 000 \$	2 400 000 \$
Soutenir de nouvelles initiatives en matière de justice communautaire dans les communautés des Premières Nations et des Inuits (Comité de justice) et augmenter les budgets d'exploitation des comités existants	MJQ	2 063 500 \$	7 215 500 \$
Mettre sur pied de nouvelles initiatives de justice communautaire en milieu urbain afin de répondre aux besoins des membres des Premières Nations et des Inuits.	MJQ	1 137 500 \$	4 050 000 \$
Bonifier la rémunération des rédacteurs à forfait, financer l'embauche de rédacteurs Gladue supplémentaires auprès de certains organismes autochtones et augmenter l'offre de formation.	MJQ	795 000 \$	2 930 000 \$
Mesures en itinérance Montréal et Val-d'Or PAI	MSSS	0 \$	600 000 \$
Assurer un soutien adéquat aux élèves autochtones dans le réseau québécois.	MEQ	5 798 000 \$	14 234 000 \$
Faciliter l'inclusion de contenu autochtone dans les cours par le développement de matériel complémentaire, ainsi que leur promotion	MEQ	1 700 000 \$	4 100 000 \$
Développer un plan de mise en œuvre pour intégrer du contenu autochtone dans le cursus québécois au niveau de l'éducation en concertation avec les Premières Nations et les Inuit	MEQ	365 000 \$	1 095 000 \$
Mettre en place des équipes de patrouille mixte d'intervention sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec	MSP	3 341 389 \$	11 656 983 \$
Contribution à l'embauche d'un agent communautaire dans le cadre du projet de police mixte à Montréal	MSP	111 310 \$	366 247 \$
Bonification des appels de projets	SCF	0 \$	6 000 000 \$
Mise en place d'un service d'accompagnement juridique et psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences	MJQ	700 000 \$	2 550 000 \$
Mettre en place une maison d'hébergement de 2 ^e étape pour femmes autochtones (Missinak)	SHQ		1 000 000 \$
Achat d'un système RAO à Uashat	MSP		144 000 \$
Effectifs au CPA de Uashat dans le cadre de la Patrouille mixte	MSP	221 400 \$	646 600 \$
Soutenir la construction d'une infrastructure de type Centre culturel	SRPNI		1 000 000 \$
Total		44 334 653 \$	167 629 725 \$
Mesures annoncées dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des "Premières Nations et des Inuit 2022-2027"			
Aide financière d'urgence pour les victimes de violence	MJQ	400 000 \$	400 000 \$
Mise sur pied d'une ligne d'écoute, de clavardage et de référencement spécifique aux Premières Nations et aux Inuit	MJQ	440 000 \$	440 000 \$
Établir des services juridiques pour femmes autochtones victimes de violences	MJQ	500 000 \$	1 150 000 \$
Soutenir des initiatives visant la persévérance et la réussite des élèves autochtones	MEQ	0 \$	640 218 \$
Soutenir l'autonomie des communautés en matière de protection de la jeunesse par le soutien et l'accompagnement à la conclusion et à la mise en œuvre d'ententes à ce sujet	MSSS	900 000 \$	2 700 000 \$
Soutenir l'adaptation de la pratique clinique aux réalités, cultures et besoins des enfants et familles autochtones.	MSSS	1 000 000 \$	3 000 000 \$
Diffuser une formation sur la sécurisation culturelle en protection de la jeunesse et des services de proximité destinés aux jeunes en difficulté auprès des gestionnaires, intervenants et familles d'accueil, afin d'améliorer leurs connaissances des réalités autochtones et renforcer leurs	MSSS	0 \$	400 000 \$

compétences culturelles			
Mettre en œuvre les recommandations du Rapport du Comité de travail sur l'application du Projet de loi 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines	SRPNI	0 \$	1 500 000 \$
Soutenir des projets et des initiatives visant la persévérance et la réussite des étudiants autochtones	MES	0 \$	880 000 \$
Soutenir la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec pour l'implantation d'un nouveau projet de milieu de vie communautaire pour les étudiants autochtones et leurs familles à Chibougamau	MES	4 014 234 \$	4 014 234 \$
Financer la mise à niveau des édifices résidentiels de la communauté de Kitcisakik en prévision de l'électrification de la communauté par HQ	SHQ	1 600 000 \$	4 800 000 \$
Investir dans les solutions à l'itinérance mises de l'avant par les communautés autochtones	MSSS	0 \$	2 200 000 \$
Soutenir le déploiement de 15 agents de liaison additionnels dans le Réseau de la santé et des services sociaux afin de renforcer les capacités en matière de sécurisation culturelle	MSSS	1 500 000 \$	3 750 000 \$
Améliorer les services en lien avec le système judiciaire pour les Premières Nations	MJQ	0 \$	400 000 \$
Amélioration de la justice au Nunavik	MJQ	2 000 000 \$	5 500 000 \$
Total Annonces Plan d'action gouvernemental MESCPNI à partir des fonds Viens		12 354 234 \$	31 774 452 \$
Total J'ai espoir		56 688 887 \$	199 404 177 \$

Mesures annoncées – Fonds Plan d'action

#	Mesure	MO	2024-2025	Total 2022-2027
1.1	Valoriser, promouvoir et préserver les langues autochtones du Québec	MCC	2 265 000 \$	8 404 700 \$
1.2	Soutenir le développement de formations autoportantes pour la transmission des langues autochtones	MES	500 000 \$	2 000 000 \$
1.3	Bonifier l'aide et assurer un soutien adéquat aux médias autochtones	MCC	1 790 000 \$	7 950 000 \$
1.4	Contribuer à la vitalité et au rayonnement des cultures autochtones	MCC	1 400 000 \$	5 200 000 \$
1.5	Appel de projets pour les Autochtones : langues autochtones, projets culturels pour les jeunes d'âge scolaire et médias autochtones	MCC	500 000 \$	1 500 000 \$
1.6	Augmenter le nombre d'ententes de développement culturel et renforcer celles qui sont en place et poursuivre la formation et l'embauche d'agents de développement culturel dans les communautés	MCC	1 900 000 \$	5 700 000 \$
1.7	Soutenir la construction d'une infrastructure de type Centre culturel	SRPNI		4 000 000 \$
1.8	Mettre en œuvre une campagne de sensibilisation sur les peuples autochtones à l'intention de l'ensemble de la population québécoise	SRPNI		0 \$
2.1	Fournir une aide financière d'urgence à l'intention des victimes de violences	MJQ		800 000 \$
2.2	Soutenir l'intégration des services autour des personnes autochtones victimes de violences conjugale, familiale ou sexuelle	MJQ	460 000 \$	2 070 000 \$
2.3	Mettre sur pied d'une ligne d'écoute, de clavardage et de référencement spécifique aux Premières Nations et aux Inuits	MJQ		1 320 000 \$
2.5	Services d'accompagnement psychosocial pour les femmes autochtones victimes de violences conjugale, familiale et sexuelle dans le cadre de démarches judiciaires	MJQ	260 000 \$	1 300 000 \$
2.6	Mettre en place des services d'intervention spécialisés auprès des femmes autochtones incarcérées ayant un passé de victimisation sexuelle ou conjugale	MSP	62 000 \$	310 000 \$

#	Mesure	MO	2024-2025	Total 2022-2027
2.7	Soutenir la réalisation de projets en violence conjugale, familiale et sexuelle au sein des corps de police autochtones	MSP		771 418 \$
2.10	Évaluer les besoins des femmes autochtones victimes de violence conjugale et de leurs enfants exposés à la violence en termes de ressources d'hébergement en milieu urbain	MSSS		0 \$
3.1	Soutenir des initiatives visant la persévérance et la réussite des élèves autochtones	MEQ	1 000 000 \$	9 263 482 \$
4.1	Soutenir des projets et des initiatives visant la persévérance et la réussite des étudiants autochtones	MES	2 865 000 \$	12 110 700 \$
4.2	Soutenir la Société immobilière du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec pour l'implantation d'un nouveau projet de milieu de vie communautaire pour les étudiants autochtones et leurs familles à Chibougamau	MES	86 700 \$	1 386 700 \$
4.5	Former les employés du MTESS aux réalités autochtones (Mikimowin)	MTESS	46 000 \$	215 000 \$
4.6	Financer des postes d'agents de liaison autochtones au développement de l'emploi	MTESS		3 600 000 \$
4.11	Mettre en place d'un soutien direct aux étudiants autochtones désireux de poursuivre des études supérieures, en fonction de critères à déterminer avec les partenaires autochtones	SRPNI		1 000 000 \$
5.1	Améliorer l'accessibilité, la continuité et la qualité des services en matière de besoins psychosociaux généraux, de santé mentale, de dépendance, d'itinérance et de prévention du suicide pour les membres des Premières Nations du Québec, notamment en soutenant l'implantation d'ententes de collaboration entre les communautés non conventionnées intéressées et les établissements du RSSS de leur territoire	MSSS	1 000 000 \$	5 000 000 \$
5.2	Investir dans les solutions à l'intention des personnes vulnérables à Montréal, dont les personnes itinérantes, mises de l'avant par les milieux autochtones	MSSS		2 200 000 \$
5.3	Soutenir des patrouilles de rue communautaires intervenant auprès de la population itinérante autochtone à Montréal	SRPNI	433 000 \$	1 599 000 \$
5.5	Intégrer la sécurisation culturelle dans les actions de santé publique visant la promotion de la santé et la prévention, notamment la prévention du suicide, auprès des Premières Nations et des Inuits	MSSS	120 000 \$	810 000 \$
6.1	Offrir un soutien et un accompagnement culturellement adapté pour la clientèle autochtone judiciairisée en collaboration avec des organismes spécialisés	MSP	1 187 800 \$	5 597 500 \$
6.2	Offrir aux personnes autochtones en établissement de détention les services et les conditions les plus favorables à l'amorce d'un processus de réhabilitation ou de guérison, à l'aide d'une approche culturellement adaptée	MSP	500 000 \$	1 500 000 \$
6.3	Maintenir une équipe mixte d'intervention à Sept-Îles et des agents de liaison autochtones en milieu urbain	MSP	500 000 \$	1 500 000 \$
6.5	Améliorer l'accès à la justice au Nunavik	MJQ		500 000 \$
6.8	Former des procureures et procureurs aux poursuites criminelles et pénales sur les réalités autochtones dans un contexte de justice criminelle	DPCP	35 000 \$	170 000 \$
Totaux			16 910 500 \$	87 778 500 \$

Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement

La Direction de soutien aux familles (DSF) a été instituée en septembre 2021 au SRPNI afin d'assurer l'application de la *Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement*, répondant à l'appel à la justice n° 20 de l'ENFFADA.

La DSF a été dotée d'un premier budget de 1 M\$ par année pour les années financières 2021-2022 et 2022-2023. Ce montant de 1 M\$ annuellement a été consolidé pour les années financières 2023 à 2028. Le gouvernement du Québec a annoncé, dans le budget 2023, un montant de 4,5 M\$ supplémentaire sur cinq ans (2023-2028), consacré au soutien aux familles d'enfants disparus ou décédés.

La DSF collabore étroitement avec l'organisation Awacak – Petits êtres de lumière, composée de familles autochtones.

- Le SRPNI a octroyé à Awacak une aide financière de 300 000 \$ par le biais du Fonds d'initiatives autochtones (FIA) III en 2021-2022, puis a annoncé des aides supplémentaires de 400 000 \$ en 2022-2023, de 265 000 \$ en 2023-2024 et de 265 000 \$ en 2024-2025 dans le cadre du FIA IV.
- Le ministère de la Santé et des Services sociaux a, quant à lui, octroyé annuellement une aide financière de 100 000 \$ à Awacak en 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
Portefeuille 140
Programme 04

Demande de renseignements du Troisième groupe d'opposition

Réponses aux demandes de renseignements particuliers

25. Indiquer le nombre de rencontre entre un ou des représentants du Conseil des Innus de Pessamit et un ou plusieurs représentants du Secrétariat au cours des 24 derniers mois au sujet de l'entente intervenu le 15 février 2025 entre le Gouvernement du Québec et la Conseil des Innus de Pessamit.

Un total de six rencontres officielles entre des représentants du Conseil de Pessamit et du Secrétariat ont eu lieu pendant la période de référence visée, au sujet de l'entente intervenue le 15 février 2024.

